

IDAD A
CIÓN C

E. LOUET

L'EMPIRE

DE MAXIMILIEN

F1233

.G384

1890

c.1

LE PERREIN

BIBLIOTHÈQUE

DE
L'ASSOCIATION



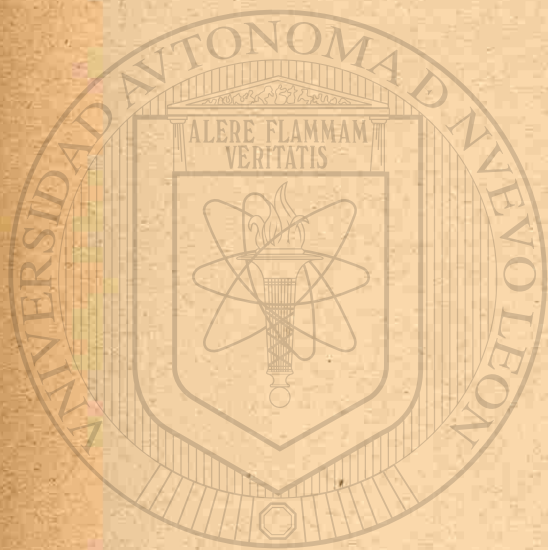
1080122336



UANTL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS





L'Empire

de

Maximilien

UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

ROMANS

Mademoiselle de Poncin.
Le Mariage de Jules Lavernat.
L'Illustre Casaubon.

HISTOIRE

Un Complot sous la Terreur (*Marie-Antoinette. — Toulon
Jarjayes*). Ouvrage couronné par l'Académie Française
Rêve d'Empire (*La Vérité sur l'Expédition du Mexique*).

Pour paraître prochainement :

Fin d'Empire (*La Vérité sur l'Expédition du Mexique*).

En préparation :

Un Ami de la Reine (*M. de Fersen*).
Pour sauver la Reine (*Michonis. — Baron de Batz. — Che-
valier de Rougeville*).

Le Chemin, saynète en vers, dite par M^{lle} SUZANNE REI-
CHENBERG.

A Racine, poésie dite à la Comédie-Française le 21 dé-
cembre 1889.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous
les pays, y compris la Suède et la Norwège.

S'adresser, pour traiter, à M. PAUL OLLENDORFF, Éditeur, rue de
Richelieu, 28 bis, Paris.

LA VÉRITÉ SUR L'EXPÉDITION DU MEXIQUE

D'APRÈS LES DOCUMENTS INÉDITS

DE

ERNEST LOUET

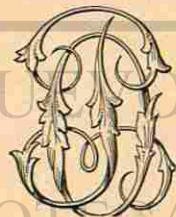
PAYEUR EN CHEF DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE

L'Empire
de
Maximilien

PAR

PAUL GAULOT

TROISIÈME ÉDITION



PARIS

PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR

28 bis, RUE DE RICHELIEU, 28 bis

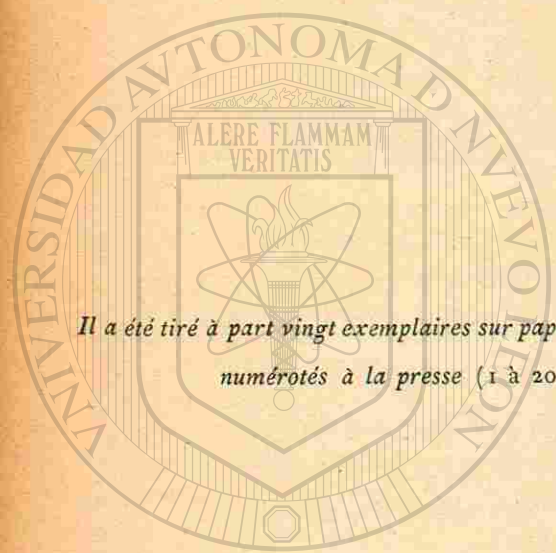
1890

Tous droits réservés.

F1233

.G384

1890



Il a été tiré à part vingt exemplaires sur papier de Hollande numérotés à la presse (1 à 20).

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



L'EMPIRE

DE

MAXIMILIEN

CHAPITRE PREMIER

Départ de Maximilien et de Charlotte pour le Mexique. — Droit divin et droit populaire. — Arrivée à Rome. — Le Pape Pie IX. — Allocution du Souverain-Pontife. — Départ de Rome sans que les questions religieuses aient été réglées. — Gibraltar. — L'existence à bord. — Fort-de-France. — Arrivée à Vera-Cruz (28 mai 1864). — Proclamation de Maximilien à ses sujets. — L'Empereur et l'Impératrice descendent à terre (29 mai). — Impressions fâcheuses. — Accident de voiture. — Réceptions à Cordova et à Orizaba. — Dix mille Indiens venus pour acclamer leurs nouveaux souverains. — Les Cumbres franchies à cheval. — Entrée à Puebla (5 juin). — Paroles de Maximilien en recevant les clefs de la ville. — Lettre de l'Impératrice au Préfet municipal. — Cholula. — Guadalupe. — Entrée à Mexico (12 juin). — Discours et fêtes.

L'archiduc Maximilien et la princesse Charlotte, proclamés Empereur et Impératrice du Mexique, avaient quitté Miramar le 14 avril 1864¹ pour aller

1. Pour le récit des événements qui ont précédé voir *Réve d'Empire*.

prendre possession du trône que le vœu de la nation, guidé et appuyé par l'armée française, venait de leur donner; mais ils ne s'y rendaient point directement : ils tenaient auparavant à se rendre à Rome et à y voir le Souverain-Pontife.

Dans son allocution aux délégués mexicains, Maximilien avait annoncé cette résolution : « En partant
« pour ma nouvelle patrie, j'ai l'intention de m'ar-
« rêter à Rome, pour y recevoir des mains du Saint-
« Père ses bénédictions si précieuses pour tous les
« souverains, et qui le sont doublement pour moi qui
« suis appelé à fonder un nouvel empire ».

Le fond de la pensée du nouvel Empereur était facile à deviner. Frère puiné d'un monarque dont les droits se perdaient dans les souvenirs lointains, membre d'une famille où l'orgueil de la race n'a jamais faibli, même devant les plus grandes catastrophes, Maximilien ne pouvait se contenter de cette investiture qu'on appelle la volonté nationale, et il lui fallait quelque chose de plus relevé à ses yeux, sinon aux yeux de ses futurs sujets : ce qu'on a appelé la grâce de Dieu. — Monarque de droit populaire, il voulait l'être aussi de droit divin : voilà pourquoi il vint à Rome. Il obéissait à ce préjugé auquel avait cédé un plus puissant et un plus fort que lui, Napoléon I^{er}, se faisant sacrer à Notre-Dame par le pape Pie VII. C'est à ce titre que les bénédictions du Saint-Père, précieuses pour tous les souverains, l'étaient doublement pour lui, fondateur d'empire.

Le 18 avril, vers une heure de l'après-midi, la No-

vara, toujours accompagnée de la frégate française la *Thémis*, entrant dans la rade de Civita-Vecchia, où, dès la veille, le général comte de Montebello, commandant en chef le corps d'occupation français, et les ambassadeurs d'Autriche, de Belgique et du Mexique auprès de la cour pontificale, étaient venus attendre Leurs Majestés.

Celles-ci débarquèrent vers quatre heures, et se rendirent aussitôt au chemin de fer; quelques heures plus tard, le train entrant dans Rome, et, à la gare même, les voyageurs étaient reçus par le cardinal Antonelli et M^{sr} de Mérode, au nom du Souverain-Pontife. Les acclamations de la foule les accompagnèrent jusqu'au palais Marescotti, propriété de M. Gutierrez de Estrada, que ce fidèle serviteur de la nouvelle monarchie avait fait luxueusement préparer pour ses souverains. L'armée pontificale, tout entière sous les armes, leur rendait les honneurs militaires. Ce fut une belle réception et capable de faire une vive impression sur l'esprit de ceux qui en étaient l'objet.

Le lendemain matin, l'Impératrice, en robe noire, et l'Empereur, en uniforme, gravissaient le grand escalier du Vatican et étaient reçus par Pie IX. Cette première visite dura environ une heure. Quelles questions furent agitées durant cet entretien, on ne le sait point exactement; mais la suite a malheureusement montré qu'aucun des points litigieux dont la solution était grosse de difficultés et pleine de périls n'avait été sinon abordé, du moins réglé.

Maximilien alla trouver ensuite, au second étage du

palais, le cardinal Antonelli, secrétaire d'État, tandis que Charlotte, avec les personnes de sa suite, contemplant les Loges de Raphaël.

L'après-midi fut employé à parcourir Rome. Dans l'intervalle, les voyageurs se rendirent près de leur parent François II, roi détrôné de Naples, et près de quelques autres princes; puis ils rentrèrent au palais Marescotti. Là, un grand dîner, qu'ils présidèrent, réunit le corps diplomatique présent à Rome et la plupart des cardinaux membres de la Curie romaine. Une réception suivit, qui dura jusqu'à minuit.

Dès sept heures, le lendemain matin, 20 avril, Maximilien et Charlotte revenaient au Vatican, et assistaient à la messe que Pie IX dit pour eux, dans la chapelle Sixtine. C'est pendant cette cérémonie, au moment de leur donner la communion, que le Pape, élevant l'hostie entre ses doigts, leur adressa ces paroles, qui eurent un grand retentissement : « Voici
« l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde.
« C'est par lui que règnent et gouvernent les rois;
« c'est par lui que les rois rendent la justice, et, s'il
« permet que les rois eux-mêmes soient souvent
« éprouvés, c'est par lui cependant que s'exerce tout
« pouvoir.

« Je vous recommande, en son nom, le bonheur
« des peuples catholiques qui vous sont confiés.
« Grands sont les droits des peuples, et il est néces-
« saire de les satisfaire; mais plus grands et plus
« sacrés sont les droits de l'Église, épouse immaculée
« de Jésus-Christ, qui nous a rachetés au prix de son

« sang, de ce sang qui, dans un instant, va toucher
« vos lèvres.

« Vous respecterez donc les droits de vos peuples
« et les droits de l'Église; ce qui veut dire que vous
« travaillerez pour le bonheur temporel et pour le
« bonheur spirituel de ces peuples. Que Notre-Sei-
« gneur Jésus-Christ, que vous allez recevoir des
« mains de son vicaire, vous accorde toutes ses grâces
« dans l'abondance de sa miséricorde! »

Cette affirmation des droits des peuples, si vite contrebalancée et, peut-être pourrait-on dire, contredite par celle de la supériorité des droits de l'Église, était sans doute une allusion aux querelles religieuses qui divisaient alors le Mexique. En ce cas, elle n'avait rien de bien rassurant pour l'avenir, et Maximilien eût pu y voir déjà en germe la volonté contraire et obstinée qui, lui rendant tout accord impossible, devait paralyser ses plus persévérants efforts. Mais à ce moment fit-il ces réflexions? entrevit-il cet avenir? C'est peu probable, et il reçut sans arrière-pensée les bénédictions du Souverain-Pontife.

Après la messe, un déjeuner fut servi dans la bibliothèque. Trois tables étaient dressées : à la première prirent place Pie IX, Maximilien, Charlotte et le cardinal Antonelli; aux autres se placèrent les invités et les personnes de la suite. A dix heures, Leurs Majestés se retirèrent, non sans avoir fait remettre au trésorier du Vatican une somme de 40 000 francs comme premier don de l'Empire du Mexique au denier de Saint-Pierre.

Dans la journée, le Pape, en grande pompe, venait, au palais Marescotti, rendre au couple impérial la visite qu'il en avait reçue. Puis, les cérémonies terminées, les souverains quittèrent Rome vers quatre heures de l'après-midi. A neuf heures du soir, la *Novara*, ayant à bord tous ses passagers, levait l'ancre et prenait la pleine mer.

C'était une faute de la part de Maximilien de n'avoir point profité de ses entrevues, soit avec Pie IX, soit avec son secrétaire d'Etat, pour poser les bases d'un accord à intervenir entre son gouvernement et le Saint-Siège sur la question qui semblait à distance la plus importante à résoudre. Il est plus facile, dans un entretien particulier, dans une conversation intime, d'exposer son opinion, ses désirs, ses projets, et les objections formulées peuvent immédiatement recevoir leurs réponses. Que serait-il advenu si le Pape et l'Empereur du Mexique avaient jeté, à Rome même, les premiers jalons d'une entente définitive? On verra plus tard, dans l'exposé de la question religieuse, l'importance que cet accord aurait eue, et l'on ne saurait trop déplorer, pour le succès de la tentative à laquelle il allait se livrer, l'insouciance ou l'excès de confiance qui fit que Maximilien partit de Rome comme il y était venu.

Malgré les brumes, malgré les vents contraires, en trois jours, la *Novara* et la *Thémis* franchirent la distance qui sépare Rome de Gibraltar, et amenèrent le couple impérial au pied de la citadelle.

On se rappelle l'attitude correcte, mais au fond

plutôt hostile, du gouvernement anglais vis-à-vis du nouvel Empire mexicain. Le Cabinet de Londres s'était refusé à le reconnaître; néanmoins, par sympathie pour la personne de l'Empereur, il se départit un peu de son attitude première: des ordres avaient été envoyés de rendre à Maximilien les honneurs qui lui étaient dus. Les canons de Gibraltar saluèrent de leurs salves le pavillon mexicain.

Dans les usages de la marine, le bâtiment de guerre à bord duquel se trouve un souverain ne rend pas les saluts, considérés comme des hommages personnels adressés à son passager princier; mais Maximilien, voulant riposter par un acte de courtoisie, invita le commandant de la *Thémis* à saluer le pavillon anglais de vingt-et-un coups de canon. A peine la frégate française eut-elle cessé ses feux, que le gouverneur de Gibraltar fit renouveler les saluts de ses batteries, et se rendit ensuite à bord de la *Novara*.

Les deux vaisseaux restèrent quarante-huit heures dans le port, afin de refaire leur provision de charbon, en prévision du long trajet qu'ils allaient avoir à parcourir sans escale. Pendant ces deux jours, Maximilien et Charlotte descendirent à terre, firent des excursions autour du rocher célèbre, assistèrent même à une course de chevaux faite par les officiers de la garnison, et, pour remercier les autorités anglaises de cette réception à la fois respectueuse et cordiale à laquelle ils ne s'attendaient point, ils les réunirent dans un banquet à bord.

Le lendemain, le détroit franchi, c'était l'adieu à

l'Europe, à la vie si facile de prince sans responsabilité, c'était l'adieu au monde ancien ; et le vaste Océan, dans lequel entraient ces majestés de fraîche date, pouvait, avec son inconnu, son absence de routes tracées, ses périls cachés et son incessante agitation, figurer pour eux l'avenir auquel ils se livraient. Mais l'émotion s'épuise, paraît-il, et la tristesse qui avait envahi l'âme de Maximilien au départ de Miramar ne se renouvela point. Charlotte, joyeuse à la pensée qu'elle se rapprochait du trône qu'elle avait, plus que tout autre, poussé son époux à accepter, ne songeait qu'à cette couronne rêvée, et se laissait bercer par les mirages de sa grandeur future.

Ne pouvait-elle point déjà se croire dans sa cour ? Les nouveaux souverains avaient emmené avec eux tout un personnel, promis aux grandes dignités. C'était le ministre d'État, M. Velasquez de Léon ; c'était le premier aide-de-camp, le général Woll ; le grand-maitre de la maison impériale, comte Zichy ; puis le comte de Bombelle, gentilhomme de l'empereur ; le marquis de Coria, gentilhomme de l'impératrice ; le conseiller d'État Schertzenlechner, directeur de la liste civile ; M. Éloin, secrétaire particulier ; M. Iglesias, sous-secrétaire d'État ; c'étaient trois aides de camp, un médecin, un aumônier, et enfin le trésorier de la couronne, M. de Kuhachevich, qui lui, du moins, inaugurerait effectivement ses fonctions, puisque avant de partir il avait déjà encaissé les huit millions prélevés par l'Empereur sur le produit du premier emprunt fourni par la maison Glyn, Mills et C^o de Londres, et dont, par un

rare mais juste retour des choses d'ici-bas, trois millions en or allaient ainsi revenir au Mexique, dans la terre même qui a donné au monde entier les neuf dixièmes de l'or qui s'y trouve. Le reste, — cinq millions, — était représenté par des traites sur le payeur en chef de l'expédition française, payables à Mexico.

En présence de cet exode d'un genre nouveau, de ces souverains partant avec un état-major royal pour les pays inconnus, l'esprit se reporte aux voyages célèbres accomplis dans des circonstances à peu près analogues, et l'on se rappelle le récit familier et sincère de Joinville, racontant son départ sur la « nef » qui emmenait saint Louis à sa première croisade. Les pensées étaient graves dans leur simplicité, et le pieux roi n'avait et ne tolérait autour de lui que des entretiens élevés, où les choses du ciel prenaient plus de place que celles de la terre.

Puis, quand, cinq siècles plus tard, un grand capitaine qui, lui, n'avait point encore alors conquis par son génie et son épée la majesté impériale, conduisait sur les mêmes flots les soldats de la France à la conquête d'une terre inconnue, c'était, le soir, à bord de l'*Orient*, les discussions où prenaient part tour à tour les généraux et les savants qu'il avait associés à son projet hardi et merveilleux, et là encore, sauf qu'elles n'avaient point la tournure religieuse que leur donnait la présence de saint Louis, les conversations roulaient sur les plus hautes questions de la philosophie et de la science.

Sur la *Novara*, les entretiens étaient autres, et nous

croyons devoir emprunter ici au livre de M. Domenech, qui ne peut certes point passer pour un adversaire de Maximilien, les lignes qu'il consacre au récit de l'existence à bord : « ... On divisait, — sans savoir pourquoi, — le Mexique en départements et par classes... On préparait des décrets pour la préséance dans les cérémonies publiques, l'institution d'un nouvel ordre, de nouvelles médailles, une garde palatine, une cour dispendieuse; on s'occupait d'habits brodés, de créer au palais, en faveur des étrangers qui suivaient l'empereur, des fonctions importantes et bien rétribuées. On voyait se renouveler sur la *Novara* l'histoire de ce Français qui, voulant établir dans les déserts de l'Amérique un magasin de marchandises à l'usage des Peaux-Rouges, composait son stock de plumeaux, de toiles d'Irlande, de porcelaines fines et de services de thé ! »

Ces rapprochements ne peignent point seulement la différence des temps, mais bien celle des esprits et des caractères. Quels enseignements en découlent !

De Gibraltar, le convoi traversa tout l'océan Atlantique et ne s'arrêta qu'à la Martinique. Maximilien avait désigné cette île pour y faire escale, parce que là se trouvaient de nombreux prisonniers de guerre mexicains, internés après la reddition de Puebla.

Le 16 mai, le gouverneur de l'île, contre-amiral Maussion de Candé, reçut Leurs Majestés à Fort-de-France et leur présenta ceux qui avaient fait adhésion à l'empire. Sachant que quatre lits étaient disponibles à bord de la *Thémis*, Maximilien chargea les prison-

niers de tirer au sort ceux d'entre eux qui les occuperaient et reverraient ainsi quelques semaines plus tôt le sol de leur patrie. Il en désigna lui-même huit autres qui s'embarqueraient à ses frais sur le premier paquebot en partance pour Vera-Cruz, puis il fit distribuer deux mille francs à ceux qui restaient.

Après cette station, inspirée par la pensée toute politique de se créer des partisans, on repartit promptement. Le mois de juin est, en effet, un des plus dangereux : c'est la période pendant laquelle le séjour des Terres-Chaudes est rendu si terrible par la recrudescence avec laquelle sévit la fièvre jaune. Il importait donc de se hâter.

Le samedi 28 mai, dans la matinée, la population de Vera-Cruz, qu'un soleil torride confinait à l'ombre des maisons, est tout à coup attirée vers le môle par une salve d'artillerie : c'est la *Thémis* qui entre au mouillage de Sacrificios, et qui fait aussitôt parvenir à terre la nouvelle que la *Novara* la suit à quinze milles de distance et arrivera dans quelques heures.

Bientôt, en effet, la frégate autrichienne apparaît à l'horizon. Guidée par M. Lainé, capitaine du port, qui l'a rejointe sur le canot de la *Thémis*, elle vient, sous les yeux des habitants étonnés, se placer au sud du fort Saint-Jean d'Uloa, dont les canons tonnent, saluant ainsi Maximilien I^{er}, empereur du Mexique !

Le préfet politique, la municipalité et les fonctionnaires attendent sur le môle. Maximilien envoie deux aides-de-camp les prévenir qu'ils seront reçus à bord de la *Novara*, après toutefois que M. Almonte, lieute-

nant général de l'Empire depuis le 13 mai, aura remis ses pouvoirs entre les mains de son souverain.

Mais le général n'est point à Vera-Cruz. Par suite de renseignements inexacts, il s'est persuadé que la traversée durerait jusqu'à la fin du mois de mai : aussi, bien qu'ayant quitté Mexico le 21, avec sa famille et quelques hauts fonctionnaires, il n'a point hâté sa marche, et, désireux de s'assurer par lui-même des préparatifs faits pour la réception de l'Empereur et de l'Impératrice, il s'est arrêté successivement à Puebla, à Orizaba et à Cordova. Il ne doit arriver que dans la soirée à Vera-Cruz, et ce retard explique l'espèce de surprise qui ne permet point aux autorités de cette ville de préparer à Leurs Majestés une réception capable de leur donner, dès les premiers pas faits sur la terre du Mexique, l'heureuse illusion d'un accueil enthousiaste et spontané.

Enfin, à six heures du soir, Almonte arrive et se présente aussitôt à l'Empereur. Celui-ci le remercie des services qu'il a rendus à sa cause, et, sous prétexte de lui en témoigner plus vivement et sans tarder sa satisfaction, il lui annonce qu'il le nomme grand-maréchal de la cour et ministre de la maison impériale.

Maximilien reçoit alors les autorités de Vera-Cruz, auxquelles il manifeste ses regrets de ne pouvoir séjourner dans leur ville ; mais il leur promet de revenir dans une saison plus propice.

Le débarquement est fixé au lendemain.

Le soir même, les habitants de Vera-Cruz peuvent

lire, affichée sur leurs murs, la proclamation suivante, que l'Empereur adressait à ses sujets :

Mexicains,

Vous m'avez désiré ! Votre noble pays, par l'expression spontanée des vœux de la majorité, m'a élu pour veiller, à l'avenir, sur vos destinées : je répons avec bonheur à cet appel.

Quelque pénible qu'il ait été pour moi de dire adieu pour toujours à mon pays natal et aux miens, je l'ai fait, persuadé que le Tout-Puissant m'a confié, par votre intermédiaire, la noble mission de consacrer toutes mes forces et toute mon âme à un peuple qui, fatigué de combats et de lutttes désastreuses, aspire ardemment à la paix et au repos ; à un peuple qui, après avoir assuré glorieusement son indépendance, veut jouir des bienfaits de la civilisation et du progrès.

Le sentiment de confiance réciproque qui nous anime sera fécond en résultats brillants si nous restons toujours unis pour défendre courageusement les grands principes, seuls fondements vrais et durables des sociétés modernes, ces principes d'où découlent la justice inviolable et immuable, l'égalité devant la loi, la facilité pour tous de se créer une carrière et une position sociale, la liberté individuelle bien comprise, s'accordant avec la protection des personnes et des propriétés, le développement de la richesse nationale, l'amélioration de l'agriculture, le travail des mines et de l'industrie, la création de voies de communication propres à l'extension du commerce, et enfin le libre développement de l'intelligence dans tout ce qui intéresse le bien public.

Avec les bénédictions du Ciel, le progrès et la liberté ne nous manqueront pas si tous les partis, se laissant guider par un gouvernement fort et loyal, se réunissent pour atteindre le but que je viens d'indiquer, et si nous conservons le sentiment religieux qui a toujours distingué notre

belle patrie jusque dans les temps les plus malheureux.

Le drapeau civilisateur de la France, porté si haut par son noble Empereur, à qui vous devez le retour de l'ordre et de la paix, représente les mêmes principes. C'est ce que vous disait, il y a quelques mois, dans un langage sincère et désintéressé, le commandant en chef de ses troupes, lorsqu'il vous annonçait une nouvelle ère de prospérité.

Tous les pays qui ont voulu devenir grands et puissants entre les nations ont dû suivre cette voie. Avec l'union, la loyauté et l'énergie, Dieu nous donnera la force pour atteindre au degré de prospérité que nous ambitionnons.

Mexicains ! l'avenir de notre beau pays est entre vos mains. De mon côté, je vous promets une volonté sincère, la loyauté et une ferme intention de respecter vos lois et de les faire respecter avec une autorité inviolable.

Ma force est dans la protection de Dieu et dans votre confiance ; le drapeau de l'indépendance est mon symbole ; ma devise, vous la connaissez déjà : « Équité dans la justice » : j'y serai fidèle toute ma vie. Je tiendrai le sceptre avec confiance et l'épée de l'honneur avec fermeté. A l'Impératrice appartient la tâche enviable de consacrer au pays tous les nobles sentiments d'une âme chrétienne et toute la douceur d'une tendre mère.

Unissons-nous pour atteindre le but commun, oublions les ombres du passé, ensevelissons les haines de partis, et l'aurore de la paix et d'un bonheur désormais mérité se lèvera radieuse sur le nouvel empire.

MAXIMILIEN.

Vera-Cruz, 28 mai 1864.

Le lendemain, l'Empereur et l'Impératrice, après avoir assisté, à cinq heures du matin, à la messe célébrée à bord, mettent pied à terre, au bruit de tous les canons des forts et des navires. Mais l'heure est trop

matinale : malgré l'annonce du débarquement, la population est peu nombreuse sur le parcours que suit le cortège. Puis les Vera-Cruzains ne sont point fâchés de témoigner ainsi leur mécontentement. Enrichis par le seul mouvement du port, ils s'accommodaient fort bien de l'état de choses passé, et n'éprouvent aucune sympathie pour un régime nouveau dont ils ignorent les tendances.

Si le temps n'eût manqué, on eût pu sans doute pallier ce manque d'enthousiasme de la cité, et suppléer à l'inertie des habitants par l'initiative officielle ; mais, là encore, dans le peu qu'on put faire, on joue de malheur : un coup de vent du nord d'une violence inouïe a détruit, dans la nuit, les échafaudages de deux grands arcs-de-triomphe élevés à la hâte sur la place d'Armes et près de la gare.

Ni Maximilien ni Charlotte ne se méprennent à l'accueil qui leur est fait, et leur première impression, sur la terre mexicaine, est une impression pénible, surtout chez l'Impératrice, qui, femme et nerveuse, la ressent si vivement qu'au dire de quelques témoins elle ne peut retenir ses larmes.

Les autorités françaises et indigènes se hâtent d'entraîner Leurs Majestés vers la gare, et tous montent dans le chemin de fer, qui allait alors jusqu'à Loma Alta. En route, on ne s'arrête qu'à la Soledad, où un déjeuner est préparé.

Désireux de plaire à ceux qui lui sont venus souhaiter la bienvenue, Maximilien s'exerçait à son rôle de chef d'État en ne négligeant aucune occasion de flatter ou

de complimenter. Il adresse les plus vifs éloges à un ingénieur français, M. de Sansac, pour le pont hardi et élégant qu'il a fait construire sur le Jamapa; il témoigne de son admiration pour le village français élevé à côté, création du commandant Maréchal, à qui il annonce que dorénavant il portera son nom.

A Loma-Alta, six voitures reçoivent les voyageurs et leur suite. Un gros de cavalerie mexicaine, sous les ordres du général Galvez, leur fait escorte. Pendant ce trajet, pour la première fois, Maximilien voit un officier supérieur que trois ans plus tard il devra encore retrouver à ses côtés, dans des circonstances qui ne seront plus les mêmes ni pour l'un ni pour l'autre : c'est le colonel Miguel Lopez.

A Paso-del-Macho, on quitte la région des Terres-Chaudes, et l'on s'engage sur la route montueuse qui mène au plateau de Cordova, étape désignée pour passer la nuit. Le jour a cessé, et les premiers contre-forts de la chaîne des Cumbrès sont longs à franchir. Bientôt un grand vent s'élève; puis une pluie intense se met à tomber, qui accroît encore l'obscurité et les embarras de la marche. Le mot route employé tout à l'heure pourrait faire croire aux habitants de nos pays, plus avancés en civilisation, qu'il s'agit d'une voie frayée à travers le pays et plus ou moins bien entretenue : ce serait une erreur. Au Mexique, il n'est pas vrai de dire que les voitures suivent la route, mais bien que la route se trouve là où passent les voitures. Aucun tracé n'existe, et, suivant l'état du sol, on passe ici ou là. On juge des difficultés qu'éprou-

vent les voyageurs à se diriger au milieu de l'orage.

Pour surcroît d'ennuis, entre les deux montagnes de Paraje et du Chiquihuite, un essieu de la voiture impériale se rompt. Il faut mettre pied à terre, et, comme toute réparation est impossible dans un pareil endroit et dans un pareil moment, Maximilien et Charlotte sont forcés d'accepter l'hospitalité que leur offre dans sa voiture le général de Maussion, commandant supérieur dans l'état d'Orizaba, qui les a rejoints à la Soledad.

* Pendant ces péripéties, de longues heures se sont écoulées, et ce n'est que fort avant dans la nuit que l'on arrive enfin à Cordova, sans avoir dîné.

Par bonheur, la population n'a pas perdu patience, et elle attend le cortège. Le ciel est serein; toute la ville est illuminée. Les acclamations, les cris de fête forment une heureuse diversion aux incidents pénibles de la route. Mais c'est à Orizaba que la fâcheuse impression ressentie à Vera-Cruz se dissipe tout-à-fait.

Cette ville a été signalée aux souverains comme une des plus républicaines du Mexique : aussi leur surprise est grande de se voir accueillis par des acclamations sans fin. La foule est immense : plus de dix mille Indiens, accourus de tous les environs, sont venus pour saluer le chef en qui ils espèrent trouver le vengeur de leurs longues infortunes et le libérateur de leur race. Gens au cœur simple, à l'espérance facile, ils se précipitent pour voir de près l'Empereur, et, dans leur désir naïf de le contempler plus longtemps, ils s'accrochent aux roues de la voiture pour l'empê-

cher d'avancer; émouvant témoignage d'une affection spontanée et sincère.

Les pompes de la religion ajoutent à la grandeur réelle de cette scène. Le *Te Deum* est chanté dans la cathédrale, au milieu du recueillement de tous ces pauvres parias sur lesquels la doctrine catholique a conservé tant d'empire. Quand, après la cérémonie, ils voient l'Empereur, donnant le bras à l'Impératrice, sortir de l'église et se diriger à pied, au milieu d'eux, jusqu'à la maison que la municipalité lui a fait préparer, étonnés d'un spectacle si inusité, pleins de confiance en celui qui leur témoigne ainsi sa confiance, ils éclatent en acclamations frénétiques.

Maximilien resta deux jours à Orizaba. De toutes parts les députations affluèrent. La plus remarquable fut celle de la tribu de Naranjal. Leurs envoyés avaient conservé leurs costumes aztèques, et c'était merveille pour des yeux européens que de contempler ces hommes vêtus de la veste de peau brodée d'argent, avec le large pantalon de calicot blanc descendant à peine jusqu'au genou, le reste de la jambe nu, avec, sous les pieds, une simple sandale de cuir, et la tête abritée par le grand *sombrero*. Comme arme, ils portaient à la ceinture le *machete*, et, comme parure, de grandes boucles d'or aux oreilles.

Le chef de la députation fit à l'Impératrice un présent qui lui fut fort agréable : celui d'une bague ornée de gros diamants, bague conservée chez eux depuis trois siècles comme une relique de la famille de Montézuma, dont il se disait le descendant.

L'Empereur retint ces envoyés à sa table, et les combla de prévenances. Certes ils les méritaient, et, si la politique avait su tirer parti de ces admirables éléments pour la constitution d'un état régulier, qui pourrait affirmer que le rêve d'Empire n'eût pas cessé d'être un rêve?

C'est ce que proclama alors un commerçant français établi à Orizaba, qui ce jour-là fut prophète et se crut poète. C'est le lieu de citer quelques-uns de ses vers, parce qu'ils peignent bien cette situation, et parce que le dernier, pour avoir quatorze pieds, n'en exprime pas moins une idée juste, une espérance possible, le souhait d'un patriote et d'un honnête homme :

.....
Sire, soyez heureux, car vous ne savez pas
Que ce peuple empressé qui suivait tous vos pas
Et qui vous saluait de vivats au passage,
Soumis depuis l'enfance au malheur, au servage,
Ne croyait plus à rien, et jamais de bravos
Ne daignait saluer un des maîtres nouveaux
Que le hasard, la force ou l'indigne bassesse
Jetaient comme un fardeau sur sa tête en détresse!...

.....
Sire, ce peuple est bon. Sire, soyez content!
Marchez, il vous suivra; ordonnez, il attend.
L'Indien, ce rêveur, cet homme au front paisible
Qui songeait au passé sous un air impassible,
Ce rude travailleur, pauvre déshérité,
Qui ne connaît la vie, hélas! que d'un côté,
Le côté du malheur, du mépris, de l'injure;
Cet ilote si doux, que, par une imposture,

On a voulu priver d'esprit et de raison
 Et qui s'est laissé faire à force d'être bon,
 Vous l'avez relevé : votre main souveraine
 L'a rendu d'un seul coup à la famille humaine.
 De ce premier bienfait, Sire, soyez content :
 L'Indien fera de vous MAXIMILIEN LE GRAND!

D'Orizaba, qu'on quitta le 3 juin, le cortège se rendit en voiture découverte jusqu'au village d'Alcutzingo ; mais là on se trouva aux pieds de ces fameuses Cumbrès sur le sommet desquelles le corps expéditionnaire, sous les ordres du général de Lorencez, avait pour la première fois aperçu les forces ennemies. On se rappelle comment l'élan et la bravoure de nos soldats avaient eu promptement raison de la résistance opposée. Aujourd'hui les obstacles n'étaient pas les mêmes, ou du moins ils ne s'opposaient guère qu'à la marche des voitures. L'Empereur et l'Impératrice franchirent le défilé à cheval, et poussèrent jusqu'à San-Agustin-del-Palmar, où ils trouvèrent un gîte d'autant plus nécessaire qu'une pluie diluvienne n'avait pas cessé de tomber pendant la montée.

Le lendemain ils arrivèrent à Xonaca, maison de campagne de l'évêque de Puebla, à trois kilomètres à peine de cette ville, où ils entrèrent le dimanche, à dix heures du matin.

Conformément à un usage trop répété pour n'avoir pas perdu de sa signification, sinon de sa grandeur, le préfet municipal, placé sous un arc-de-triomphe dressé à l'entrée de la rue de l'Alguacil, présenta à l'Empereur les clefs de la ville sur un plateau d'argent.

« Je reçois avec la plus vive satisfaction les clefs de votre ville, dit alors Maximilien, parce que dans leur remise je vois un témoignage de votre confiance et la preuve que vous appréciez la loyauté de mes intentions ; mais, sûr de votre fidélité, je vous les rends, n'ayant qu'une seule aspiration, celle de posséder vos cœurs. »

Et, toute bonne cérémonie exigeant un *Te Deum*, le cortège se rendit ensuite à la cathédrale. La voiture impériale était entourée d'une escorte commandée par le colonel Lopez. Au travers des rangs les Indiens se glissaient, et, là encore, entouraient leurs souverains et les acclamaient avec un enthousiasme admirable. Le soir, les artilleurs français tirèrent un feu d'artifice sur les hauteurs situées entre Guadalupe et Loreto ; par une flatterie ingénieuse qui alla au cœur de Maximilien, la pièce principale figurait le château de Miramar.

Le lendemain, l'Empereur visita les forts contre lesquels s'était brisée la vaillance de nos troupes, deux ans auparavant ; contre lesquels s'était, durant plusieurs semaines, arrêté l'élan de nos soldats un an plus tôt. Le 7, jour anniversaire de la naissance de l'Impératrice, les dames de la ville lui offrirent un bouquet composé des fleurs les plus belles et les plus rares. Puis, à midi, du balcon du palais épiscopal, Maximilien et Charlotte assistèrent à un spectacle qui, pour n'avoir rien de spécial au Mexique, fait partout et toujours battre les cœurs, et qui leur causa une profonde impression : la garnison, sous les ordres du

général Brincourt, défila devant eux. La journée se termina par un bal.

Charlotte fut si heureuse de cette réception et des témoignages d'affection reçus pendant ces quelques jours qu'elle éprouva le besoin d'en remercier la ville tout entière, et elle le fit par l'intermédiaire du préfet municipal, auquel elle écrivit cette lettre :

Il m'est très-agréable de me trouver à Puebla pour le premier anniversaire de ma naissance que je passe loin de mon ancienne patrie. Un semblable jour est pour tous plein de souvenirs, et il serait pour moi bien douloureux si les prévenances, les attentions et les preuves de sympathie dont j'ai été l'objet dans cette ville ne me rappelaient que je suis dans ma nouvelle patrie, au milieu des miens. Entourée d'amis et accompagnée de mon cher époux, je n'ai pas le temps de m'attrister : je rends seulement grâce à Dieu qui m'a conduite jusqu'ici, et je lui adresse des vœux ardents pour le bonheur d'un pays qui est le mien. Unie aux Mexicains depuis longtemps par la sympathie, je le suis aujourd'hui par des liens à la fois plus puissants et plus doux, ceux de la gratitude. Je désire, monsieur le préfet, que les pauvres de cette ville aient leur part du plaisir que j'éprouve à me trouver au milieu de vous, et je vous envoie sept mille piastres¹ prélevées sur ma cassette privée, pour être affectées à la restauration de l'hospice, dont l'état de ruine m'a attristée hier. Ainsi pourront revenir l'habiter les malheureux qui sont aujourd'hui privés de cet abri. Assurez, monsieur le préfet, mes compatriotes de Puebla qu'ils possèdent et posséderont toujours mon affection.

Puebla, le 7 juin 1864.

CHARLOTTE.

1. Trente-cinq mille francs.

De Puebla, le cortège gagna Cholula, jadis la plus grande ville de l'empire aztèque, et dont la population, autrefois de trois cent mille habitants, est aujourd'hui réduite à vingt mille. Cholula avait la première acclamé l'empire de Maximilien en 1863 : aussi l'enthousiasme s'y manifesta par un déploiement d'arceaux de verdure et de fleurs, par des milliers de rameaux qu'agitait, sur le passage de leurs souverains, la main de milliers d'Indiens; et si, là encore, une pluie malencontreuse ne fût survenue, nulle part la réception n'eût été plus touchante ni plus grandiose dans sa pittoresque simplicité.

Enfin on approche de Mexico; mais Charlotte ne veut entrer dans la capitale qu'après une station au sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe, construit à quelque distance sur un emplacement que la croyance populaire regarde comme sanctifié par une apparition miraculeuse de la Vierge en 1531. Mais si l'Impératrice a cru pouvoir y passer quelques heures dans le recueillement, elle a compté sans l'empressement des habitants de la ville. Tout à coup, en effet, paraissent à ses regards plus de deux cents voitures découvertes remplies de dames mexicaines en grande toilette, puis un étonnant cortège d'environ cinq cents cavaliers en habit noir et gantés de blanc, qui, avec ces modes européennes, ne présentaient point à coup sûr un spectacle aussi curieux que la forêt mouvante des Indiens armés de rameaux verts.

A l'aspect des souverains, chacun met pied à terre; on entre dans la basilique, et pour la première fois

retentit le *Domine, salvum fac Imperatorem!* répété en chœur par la foule des assistants.

Puis la maison du Chapitre s'ouvre bientôt, et là viennent, pour saluer Leurs Majestés, le général Bazaine, le ministre de France marquis de Montholon, le général Neigre, commandant supérieur du territoire de Mexico, l'archevêque, le conseil municipal, le clergé, etc. Le préfet politique, M. Villar y Bocanegra, harangue l'Empereur, qui fait trêve à son émotion pour prononcer ces paroles, interrompues par les applaudissements :

« Je suis vivement touché de l'accueil enthousiaste
« que j'ai reçu dans toutes les villes sur mon passage ;
« mon émotion et ma gratitude grandissent encore
« lorsque, en approchant des portes de la capitale, je
« trouve ses principales autorités pour me féliciter
« dans un lieu si respectable et si cher pour moi et
« pour l'Impératrice, comme il l'est pour tous les
« Mexicains.

« J'accueille avec plaisir vos félicitations, et je vous
« salue avec l'effusion d'un cœur qui vous aime et qui
« a identifié son sort au vôtre. »

Le 12 juin est le jour fixé pour l'entrée solennelle dans Mexico. La ville est merveilleusement pavoisée ; la plupart des États sont représentés par des arcs-de-triomphe chargés de guirlandes et de drapeaux.

Vers dix heures du matin, le canon tonne. Le régiment de lanciers mexicains du colonel Lopez, décoré du nom de garde impériale, s'avance par la ville ; un escadron de chasseurs d'Afrique et un escadron de hus-

sards français viennent ensuite, précédant la voiture découverte où sont assises Leurs Majestés. Aux côtés de la voiture se tiennent à cheval le général Bazaine et le général Neigre, suivis d'un nombreux état-major. Puis, sur deux files, marchent soixante voitures, dans lesquelles ont pris place les dignitaires de la cour et les hauts fonctionnaires de l'Empire. Un régiment de cavalerie mexicaine termine le cortège, qui arrive lentement à la cathédrale, à travers une foule de plus de deux cent mille personnes.

La cérémonie achevée, l'Empereur et l'Impératrice gagnent à pied le palais où jusqu'à ce jour ont habité tous ceux qui ont exercé le pouvoir, nombreux dans ce pays de révolutions. Mais ce souvenir pénible est bien vite chassé par l'éclat de la réception faite au nouveau souverain, qui ne cache pas sa joie et la manifeste dans l'allocution qu'il adresse alors :

« Je me rappellerai toujours avec orgueil le moment où, répondant à l'appel du peuple mexicain, je suis entré, le cœur ému de joie et plein des plus légitimes espérances d'un heureux avenir, dans notre belle et brillante capitale. C'est avec un sentiment de vive satisfaction que l'Impératrice et moi saluons les hauts dignitaires de l'État, les autorités et corporations de l'illustre Ayuntamiento du premier centre de population de notre vaste Empire... »

Il trace à grands traits le programme de ses devoirs et de ses espérances, et termine ainsi :

« Mexicains ! Dieu vous a donné la force et tous les éléments qui peuvent aider à atteindre ce but : sa-

« chons les mettre à profit avec zèle et persévérance, « pour le bonheur et le progrès de notre beau pays. »

Pendant quinze jours les fêtes se succédèrent : grande revue, représentations de gala, bal offert par la municipalité, grande fête vénitienne donnée par le commandant en chef du corps expéditionnaire. L'agitation ne cessait pas.

Et cependant tout a un terme, surtout les ovations, surtout l'enthousiasme. Le bruit pouvait un moment distraire des difficultés de la situation, mais il allait falloir les aborder de front. Que serait ce nouveau gouvernement qui se présentait sous de si brillants auspices ? Les esprits sérieux, devant les préoccupations de la masse, se le demandaient déjà. Les arcs-de-triomphe sont des constructions fragiles et de durée éphémère...

Pendant ce temps, un homme, qui tenait de sa double origine l'intelligence du blanc et la patience résignée de l'Indien, retiré dans le Nord, ne s'y sentait plus en sûreté, et chaque jour s'enfonçait davantage dans les solitudes du Chihuahua. Accompagné d'un petit nombre d'amis fidèles, il voyait les quelques troupes qui l'entouraient se débander peu à peu. Sa retraite ressemblait à une fuite. Bientôt il allait se trouver, pour ainsi dire, seul avec un seul compagnon : c'était Benito Juárez, président élu de la République mexicaine, et son dernier ministre, Lerdo de Tejada.

Mais ils avaient la force des autochtones, cette force qui s'applique non seulement aux bêtes et aux

plantes, non seulement aux hommes, mais aussi aux institutions, et qui, perpétuelle dans son essence, prend tôt ou tard sa revanche contre la violence éphémère de volontés contraires ; et trois années s'étaient à peine écoulées que Juárez et Lerdo de Tejada, suivis d'une armée nombreuse, acclamés par des millions de partisans, rentraient en vainqueurs dans ce même Mexico !

CHAPITRE II

L'Empire était-il possible? — Difficultés extérieures. — Les États-Unis. — Intervention directe. — Intervention déguisée. — Difficultés intérieures. — Les libéraux. — Les cléricaux. — Le parti conservateur libéral. — Questions à résoudre. — Le gouvernement de Juarez. — L'occupation française. — La question religieuse. — Caractère de Maximilien. — Son indécision. — Ses illusions et ses erreurs d'appréciation. — Caractère de Charlotte. — Entourage des souverains. — M. Eloin et le cabinet de l'Empereur. — Le général Almonte mis à l'écart. — La population indienne.

L'entreprise que venait tenter Maximilien au Mexique était-elle possible?

Bien des gens l'ont cru alors; quelques bons esprits le croient encore. Il n'est donc point inutile ni oiseux d'examiner la question.

En effet il ne saurait être indifférent au lecteur de voir si l'édifice, dont aujourd'hui chacun sait l'effondrement, a péri par suite d'un concours de fatalités ou s'il a succombé par la maladresse de ceux qui auraient pu le consolider et le maintenir. C'est aussi le devoir de l'historien de ne pas s'en tenir au simple récit des

événements, et nous adoptons en cette matière la règle que Lamartine a formulée si magistralement au début de l'*Histoire des Girondins*: « L'impartialité de « l'histoire n'est pas celle du miroir qui reflète seulement les objets: c'est celle du juge qui voit, qui « écoute et qui prononce ».

Le nouvel empire avait à vaincre des difficultés de deux sortes: les difficultés extérieures, que pouvait amener l'hostilité des nations étrangères, et les difficultés intérieures, que l'état même du pays faisait prévoir.

Les difficultés extérieures devaient provenir surtout des États-Unis. Qu'importait à l'Europe l'établissement d'un empire mexicain? L'Angleterre elle-même, qui ne l'avait point reconnu, ne pouvait avoir une grande antipathie contre un empire élevé surtout dans le but de barrer la route aux envahissements de ses anciennes colonies révoltées, et les marques de déférence que le gouvernement de Londres avait données aux personnes des souverains en étaient un suffisant témoignage. Les États-Unis, au contraire, n'ignoraient pas les secrètes visées qui avaient amené dans leur voisinage d'abord une armée française, puis bientôt après un empereur. La grande lutte du Nord et du Sud avait d'abord paralysé leur action, et, comme nous l'avons montré dans l'exposé des débuts de l'intervention, malgré tout le déplaisir qu'ils en eussent éprouvé, ils auraient bien été contraints de s'incliner devant le fait accompli si le bonheur de nos armes n'avait pas dû attendre deux années pour nous conquérir le Mexique.

Au moment où nous reprenons notre récit, la guerre de sécession touchait à sa fin, et les armées victorieuses du Nord n'avaient pas simplement terminé la crise intérieure, elles suffisaient à rendre aux États-Unis, redevenus dignes de leur nom, le prestige que procure la victoire et la force morale que donne le prestige.

On a soutenu à ce propos que le langage du cabinet de Washington, réservé d'abord, hostile ensuite, et finalement comminatoire, n'avait subi ces différentes transformations qu'au fur et à mesure que les événements rendaient difficiles, douteux et impossibles les efforts tentés par la France pour établir au Mexique l'empire de Maximilien, et que jamais les États-Unis ne fussent allés jusqu'à une déclaration de guerre.

Que le langage ait changé suivant les circonstances, c'est un fait assuré; que M. Seward n'ait agi ainsi que parce qu'il savait que les termes employés par lui, quels qu'ils fussent, ne risquaient plus d'amener un conflit violent, c'est une chose possible et tout à fait vraisemblable; mais que jamais les États-Unis ne se fussent décidés à une action directe, à une intervention armée contre l'empire et contre la nation dont les soldats soutenaient sa cause, c'est là une de ces hypothèses sur lesquelles il n'est permis à personne, pas même à ceux qui tenaient alors en mains les rênes du gouvernement américain, de répondre d'une façon précise et certaine. Les États-Unis n'ont pas eu besoin de recourir à cette extrémité; mais qui affirmerait que, le cas échéant, ils n'y eussent pas recouru?

A diverses époques on l'a cru en France, on l'a cru au Mexique, et on l'a cru même de l'autre côté du Rio-Bravo.

Mais les États-Unis avaient d'autres moyens d'intervenir chez leurs voisins sans pour cela déclarer la guerre, et cette intervention déguisée n'était pas la moins redoutable pour le trône de Maximilien. Ils ne cessèrent jamais de soutenir le parti hostile à l'empire, et ils le firent de deux façons: d'abord, en refusant de reconnaître le nouveau gouvernement et en considérant toujours Juarez comme président de la république mexicaine; secondement, en permettant, sur leurs frontières du sud et sur leurs navires, l'introduction au Mexique de la contrebande de guerre, de subsides et même d'hommes.

Par cette action détournée, ils éternisaient la guerre civile sur le territoire mexicain; par contre-coup, ils forçaient l'armée française à une occupation indéfinie. Une telle perspective était inadmissible: la France ne pouvait faire assez de sacrifices pour venir à bout de l'hostilité des États-Unis déguisée ou avouée; elle ne voudrait point en faire pour maintenir un état de choses qui n'était ni une solution, ni l'acheminement à une solution. La conclusion qui s'impose est qu'à l'époque où commença l'empire, sa destinée dépendait du bon vouloir des États-Unis, et qu'en aucun cas il n'avait à compter sur ce bon vouloir.

L'œuvre, de ce côté-là, semble donc, dès le début, vouée à un échec plus ou moins prompt, mais certain.

A l'intérieur, les difficultés étaient plus nombreuses. Étaient-elles aussi grandes?

Tout d'abord, ce qui frappe les yeux, c'est la profonde division du pays. Comme il est si bien expliqué dans le mémoire Schlœsing ¹, l'indépendance proclamée avait donné à l'ancienne colonie espagnole la liberté, mais non point les mœurs de la liberté, lesquelles ne s'acquièrent qu'à la longue et progressivement. De là les factions qui s'étaient aussitôt formées et dont chacune cherchait à dominer les autres.

Nous avons exposé surabondamment ce qu'étaient les libéraux et ce qu'étaient les cléricaux, et leurs luttes incessantes ; comment, en désespoir de cause, les cléricaux avaient circonvenu le gouvernement français et amené l'intervention. Mais l'intervention n'avait pas réalisé toutes les espérances du parti qui l'avait appelée : après les faits de guerre, la direction politique avait passé aux mains du général Bazaine et au gouvernement de la Régence. Or, le commandant en chef de l'armée française ne pouvait appuyer à Mexico des idées que la France avait depuis longtemps condamnées et rejetées. Le parti cléricale n'avait donc point triomphé, et le général Almonte, soutenu par notre influence, avait, en fait, établi un ordre de choses qui, se rapprochant par les personnes du parti cléricale, était, pour le reste, assez conforme aux doctrines du parti libéral.

Cette situation avait créé un nouveau parti conservateur libéral, sage, modéré, combattant Juárez, résistant à Mgr Labastida. Mais le résultat n'en était

1. Imprimé à la fin de *Rêve d'Empire*.

pas moins un parti nouveau, c'est-à-dire une plus grande division dans le pays.

Étranger à ces querelles, Maximilien, en arrivant, n'avait heureusement de compromission avec aucun parti. Il pouvait se mettre au-dessus de tous, grâce à l'appui de l'armée française, dont le traité de Miramar lui assurait le concours pour trois années encore. Il pouvait faire avec plus d'autorité, avec plus de facilité, ce qu'avait tenté le général Almonte.

Qu'il eût contre lui les libéraux, c'était certain ; mais qu'il ne pût les ramener, c'était plus que douteux. Le Mexique eût été bien changé si la fermeté des convictions eût tout à coup empêché les déflections.

Mais celles-ci ne pouvaient être désirables et durables qu'autant qu'elles proviendraient de motifs sérieux : il ne fallait donc point chercher à les brusquer, ni à les tenter par quelque appât grossier. Seul l'intérêt les rendrait telles qu'on les souhaitait. Le jour où la masse de la nation, affamée de repos et de tranquillité, aurait vu que le nouveau régime lui donnait tout cela, la conquête morale était faite après la conquête matérielle. Le ou les partis hostiles étaient réduits à leur état-major, et il en est en politique comme en guerre : sans troupes les états-majors sont voués à l'impuissance.

Sur ce point, l'influence des États-Unis mise à part, et en bornant la question uniquement à l'intérieur, il est clair que l'hostilité du parti libéral n'était point invincible. Donc l'empire était possible.

Il l'était également vis-à-vis du parti clérical. Sans doute, là se trouvait un point noir, ce qu'on appelait improprement, ainsi qu'on le verra plus tard, la question religieuse. Mais là encore aucune difficulté n'était insoluble. La France en 1801 était venue à bout d'une situation beaucoup plus compliquée et beaucoup plus épineuse. Seulement, à l'inverse de ce qui devait avoir lieu pour le parti libéral, ici il s'agissait de faire vite. Depuis trop longtemps les choses étaient en suspens, et le temps qui s'écoulait augmentait les espérances des uns, les convoitises des autres, exaspérait les intérêts mis en jeu et rendait plus malaisée la solution à trouver.

La question militaire était relativement facile à résoudre : il fallait préparer une bonne organisation de l'armée. Le Mexicain ne manque ni d'intelligence ni de bravoure, et, pourvu qu'il soit payé, sinon bien, du moins exactement, il ne manque point de fidélité.

Quant à la question financière, si importante en tout temps et en tout pays, il est certain qu'elle présentait d'immenses difficultés. C'était précisément en face d'une faillite du trésor mexicain que la première pensée de l'intervention était venue aux trois nations alliées, la France, l'Angleterre et l'Espagne. Depuis, la guerre avait ajouté encore au malheur de la situation, et le trésor, qui était vide en 1861, ne s'était point rempli après trois années d'agitations de toutes sortes. Mais le malheur n'était pas irrémédiable, et les nations, qui ne trouvent point d'argent sans crédit, peuvent sans argent trouver du crédit. Or le crédit

du Mexique renaissait avec la création de l'empire.

On l'avait vu lors du premier emprunt contracté par Maximilien avant son départ d'Europe, et on l'allait voir encore. La France accomplissait ce miracle pour sa conquête. Déjà même la seule présence du corps expéditionnaire victorieux avait ramené une certaine régularité dans la perception des droits de douane, et le gouvernement de la régence avait pu se tirer d'affaire sans trop de tiraillements.

Pour que la situation devint bonne, il suffisait que la majeure partie du pays retrouvât quelque tranquillité, que le commerce continuât à alimenter les recettes des ports ; il suffisait aussi d'établir l'ordre dans la gestion des finances et l'honnêteté parmi les agents du Trésor. Dans les pays, en effet, où ces agents sont mal payés par le Gouvernement, ils ne se font pas faute, par vol, par entente avec les intéressés, de prélever de larges dédommagements. Au Mexique, c'était la règle. Un peu de fermeté et de vigilance extirperait ces abus.

La présence des troupes françaises, qui était une force pour l'empire naissant, n'avait point les inconvénients de ses avantages. Un gouvernement s'appuyant sur une armée étrangère aurait rencontré des hostilités implacables chez bien des peuples : au Mexique on supportait la chose beaucoup plus patiemment, et, à la condition qu'on ne prétendit point s'éterniser ni chercher à réduire le pays à un nouveau vasselage, on avait chance d'être bien vu. De plus, le tact de nos officiers, le caractère de nos soldats, faci-

litaient ces sentiments. La population ne haïssait point les pantalons rouges, et peu à peu s'habituaient si bien à leur présence qu'au moment du départ elle leur donna, en plusieurs endroits, des marques indéniables de ses regrets.

On voit par cet exposé que la situation intérieure du Mexique n'offrait au nouveau souverain aucune difficulté insurmontable. Il fallait seulement qu'il eût la sagesse de voir les choses nettement, le courage d'aborder de front les obstacles, la volonté de les abattre et l'énergie de persévérer dans l'œuvre entreprise.

C'était beaucoup, dira-t-on : l'histoire a déjà répondu que c'était trop pour Maximilien.

Rarement le vers de Voltaire a été mieux appliqué qu'à ce prince mis tout d'un coup à la tête d'un empire :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Maximilien avait une qualité qui chez un fondateur d'empire est un défaut : il était poète, c'est-à-dire rêveur ; il fallait compter avec son imagination. Et quelle chose doit plus fuir l'imagination que la politique ? En Autriche, enserré par les usages, par les mœurs, par les lois, son esprit n'avait pu se lancer dans les utopies ; tout au plus s'était-il échappé par cette soupape de sûreté qu'on nomme du libéralisme ; mais ce libéralisme, chez lui comme chez tant d'autres princes, était de cette nature spéciale qu'on pourrait appeler le libéralisme des branches cadettes. Maximilien avait été bon marin ; il s'était surtout montré épris de ré-

formes : cela le classait dans un rang à part, et d'autant meilleur que ses projets, n'ayant point été mis à l'épreuve, n'avaient point subi d'échecs.

Plein de bonnes intentions, il avait en certaines circonstances montré de la volonté, en d'autres du dévouement ; on se plut à voir en lui l'homme rêvé pour mettre fin à une situation fautive et malheureuse. Beaucoup l'espèrent, quelques-uns le crurent : lui seul le crut ou parut le croire jusqu'à la fin.

Par malheur, le caractère de Maximilien n'était point ce que l'on supposait, et l'indécision dominait chez lui. Prompt à recevoir les influences, il était à la merci non de celui qui parlait le mieux, mais de celui qui parlait le dernier. Il avait conservé beaucoup d'illusions et sur les autres et sur lui-même.

Il se croyait un politique : il n'en avait ni la finesse ni la souplesse. Habitué aux sociétés organisées d'Europe, il pensait régner sur un peuple qu'il mènerait à coups de décrets et au moyen de réglementations.

Il eût fallu un soldat et un législateur, un homme simple et de goûts sévères : il n'était ni l'un ni l'autre. Pendant son règne éphémère, il fut le jouet d'intrigants habiles, et commit toutes les fautes qu'on lui conseilla.

Tout autre était l'impératrice Charlotte : elle possédait l'énergie et la volonté, et elle l'avait bien montré, elle qui poussa Maximilien vers ce trône qui lui faisait à la fois tant d'envie et tant de peur. Elle eût pu avoir une influence heureuse sur son mari, si celui-ci avait été susceptible de ne subir qu'une in-

fluence! Par malheur, le ménage princier n'était plus ce qu'il avait été; et, si l'on ne pouvait dire que les époux étaient désunis, on pouvait du moins trop facilement constater qu'ils n'étaient plus unis comme par le passé. En outre, Maximilien avait pris l'habitude de vivre seul pour ainsi dire; il ne permettait point que sa femme se présentât chez lui sans y avoir été mandée. Charlotte s'était soumise à cette exigence quelque peu outrée; mais on juge de ce que, avec son esprit altier, son intelligence supérieure, elle souffrait de cet effacement. Le soin qu'elle prenait de dissimuler sa tristesse et de cacher ses ennuis les aggravaient, les rendaient plus aigus et plus pénibles encore. C'est à cette compression morale qu'est due certainement la prédisposition à la folie que les malheurs devaient quelques mois plus tard déterminer chez cette femme infortunée.

Livré à lui-même, Maximilien était incapable de diriger le gouvernement, dans les circonstances difficiles où il le prenait; l'influence de l'entourage menaçait d'être considérable sur un esprit aussi indécis, aussi mobile que le sien. S'il avait eu la sagesse des princes qui, se connaissant eux-mêmes, savent aussi connaître les autres, et, par suite, attirent autour d'eux des hommes capables de les suppléer, ce n'eût été que demi-mal. Loin de là, l'Empereur avait comme secrétaire particulier et conseiller intime M. Scherzenlechner, un Autrichien qui n'aimait guère la France, et comme chef de son cabinet privé, M. Éloin, un Belge qui la détestait.

En raison du rôle aussi important que néfaste joué par ce dernier, il est bon de dire quelques mots de son origine. Quant aux raisons de sa faveur, elles sont absolument inexplicables, et elles seraient inexplicables s'il n'en était pas des favoris des princes comme des favoris des peuples, à savoir que, la plupart du temps, c'est le hasard seul qui les fait pour le malheur des uns et des autres.

M. Éloin était un ingénieur. Son plus grand talent consistait, paraît-il, à chanter la chansonnette, et nul doute que, si Beaumarchais n'eût tracé la vraie règle du gouvernement dans sa boutade humoristique qui termine le *Mariage de Figaro*, M. Éloin n'eût eu son rôle tracé, au moins dans les dénouements.

Il avait autrefois parcouru les deux Amériques, mais il ignorait la langue aussi bien que les mœurs du Mexique. Néanmoins il sut capter l'attention du roi des Belges, que l'on disait cependant prudent et avisé. C'est lui qui le recommanda à son gendre. A ce sujet, on prête même à Léopold I^{er} un mot qu'il n'a certainement pas dit, mais qui a été souvent répété parmi ses compatriotes, et qui mérite d'être rapporté comme indice de leur opinion :

— « Son ambition suppléera au talent qui lui manque ».

Son ambition était en effet très réelle, aussi réelle que son manque de talent; mais elle ne suppléera à rien, et l'on verra plus tard comment ce fut une dernière lettre de cet homme qui conduisit Maximilien à sa perte, en présentant à l'imagination désemparée de

l'Empereur des perspectives sur lesquelles il eût mieux valu pour sa gloire qu'il n'arrêtât jamais sa pensée.

Et, par une double fatalité, tandis qu'il appelait auprès de lui M. Éloin et gardait M. Scherzenlechner, Maximilien éloignait le général Almonte.

Le général Almonte avait eu, comme la plupart des généraux et des hommes publics mexicains, une existence fort orageuse.

— Dans les temps troublés, a dit un grand orateur, le difficile n'est pas de faire son devoir, mais de savoir où est le devoir.

En remplaçant le mot devoir par le mot bon droit, la phrase peut s'appliquer aux tergiversations des Santa-Anna, des Almonte, des Miramon et de tant d'autres moins connus. Dans un pays où rien n'était assuré, où chaque jour la force défaisait ce qu'avait créé la force, quoi d'étonnant à ce que les chefs et les soldats fussent exposés à se retrouver dans le parti adverse ! Almonte fit comme ses concitoyens tant que dura au Mexique la période de troubles ; mais dès qu'il vit la possibilité d'obtenir le concours de la France pour tirer son pays de l'anarchie où il périssait, c'est une justice à lui rendre qu'il se maintint fidèlement dans la voie qu'il s'était tracée.

Il avait assumé la responsabilité d'appeler les étrangers dans sa patrie : à l'heure voulue, il assumait courageusement la responsabilité du pouvoir. Dans l'exercice délicat de fonctions mal déterminées, il fit preuve de tact, d'esprit gouvernemental, de loyauté et de libéralisme. Il justifia sa politique par les fruits qu'elle

porta, et il légitima son ambition par les services qu'il rendit.

Grandi par le pouvoir, le général Almonte semblait d'avance l'homme désigné pour assurer les pas du nouveau gouvernement, pour le guider tout au moins à ses débuts. Maximilien, poussé par ses conseillers ordinaires, en jugea autrement : soit qu'il n'appréciât pas les services rendus au pays et à sa cause par le président du Conseil de Régence devenu pour quinze jours lieutenant-général de l'Empire, soit qu'il les eût oubliés, il ne prononça pas même le nom d'Almonte dans son manifeste du 28 mai : ceci, c'était de l'ingratitude. Mais il alla jusqu'à l'écarter de la scène politique, jusqu'à lui retirer toute influence, en le nommant grand-maréchal de la cour, titre quelque peu ridicule, position quelque peu surannée : ceci était une faute.

Le général Almonte supporta noblement cette disgrâce et accepta sans mot dire la retraite déguisée où le confinait une volonté aveugle ; il n'en resta pas moins dévoué à la cause d'un maître qui, par une fatalité constante, écarta de sa personne ses meilleurs appuis pour se livrer sans relâche à ses pires ennemis — conscients et inconscients. (R)

L'empire naissant avait encore à sa disposition une force énorme, dont il ne sut pas tirer parti : c'était la population indienne, ces quatre à cinq millions d'hommes paisibles, travailleurs, honnêtes, voués à un quasi-esclavage par une série de dispositions légales hypocrites, et qui ne demandaient qu'à sortir de leur mi-

sérable condition pour acclamer, aimer et soutenir celui dont ils attendaient ce bienfait.

A Orizaba, un harangueur avait montré que là était le salut. Ce jour-là, cet homme eut cela de commun avec tous les prophètes qu'il ne fut pas écouté. Si les Indiens n'ont pas fait de leur empereur Maximilien le Grand, c'est que Maximilien ne sut pas en faire des citoyens.

CHAPITRE III

La situation politique au moment de l'arrivée de Maximilien. — Résultats du gouvernement de la Régence et de l'administration du général Bazaine. — Lettre de Zamacona à Juarez. — Efforts pour ramener les dissidents. — Lettre du général Bazaine au général Uruga. — Adhésion de celui-ci. — Symptômes de pacification. — Circulaire du général en chef à tous les commandants supérieurs français dans les provinces (3 juin). — Maximilien prend en main le gouvernement. — Lettre de l'Empereur à M. Velasquez de León, ministre d'État (14 juin). — Institution d'une régence éventuelle (promulgation du décret de Miramar du 10 avril). — M. Ramirez, ministre des Affaires étrangères. — Une monarchie démocratique. — M. Gutierrez de Estrada laissé en Europe. — Sa lettre au baron de Pont. — Mort du P. Miranda.

La période qui va du mois de juillet 1863 jusqu'au mois de juin 1864 fut incontestablement la plus prospère et la plus brillante de l'occupation française. C'était le temps où la Régence gouvernait et où le général Bazaine administrait.

Sur ce point, deux documents, émanés de sources différentes, en fournissent les preuves les plus certaines.

C'est d'abord le manifeste que publia le gouvernement de la Régence avant de se dissoudre.

sérable condition pour acclamer, aimer et soutenir celui dont ils attendaient ce bienfait.

A Orizaba, un harangueur avait montré que là était le salut. Ce jour-là, cet homme eut cela de commun avec tous les prophètes qu'il ne fut pas écouté. Si les Indiens n'ont pas fait de leur empereur Maximilien le Grand, c'est que Maximilien ne sut pas en faire des citoyens.

CHAPITRE III

La situation politique au moment de l'arrivée de Maximilien. — Résultats du gouvernement de la Régence et de l'administration du général Bazaine. — Lettre de Zamacona à Juarez. — Efforts pour ramener les dissidents. — Lettre du général Bazaine au général Uruga. — Adhésion de celui-ci. — Symptômes de pacification. — Circulaire du général en chef à tous les commandants supérieurs français dans les provinces (3 juin). — Maximilien prend en main le gouvernement. — Lettre de l'Empereur à M. Velasquez de León, ministre d'État (14 juin). — Institution d'une régence éventuelle (promulgation du décret de Miramar du 10 avril). — M. Ramirez, ministre des Affaires étrangères. — Une monarchie démocratique. — M. Gutierrez de Estrada laissé en Europe. — Sa lettre au baron de Pont. — Mort du P. Miranda.

La période qui va du mois de juillet 1863 jusqu'au mois de juin 1864 fut incontestablement la plus prospère et la plus brillante de l'occupation française. C'était le temps où la Régence gouvernait et où le général Bazaine administrait.

Sur ce point, deux documents, émanés de sources différentes, en fournissent les preuves les plus certaines.

C'est d'abord le manifeste que publia le gouvernement de la Régence avant de se dissoudre.

Ce document débutait par une affirmation de ce principe que « un gouvernement qui devait son existence à l'action combinée des intérêts nationaux et de la France magnanime et civilisatrice devait refléter dans sa conduite les éléments auxquels il devait son origine... ». Puis il constatait qu'à son avènement ce gouvernement n'avait pas trouvé un seul employé dans une quelconque des branches de l'administration;... que le Trésor public était vide, les ressources destinées à l'alimenter entièrement détruites; que le gouvernement déchu avait dépeuplé les villes et les campagnes, sacrifié l'agriculture, tué l'industrie et le commerce, et détruit partout la sécurité, la paix et la confiance.

Après ce tableau aussi exact que lamentable, les Régents (ou plutôt le général Almonte, car c'est lui seul qui mérite d'être à l'honneur, ayant été seul à la peine), le général Almonte ne craignait pas, lui, de proclamer les bienfaits de l'intervention et les services rendus par nos soldats et le commandant en chef : il leur en exprimait publiquement sa reconnaissance; puis il énumérait ce qu'il avait fait pour le pays : la reconstitution de l'administration et le rétablissement de l'ordre dans les finances. Il terminait par cette phrase, qui, en tout autre lieu, eût prêté plus à rire qu'à admirer : « Le gouvernement provisoire a la satisfaction d'annoncer que pendant son existence le Mexique a vu, comme un phénomène, payer religieusement tous les employés et les marchés du service public¹ ».

1. *Histoire du Mexique*, par M. DOMENECH, t. II, p. 184.

L'autre document provient d'un ennemi : c'est une lettre très secrète (elle en portait du moins la mention) adressée à Juarez par son ministre M. Zamacoena. Elle est longue, et contient sur la situation des révélations pleines d'enseignements. En voici les passages les plus importants :

Je crois avoir plus de raison que l'apôtre en m'adressant à vous, et en criant, comme lui : *Seigneur, sauvez-nous!* parce que je sens que les vagues montent de plus en plus pour nous engloutir ; qu'il nous manque même la surface du terrain que nous foulons, et je ne puis attendre, comme lui, notre salut d'un prodige surnaturel, mais bien de l'union des forces humaines. En effet, Monsieur, les flots de l'invasion s'avancent sans rencontrer de digue ni de résistance. Ce coin reculé, qu'ils n'ont point encore atteint, s'effondre sous nos pieds et se change en un terrain dangereux et ennemi...

On ne peut moins faire de s'impressionner en voyant devenir une réalité les plans et les espérances de l'intervention, qui, il y a un an, provoquaient nos rires et que nous appelions chimères...

Dans le courant de cette année, nous sommes tombés du piédestal glorieux sur lequel nous avaient élevés Zaragoza et les vaillants défenseurs de Puebla...

A l'intérieur, nous avons perdu presque tous les grands centres de population, et le pire c'est que l'ennemi a fait la conquête matérielle de toutes ces localités sans que cela ait empêché les esprits de lui faciliter la conquête morale à laquelle il aspire...

Devant les progrès incroyables qu'ils ont accomplis dans le courant de cette année, il est à craindre que les envahisseurs et leurs alliés arrivent, faute d'obstacles élevés par nous, à surmonter toutes les difficultés et à réaliser les projets les plus insensés...

A cette lettre, l'hommage le plus éclatant qu'on puisse rendre aux efforts du général Bazaine et du général Almonte, il est bon d'ajouter, comme un post-scriptum qui en condense toute la valeur, une petite pièce officielle qui en dit aussi bien long dans sa brièveté :

État de Sinaloa, commandance de Cosala.

A Monsieur le Général en chef des forces de Sinaloa.

Conformément à la circulaire de Votre Excellence, j'envoie aujourd'hui à votre quartier général dix couples enchaînés de volontaires qui sont disposés à soutenir la cause de la liberté. Je n'en envoie pas davantage, faute de menottes. Le lieutenant Trujillo, qui les escorte, a l'ordre de faire feu sur eux s'ils tentent de s'échapper...

Liberté et réforme.

RAFAEL BONILLA.

Cosala, le 2 juin 1864¹.

Ce n'était point parmi des « volontaires » de ce genre que le commandant en chef entendait recruter des partisans au nouvel empire : aussi n'employait-il point de semblables procédés. Soucieux de rallier les principaux généraux dissidents qui perpétuaient la résistance, il employait vis-à-vis d'eux un langage à la fois ferme et prudent.

Le général Uraga avait déjà reçu du général Bazaine une lettre des plus flatteuses. Désireux d'achever sa conquête, le général Bazaine crut le moment propice

1. Un essai d'Empire au Mexique, par E. MASSERAS, p. 11.

pour tenter un nouvel effort. La lettre qu'il lui écrivit alors mérite assurément de n'être point passée sous silence :

Général,

Vous ne sauriez ignorer l'arrivée au Mexique de Sa Majesté l'Empereur Maximilien. L'accueil que les populations ont fait à leur nouveau souverain n'a fait que sanctionner le choix exprimé par la nation. L'empire du Mexique existe aujourd'hui de fait et de droit par le vieil adage *Vox populi, vox Dei*.

Votre position vis-à-vis du pays ne saurait rester plus longtemps indécise. Il est temps que vous preniez nettement et loyalement le parti qui convient à un homme de votre caractère. Je viens, en camarade, faire un dernier et suprême appel à vos sentiments patriotiques, et je vous dis : « L'acte par lequel la Junte de guerre, que vous aviez réunie, vous a donné un vote de confiance, vous autorise à vous soumettre à votre souverain, et à lui apporter le concours de vos services et du corps d'armée que vous commandez.

« L'état de choses actuel ne me permet plus, comme commandant en chef de l'armée franco-mexicaine, de tolérer un rassemblement armé sur un point quelconque du territoire de l'Empire. Les relations que j'ai nouées avec vous et vos derniers actes m'autorisent à vous adresser une dernière sommation, qui, je l'espère, sera acceptée, parce qu'elle est, non une menace, mais l'expression du devoir que j'ai à remplir et de mon vif désir que vous coopériez à l'œuvre de réorganisation de votre patrie.

« Mettez la main sur votre conscience, Général ; envisagez en honnête homme l'intérêt de votre pays, et ralliez-vous, avec les vôtres, à la cause de l'ordre et de la véritable indépendance du Mexique : vous ferez, en cela, acte de bon citoyen. »

Je ne peux admettre que votre indécision se prolonge au

délà du 1^{er} août prochain: ce délai passé, j'aurai le regret de vous déclarer en état de rébellion ouverte contre votre souverain et votre pays.

Votre grand cœur vous éclairera sur l'avenir que vous réserverait une pareille situation.

Recevez, Général, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

Général BAZAINE.

Cette lettre eut un plein succès. L'habileté du général français eut raison des préventions d'Uraga. Le résultat fut un conseiller d'État de plus pour Maximilien et un corps dissident de moins à combattre pour nos soldats.

Cette adhésion d'un des généraux les plus en vue était un excellent symptôme de la pacification qui se faisait dans les esprits. C'était en même temps une nouvelle preuve de ce qu'écrivait M. Zamacona à Juarez. Toutefois l'Empereur aurait eu tort de s'y trop fier. Ceux qui se ralliaient ainsi savaient qu'il leur serait toujours loisible, si les choses tournaient mal, de revenir à Juarez, dont ils seraient bien accueillis. Les défections réparent les défections. Il appartenait au gouvernement impérial de les rendre définitives en sa faveur, en se consolidant si bien que l'intérêt maintint ces adhérents de la dernière heure dans le parti adopté par l'intérêt.

Si le commandant en chef du corps expéditionnaire était toujours responsable de la tranquillité publique, son rôle se trouvait forcément diminué et modifié par l'arrivée de l'Empereur. Avant de régler sa propre

situation vis-à-vis de Maximilien et de son ministère, il songea à régler celle des commandants supérieurs français, dans les provinces, vis-à-vis des nouvelles autorités civiles (3 juin 1864).

Le commandement militaire vous demeure confié, leur disait-il, et vous en exercerez toute l'autorité, ainsi que le consacre l'art. 5 de la convention du 10 avril 1864. L'administration civile rentre dans le domaine du gouvernement de l'Empereur, et vous éviterez de vous *immiscer en quoi que ce soit* dans les diverses branches des services civils.

Vous n'en continuerez pas moins à vous renseigner par vos relations sur la manière dont marchent les affaires, et vous m'adresserez *confidentiellement*, tous les quinze jours, comme par le passé, des rapports généraux¹ qui me permettront de signaler à l'Empereur soit les abus, soit les tendances factieuses qui pourraient se produire. Enfin vous devrez apporter dans vos relations avec les délégués du pouvoir mexicain le tact que vous avez su montrer jusqu'à ce jour, et vous éviterez avec soin tout conflit d'autorité ou d'attributions.

Il est possible que Sa Majesté maintienne encore pendant un certain temps, et dans des localités qui seront ultérieurement désignées, l'état de siège sous le régime duquel les circonstances m'ont forcé de placer le territoire que nous occupons: dans ce cas, les droits du commandement sont définis, et rien n'y sera changé.

Votre influence politique s'exercera toujours par les bonnes relations qui devront exister entre vous et les fonc-

1. Une copie de tous ces rapports était faite au quartier-général et mise ainsi sous les yeux du général en chef. Cette copie même se trouve parmi les pièces réunies par Ernest Louet: on comprend quels renseignements elle nous a procurés, et l'on peut juger en même temps de la valeur et de l'authenticité des sources auxquelles nous puisons.

tionnaires civils, influence que vous devrez conserver sur leur esprit, et par la confiance que les populations ont placée dans les représentants de la France et par les principes généreux dont Elle a voulu doter le Mexique. La bonne harmonie qui règne entre nos soldats et les habitants témoigne assez de cette confiance, que je vous recommande de maintenir par tous les moyens en votre pouvoir.

En résumé, votre situation vis-à-vis des autorités mexicaines sera analogue à celle d'un officier général ou supérieur vis-à-vis d'un préfet ou des autorités administratives en France.

Ces instructions étaient fort sages et de nature à faciliter l'action du pouvoir civil. Maximilien pouvait prendre en main la direction du gouvernement : une force militaire imposante était prête partout, on le voit, à le soutenir et à l'appuyer.

Du côté de la population civile, la confiance continuait ; à vrai dire, elle n'avait pas encore eu le temps de se refroidir.

L'enthousiasme qui avait accueilli l'arrivée de Maximilien, joint à cet esprit de flatterie qui naît si naturellement autour des trônes, avait suggéré à certains l'idée d'une proposition destinée à flatter l'Empereur, en montrant l'affectueuse sympathie qu'on professait pour Charlotte. Ces personnes zélées avaient formé le projet d'élever, sur la promenade du Paseo, un arc de triomphe, comme un hommage de gratitude dédié à l'Impératrice.

Maximilien, dès qu'il fut informé de la chose, exprima, dans une lettre adressée, le 14 juin, à son ministre d'État, M. Velasquez de León, l'émotion que l'Impéra-

trice et lui avaient éprouvée à cette nouvelle ; mais il préférait, disait-il, voir élever, au lieu de l'arc de triomphe projeté, « un monument consacré à l'INDÉPENDANCE DE « LA PATRIE, au pied duquel devront être placées les « statues de ses principaux héros, comme Hidalgo, Morelos, Iturbide, et, inscrits en lettres de bronze doré, « les noms de tous les autres chefs de cette glorieuse « époque ; le tout devra être surmonté d'une grande « statue représentant dignement la nation ». Et il ajoutait : « Pour répondre au mouvement le plus intime de mon cœur, j'aurai plaisir à poser moi-même « solennellement la première pierre de ce monument « le 16 septembre prochain ».

Puis, après cette flatterie du souverain en réponse à une flatterie de ses sujets, Maximilien voulut jouer au monarque populaire, et fit annoncer dans les journaux que, le dimanche, à une heure de l'après-midi, il donnerait, au palais national, audience à tous les Mexicains qui auraient quelque requête à lui présenter : il suffirait pour être admis de se faire inscrire au secrétariat de son cabinet quarante-huit heures à l'avance, et chacun serait reçu, non pas selon son rang social, mais d'après l'ordre d'inscription sur le registre ouvert à cet effet. Les étrangers pouvaient être également admis à ces audiences, pourvu qu'ils se fissent recommander par le consul de leur pays.

Cette innovation montrait chez son auteur plus de bonne volonté que d'esprit politique. Que pouvait répondre à ces requêtes un souverain comme Maximilien, sinon quelques bonnes paroles ? La solution défi-

nitive dépendait des ministres, à qui on serait obligé de les renvoyer : alors à quoi bon ?

Pour obéir à son esprit quelque peu inquiet et enclin à prendre l'agitation pour l'activité, Maximilien songea, avant même d'avoir établi dans la capitale l'action du pouvoir, à parcourir les provinces pacifiées. Il dut, dans la prévision de cette absence, faire promulguer le décret signé à Miramar le 10 avril précédent, par lequel il instituait, en cas de décès, d'absence ou de toute autre éventualité l'empêchant de gouverner, l'Impératrice régente.

Cette mesure attira l'attention sur l'âge de la princesse Charlotte, et il n'était peut-être ni très utile ni très opportun de rappeler qu'elle n'avait que vingt-quatre ans.

Dans une pensée analogue, il modifia le ministère qu'il avait trouvé à son arrivée et qui était celui du général Almonte. Par un choix qui parut surprenant à beaucoup, il confia le portefeuille des Affaires étrangères à M. Fernand Ramirez. Or M. Ramirez avait été un partisan très convaincu du gouvernement de Juarez ; en 1862, il avait refusé de faire partie de l'Assemblée des Notables désignés par le maréchal Forey ; tout récemment encore, lors de l'entrée à Mexico des souverains, il s'était tenu à l'écart et l'on avait remarqué que ce jour-là sa maison n'avait point été pavoisée.

Il ne manquait pas de valeur à coup sûr ; mais cette raison, si bonne qu'elle fût, n'a jamais suffi à expliquer une nomination qui semblait un défi au parti qui avait appelé Maximilien au trône. Elle était évidemment un

indice de la volonté de l'Empereur de se soustraire à l'influence du parti clérical et de son désir d'établir une monarchie démocratique.

Si M. Ramirez accomplissait loyalement la mission qu'il acceptait, le choix présentait quelque avantage. Mais ses partisans le suivraient-ils dans son évolution ? Maximilien l'espérait évidemment.

Et pour atteindre plus sûrement ce but, Maximilien cherchait à éloigner les cléricaux : ainsi il s'était bien gardé d'appeler auprès de lui M. Gutierrez de Estrada, le promoteur de sa candidature, l'homme de son intronisation !

Les convictions de ce véritable homme de bien, pour respectables qu'elles fussent, n'en étaient pas moins d'un autre âge. En effet, les idées de théocratie s'étaient évanouies autour de lui sans le détromper : il continuait à croire que la religion pouvait être un instrument de gouvernement. Par un singulier aveuglement, il pensait encore, en dépit des défaites répétées du parti clérical, en dépit de la nécessité où ce parti s'était trouvé d'avoir recours à l'étranger, que seul il était une force, et qu'en s'appuyant sur l'Église, il consoliderait l'État et l'Église.

Ces idées rappelaient l'Espagne des temps passés. D'ailleurs, la personne même de M. Gutierrez de Estrada était un si exact reflet de ses convictions, que l'Impératrice Eugénie, dont il était souvent l'hôte aux Tuileries, avait coutume de dire qu'en l'apercevant elle croyait voir Philippe II sorti de son cadre.

Maximilien, qui avait accepté la politique de Napo-

léon III en signant le second traité de Miramar, ne pouvait introduire M. Gutierrez de Estrada dans ses conseils, ni, l'ayant appelé, ne lui offrir aucune situation. Désireux de lui témoigner sa reconnaissance et son estime, il lui avait fait donner par son frère François-Joseph I^{er} le grand-cordon de l'ordre de la Couronne de Fer; il l'avait lui-même nommé grand-croix de l'ordre de N.-D.-de-Guadalupe, mais il s'était bien gardé de faire appel à son dévouement.

M. Gutierrez de Estrada avait compris, et, en honnête homme, inébranlable dans les principes d'honneur qui avaient été la règle de toute sa vie, il s'était dérobé aux appels de ses amis, et il avait refusé de revenir au Mexique.

Au baron de Pont, qui s'étonnait de le voir rester en Europe, il donna les raisons de son abstention, et son fier et beau langage est digne d'être reproduit ici :

Vous conservez l'espoir, me dites-vous dans votre cordiale bienveillance, que je finirai par triompher de mes hésitations et par me rendre au Mexique, où, pensez-vous, mes conseils et mes efforts pourraient être, quant à présent, si nécessaires.

A ce sujet, permettez-moi, cher baron, quelques mots absolument sans réticence. Vous savez mes principes, et ne doutez pas que l'homme de la nuit de Noël 1861, du 3 octobre 1863 et du 10 avril 1864, ne soit toujours l'homme de 1840.

D'une part, pour que j'eusse le droit de donner des conseils, il eût fallu tout d'abord, au milieu des faveurs inoubliables dont on m'a comblé, que ces conseils m'eussent été demandés, ce qui n'a point eu lieu; et dès lors, pas d'hésitation possible de ma part. D'ailleurs (et ce n'est pas

moi qui parle ainsi, mais ce sont toutes les personnes, amis ou adversaires, qui l'écrivent de Mexico), il se trouve que par le seul hasard des circonstances, par le caprice des événements, mon nom, au Mexique, est en quelque sorte un drapeau; car on s'est habitué, depuis un quart de siècle, à me considérer comme le propagateur d'une même idée, et il va sans dire que ce drapeau ne peut être planté que dans la partie du terrain qui lui est propre, c'est-à-dire en s'appuyant sur ceux qui ont créé la situation actuelle, sur les conservateurs, qui constituent loyalement aujourd'hui la véritable nation mexicaine, en attendant qu'elle puisse s'adjoindre les bonnes volontés éprouvées et les adhésions sincères.

Vous retrouverez dans la lettre ci-jointe du *Mémorial diplomatique* cette pensée que j'avais exprimée antérieurement déjà, que tout n'est point encore fait, puisqu'il y a monarchie et monarchie. Nous avons conquis, il est vrai, le principe monarchique et le prince le plus digne entre tous et le mieux fait pour le faire fleurir; mais, connaissant mon pays comme je le connais et dois le connaître, puisque j'ai pu annoncer en 1840 ce qui s'est vérifié à son égard, et contre l'attente commune, en 1864, c'est à bon droit que je crois savoir et pouvoir très justement apprécier le genre de monarchie qui lui convient.

Du reste, ce que j'aurais à dire et à développer à ce sujet ne pouvant être renfermé dans les bornes d'une lettre, je puis, sous ce rapport, me résumer par les derniers mots que je vous ai adressés d'un cœur attristé, et sous l'empire de prévisions alarmantes, occupé que je suis toujours plus de l'avenir que du présent, en prenant congé de vous à Miramar : *On aura beau dire et faire, si l'on suit un autre chemin que celui que ma connaissance des hommes et des choses de mon pays me donne le droit d'indiquer, l'écueil est inévitable.*

J'exprimai cette conviction à bon escient, mon honorable et cher baron, et je dois ajouter, pour acquit de conscience,

que je tiens chaque jour davantage à la signification de *In hoc signo*, appelant à mon aide le passé comme garantie et le temps pour témoin. Hors de là, suivant moi, point de salut possible pour nous!

Maintenant, en toute franchise, qu'aurais-je été faire dans les circonstances présentes au Mexique? quel eût été mon rôle? qu'y aurais-je représenté? Sans m'élever à la hauteur où votre appréciation si bienveillante me place, je ne pouvais évidemment y aller comme tout le monde, tout le monde n'ayant pas, — modestie à part, — concouru comme je l'ai fait à l'œuvre accomplie. Ne fallait-il pas, d'ailleurs, qu'on m'en eût exprimé le désir? Or, à cet égard, le silence a été absolu. N'était-ce pas suffisamment expressif? et ne devais-je pas conformer à ce silence ma conduite et mon attitude?

Ne m'était-il pas permis, dès lors, d'en induire, d'après les témoignages si éclatants qu'on avait accordés à l'homme, que ce silence s'appliquait à mes principes et non à ma personne? Or que pouvait l'une sans les autres?

A ce propos, laissez-moi vous répéter que le plus grand sacrifice que j'eusse pu faire à mon pays et au prince bien-aimé qui le personnifie aurait été, cher baron, de me rendre à Mexico, puisqu'on eût pu suspecter la pureté des motifs qui ont constamment dominé tous mes efforts.

Enfin, à supposer qu'on m'eût confié un poste actif dans le pays, une telle situation, du moment où mes principes, comme il m'était donné de le craindre, ne devaient pas être rigoureusement appliqués, n'aurait été pour moi qu'un lourd poids et une lutte, pénible peut-être, entre les affections ardentes et respectueuses de l'homme privé et les impérieux devoirs de l'homme politique, qui sait le sort du Mexique invariablement lié à la prédominance des idées monarchiques, idées qui sont les entrailles mêmes du pays, et c'est principalement à ce titre que j'y tiens. S'il en était autrement, si elles ne représentaient pas, à mes yeux, le symbole national, ce qui fait leur force, les convictions de mon esprit se tairaient, et je m'inclinerais, sans hésiter, devant

la conscience et le véritable intérêt publics, ainsi que je le fis naguère au sujet du système fédératif, qui était alors la loi de l'État, mais qui n'avait pas mes sympathies. J'ajouterai que, lorsque l'opinion devint contraire à ce système, je lui restai fidèle parce que je lui avais prêté serment, abandonnant plutôt le ministère que d'aider à sa chute et à son abolition.

A supposer, d'autre part, qu'on ne m'eût investi d'aucune fonction, j'aurais pu être, bien malgré moi, une difficulté là où je ne désire que le succès, quel que soit le moyen par lequel on l'obtienne.

Dans certaines situations, en effet, une force ou plutôt un dévouement (car je ne suis que cela) qui n'aide pas finit par nuire, sans que la volonté humaine y soit pour quelque chose.

En pareil cas, l'abstention est donc légitime et nécessaire. Je m'applaudis que vous m'ayez offert cette nouvelle occasion de causer avec vous à cœur ouvert; il va sans dire que je ne négligerai point, à l'occasion, de vous communiquer les nouvelles intéressantes que je pourrai recevoir de mon pays.

P.-S. — Une grande perte, une perte irréparable, m'est annoncée, hélas! mon cher baron : celle du D^r Miranda. Une telle intelligence, un tel cœur s'éteignant dans un tel moment! La Providence veut donc élargir sa tâche, en brisant ainsi un de ses instruments et de ses élus!

Le P. Miranda était mort, en effet, le 7 mai, à Puebla, au retour de son voyage à Miramar, mais, avant de rendre le dernier soupir, il avait eu le temps de communiquer ses impressions à ses amis politiques. Elles étaient rien moins que favorables au nouveau régime. On s'était, suivant lui, complètement trompé en choisissant l'archiduc Maximilien : il avait promptement

ment deviné son rêve de monarchie démocratique et libérale, et, à ses yeux, c'était là le fait d'un idéologue ! Le parti clérical, qui tenait le P. Miranda en grande estime, avait été profondément ému d'une telle appréciation. Il était déjà inquiet. Rien, en effet, ne lui avait réussi : la France n'avait point contenté ses désirs, la Régence l'avait tenu à l'écart, et voilà que Maximilien lui-même trahissait ses espérances.

Quel rôle devait-il prendre ? Combattre l'empire ou le soutenir ? reprendre l'Empereur ou le perdre ?

On verra comment il fit les deux.

CHAPITRE IV

Projet d'organisation de l'armée. — Légion belge. — Légion autrichienne. — Adoption du code militaire français. — Amnistie (décret du 6 juillet). — Maximilien ordonne la cessation du blocus des ports de l'Atlantique et du Pacifique. — Décrets, projets, formulaires élaborés par l'Empereur. — Titres honorifiques. — Grands dignitaires. — Règles d'étiquette. — Maximilien fixe sa résidence à l'Alcazar de Chapultepec. — Influence du cabinet de l'Empereur. — Position difficile du commandant en chef. — Lettre confidentielle de Napoléon III au général Bazaine (7-14 juillet 1864).

Napoléon III, dans ses entretiens avec Maximilien, avait vivement insisté auprès de lui sur la nécessité de doter l'empire nouveau d'une force nationale nécessaire à sa sécurité. Le traité de Miramar remettant à la fin de l'année 1867 l'évacuation du territoire mexicain par l'armée française, l'Empereur avait devant lui trois ans pour parfaire cette organisation.

En cela comme en beaucoup d'autres choses, l'administration du général Bazaine et de la Régence avait préparé des éléments fort importants déjà. Dès le début de la guerre, certains généraux, tels que Mar-

ment deviné son rêve de monarchie démocratique et libérale, et, à ses yeux, c'était là le fait d'un idéologue ! Le parti clérical, qui tenait le P. Miranda en grande estime, avait été profondément ému d'une telle appréciation. Il était déjà inquiet. Rien, en effet, ne lui avait réussi : la France n'avait point contenté ses désirs, la Régence l'avait tenu à l'écart, et voilà que Maximilien lui-même trahissait ses espérances.

Quel rôle devait-il prendre ? Combattre l'empire ou le soutenir ? reprendre l'Empereur ou le perdre ?

On verra comment il fit les deux.

CHAPITRE IV

Projet d'organisation de l'armée. — Légion belge. — Légion autrichienne. — Adoption du code militaire français. — Amnistie (décret du 6 juillet). — Maximilien ordonne la cessation du blocus des ports de l'Atlantique et du Pacifique. — Décrets, projets, formulaires élaborés par l'Empereur. — Titres honorifiques. — Grands dignitaires. — Règles d'étiquette. — Maximilien fixe sa résidence à l'Alcazar de Chapultepec. — Influence du cabinet de l'Empereur. — Position difficile du commandant en chef. — Lettre confidentielle de Napoléon III au général Bazaine (7-14 juillet 1864).

Napoléon III, dans ses entretiens avec Maximilien, avait vivement insisté auprès de lui sur la nécessité de doter l'empire nouveau d'une force nationale nécessaire à sa sécurité. Le traité de Miramar remettant à la fin de l'année 1867 l'évacuation du territoire mexicain par l'armée française, l'Empereur avait devant lui trois ans pour parfaire cette organisation.

En cela comme en beaucoup d'autres choses, l'administration du général Bazaine et de la Régence avait préparé des éléments fort importants déjà. Dès le début de la guerre, certains généraux, tels que Mar-

quez, Mejia et d'autres, s'étaient tournés du côté des Français. A l'heure actuelle, le chiffre des forces nationales s'élevait à quatorze mille hommes environ, tant cavaliers que fantassins. C'était là un noyau excellent, qu'on pouvait, lentement mais sûrement, augmenter, au fur et à mesure que l'empire se consoliderait.

En dehors de la facilité qu'il y a à développer une institution plutôt qu'à la créer, ce système présentait un avantage considérable, étant donnée la pénurie du trésor mexicain, incapable de subvenir à des charges nouvelles considérables. C'est ce que, avec son esprit pratique et son expérience, conseilla le général Bazaine; mais cette patience prudente ne convenait point à Maximilien, toujours avide de grands projets sinon de grandes choses, et son premier soin fut de faire table rase de ce qui existait et de rêver la création d'une armée nouvelle.

Ce rêve, qui n'était guère pratique, se formula dans une résolution moins pratique encore. L'Empereur remit le soin de constituer cette armée à une commission. Par bonheur, il en confia la présidence au général Bazaine, non sans lui avoir tracé un programme très détaillé, trop détaillé (3 juillet) :

Mon cher Général.

En introduisant dans le budget de la guerre toutes les économies possibles, la commission chargée, sous votre haute et savante direction, d'élaborer un projet complet de réorganisation de l'armée mexicaine, ne doit pas perdre

de vue les exigences que réclament la situation politique et la constitution géographique du pays.

Une des premières questions à résoudre sera, me semble-t-il, un projet d'ensemble pour la défense du pays, l'établissement d'un camp retranché, l'étude des différents points à fortifier, etc.

Je désire en outre soumettre à l'examen de la commission les questions suivantes :

1° Effectif de l'armée : *A*, sur le pied de guerre; *B*, en temps de paix.

2° Système de recrutement. — Milice. — Durée du service, etc.

N'y aurait-il pas lieu de renvoyer à leurs travaux agricoles tout ou partie des Indiens enlevés de force?

Quel emploi fera-t-on des bandes dissidentes qui se rallieront?

3° Règlements militaires pour les différentes armées. (Ne pourrait-on pas appliquer les règlements français?) — Justice militaire. — Conseils de guerre. — Cour martiale.

4° Revision complète des traitements d'officiers. — Étude approfondie des ressources dont on dispose dans le corps des officiers supérieurs. — Classement par ordre de mérite.

— Projet des commandements à leur confier. — Mise à la pension de disponibilité ou renvoi des officiers incapables ou indignes de porter l'épaulette. — Droits acquis. — Grades et titres usurpés ou non reconnus.

5° Organisation d'un corps de gendarmerie.

6° Uniformes. — Equipements. — Matériel pour les différentes armes, en tenant compte des habitudes et des nécessités du pays.

7° Colonisation militaire vers les frontières de l'Amérique.

8° Organisation définitive d'un service militaire échelonné pour protéger les transports sur les grandes voies de communication.

9° Organisation du service de santé. — Hôpitaux. — Ambulances, etc.

10^e Règlement organique sur les pensions. — Caisse des veuves et orphelins. — Retenues, etc.

Pour hâter la solution de ces importantes questions et de toutes celles qui se rattachent à un projet complet d'organisation militaire, vous jugerez sans doute nécessaire, mon cher Général, de partager le travail entre un certain nombre de sous-commissions, composées des spécialités françaises et mexicaines que vous voudrez bien choisir vous-même.

Les travaux des sous-commissions, qui s'exécuteraient simultanément, seraient successivement soumis à une discussion générale de la part de la commission-mère. Par ce moyen, tout en gagnant un temps précieux, on utiliserait les connaissances du beau corps d'officiers que vous commandez avec tant de talent, et dont l'influence à tous les points de vue a déjà produit, dans ce pays, de si remarquables résultats.

L'inspiration n'était pas heureuse. Chaque pays a ses mœurs et ses habitudes, et vouloir traiter à l'euro-péenne la création d'une armée mexicaine était une utopie dangereuse. Ce n'est pas tout : cette lettre, qui annonçait tant et de si beaux projets, avait l'inconvénient de tout remettre en question. Par cela même, elle causa une impression fort pénible parmi les officiers ralliés à l'empire. C'était une menace perpétuelle suspendue sur leur avenir, et d'autant plus inutilement qu'une partie du travail demandé par Maximilien avait déjà été accomplie, en 1863, par le général Peza, ministre de la guerre.

Cette incertitude qui planait sur leur sort désaffectionna du nouveau régime la plupart des chefs. Leur concours n'était pourtant point si assuré qu'on pût

impunément les mécontenter. Et cependant on ne s'en tint pas là.

Napoléon III avait insisté pour la création d'une forte légion étrangère, ouverte aux volontaires de toutes les nationalités. Que les Français y fussent plus ou moins nombreux, peu importait, puisque tous servaient sous le drapeau mexicain comme soldats du Mexique. Par une maladroite imitation, Maximilien avait approuvé la création d'une légion uniquement composée de Belges : elle allait même arriver bientôt. Il eut la fâcheuse inspiration de vouloir également une force exclusivement à lui, et il donna des ordres pour qu'on recrutât à Trieste une légion autrichienne. C'était dénaturer l'institution de la légion étrangère telle qu'elle avait été proposée par la France. En outre, on créait ainsi des corps distincts, qui ne tarderaient pas à devenir rivaux, et qu'on ne pourrait guère employer que séparément, ce qui les rendrait inutiles, sinon dangereux. C'était de plus, d'une part, amener de nouveaux éléments militaires étrangers au Mexique, où il y avait déjà les Français, — dont on ne pouvait encore se passer, — et, d'autre part, cette mesure témoignait, à tort ou à raison, dans la pensée du souverain, d'une grande défiance contre les forces nationales, contre sa propre armée. Il semblait ainsi un prince étranger, occupant par la force le trône du Mexique.

Cette imitation malheureuse des régiments suisses dont s'entouraient autrefois les rois de France devait être aussi préjudiciable à l'empire qu'elle le fut à la

royauté, aussi funeste à Maximilien I^{er} qu'à Louis XVI.

Sans attendre le résultat des travaux de la commission, l'Empereur prit sur lui d'adopter pour l'armée mexicaine le code de justice militaire français; il maintenait l'application de la loi martiale contre les dissidents pris les armes à la main, conformément au décret du général Forey du 20 juin 1863.

Comme correctif à ces mesures de rigueur, il proclama, le 6 juillet, jour anniversaire de sa naissance, une amnistie générale en faveur de tous les condamnés, en exceptant toutefois les condamnés pour crimes de droit commun. C'était là un don de joyeux avènement que le général Bazaine lui avait ménagé, en n'accordant que peu ou point de grâces pendant les derniers mois.

Cet acte était politique. Maximilien crut pouvoir faire plus, et fit mal. Napoléon III avait ordonné l'établissement du blocus des ports du Mexique. Le ministre de la guerre, dans sa dépêche du 17 juillet 1863, en donnait les motifs : « Les ressources que le gouvernement de Juarez retirait de ces ports vont lui faire défaut, et il est possible de supposer qu'il va se détacher de lui bien des partisans ».

Plus tard, le blocus avait été étendu aux ports du Pacifique. Que fit Maximilien? Il rendit, le 31 juillet 1864, un décret où, sous prétexte de « donner au commerce une preuve de l'intérêt qu'il prenait à sa liberté et à son développement », il ordonnait la cessation du blocus « dans tous les ports de l'Empire ».

L'appréciation de cette mesure tient en ces quelques lignes, signées par l'amiral Bouet :

Ainsi que me le prescrivait votre avant-dernière dépêche, écrivait-il au commandant en chef, j'ai fait lever le blocus de Manzanillo et de Mazatlan. *Sa Majesté l'Empereur a anéanti d'un trait de plume tout mon travail de huit mois, et se prépare des difficultés fort grandes, car il donne à ses adversaires de l'argent pour l'attaquer.*

En revanche, Maximilien, imbu de toutes les idées d'étiquette qui fleurissent dans cette cour aulique, apostolique et formaliste où il avait vécu jusqu'alors, avait cru faire merveille en rédigeant en décrets toutes les inspirations qui lui étaient venues à l'idée pendant la traversée. Il avait composé un code des préséances, des règles à observer à la cour, créé des titres honorifiques dont il avait gratifié quelques Mexicains de haut rang, établi des grandes charges, telles que celles de grand-maitre des cérémonies, de chambellans, d'écuyers, de grand-aumônier de la cour, etc.

Et pendant qu'il s'adonnait à cette besogne un peu puérile et entièrement vaine, dont le plus clair résultat était d'obérer le Trésor public, il laissait l'influence réelle aux mains de M. Éloin, chef de son cabinet. M. Éloin, dont on sait les sentiments hostiles à la France, voyait tout, examinait tout, faisait tout, ou plutôt empêchait tout, car son incapacité était à la hauteur de son ambition.

Bientôt l'Empereur et l'Impératrice, fuyant les chaleurs de l'été, allèrent s'installer, à une lieue de Mexico,

à l'Alcazar de Chapultepec : ce fut pour M. Éloin l'occasion de prendre une plus grande influence encore. L'éloignement du souverain servit ses empiètements, et, l'indolence de Maximilien aidant, le chef du cabinet privé devint bientôt le ministre universel, le seul dispensateur des grâces, des concessions, des places.

La position du général en chef devenait bien difficile. Elle n'avait rien de défini, de délimité. Jamais encore, dans aucun pays, dans aucun temps, on ne s'était trouvé dans cette situation : un empereur souverain et sans armée, avec une armée dont la direction dépendait d'un autre empereur. Le maréchal Randon avait prévu les difficultés sans nombre qui pouvaient, ou plutôt qui devaient résulter d'un tel état de choses : ses lettres du 29 février, du 15 avril et du 1^{er} mai 1864 sont là pour le témoigner. Napoléon III, lui aussi, le sentait, et ses préoccupations étaient grandes.

Nous en trouverons la preuve dans la série des lettres confidentielles qu'il adressait au commandant en chef, lettres qui éclairent d'un jour nouveau, inattendu, l'histoire de toute cette période. Nous allons les voir d'abord rares et réservées pendant quelque temps, alors que le nouvel empire commence à fonctionner; puis elles deviendront plus vives, plus fréquentes, à mesure que les choses au Mexique iront plus mal; elles prendront enfin une importance capitale, dès que la situation de l'Europe sera pleine de menaces. Leur lecture éclairera bien des points obscurs, soulèvera bien des voiles, et leur action dé-

cisive, qui n'a point encore transpiré, et pour cause, apparaîtra pour la première fois, surtout à la fin du présent volume. Alors seulement pourra se faire le partage des responsabilités, et l'on sera étonné de constater de quelles erreurs, sur toute cette affaire mexicaine, a été victime jusqu'à ce jour l'opinion publique.

Voici la première lettre de cette période :

Fontainebleau, le 7 juillet 1864.

Mon cher Général,

C'est avec un grand plaisir que j'ai appris les deux beaux faits d'armes dont vous m'avez entretenu dans votre dernière lettre. Exprimez de ma part aux généraux, officiers et soldats combien j'apprécie leur intelligence, leur courage et leur persévérance.

J'ai lu une lettre du général Douay écrite à un de ses amis, et où il manifeste la crainte de voir l'armée diminuée au mois d'octobre. Il croit que le pays n'est pas encore assez pacifié pour permettre cette réduction de l'armée. Vous devez mieux connaître vos besoins et vos obligations. Certes, je verrais avec un grand plaisir revenir une partie de l'armée; mais il faut, avant tout, que l'œuvre commencée ne soit pas compromise. Il est vrai que vers la même époque quelques milliers de Belges et d'Autrichiens doivent arriver au Mexique.

Il me tarde de savoir comment l'Empereur aura été reçu à Mexico, et si ses premiers essais de gouvernement ont réussi. *Votre position doit être difficile et délicate, mais votre tact et votre caractère ferme et loyal vous feront, je n'en doute pas, triompher de tous les obstacles.*

P.-S. de Vichy, le 14 juillet :

Je viens de recevoir, avec votre lettre du 11 juin, la

dépêche télégraphique qui annonce l'entrée de l'Empereur à Mexico. Je suis heureux de ce premier succès, et ce que vous me dites sur la possibilité de rapatrier des troupes me fait grand plaisir.

Croyez, mon cher Général, à mon amitié.

NAPOLEON.

Le passage de cette lettre où il est question du général Douay suggérait à Ernest Louet, qui, par son séjour au Mexique et par sa position dans le corps expéditionnaire, était à même de bien juger, des réflexions trop justes pour que nous ne les reproduisions pas textuellement :

La valeur militaire du général Félix Douay était et restera indiscutable : il a laissé un grand nom dans l'armée ; il l'avait déjà dans le corps expéditionnaire du Mexique, où le commandement en chef devait lui échoir si le général Bazaine avait été tué ou autorisé à rentrer en France ; mais on peut s'étonner de trouver mention de ses confidences ou de ses appréciations sous la plume du souverain écrivant à celui qui était son supérieur et avait toute la responsabilité des opérations. Dans une expédition aussi lointaine ce fut trop souvent la tendance, la faiblesse de l'Empereur, de demander des correspondances officieuses, de les rechercher et d'ajouter foi à des appréciations personnelles, souvent empreintes de cet esprit de critique qui se développe trop vite dans les revers ou dans les difficultés. On affaiblit ainsi le commandement dans l'esprit même de ceux qui doivent le subir et le servir de leur dévouement.

CHAPITRE V

Dernières opérations militaires. — Le général L'Hérillier à Durango. — Colonnes mobiles. — Juarez retiré dans l'extrême-Nord. — L'Impératrice-Régente. — Départ de Maximilien. — Le commandant Loysel. — Queretaro. — Baptêmes d'Indiens. — Célébration de la fête de l'Indépendance (16 septembre). — Entrée à Guanajuato. — Léon. — Retour offensif sur Durango. — Le colonel Martin. — Lettres confidentielles de Napoléon III au commandant en chef. — Le général Bazaine élevé à la dignité de maréchal de France. — Télégramme de l'Impératrice Eugénie. — Maximilien au maréchal (7 octobre). — L'Impératrice Charlotte. — Extrait de *l'Indépendance Belge*. — Continuation du voyage de l'Empereur. — Morelia. — L'Impératrice Charlotte va au-devant de Maximilien. — Son récit. — Rentrée à Mexico. — Lettre au préfet politique.

Le moment approchait où Maximilien, croyant son gouvernement suffisamment installé à Mexico, mettrait à exécution le projet de voyage qu'il caressait depuis longtemps.

Les dernières opérations militaires avaient été heureuses pour nos armes. Désireux d'assurer plus complètement encore la sécurité du voyageur impérial, le général Bazaine venait d'envoyer, de ci de là, notam-

dépêche télégraphique qui annonce l'entrée de l'Empereur à Mexico. Je suis heureux de ce premier succès, et ce que vous me dites sur la possibilité de rapatrier des troupes me fait grand plaisir.

Croyez, mon cher Général, à mon amitié.

NAPOLEON.

Le passage de cette lettre où il est question du général Douay suggérait à Ernest Louet, qui, par son séjour au Mexique et par sa position dans le corps expéditionnaire, était à même de bien juger, des réflexions trop justes pour que nous ne les reproduisions pas textuellement :

La valeur militaire du général Félix Douay était et restera indiscutable : il a laissé un grand nom dans l'armée ; il l'avait déjà dans le corps expéditionnaire du Mexique, où le commandement en chef devait lui échoir si le général Bazaine avait été tué ou autorisé à rentrer en France ; mais on peut s'étonner de trouver mention de ses confidences ou de ses appréciations sous la plume du souverain écrivant à celui qui était son supérieur et avait toute la responsabilité des opérations. Dans une expédition aussi lointaine ce fut trop souvent la tendance, la faiblesse de l'Empereur, de demander des correspondances officieuses, de les rechercher et d'ajouter foi à des appréciations personnelles, souvent empreintes de cet esprit de critique qui se développe trop vite dans les revers ou dans les difficultés. On affaiblit ainsi le commandement dans l'esprit même de ceux qui doivent le subir et le servir de leur dévouement.

CHAPITRE V

Dernières opérations militaires. — Le général L'Hérillier à Durango. — Colonnes mobiles. — Juarez retiré dans l'extrême-Nord. — L'Impératrice-Régente. — Départ de Maximilien. — Le commandant Loysel. — Queretaro. — Baptêmes d'Indiens. — Célébration de la fête de l'Indépendance (16 septembre). — Entrée à Guanajuato. — Léon. — Retour offensif sur Durango. — Le colonel Martin. — Lettres confidentielles de Napoléon III au commandant en chef. — Le général Bazaine élevé à la dignité de maréchal de France. — Télégramme de l'Impératrice Eugénie. — Maximilien au maréchal (7 octobre). — L'Impératrice Charlotte. — Extrait de *l'Indépendance Belge*. — Continuation du voyage de l'Empereur. — Morelia. — L'Impératrice Charlotte va au-devant de Maximilien. — Son récit. — Rentrée à Mexico. — Lettre au préfet politique.

Le moment approchait où Maximilien, croyant son gouvernement suffisamment installé à Mexico, mettrait à exécution le projet de voyage qu'il caressait depuis longtemps.

Les dernières opérations militaires avaient été heureuses pour nos armes. Désireux d'assurer plus complètement encore la sécurité du voyageur impérial, le général Bazaine venait d'envoyer, de ci de là, notam-

ment dans la région montagneuse qui s'étend au nord-est de Mexico, des colonnes mobiles qui avaient balayé le terrain. Dans le nord, le général L'Hériller était entré à Durango sans difficulté, et il avait même trouvé dans cette ville une série de dépêches échangées entre Juarez et les généraux Doblado, Arteaga, Carbajal et autres, lesquelles ne laissaient aucun doute sur le dévouement qui s'était emparé des derniers défenseurs du gouvernement républicain. Doblado s'appêtait à quitter le pays, et Juarez s'enfonçait dans les solitudes du Chihuahua, vastes territoires à peu près déserts, qui n'appartenaient guère que géographiquement au Mexique.

L'occasion était donc propice pour l'Empereur : il la saisit avidement. Ces excursions avaient en effet, pour lui, des attraits de toutes sortes ; elles l'éloignaient de la capitale et des ennuis du gouvernement, et elles satisfaisaient son goût inné pour les voyages en même temps qu'elles lui procuraient le plaisir toujours si doux de s'entendre acclamer et de se voir reçu comme un souverain puissant et aimé.

Il laissa la régence aux mains de l'Impératrice, et partit de Mexico le 11 août. Il emmenait comme escorte deux régiments de cavalerie mexicaine. Un officier d'état-major français, le commandant Loysel, était attaché par le général en chef à sa personne, et désigné pour servir d'intermédiaire auprès des commandants supérieurs, dans les centres occupés par nos troupes.

Dès les premiers pas hors de la capitale, le même enthousiasme qui avait accueilli Maximilien de Cordova à Mexico se retrouva pour saluer son passage : c'était toujours la population indienne qui témoignait de la confiance qu'elle mettait dans son nouveau souverain.

Comme il entra à Queretaro le 17 août, Maximilien fut surpris de ne point voir, parmi les autorités venues à sa rencontre, l'évêque, M^{sr} Garate ; sa surprise augmenta lorsqu'il sut que depuis plusieurs mois ce prélat vivait tranquillement à Mexico, sous prétexte que le palais épiscopal était inhabitable, et « qu'il n'était pas convenable à sa haute dignité de louer une maison particulière ».

Il eut bientôt une autre preuve de l'insouciance du clergé pour tout ce qui ne touchait point à ses intérêts ou à son bien-être : il apprit que depuis vingt-cinq ans une agglomération d'Indiens, résidant à quelques lieues de là, ne recevait jamais le baptême. Il manifesta aussitôt le désir de se rendre au milieu de ces abandonnés, de veiller à ce qu'ils fussent baptisés, et il annonça hautement son intention de leur servir de parrain.

A ces nouvelles, l'évêque jugea bon de sortir de sa torpeur, et dépêcha aussitôt deux prêtres pour distribuer le baptême, « avec des pompes à incendie », selon l'expression même de Maximilien, qui ne put s'empêcher de rire en apprenant les singuliers effets de son intervention.

A Irapuato, l'Empereur fut pris par une angine, qui,

sans avoir une excessive gravité, causa cependant quelque inquiétude parmi son entourage. Il dut s'arrêter dans cette localité jusqu'au 10 septembre.

A cette nouvelle, l'émotion fut assez grande. L'Impératrice-Régente, toutefois, ne crut pas devoir quitter Mexico, et elle fit bien. Malgré son jeune âge, elle avait une énergie et une intelligence très vives, et sa présence était nécessaire à la tête du Gouvernement.

Elle ne négligeait aucune occasion de remplir ses devoirs de souveraine. Le 16 septembre approchait. Cette date est restée gravée dans le cœur de tous les Mexicains, car c'est la date anniversaire de l'Indépendance nationale. La Régente la célébra avec solennité; elle assista, avec une suite imposante, au *Te Deum* chanté dans la cathédrale; et, pour la circonstance, elle avait revêtu le manteau impérial, aux broderies éclatantes. Elle se rendit ensuite sur la place d'Armes, et posa elle-même la première pierre du monument destiné à perpétuer la mémoire de cette révolution glorieuse.

Maximilien, qui avait pu se remettre en route le 11 septembre, eut, pour fêter cet anniversaire, une inspiration heureuse et grandiose. Il n'était qu'à une faible distance du village de Dolorès, où, le 16 septembre 1810, le curé Hidalgo avait le premier poussé le cri de révolte et de guerre contre la domination espagnole. Il résolut de s'y transporter, et là, dans une mise en scène admirablement réglée, il évoqua ce souvenir cher à tout un peuple.

Quand sonnèrent onze heures du soir, à l'heure

même où cinquante-quatre ans auparavant avait éclaté le soulèvement, un cortège nombreux, portant des flambeaux, traversa la ville illuminée. Marchant en tête, l'Empereur se dirigea vers la maison qu'habitait Hidalgo; il y pénétra, et, se plaçant à une fenêtre du logis jadis occupé par le héros de l'Indépendance, il adressa, d'une voix vibrante, à la foule émue et silencieuse ces énergiques paroles :

Mexicains,

Plus d'un demi-siècle orageux s'est écoulé depuis que, dans cette humble maison, sortit de la poitrine d'un humble prêtre ce grand mot d'Indépendance qui retentit comme un coup de tonnerre, d'un Océan à l'autre, dans toute l'étendue de l'Anahuac, et devant lequel tombèrent l'esclavage et le despotisme de plusieurs centaines d'années. Ce mot, qui brille au milieu de la nuit comme un éclair, a réveillé toute une nation, depuis longtemps endormie, pour la conduire à la liberté et à l'émancipation. Mais tout ce qui est grand, tout ce qui est destiné à être durable ne se fait qu'avec difficulté et demande du temps. Des années et des années de passions, de combats et de luttes se sont succédé: l'idée de l'indépendance était née, mais la nation malheureuse ne la vit pas. Frères luttèrent contre frères. Les haines de partis menaçaient de détruire ce qu'avaient créé les héros de notre belle patrie.

Le Drapeau tricolore¹, ce magnifique symbole de nos victoires, s'était laissé envahir par une seule couleur, celle du sang. C'est alors que du côté de l'Orient, et aussi sous le symbole d'un glorieux drapeau tricolore, notre pays reçut un secours magnanime. Un aigle montrait à l'autre le chemin de la modération et de la loi. Le germe que Hidalgo

1. Le drapeau mexicain est vert, blanc et rouge.

a semé en ce lieu doit se développer maintenant victorieusement, et, en associant l'indépendance avec l'union, l'avenir est à nous!

Un peuple qui, sous la protection et avec la bénédiction de Dieu, fonde son indépendance sur la Liberté et la Loi, qui n'a qu'une seule volonté, est invincible et peut lever la tête avec orgueil. Notre aigle, en déployant ses ailes, chemina d'abord avec peine; mais, maintenant qu'il a pris le bon chemin et dépassé l'abîme, il s'élançait dans les airs et étrangle dans ses serres de fer le serpent de la Discorde. De même notre Patrie se relève de ses ruines puissante et forte; et, quand elle prend dans le monde la place qui lui appartient, nous ne devons pas oublier les jours de notre Indépendance ni les hommes qui nous l'ont conquise!

Mexicains, vivent l'Indépendance et la mémoire de ses héros!

Cette belle et entraînant allocation, où le prince-poète, épris de beau langage et de nobles pensées, se retrouvait tout entier, et où, avec une véritable habileté, il avait trouvé moyen de rattacher à la cause de la révolte contre l'étranger la France elle-même et son intervention armée, produisit un effet prodigieux sur la foule des auditeurs, qui couvrirent de leurs acclamations ces paroles enflammées.

Et le lendemain, quand, au milieu des réjouissances populaires, l'Empereur revint dans la maison du curé Hidalgo, sur son ordre on lui présenta le livre que Juarez avait fait déposer pour y recevoir le nom des visiteurs, et, sincèrement, plein de l'enthousiasme que lui-même avait déchainé, il écrivit, au-dessus de sa signature, ce paragraphe de son discours de la veille :

Un peuple qui, sous la protection et avec la bénédiction de Dieu, fonde son indépendance sur la Liberté et la Loi et n'a qu'une seule volonté est invincible et peut lever la tête avec orgueil.

MAXIMILIEN.

L'Empereur pouvait presque le croire : le bonheur de nos armes le lui permettait.

En effet, tandis qu'il poursuivait son voyage et entraînait successivement dans Guanajuato et Léon, la nouvelle lui parvenait du brillant combat du Cerro-de-Majoma, où six cents Français avaient mis en déroute complète les généraux Ortega, Patoni et Negrete, qui commandaient à plus de trois mille cinq cents fantassins, cinq cents cavaliers, appuyés par vingt pièces d'artillerie.

Cette affaire, dont le vainqueur, le colonel Martin, du 2^e zouaves, fut la première victime, avait montré une fois de plus toute la solidité et toute la bravoure de nos soldats. L'Impératrice, aussitôt informée, saisit cette occasion de féliciter le commandant en chef :

Général,

Je vous fais mon compliment de la glorieuse victoire qui vient d'être remportée, assombrie seulement par la mort du brave colonel Martin; c'est, du reste, une fin digne d'un colonel de zouaves. Je regrette et j'admire ceux qui ont péri au sein de leur triomphe, dans un combat aussi inégal qu'héroïque.

Voici une dépêche de l'Empereur qui vous intéressera : je vous prie de me la rendre après l'avoir lue.

J'ai rencontré avec plaisir aujourd'hui votre police à dos

de mulets : je suis sûre qu'elle fera fuir les voleurs au moins jusqu'à Cuernavaca. Carbajal est ravi que vous lui prêtiez main forte.

Croyez-moi, Général, votre affectionnée.

CHARLOTTE.

Depuis plus d'une année un plein succès semblait couronner la plupart des actes du général Bazaine. Le moment approchait où il allait recevoir une autre récompense, la plus grande qui puisse être donnée à un soldat de la France.

Déjà, dans un billet de la fin de juillet, Napoléon III la lui faisait entrevoir :

Vichy, 30 juillet 1864.

Mon cher Général,

Votre lettre du 28 juin m'a fait grand plaisir, parce que je vois que les choses s'arrangent. Les troupes autrichiennes et belges ne seront pas prêtes à partir d'Europe avant le mois d'octobre. Je crois cependant, comme vous, bien utile d'occuper Matamoros. Je n'ai rien de nouveau à vous dire, si ce n'est que je ne vous oublie pas et que je serai très heureux de récompenser, comme ils le méritent, tous ceux qui ont contribué à la glorieuse expédition du Mexique.

Croyez à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Un mois après, le paquebot apportait au général Bazaine une lettre qui montrait que Napoléon III avait de la pensée passé à l'exécution, et récompensé comme il le méritait le chef habile et heureux en qui il avait mis sa confiance :

Palais de Saint-Cloud, 30 août 1864.

Mon cher Général,

Je vous écris un mot pour vous dire qu'en reconnaissance des éclatants services que vous avez rendus au Mexique, j'ai décidé de vous élever à la dignité de maréchal de France. Tous les ministres étant en congé, vous ne recevrez le décret qui vous nomme que par le prochain courrier. Néanmoins, comme le décret portera la date du 1^{er} septembre, vous pouvez vous considérer, dès le reçu de ma lettre, comme maréchal.

Je viens de recevoir votre lettre du 28 juillet : je crains qu'il y ait bien des tiraillements dans le gouvernement et que l'Empereur croie pouvoir voler de ses propres ailes. L'important est que son armée indigène et étrangère soit assez bien organisée pour que nous puissions partir bientôt. Croyez, mon cher Maréchal, à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Cette lettre, où le commandant en chef était appelé d'abord « général » puis « maréchal », lui fut remise par le vagemestre du quartier-général, qui le rencontra près de l'Alaméda, alors qu'il se promenait en voiture, en compagnie du capitaine Le Gué, un de ses officiers d'ordonnance.

Quel chemin avait parcouru l'engagé volontaire de 1831 ! Avait-il jamais rêvé pareille récompense, ou, s'il l'avait rêvée, avait-il jamais pensé que son rêve se réaliserait ? Sa surprise, à ce moment, fut grande, et plus grande encore son émotion ; incapable de la maîtriser, il embrassa son compagnon, le capitaine Le Gué, et ne trouva que ces mots à dire :

— Combien l'Empereur est bon !

Bientôt les félicitations affluèrent. L'Impératrice Eugénie, alors aux eaux de Schwalbach, télégraphia à Napoléon III :

Voulez-vous envoyer à Bazaine la dépêche suivante : Je vous félicite de tout cœur de la bonne nouvelle que vous porte ce courrier. Étant en Allemagne, je ne peux vous écrire à temps.

EUGÉNIE.

Et, de sa main, Napoléon ajoutait sur la copie même de la dépêche :

Mon cher Maréchal,

En vous envoyant la dépêche télégraphique que j'ai reçue de l'Impératrice pour vous, je vous exprime tout le plaisir que me font éprouver les heureux engagements de nos troupes ; je regrette bien cependant la mort de tant de braves.

Il faudrait, je crois, que l'Empereur montrât plus de résolution.

Croyez à ma sincère amitié.

NAPOLEON.

Le maréchal Randon, qui, plus que tout autre, était en situation d'apprécier les mérites de son nouveau collègue, lui écrivit aussitôt :

Mon cher Maréchal,

Quoique absent de Paris dans ce moment, je ne veux pas que le courrier du Mexique parte sans vous porter mes sincères et affectueuses félicitations sur votre élévation à la dignité de maréchal que l'Empereur vous a décernée. J'ai été charmé de pouvoir concourir, pour une faible part, à vous faire obtenir cette haute récompense de vos services...

Ces félicitations, outre qu'elles venaient de son ministre, furent d'autant plus sensibles à celui qui les recevait, qu'aucun autre maréchal ne pensa à complimenter ce nouveau collègue.

Maximilien était à Penjamilla lorsqu'il apprit la dignité conférée au chef de l'armée française. Il lui expédia immédiatement la lettre suivante (7 octobre) :

Mon cher Maréchal et ami,

C'est avec le plus grand plaisir que je viens d'apprendre, à l'instant même, votre élévation au maréchalat. L'Empereur Napoléon, ce grand souverain, toujours heureux et juste dans ses choix, sait récompenser les services éminents rendus à la patrie, et trouve, avec un tact tout particulier, les grands talents pour les grands postes.

En vous distinguant par une si haute marque de faveur, l'Empereur comble tous les vœux de tous les bons Mexicains auxquels, en son nom, vous avez rendu la liberté et la paix, et qui vous seront à toujours reconnaissants. Une seule chose pourrait diminuer la joie que nous apporte cet heureux événement : ce serait le cas où il aurait pour conséquence de vous faire quitter notre patrie. J'espère que l'Empereur Napoléon ne privera pas le Mexique des services qui lui sont si nécessaires.

En vous réitérant les félicitations les plus cordiales, je suis, mon cher Maréchal,

Votre très affectionné,

MAXIMILIEN.

Quelques jours auparavant le courrier avait apporté d'Europe des lettres, des journaux, témoignant de la faveur avec laquelle avait été accueillie cette nomina-

tion. L'Impératrice Charlotte, avec empressement, s'en fit l'écho :

Mon cher Maréchal,

Je vous offre mes félicitations les plus *sincères* et les plus vivement senties.

Mille remerciements, Maréchal, des indications et des nouvelles. En voici que j'ai trouvées dans l'*Indépendance Belge*, et que je vous envoie, pensant qu'elles vous feront plaisir.

CHARLOTTE.

Et à sa lettre, en effet, elle joignit un morceau de journal découpé par elle. C'est cet extrait même que nous avons sous les yeux, et que nous copions pour le reproduire ici :

Le *Moniteur* a publié le décret qui élève le général Bazaine à la dignité de Maréchal de France. Ce décret a été accueilli avec faveur par tout le monde, car le nouveau maréchal a pour lui les sympathies du public, et l'esprit de parti ne s'est jamais attaqué à ses actes ni à sa personne.

Nous ne pouvons oublier à quels malheurs publics se trouve attaché aujourd'hui le nom du maréchal Bazaine; mais, si nous ne nous sommes pas laissé influencer par les événements de 1870 pour juger son rôle au Mexique, nous ne voulons pas davantage nous appuyer sur les services longtemps méconnus, mais à présent certains, rendus par lui au Mexique, pour nous élever contre le jugement de ses pairs sur sa conduite en 1870. Donc, sans entrer dans le débat, qu'il nous soit permis de nous arrêter un instant sur l'admirable

carrière de ce vaillant, parti simple soldat à vingt ans, et méritant à cinquante-quatre ans la plus haute récompense que puissent conquérir le courage, l'intelligence et la bravoure. L'impartialité de l'historien ne va point jusqu'à l'impassibilité.

S'il avait été donné à Bazaine de mourir dans ce jour, sa gloire n'eût point subi de revers. Mais, en contemplant cette destinée si haute et plus tard si abaissée, n'est-on pas en droit de se demander s'il n'est pas vrai, ici-bas, qu'on doive parfois, à l'égal de ses fautes, expier ses joies !...

Pendant Maximilien poursuivait son voyage. Le 11 octobre il entra dans Morelia, où il resta jusqu'au 18, retenu par la population dévouée de cette ville. Enfin il se rapprocha de la capitale, et le 24 il n'était plus qu'à quelques lieues de Toluca. L'Impératrice et le maréchal Bazaine devaient l'y venir rejoindre.

Ce déplacement de l'Impératrice excitait l'ambition de son entourage habituel et même au-delà. Chacun eût voulu l'accompagner. A ce propos, elle reçut une demande de Quiroga, ce général tout fraîchement rallié à l'empire par la persuasion et par la présence de la division Castagny à Durango. Elle fut assez embarrassée, et s'en ouvrit au maréchal dans un petit billet :

Croiriez-vous que Quiroga et douze de ses hommes songent véritablement à nous accompagner demain ?

J'ai demandé à Vidaurri : — Eh bien ! qu'a dit le maréchal ?

1. Qui avait fait sa soumission en même temps que Quiroga.

- Qu'il en parlerait à Votre Majesté.
 — Dans ce cas, je lui en parlerai aussi, fut ma réponse.
 Si ce n'est qu'une phrase de ces messieurs, il faut laisser tomber la chose...
 ... Ce que je combats, c'est qu'ils voyagent en ma société sans que je les connaisse ni les aie invités...

Elle partit sans eux.

Le voyage lui parut charmant, si charmant que, cédant au plaisir de le conter, elle en a écrit le récit, — imprimé à vingt-cinq exemplaires seulement. — Il renferme de bien jolies pages, comme on va en juger :

Le 24 octobre, nous quittâmes Mexico à six heures du matin, par une journée radieuse. Le soleil commençait à abatre, de la cime des montagnes dans les vallées, le brouillard amoncelé en nuages blancs, lorsque, à Santa-Fé, hameau qui domine Mexico, nous échangeâmes la voiture contre le cheval. Le maréchal Bazaine, qui avait désiré nous accompagner, nous attendait là avec son état-major, revêtu de burnous blancs et de coiffes flottantes. Nous cheminâmes toujours en gravissant, jusqu'au Monte-de-las-Cruces, célèbre par une grande victoire remportée par le curé Hidalgo sur les Espagnols le 30 octobre 1810. Au village de Cuajimalpa, il y eut discours avec accompagnement d'Indiens portant des mouchoirs de couleur arborés à l'extrémité de longs bambous, et poussant des hourrahs enthousiastes.

Vers une heure, nous arrivâmes au Llano de San-Lazaro, admirable vallée, bordée, comme celles des Alpes, de tapis fleuris et de grands sapins verdoyants; un ruisseau d'eau vive la traverse. Un chasseur d'Afrique, en vigie, était immobile sur son cheval, comme une statue, sur l'une des hauteurs. Il y avait là, en effet, les tentes blanches d'un camp français improvisé. Au milieu s'en dressait une un peu plus grande, ornée des drapeaux tricolores de la France

et du Mexique, où le maréchal avait voulu nous donner à déjeuner avec son quartier-général. Nous nous mîmes à table par un air et un calme délicieux. Chevaux et mulets reposaient sur l'herbe; les soldats et les officiers, les uns couchés, les autres debout, avec le bleu et rouge éclatants de leurs uniformes, le blanc éblouissant de leurs couvertures, faisaient un effet souverainement pittoresque. Le silence de la nature n'était troublé que par le pas des sentinelles que l'on relevait, celui des chevaux qu'on abreuvait à la rivière, et ce murmure confus de paroles et d'ordres donnés à haute voix qui anime toujours un camp.

Le pays que nous traversâmes ensuite ressemblait un peu au Tyrol méridional: mêmes forêts verdoyantes, mêmes gros bouquets d'arbres entrecoupés de champs de maïs; toutes les plus rares espèces de pins, montezuma, mexicains, y étaient représentées; et ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est que, dans ce pays, la végétation change constamment d'aspect. Jamais les mêmes arbustes ne se succèdent sur un espace étendu. Les fleurs sont jaunes, roses, de toutes couleurs, entremêlées de sauges rouges, telles qu'on les cultive en Europe.

A deux lieues de Lerma, où nous devions coucher, grand nombre de cavaliers vinrent au devant de nous, comme c'est la coutume du pays, et nous accompagnèrent jusqu'aux portes de la ville.

De Lerma, elle se rendit à Toluca, où elle rejoignit Maximilien, et tous deux reprirent la route de Mexico. Avant d'y entrer, ils s'arrêtèrent encore une fois au camp de Cuajimalpa.

Le maréchal, qui nous y attendait de nouveau, nous invita à passer la nuit au camp qu'il avait installé sur une grande pelouse d'où l'on découvrait un panorama admirable. A notre droite s'étendait une immense forêt; en face, les lacs,

les montagnes et Mexico, noyés dans les rayons du soleil couchant. C'était grandiose et presque oriental.

Sur la partie plane de cette colline se dressaient nos deux tentes, avec un étendard impérial mexicain au milieu. Deux compagnies de zouaves faisaient le service du camp. Les tentes de l'état-major étaient, plus loin, groupées autour de celle du maréchal, une tente ronde prise à la bataille d'Isly. Quelques zouaves, montés, comme des chats, sur les arbres de la forêt, abattaient des branches pour servir de torches à la retraite et alimenter les feux de la grand'garde, qui furent allumés à la nuit tombante.

Tout cet appareil guerrier au milieu d'une belle nature, cet air de montagnes saturé de parfums, cette activité d'un camp au sein du repos complet de ce qui l'entoure, tout cela était fait pour parler au cœur et à l'imagination, surtout lorsque ce camp renferme ce qu'il y a de plus brave au monde.

On nous servit le diner sous une tente préparée à cet effet; ensuite il y eut déploiement de feux d'artifice qui ressemblaient à un bombardement; puis les crochets des tentes se refermèrent, et chacun dormit jusqu'au lendemain.

A peine le soleil levant commençait-il à percer avec cette soudaineté des tropiques, que la musique de la légion étrangère se mit à jouer l'air autrichien suivi de la diane : les accords en étaient si doux, si plaintifs, que cela faisait un charmant concert.

En face de ma tente, les zouaves et les soldats du génie préparaient l'autel pour la messe du dimanche et l'entouraient de branchages et d'arbres improvisés, surmontés d'une grande croix de verdure. A huit heures, le maréchal nous avertit que tout était prêt. L'aumônier de l'armée monta sur le degré de l'autel, et un jeune et vigoureux zouave, à fez et turban, lui servit d'acolyte. On ne pouvait voir sans émotion ces visages bronzés par le soleil et par cent campagnes à toutes les extrémités du monde réunis là pour assister à cette messe en plein vent. En effet, si,

parmi les vocations humaines, il en est une particulièrement noble, c'est de ne jamais faillir à l'honneur et au devoir, sous l'égide du *Dieu des armées*.

Mais tout a une fin, surtout les moments heureux. Dans l'après-midi, l'Empereur et l'Impératrice rentraient à Mexico. Par bonheur, leur retour fut fêté à l'égal de leur arrivée, le 12 juin : l'enthousiasme n'avait point encore eu le temps de s'affaiblir.

Maximilien fut si touché de cet accueil qu'il éprouva le besoin d'adresser publiquement ses remerciements à des sujets aussi dévoués, — aussi bruyamment dévoués pouvait-on dire, et tous les journaux reproduisirent sa lettre au préfet politique :

En rentrant dans la capitale de notre pays après une absence prolongée, j'ai senti mon cœur se dilater sous la douce impression causée par l'ovation spontanée dont je viens d'être l'objet. Les habitants de Mexico ont voulu rivaliser avec ceux des provinces que je viens de parcourir, et qui tous, je me plais à le reconnaître, m'ont accueilli avec une sympathie dont j'ai été fort ému.

Veillez, monsieur le préfet, témoigner ma gratitude aux nombreux signataires de la lettre de félicitations et de bienvenue que vous m'avez remise, et qui prouve que tous les vrais Mexicains font des vœux ardents pour l'union et l'harmonie générale. Assurez en même temps les habitants de cette belle cité que la date du 30 octobre 1864 restera gravée dans mon cœur.

MAXIMILIEN.

CHAPITRE VI

Mesures de gouvernement. — Nouveaux ministres. — *L'Ère Nouvelle*. — Traité signé entre M. de Montholon et M. E. Masseras. — Programme conservateur et libéral du nouveau journal. — Instructions de l'Empereur à son ministre d'État et aux préfets politiques. — Commissaires impériaux. — Registres de l'état civil laissés au clergé. — Création d'un Conseil d'État. — Nouveaux exploits de l'armée française. — Le maréchal renvoie une brigade en France. — Elle est remplacée par la légion belge. — Nécessité pour le commandant en chef de diminuer l'effectif suivant le traité de Miramar. — Instructions du maréchal Randon. — Craintes de l'Impératrice Charlotte. — Éloignement des généraux Miramon et Marquez. — Echos d'Europe. — Paroles de l'Empereur d'Autriche au Reichsrath (14 novembre). — Protestation de Maximilien.

— Le 12 juin, Maximilien a pris possession du trône; le 30 octobre, il vient prendre possession du gouvernement.

Telle était la formule que les partisans de l'empire faisaient circuler au moment de la seconde entrée de l'Empereur dans Mexico. Et, comme, sous une apparence respectueuse, elle exprimait moins un fait que le désir universel, elle était fréquemment répétée.

C'était bien le dessein de Maximilien de gouverner; mais le malheur voulait qu'il ne se pénétrât pas des nécessités d'un gouvernement. Ainsi il avait été nommé empereur par une réunion de notables choisis par le ministre français : cette élection avait été ratifiée, — il tenait la ratification pour bonne, — par les votes d'une partie du peuple exprimés dans les actes d'adhésion qu'on avait mis sous ses yeux : il y puisait son droit de régner. Mais pour gouverner il fallait autre chose. Maximilien devait à ce peuple qu'on venait arracher à la barbarie ce qui fait la force des nations civilisées : une constitution. Il n'y pensa même pas, et personne n'y pensa pour lui.

Donc il n'y eut ni chambres, ni délégation populaire, ni contrôle quelconque des citoyens, ni participation des contribuables; rien! L'Empereur concentra en ses mains tous les pouvoirs.

Cette situation n'eût point été sans avantages si Maximilien avait été un autre homme. Les pouvoirs dictatoriaux sont parfois bons pour tirer un peuple de l'état de décomposition et d'anarchie où des années de troubles et de révolutions l'ont plongé; mais il faut que la main qui tient la barre gouverne sans faiblir, sans dévier; il faut enfin que la tête qui guide la main renferme ce quelque chose que les hommes admirent et maudissent sous le nom de génie. Les fondateurs d'empire sont des despotes : tant mieux si la liberté vient ensuite!

Maximilien, sans corps élus autour de lui, restait donc seul exposé aux responsabilités du pouvoir : il

se borna à prendre des agents d'exécution, des ministres. On a vu qu'il avait confié les Affaires étrangères à M. Ramirez : il appela au ministère de la Guerre et à la Marine M. Peza ; au ministère des Travaux publics, du Commerce et de l'Industrie, M. Robles Pezuela. C'étaient de bons choix : l'un et l'autre avaient été, sous la Régence, sous-secrétaires d'État dans les mêmes postes dont ils devenaient titulaires. Quelques jours plus tard il complétait son ministère en nommant M. Escudero y Echanove à la Justice, et M. Cortès Esparza à l'Intérieur. Tous appartenaient à ce nouveau parti qui représentait assez bien l'opinion moyenne.

Là était l'avenir : tout au moins le pensait-on parmi les représentants de la France. Pour donner à cette politique un appui efficace, M. de Montholon, notre ministre plénipotentiaire, avait résolu d'ajouter au poids de nos armes celui de cette autre puissance qui s'est développée avec tant de rapidité dans notre siècle et qui possède une force qui pénètre partout : la presse.

Il y avait bien à Mexico divers journaux, parmi lesquels *l'Estafette*, rédigée par un Français ; mais *l'Estafette* ne représentait point la politique de l'intervention. M. de Montholon travailla à la création d'un nouveau journal, dont il confia la direction à un de nos compatriotes.

Le titre du journal, *l'Ère Nouvelle*, était excellent ; le choix du directeur, M. E. Masseras, était heureux.

Écrivain distingué, M. Masseras était alors rédacteur en chef du *Courrier des États-Unis*. Il ne se trouvait point, par conséquent, un étranger sur une terre

étrangère. Il avait suivi de près, et en bonne place, toutes les péripéties qui avaient amené la France et Maximilien à Mexico. Il était de ceux qui croyaient à la possibilité du succès, et c'est une justice à lui rendre qu'il a fait, dans la sphère de son action, les plus louables efforts pour y contribuer.

Le traité passé avec lui à cette occasion est curieux à plus d'un titre ; nous le reproduisons ici d'après une copie certifiée conforme par M. de Montholon lui-même :

TRAITÉ RELATIF A L'ÉTABLISSEMENT D'UN JOURNAL FRANÇAIS
A MEXICO.

Entre les soussignés,

1^o M. le marquis de Montholon, envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire de France au Mexique, résidant à Mexico, d'une part ;

2^o M. Emmanuel Masseras, rédacteur en chef du *Courrier des États-Unis*, d'autre part,

A été dit, convenu, arrêté et réciproquement accepté ce qui suit :

EXPOSÉ :

L'expédition française a eu pour résultat de développer un nouvel ordre de choses au Mexique.

Le résultat, important pour la civilisation des deux mondes, établit un lien particulier entre la France et le Mexique.

Pour ne pas se désintéresser de son œuvre, la France doit faire succéder à l'action de l'intervention par les armes l'influence morale par la presse.

M. Masseras a offert de consacrer sa plume, avec l'indépendance qui fait la force, avec le dévouement et la fidélité qui honorent les convictions, à la mission de soutenir, au Mexique, dans un intérêt international désormais solidaire, le drapeau politique du gouvernement de la France.

DISPOSITIONS :

ARTICLE PREMIER. — En conséquence, M. Masseras s'oblige à établir à Mexico et à diriger personnellement un journal quotidien, sur le plan du *Courrier des États-Unis*, voué à la politique, aux intérêts et à l'influence légitime de la France.

ART. 2. — Pour concourir au but proposé, M. le ministre de France s'engage à payer à M. Masseras :

1° Cinquante mille francs à lui acquis comme indemnité de la position qu'il abandonne aux États-Unis et du déplacement de sa famille ;

2° Cent mille francs, remboursables par lui, en quatre annuités de vingt-cinq mille francs chacune, d'année en année, à partir du 1^{er} janvier 1866, et garanties par une hypothèque sur la propriété et le matériel du journal.

Ces sommes seront payées, savoir :

Cinquante mille francs aussitôt après l'apparition du journal ; cent mille francs en versements partiels, et au fur et à mesure des besoins de l'entreprise.

ART. 3. — Le premier numéro du journal, dénommé *l'Ère Nouvelle*, paraîtra, pour continuer sans interruption, dans le courant du mois d'octobre au plus tard.

ART. 4. — M. Masseras ne pourra se trouver affranchi des obligations ci-dessus contractées que par suite d'événements de force majeure tout à faits indépendants de sa volonté.

Fait double et de bonne foi à Mexico, le 24 août 1864.

Le ministre de France,

Signé : MONTHOLON.

Signé : E. MASSERAS.

Le général en chef,

Signé : BAZAINE.

Vu et approuvé.

Signé : CORTA.

Pour copie conforme :

Le ministre de France au Mexique,
MONTHOLON.

L'Ère Nouvelle parut le 1^{er} octobre. Le programme du journal était naturellement conservateur et libéral. Malgré ses origines, il ne séparait pas la cause de l'intervention de celle de l'empire, et il travailla à répandre les doctrines d'égalité devant la loi, d'abolition des privilèges du clergé et de la noblesse, qui correspondaient aux doctrines de 1789. C'était pour l'intervention un auxiliaire précieux et utile.

Dès son retour à Mexico, Maximilien, ébloui par les acclamations recueillies sur son passage, enivré de sa popularité, ne songeait qu'à détruire ce qu'il croyait les derniers restes de rébellion.

...Mes devoirs de souverain, écrivait-il le 3 novembre à son ministre d'État, m'obligent à protéger le peuple avec un bras de fer ; et, pour répondre aux besoins hautement exprimés en tous lieux, nous déclarons, comme chef de la nation, en pleine connaissance de notre mission sacrée et du devoir qui nous est imposé, que toutes les bandes armées qui parcourent encore quelques points de notre belle patrie, et répandent la désolation, le trouble et les menaces contre la liberté et le travail des citoyens laborieux, doivent être considérées comme des rassemblements de bandits, et tomber par conséquent sous les rigueurs inflexibles et inexorables de la loi...

...Si notre gouvernement respecte toute opinion politique, il ne peut tolérer les criminels qui violent la première des libertés qu'il est appelé à garantir, celle des personnes et des propriétés.

Aux préfets politiques il donne des instructions analogues, leur recommandant surtout de se montrer sévères contre le vol et le pillage, qui ont discrédité le

Mexique dans l'opinion du monde entier. Puis, avec cette imagination qu'il ne savait ni maîtriser ni régler, il embrasse, dans ses recommandations, tous les sujets qui se présentent à son esprit : l'entretien des routes, la salubrité publique, le développement de l'instruction publique et de l'agriculture, l'élevage des bestiaux, l'amélioration de la race chevaline, la recherche des mines de charbon, de mercure, de cuivre, l'état des terrains abandonnés, etc.

Pour stimuler le zèle des préfets, et dans l'espoir d'être mieux renseigné, il emprunte à Charlemagne l'institution des *missi dominici*, et il crée des inspecteurs chargés de tout voir, de tout entendre, et de rapporter à l'Empereur ce qu'ils auront vu et entendu.

Il n'oublia dans les attributions de ses préfets que la tenue des registres de l'état civil. Il la laissa aux mains du clergé, en lui imposant seulement l'obligation d'en remettre une copie tous les mois à l'administration civile.

Il compléta ces mesures de gouvernement par la création d'un conseil d'État, auquel il donna comme attributions la rédaction des projets de lois et règlements, le jugement du contentieux administratif et de tous les cas de responsabilité des hauts fonctionnaires qui lui seraient soumis par l'Empereur.

La composition de ce Conseil portait la marque des dispositions de Maximilien, c'est-à-dire que les conseillers étaient pris aussi bien parmi les cléricaux, comme MM. Elguerro (Hilario), Théodosio Larès, Fonseca (Urbano), que parmi les libéraux, comme MM. La-

cunza (le président), Lopez Portillo, Ortigoza, Silicio (Manuel), complétés par un prélat affichant des idées libérales, M^{sr} Ramirez, et le général Uruga, dernier rallié.

Il portait surtout la marque des dispositions de l'entourage de l'Empereur, en ce que presque tous ces conseillers étaient hostiles à la France.

Ces choix étaient d'autant moins justifiés que, si le gouvernement de Maximilien avait le loisir de légiférer et de créer un conseil d'État, c'était précisément aux armes de la France qu'il le devait. Chaque jour de nouveaux succès auraient dû le lui rappeler.

Ainsi le colonel Dupart battait le 20 novembre le général juariste Quezada, sur les limites de Durango et de Chihuahua. Le 22 novembre, c'était le colonel Clinchant qui, dans le sud-ouest de l'état de Guadalupe, dispersait les forces imposantes du général Arteaga. Maximilien en témoignait, du moins par lettre, sa satisfaction :

Encore un nouveau et brillant succès de votre brave armée à enregistrer, mon cher maréchal : je vous en félicite de tout cœur, et vous prie de m'adresser, le plus tôt possible, vos propositions de récompenses.

Si les journaux de demain pouvaient porter en Europe le récit de cette belle journée, je vous en serais reconnaissant.

Votre tout affectionné,

MAXIMILIEN.

Toutes ces victoires, en même temps qu'elles témoignaient de la bravoure de l'armée française et des ser-

vices qu'elle rendait à l'empire, ne montraient que trop combien peu au fond le pays était pacifié et quel besoin on avait encore de notre coopération militaire. Aussi lorsque, dans les deux derniers mois de cette année 1864, le maréchal, obéissant au désir si souvent exprimé par Napoléon III, fit rentrer en France les premières troupes arrivées au Mexique avec le général de Lorencez, la batterie de la Garde impériale, le 2^e zouaves, le 99^e de ligne et le 1^{er} bataillon de chasseurs à pied, le gouvernement mexicain ne vit cette mesure qu'à regret. L'arrivée de la légion belge, sous les ordres du colonel Van der Smissen, parut insuffisante à compenser ce départ.

L'Impératrice Charlotte se fit l'écho de cette impression dans une lettre adressée en Europe :

Il faut des troupes : les Autrichiens et les Belges sont très bons en temps de calme ; mais, vienne la tempête, *il n'y a que les pantalons rouges*. S'il m'est permis de dire toute ma pensée, je crois qu'il nous sera très difficile de traverser toutes les premières crises vitales si le pays n'est pas plus occupé qu'il ne l'est. Tout est fort disséminé, et il me semble qu'au lieu de rien rappeler, il aurait fallu augmenter. Je crains fort que le maréchal ne se repente de n'avoir pas écrit au mois d'octobre ce que nous lui avions demandé ; il a craint du mécontentement en France, et a, je crois, échangé un petit désagrément contre un plus grand.

Cette lettre reflète le sentiment, que beaucoup avaient alors et que beaucoup ont encore, qui consiste à croire que le maréchal Bazaine était le maître absolu de faire ce qu'il voulait, et à lui attribuer conséquem-

ment l'initiative de tous les actes de son administration. Cette erreur s'explique par l'ignorance où l'on était jusqu'à ce jour de la correspondance secrète que n'ont jamais cessé d'entretenir avec lui Napoléon III et le maréchal Randon. Napoléon III avait bien, dans une de ses lettres, déclaré qu'il lui donnait *carte blanche* : il n'en est pas moins certain qu'en toute circonstance le maréchal obéit aux ordres venus de Paris, et, pour le cas spécial qui nous occupe, voici un extrait d'une lettre du maréchal Randon (31 octobre) qui prouve surabondamment que, s'il renvoya des troupes, c'est qu'il ne pouvait faire autrement :

Je vous remercie de l'assurance que vous me donnez que le repatriement des troupes que vous avez désignées pour rentrer en France n'éprouvera aucun retard, *car, s'il en avait été autrement, la question du budget de la Guerre eût été compromise*, et l'on aurait difficilement compris qu'à la suite des succès répétés que nos troupes obtiennent sur tous les points, et en raison de l'arrivée de ces 9 000 Belges et Allemands, la convention arrêtée avec l'empereur Maximilien éprouvât un sursis d'exécution.

D'ailleurs le maréchal avait un motif excellent de diminuer le corps d'occupation français : les Belges et les Autrichiens qui venaient au Mexique n'étaient point autant à dédaigner que paraissait le faire l'Impératrice Charlotte, et ils montrèrent en plusieurs rencontres qu'ils étaient « très bons » en d'autres temps que les « temps de calme ».

Dans cette même fin d'année, deux faits se passèrent

dont les conséquences, plus tard, eurent une singulière gravité.

D'abord, dans la crainte que le parti clérical, tenu à l'écart, ne cherchât à lui susciter des difficultés, Maximilien songea à éloigner les deux chefs militaires dont le nom pouvait servir de ralliement et guider l'opposition contre son gouvernement : c'étaient les généraux Miramon et Marquez.

On connaît leur histoire : Miramon avait occupé quelque temps le poste de président de la République mexicaine; puis, exilé, il n'était rentré au Mexique qu'avec l'armée française. Quant à Marquez, général de nom, mais quelque peu bandit de caractère, il avait été, jusqu'à ce jour, l'homme à tout faire du parti clérical; il ne reculait devant aucune violence, voire même aucune cruauté. De *Leonardo*, son prénom, la voix populaire avait fait *Leopardo*. Il avait rejoint les Français à Orizaba en 1862, et il est juste de reconnaître que pendant tout le temps où il avait servi à côté de nos troupes il n'avait manqué ni de discipline ni de loyauté; mais c'était chez lui une attitude trop nouvelle pour qu'on s'y fiât complètement. Par prudence, on l'expédia au loin. Maximilien le nomma envoyé extraordinaire auprès de l'empereur des Ottomans, et inventa pour lui une mission non moins extraordinaire pour Jérusalem et le Saint-Sépulcre. Quant à Miramon, on le pria d'aller étudier à Berlin l'art des fortifications.

Il est à croire qu'ils ne furent dupes ni l'un ni l'autre de ces prétextes; mais, jugeant sans doute que

les temps n'étaient pas favorables pour eux au Mexique, ils obéirent et partirent, toutefois avec l'idée arrêtée de revenir quand les circonstances seraient plus propices. On ne le vit que trop, et leur retour précipita les événements tragiques qui devaient accompagner l'agonie de l'empire de Maximilien.

L'autre fait, qui passa presque inaperçu en Europe grâce au tact du ministre des Affaires étrangères d'Autriche, n'est point à l'honneur de Maximilien, et il éclaire même d'un jour pénible la conduite qu'il tint plus tard lorsqu'il sembla s'obstiner à rester au Mexique après le départ des troupes françaises. Il montre que l'Archiduc, en signant le pacte de famille, avait entouré son adhésion de réserves mentales, et que, même au Mexique, sur le trône accepté par lui, il avait les yeux toujours tournés vers un autre trône...

Le 14 novembre, à l'ouverture des séances du Reichsrath, François-Joseph avait prononcé ces paroles :

« L'acceptation qu'a faite, avec mon consentement, de la couronne impériale du Mexique mon frère, l'archiduc Maximilien I^{er}, exigeait nécessairement un règlement des droits d'agnation qui ont dû être pris en considération. C'est pour cela qu'un pacte de famille a été fait à Miramar, et mon gouvernement est chargé de vous le communiquer. »

Maximilien répondit à ces paroles si simples et si naturelles par une protestation véhémement, adressée à son représentant près de la cour de Vienne :

« Il est à peine croyable qu'un *pacte de famille* puisse être l'objet d'une communication officielle, soumise

« à la discussion d'un parlement, sans le consente-
 « ment préalable des deux Empereurs. Néanmoins
 « nous pouvons assurer que l'Empereur du Mexique
 « n'a pas été le moins du monde consulté. Sans nul
 « doute il eût été plus prudent que l'Empereur d'Autriche
 « couvrit directement du voile le plus épais
 « tout ce qui se rapportait à une convention intime
 « arrachée à son frère dans un moment suprême.
 « On ne doit pas perdre de vue que c'est sur l'initiative
 « de l'Empereur d'Autriche que le trône du
 « Mexique a été offert à l'archiduc Maximilien ; que
 « l'acceptation de celui-ci a été subordonnée à la certitude
 « donnée que la majorité de la nation l'appelait
 « à l'empire ; que, pendant les négociations, dont les
 « délais impatientaient la députation mexicaine, aucune
 « demande ni allusion d'aucune sorte n'a été faite
 « relativement à l'aliénation des droits de la fortune
 « privée de l'archiduc Maximilien, et que ce fut
 « seulement aux derniers moments, lorsque déjà des
 « promesses avaient été faites à l'Empereur et à la députation
 « elle-même, lorsque des conventions avaient été contractées
 « avec la France, et lorsqu'un refus aurait nécessairement
 « entraîné les plus graves complications politiques en Europe,
 « et compromis surtout la situation de l'Autriche, ce fut alors
 « que l'Empereur François-Joseph, quittant sa capitale, accompagné
 « de ses conseillers les plus intimes, vint précipitamment,
 « à Miramar, demander à son frère la renonciation complète
 « et générale à tous ses droits, de quelque nature qu'ils
 « fussent.

« En souscrivant cette inqualifiable convention, même
 « sans vouloir s'inquiéter de son contenu, l'Empereur
 « Maximilien donnait à sa nouvelle patrie adoptive le
 « témoignage le moins équivoque, et à l'Europe entière la
 « preuve la plus évidente que rien ne pouvait l'arrêter,
 « quand il s'agissait d'une promesse faite par lui. Toutefois,
 « les diplomates les plus distingués et les jurisconsultes
 « les plus experts qui ont, depuis, étudié froidement ce
 « pacte de famille s'accordent unanimement à déclarer qu'il
 « doit être considéré comme nul et dérisoire.

« Sans vouloir nous étendre sur la légitimité et la
 « validité des moyens employés pour arracher une signature
 « sous l'influence d'événements dont nous pourrions
 « faire ressortir la gravité *en temps opportun*, il nous
 « suffira, pour le présent, de noter que les diètes, après
 « avoir obtenu le consentement des deux Empereurs, sont
 « seules compétentes pour régler les droits d'agnation
 « qui modifient un acte de la Pragmatique-Sanction, et
 « cela, quand elles sont convoquées pour cet objet et
 « d'accord avec les princes intéressés, lesquels, dans le
 « cas actuel, n'ont pas même été consultés. »

Les journaux rendirent à Maximilien le mauvais service
 de reproduire cette protestation.

Sans relever nombre d'erreurs de fait, telles que l'affirmation
 attribuant à l'initiative de l'Empereur d'Autriche l'offre
 de la couronne du Mexique, ou la déclaration que l'Archiduc
 avait signé le pacte de famille sans s'inquiéter de son contenu,
 nous deman-

derons : Que voulait Maximilien en rouvrant ce triste débat de famille ? Insinuer qu'il n'était sûr ni de son droit ni de son avenir au Mexique ? montrer qu'il ne faisait nul cas de sa signature ? laisser soupçonner que, après avoir rêvé un empire dans le Nouveau-Monde, il en rêvait un autre dans l'Ancien ?...

Tristes conjectures, dont aucune n'est à son honneur.

Le comte de Rechberg, ministre des Affaires étrangères d'Autriche, déclara que, s'il recevait la moindre communication officielle de cette protestation, il avait ordre d'y répondre en envoyant immédiatement ses passeports au ministre mexicain.

On se le tint pour dit, et la rupture n'eut rien d'officiel.

CHAPITRE VII

Le clergé mexicain. — La question religieuse. — Les biens ecclésiastiques nationalisés. — Origine de ces biens. — Capitaux et valeurs mobilières. — Dangers de ces biens de main-morte. — Mesures prises par le président Comonfort. — Zuloaga rapporte la loi. — Fraudes et simulations découvertes. — Confiscation décrétée par Juárez (13 juillet 1859). — L'intervention française arrête l'effet de ce décret. — Incidents survenus pendant la Régence. — La solution de ces questions remise à la venue de l'Empereur. — Impossibilité de revenir sur les faits accomplis. — Napoléon III conseille une solution analogue à celle donnée en France à la suite de la Révolution. — Maximilien, pour vaincre les résistances du clergé, attend l'appui du Pape. — Il sollicite auprès de la cour de Rome l'envoi d'un nonce. — Lettre de M. Ramirez à M. Aguilar (22 juillet 1864). — Arrivée de M^r Meglia, nonce du pape. — Réception solennelle (10 décembre). — Première entrevue. — Lettre de Pie IX à Maximilien. — Propositions de l'Empereur. — Les négociations rendues impossibles. — Entrevue du nonce et du ministre des Affaires étrangères. — Entrevue du nonce et de l'Impératrice Charlotte. — Refus de négocier constaté par écrit. — Lettre de l'Empereur à M. Escudero. — Protestation du nonce. — Riposte du ministre des Affaires étrangères. — Décret du 7 janvier 1865. — Note du nonce à M. Ramirez (19 janvier). — Note de M. Ramirez au nonce (29 janvier). — Départ du nonce. — Envoi d'une mission mexicaine auprès du Pape. — Mesures

derons : Que voulait Maximilien en rouvrant ce triste débat de famille ? Insinuer qu'il n'était sûr ni de son droit ni de son avenir au Mexique ? montrer qu'il ne faisait nul cas de sa signature ? laisser soupçonner que, après avoir rêvé un empire dans le Nouveau-Monde, il en rêvait un autre dans l'Ancien ?...

Tristes conjectures, dont aucune n'est à son honneur.

Le comte de Rechberg, ministre des Affaires étrangères d'Autriche, déclara que, s'il recevait la moindre communication officielle de cette protestation, il avait ordre d'y répondre en envoyant immédiatement ses passeports au ministre mexicain.

On se le tint pour dit, et la rupture n'eut rien d'officiel.

CHAPITRE VII

Le clergé mexicain. — La question religieuse. — Les biens ecclésiastiques nationalisés. — Origine de ces biens. — Capitaux et valeurs mobilières. — Dangers de ces biens de main-morte. — Mesures prises par le président Comonfort. — Zuloaga rapporte la loi. — Fraudes et simulations découvertes. — Confiscation décrétée par Juárez (13 juillet 1859). — L'intervention française arrête l'effet de ce décret. — Incidents survenus pendant la Régence. — La solution de ces questions remise à la venue de l'Empereur. — Impossibilité de revenir sur les faits accomplis. — Napoléon III conseille une solution analogue à celle donnée en France à la suite de la Révolution. — Maximilien, pour vaincre les résistances du clergé, attend l'appui du Pape. — Il sollicite auprès de la cour de Rome l'envoi d'un nonce. — Lettre de M. Ramirez à M. Aguilar (22 juillet 1864). — Arrivée de M^r Meglia, nonce du pape. — Réception solennelle (10 décembre). — Première entrevue. — Lettre de Pie IX à Maximilien. — Propositions de l'Empereur. — Les négociations rendues impossibles. — Entrevue du nonce et du ministre des Affaires étrangères. — Entrevue du nonce et de l'Impératrice Charlotte. — Refus de négocier constaté par écrit. — Lettre de l'Empereur à M. Escudero. — Protestation du nonce. — Riposte du ministre des Affaires étrangères. — Décret du 7 janvier 1865. — Note du nonce à M. Ramirez (19 janvier). — Note de M. Ramirez au nonce (29 janvier). — Départ du nonce. — Envoi d'une mission mexicaine auprès du Pape. — Mesures

prises par le gouvernement pour régler les questions religieuses. — Lettre du maréchal Randon prévoyant ces difficultés (15 janvier 1865).

Un certain baron de Graux, ancien chargé d'affaires de Belgique, s'était établi à Mexico. Dans le courant du mois de juillet 1864, il sentit sa fin approcher. Il manifesta le désir de se confesser, et manda un prêtre auprès de lui. Celui-ci lui refusa l'absolution. Le moribond avait, en effet, sur la conscience deux péchés bien graves : il avait jadis acquis légitimement des biens nationalisés, et il avait prêté serment à la Constitution de 1837. Or il s'obstinait à ne s'en pas repentir, c'est-à-dire qu'il ne voulait ni restituer les biens au clergé, ni signer une rétractation de son serment.

Le famille eut alors l'idée d'appeler l'aumônier en chef de l'armée française, l'abbé Testory ; mais aussitôt l'archevêque de Mexico intervint, et refusa à l'abbé les pouvoirs de confesser le baron de Graux s'il ne prenait l'engagement de *faire restituer les biens ayant appartenu au clergé et de faire rétracter le serment à la Constitution libérale*¹. L'abbé, en présence de ces exigences, n'avait qu'un parti à prendre : il se ré-
cusa.

Pendant que duraient ces débats, le moribond s'en alla dans l'autre monde : il n'avait pas reçu son absolution, mais le clergé n'avait pas recouvré ses biens.

1. Lettre de l'abbé Testory au Général en chef (16 juillet 1864).

Cet incident n'était point un fait isolé. Les prétentions des confesseurs amenaient quelquefois de singulières transactions : ils avaient inventé ce qu'on pourrait appeler l'absolution conditionnelle. Dans son rapport du 10 septembre, le commandant en chef en donne un singulier exemple :

Le Clergé se montre toujours remuant et intolérant. Un refus d'absolution a encore eu lieu, ces jours derniers, à Queretaro, sous prétexte que le moribond était détenteur de biens nationalisés, et devait, avant de recevoir l'absolution, renoncer, pour lui et les siens, aux droits acquis sur ces biens. *Il a fallu transiger*, et le mourant s'est engagé par écrit à se soumettre à la décision impériale à intervenir dans la question. L'Empereur a été informé de ce fait.

D'ailleurs que pouvait-on attendre d'un clergé aussi violent, ignorant et dissolu que le clergé mexicain ? Dans le rapport que le maréchal adressa à Maximilien, le 3 novembre, à son retour dans Mexico, il dit tout haut ce que les officiers de l'armée française avaient constaté dès leur arrivée :

L'influence du Clergé m'est signalée comme s'exerçant d'une manière fâcheuse et peu propre à inspirer aux populations des idées d'ordre et de moralité. Certains prêtres vivent publiquement avec femmes et enfants ; d'autres refusent la sépulture à des malheureux dont les familles ne peuvent acquitter les frais d'enterrement, dont les prix sont loin d'être modiques.

On parle tout haut de donations arrachées à des esprits faibles pour doter telle église ou tel couvent.

Je ne crois pas inutile de signaler à Votre Majesté une tactique du clergé qui consiste à faire passer dans la caté-

gorie des *biens moraux* le plus qu'il peut des biens ecclésiastiques, s'appuyant pour cela sur un arrêté de M. le maréchal Forey qui classe les *biens moraux* parmi ceux qui ne devront pas être soumis à la révision et seront rendus de suite à l'autorité ecclésiastique...

Il était nécessaire de donner ces détails avant d'aborder l'exposé de la question religieuse. Il faut ajouter que les mœurs du clergé mexicain, quelque déplorables qu'elles fussent, étaient en quelque sorte la résultante forcée de sa situation matérielle. Les immenses richesses qu'il possédait produisaient deux effets également mauvais : d'abord beaucoup d'individus se faisaient prêtres sans vocation aucune, uniquement pour jouir d'un bien-être aisément acquis ; ensuite les prêtres devaient donner à l'administration de ces richesses le temps qu'ils auraient dû consacrer à l'exercice de leur ministère. On a vu que certains d'entre eux préféraient toucher leurs fermages et leurs revenus plutôt que de baptiser de pauvres Indiens.

D'où provenaient ces biens ? Leur première origine remonte à Fernand Cortez, qui, lors de la conquête, avait distribué au clergé une large part de biens-fonds ; puis, la classe riche étant très attachée à la religion, des donations par testaments et même entre vifs avaient accru ce patrimoine, qui, possédé par une personne morale, ne diminuait jamais. En 1849, on l'évaluait, suivant les calculs les plus modérés, à 470 millions de piastres, soit 2 milliards 300 millions, dont le dixième se trouvait dans la seule ville de Mexico et sa banlieue.

La propriété immobilière totale, dans le Mexique entier, étant de 1 350 millions de piastres environ, on voit que le clergé à lui seul en possédait un bon tiers.

Quant à la fortune mobilière, il est plus difficile de l'évaluer, même approximativement ; on a cependant des bases assez sérieuses. Ainsi, en 1797, un évêque mexicain, demandant au vice-roi que le droit établi par le gouvernement espagnol sur les prêts hypothécaires ne fût pas appliqué à ceux faits par le clergé, évaluait les sommes disponibles susceptibles d'être soustraites au droit à 45 millions de piastres. Évidemment il diminuait plutôt qu'il n'augmentait le chiffre exact.

En 1831, cette évaluation était portée à 75 ou 80 millions. Comme cette fortune mobilière s'était accrue depuis cette époque, par les mêmes moyens qui l'avaient créée, il est permis de croire que vers 1860, et c'est l'opinion des gens compétents, elle atteignait 150 millions de piastres, soit 750 millions de francs.

L'énoncé seul de ces chiffres énormes montre quelle puissance pouvait trouver le clergé dans ces ressources devenues inépuisables ; l'histoire du Mexique pendant les années qui ont suivi l'Indépendance prouve quels dangers cette puissance a fait courir à la société civile. Et la condamnation du clergé mexicain ressort trop évidente : il n'a pas fait servir une seule fois ses immenses trésors à des intérêts spirituels, mais toujours à des intérêts matériels.

Lorsqu'un individu, une famille ou une association arrive à posséder de telles richesses, il est du droit de la société de se défendre contre cette puissance nou-

velle. Il serait puéril d'invoquer en cette circonstance les droits du travail. Les produits du travail sont sacrés; mais peut-on considérer comme produits du travail des biens acquis par des donations, sans l'effort personnel des acquéreurs?

C'est l'opinion de beaucoup d'esprits sages, et notamment celle d'un prêtre bon juge en l'espèce, puisqu'il s'agit de l'abbé Testory, aumônier en chef de l'armée française, lequel rédigea, en juin 1864, un mémoire sur cette question. On y trouve ce passage significatif :

Si, dans un empire, une classe d'hommes quelconque s'empare, même légalement, même légitimement, d'une trop grande portion de la propriété, la nation languit, elle souffre, elle dépérit, elle manque de cette émulation au travail que donne l'espoir et le désir de posséder...

Sans doute, tous les membres de la société ne parviendront pas à posséder : il y aura toujours parmi les hommes une grande inégalité dans la fortune, comme il existe une véritable inégalité dans les intelligences; mais, en principe, il faut que la propriété soit accessible à tous comme à chacun, et lorsqu'une corporation possède, et possède à tout jamais une trop grande quantité de terres, dès lors l'accessibilité à la propriété devient trop difficile; elle devient même tout à fait illusoire.

Chez un simple particulier, la possession territoriale, quelque exagérée qu'on la suppose, n'est en réalité que transitoire : les ventes ou les successions la diviseront bientôt et la morcelleront inévitablement. Il n'en est pas de même des biens de main-morte. Les biens appartenant à un corps qui ne meurt pas ne peuvent se diviser; tout au contraire, ils ne peuvent que grandir, que grandir encore, que grandir toujours. Ils ressemblent à une tache d'huile

tombée sur un morceau de drap : petite dans le commencement, elle s'augmente, elle s'étend, elle s'élargit, elle finit par tout envahir.

Or il est certain que l'État, qui est chargé par la société de sauvegarder les intérêts généraux de la Nation, non seulement peut, mais encore est rigoureusement obligé d'établir des lois pour combattre et détruire au besoin cet accaparement progressif et continu de la propriété, accaparement que nous regardons comme la plus déplorable de toutes les injustices, parce qu'elle veut s'abriter sous le manteau de la justice même.

Les hommes raisonnables, au Mexique, voyaient le danger grandir chaque jour. Enfin le général Comonfort, président de la République, se décida, sur un remarquable rapport de M. Miguel Lerdo de Tejada, à prendre des mesures pour parer à cet état de choses.

Un premier décret, signé le 25 juin 1836, ordonnait la vente immédiate, aux enchères publiques, de tous les immeubles appartenant aux congrégations civiles et religieuses, à l'exception des édifices destinés au service du culte. Le produit total des ventes effectuées restait acquis aux corporations.

Le gouvernement voulait donc par là empêcher le clergé d'être *propriétaire*; mais il lui permettait de rester *capitaliste*. Le Trésor ne s'emparait de rien; son seul avantage consistait dans la perception des *alcabalas* ou droits de mutation.

Ces mesures déplurent au clergé, qui chercha à éluder cette loi, dite « de réforme », par tous les moyens possibles. Le meilleur qu'il crut devoir employer fut de travailler au renversement de Comonfort. Il arriva

à ses fins au commencement de 1858, et Zuloaga, devenu président, se hâta d'abroger le décret du 25 juin 1856. Il ne s'en tint pas là : il annula tous les effets des aliénations effectuées déjà. Un délai de quinze jours était donné aux nouveaux propriétaires pour rendre, sous peine d'amende et de prison, tous les titres de propriété, les biens ainsi rendus étant déclarés libres de toutes charges hypothécaires résultant soit des ventes soit des emprunts contractés pour en payer le montant.

Le parti clérical se serait cru maître incontesté et éternel des destinées du Mexique, que peut-être on aurait compris cette conduite ; mais, dans un pays sujet à tant de bouleversements, il fallait être follement imprudent pour promulguer ainsi des lois qui établissaient le principe de la rétroactivité, et qui, en annulant les contrats hypothécaires, allaient jusqu'à favoriser la spoliation de créanciers de bonne foi. N'était-ce pas en quelque sorte justifier par avance les mesures analogues que ne manqueraient pas de prendre le parti libéral à son premier retour offensif ?

C'est ce qui eut lieu. Miramon, qui avait remplacé Zuloaga, fut renversé et chassé par Juarez (1860).

Chaque parti allant toujours plus avant que le précédent dans la voie des représailles, cette fois ce ne fut plus des demi-mesures que prit le gouvernement. Il ne voulait point laisser à ses adversaires les richesses avec lesquelles il avait été combattu ; il voulut déjouer aussi les fraudes qui s'étaient naïvement dévoilées par

les restitutions nombreuses faites au clergé par de prétendus acquéreurs, dès l'arrivée au pouvoir de Zuloaga. Sous le nom de « lois de nationalisation », il décréta la confiscation pure et simple de toutes les propriétés et de toutes les valeurs mobilières du clergé, à l'exception des édifices désignés par le gouvernement pour le service du culte. Les biens-fonds pouvaient être payés 2 cinquièmes en bons de la dette intérieure (qui valaient de 6 à 8 p. 100 de leur valeur nominale) et 3 cinquièmes en *pagarés*, ou traites à 60 jours d'échéance.

Un agiotage énorme s'établit sur ces ventes, et la confusion la plus complète s'ensuivit. Des acheteurs, les uns étaient sérieux, et avaient réellement payé ; les autres avaient plus ou moins fraudé. Bref, cette situation ne fit que s'aggraver jusqu'au moment de l'intervention française.

Le parti clérical tenta alors de reprendre l'offensive. On a vu¹ les difficultés qu'il suscita au gouvernement de la Régence. Et cependant le général Forey avait, dans sa proclamation aux Mexicains, nettement déclaré que « les propriétaires des biens nationaux qui ont « été acquis régulièrement et conformément à la loi « ne seront nullement inquiétés et resteront en possession de ces biens : les ventes frauduleuses seules « pourront être l'objet d'une révision ».

Quant à la solution définitive, destinée à mettre un terme à cette confusion, chacun l'attendait du nouvel

1. *Rêve d'Empire*, pp. 226-234.

Empereur. Lui seul semblait avoir l'autorité nécessaire pour l'imposer.

La tâche du souverain était délicate, mais non inexécutable. La question, tout d'abord, était improprement appelée « religieuse ». Le dogme n'était pas en jeu, non plus que les personnes. Il ne s'agissait point de rétablir un culte proscrit, de rappeler d'anciens prêtres ou d'exiger leur démission, comme cela se présenta chez nous en 1801 : il ne s'agissait que d'intérêts matériels. Le clergé avait été dépouillé de ses biens : fallait-il les lui rendre ? fallait-il les confisquer ? fallait-il les garder, en lui donnant une compensation ?

Le premier parti était radicalement impossible : comment revenir sur des ventes effectuées loyalement, sur des faits accomplis suivant les lois de l'État ? Maintenir la spoliation purement et simplement, c'était sanctionner une injustice, et de plus mettre le clergé dans l'impossibilité de vivre. Le meilleur parti à prendre était d'imiter ce qui avait été fait en France dans une situation analogue : donner au clergé une compensation, en assurant aux prêtres un traitement.

Cette solution était celle conseillée par Napoléon III. Pour y parvenir, il fallait vaincre les résistances du clergé ; comme en 1801, le Pape seul pouvait obtenir ce résultat. Voici pourquoi Maximilien attendait impatiemment de la Cour de Rome l'envoi d'un nonce, avec lequel on discuterait les divers points en litige et on établirait les bases d'un concordat.

On sait que malheureusement Maximilien avait négligé, pendant son séjour à Rome, d'aborder avec

le Souverain-Pontife le fond même de la question. Mais dès le 22 juillet M. Ramirez écrivait à M. Aguilar, ministre du Mexique à Rome, et le chargeait de solliciter de Pie IX l'envoi d'un représentant. Il ajoutait :

... Sa Majesté m'ordonne de dire à Votre Excellence qu'elle doit employer toute la prudence, toute la modération et la courtoisie qui la caractérisent pour faire connaître à Son Excellence le cardinal secrétaire d'État que, si le nonce de Sa Sainteté ne se trouve pas ici en temps opportun, l'Empereur se verra forcé, à son grand regret, de dicter des mesures que réclament la paix et la tranquillité du pays, en tenant compte toutefois des ménagements qu'exigent les intérêts de l'Église et de la religion, lesquels lui sont également chers.

Le temps s'écoulait, aggravant les difficultés et excitant les partis en présence. Les incidents pénibles, comme ceux cités plus haut, se multipliaient. Le gouvernement impérial usa néanmoins de patience. Enfin, le 7 décembre, le nonce tant attendu arriva. C'était M^{sr} Meglia, archevêque de Damas.

On lui fit une réception solennelle. Le 10 décembre, on le conduisit en grande pompe au palais impérial. Il prononça, en français, un discours auquel Maximilien répondit en espagnol. L'Empereur s'y montra rempli d'espoir dans le succès :

Le gouvernement mexicain, catholique, loyal et basé sur la vraie liberté, ne manquera pas à ses devoirs, et c'est avec ces sentiments qu'il reçoit le digne représentant du Vicaire du Christ, plein de la confiance que sa venue est le premier pas vers un mutuel et durable accord, que Dieu bénira.

Quelques jours après eut lieu la première audience d'affaires (17 décembre). M^{sr} Meglia remit une lettre de Pie IX à Maximilien. Ce fut pour celui-ci une première déception : la lettre n'était qu'une longue plainte sur les malheurs de l'Église catholique au Mexique, et elle renfermait l'énoncé d'exigences peu en rapport avec la situation :

Sire,

Quand, au mois d'avril dernier, avant de prendre les rênes du gouvernement du nouvel empire mexicain, Votre Majesté se plut à venir dans notre capitale pour vénérer le tombeau des saints apôtres et recevoir la bénédiction apostolique, nous lui avons représenté la douleur profonde dont notre âme était pleine à la vue du lamentable état où les révolutions avaient réduit tout ce qui tenait à la religion dans la nation mexicaine...

... Votre Majesté a dû facilement comprendre combien nous étions heureux de voir poindre l'aurore de jours de paix pour l'Église du Mexique, grâce à l'établissement du nouvel empire... Nous attendions de jour en jour ses premiers actes... Nos espérances ayant été déçues jusqu'à ce jour..., il ne nous est pas possible de ne pas nous adresser à Votre Majesté, de ne pas en appeler à la rectitude de ses intentions, à l'esprit catholique dont elle a donné des preuves éclatantes en d'autres occasions, et aux promesses qu'elle nous a faites de protéger l'Église...

Pie IX exposait ensuite la mission confiée au nonce :

... Nous l'avons chargé à la fois de demander en notre nom la révocation des funestes lois qui, depuis si longtemps, oppriment l'Église, et de préparer, avec la coopération des évêques et avec le concours du Siège apostolique,

s'il est nécessaire, la réorganisation complète et désirée des affaires ecclésiastiques.

Votre Majesté sait bien que, pour remédier efficacement aux maux causés par la Révolution et pour rendre le plus tôt possible des jours heureux à l'Église, il est nécessaire que la religion catholique, à l'exclusion de tout autre culte dissident, continue à être la gloire et l'appui de la nation mexicaine; que les évêques soient entièrement libres dans l'exercice de leur ministère pastoral; que les ordres religieux soient rétablis et réorganisés conformément aux instructions et aux pouvoirs que nous avons donnés; que le patrimoine de l'Église et les droits qui s'y rattachent soient sauvegardés et protégés; que personne n'obtienne la faculté d'enseigner et de publier des maximes fausses et subversives; que l'enseignement, tant public que privé, soit dirigé et surveillé par l'autorité ecclésiastique, et qu'enfin soient brisées les chaînes qui, jusqu'à présent, ont retenu l'Église sous la dépendance et l'arbitraire du gouvernement civil...

La tristesse de l'Empereur égala sa surprise : la lecture de ce document n'était que trop faite pour causer l'une et l'autre.

Il n'y a pas lieu d'examiner ici les idées exprimées par le Souverain-Pontife touchant le rôle qu'il assignait, dans sa pensée, et à l'Église et au Gouvernement : l'une souveraine maîtresse, l'autre protecteur et vassal. Ce sont là des théories qui ne sont guère applicables aujourd'hui : les plus forts s'y brisent. On l'a bien vu lorsque M. de Bismarck a voulu les mettre en pratique au bénéfice de sa religion d'État... Nous nous demanderons simplement comment Pie IX pouvait être assez oublieux de la situation de Maximilien pour lui imposer de telles prétentions!

Croyait-il donc avoir affaire à un monarque absolu, incontesté, établi fermement sur son trône? Pensait-il que ce monarque absolu n'avait qu'un signe à faire pour annuler les effets de lois antérieures, pour pétrir et remanier un peuple à sa volonté? Ne savait-il donc pas que, souverain d'intronisation récente, Maximilien était combattu militairement par une partie de la nation, politiquement par une partie de ses adhérents, et qu'il se maintenait par les seules armes de la France? Pie IX s'imaginait-il que la France, libérale en Europe, deviendrait théocratique en Amérique, et chercherait à établir au Mexique tout ce qu'elle avait, chez elle, jugé mauvais et rejeté?

Puis, pourquoi soulever tant de questions, énoncer tant d'exigences? Avant d'établir la domination du clergé sur l'enseignement, sur la presse, sur le gouvernement, en un mot, avant d'assurer le triomphe de l'Église sur la société civile, il y avait à résoudre la question spéciale, cause première et jusqu'à présent unique des négociations avec le Saint-Siège. C'était là une besogne bien suffisante.

Il est vrai que Pie IX la résolvait d'un mot, et ne paraissait pas admettre de discussion. Il fallait, selon lui, révoquer les « funestes lois de réforme ». Oui, mais comment? Était-il au pouvoir de personne d'effacer leurs traces dans le passé? Était-il juste de ne tenir aucun compte des intérêts légitimes créés par elles? Et, de plus, Maximilien eût-il possédé ce pouvoir, était-il bon de lui conseiller d'en user? Il fallait le supposer bien naïf ou bien aveugle pour croire que, après avoir

vu tous les abus causés par ces richesses entre les mains du clergé, il se hâterait de lui rendre de pareilles armes et de se mettre sous sa dépendance, comme l'avaient été tous les gouvernements qui l'avaient précédé? Le Pape lui-même ne pouvait trouver bon que le clergé possédât des biens de beaucoup supérieurs à ses besoins, aux besoins du culte, et dans lesquels il ne puisait qu'une funeste propension à la paresse et à l'immoralité.

Cent raisons pour une combattaient les termes de la lettre remise à Maximilien; mais prévaudraient-elles contre la volonté immuable de Pie IX? L'Empereur, dès cet instant, en douta, et ce doute lui causa une profonde tristesse.

Il ne désespéra pas néanmoins, et, dans son désir sincère d'arriver à une entente, il se résolut à tout essayer pour convaincre l'envoyé du Saint-Siège. Afin de ramener le débat sur un terrain moins étendu, il rédigea lui-même et remit au nonce une note contenant les points proposés par lui pour la solution de la question ecclésiastique. Elle est trop importante dans le débat pour n'être pas reproduite dans son intégralité :

1° Le gouvernement mexicain tolère tous les cultes qui étaient prohibés par les lois du pays; mais il accorde sa protection spéciale à la religion catholique, apostolique et romaine, comme religion d'État.

2° Le trésor public pourvoira aux frais du culte et paiera ses ministres de la même manière, dans la même proportion et au même titre que les autres services civils de l'État.

3° Les ministres du culte catholique administreront les sacrements et exerceront leur ministère gratuitement, sans qu'ils aient la faculté de rien recouvrer et sans que les fidèles soient dans l'obligation de payer des gages, des émoluments ou quoi que ce soit à titre de droits de paroisse, dimes, primes ou autre chose.

4° L'Église fait cession au gouvernement de tous ses revenus provenant des biens ecclésiastiques, lesquels ont été déclarés nationaux pendant la République.

5° L'Empereur Maximilien et ses successeurs sur le trône jouiront *in perpetuum* vis à vis de l'Église mexicaine des droits équivalents à ceux qui étaient concédés aux rois d'Espagne vis à vis des églises d'Amérique.

6° Le Saint-Père, d'accord avec l'Empereur, déterminera lesquels des ordres religieux éteints pendant la République doivent être rétablis, en spécifiant de quelle manière ils subsisteront et dans quelles conditions.

Les communautés de religieuses qui existent de fait aujourd'hui pourront continuer de subsister, mais avec défenses de recevoir des novices jusqu'à ce que le Saint-Père, d'accord avec l'Empereur, ait spécifié leur mode et leurs conditions d'existence.

7° Juridiction du clergé?

8° Dans les lieux où il le jugera convenable, l'Empereur chargera du registre civil de naissances, mariages et décès, des prêtres catholiques, qui devront s'acquitter de cette mission comme fonctionnaires de l'ordre civil.

9° Cimetières?

Le nonce prit connaissance de cette note, puis se borna à répondre qu'il n'avait ni les instructions, ni les pleins pouvoirs nécessaires pour en discuter les diverses propositions, ajoutant qu'il s'en référerait d'ailleurs aux termes de la lettre du Souverain-Pontife. En présence de cette attitude, il n'y avait pas lieu à dis-

cussion : l'Empereur mit fin à l'entretien ; mais, ne voulant point brusquer les choses, il manda immédiatement le ministre de la Justice et des Cultes, M. Escudero, et le chargea de voir officiellement M^{sr} Meglia dans la journée du lendemain. L'entrevue eut lieu : elle n'aboutit qu'à un refus plus accentué de la part du nonce, qui se crut apparemment tenu à moins de réserve vis-à-vis du ministre que vis-à-vis du souverain.

Il était cependant à peine croyable que Pie IX, en envoyant un nonce, ne lui eût donné d'autre mission que de présenter une lettre, ou pour mieux dire un ultimatum à l'Empereur. Dès qu'il ne s'agissait plus de discuter les bases d'un accord et d'arriver à une entente réciproque, la présence d'un nonce était inutile et ne s'expliquait point : la lettre du Souverain-Pontife eût pu être remise par le premier envoyé venu.

Il était évident que le Gouvernement impérial se heurtait à une volonté trop arrêtée pour qu'on la fît fléchir. Il n'y avait qu'à se soumettre, — et l'eût-on voulu qu'on ne le pouvait pas, — ou à rompre toutes relations. L'Empereur n'osa point prendre ce dernier parti sans avoir essayé auprès du nonce de nouvelles démarches.

Il tint conseil avec le ministre d'État, celui des Affaires étrangères, celui de la Justice et des Cultes, l'archevêque de Mexico et M. Theodosio Larès. Il fut convenu que ce dernier ferait une nouvelle tentative de conciliation.

Elle n'aboutit point à un meilleur résultat.

La consternation était grande au palais. Tous sentaient quelle déception éprouveraient ceux qui attendaient depuis de longs mois la solution de ces questions irritantes ; tous comprenaient quel coup l'annonce de la rupture avec le Saint-Siège allait porter au nouvel empire. Puisant dans son patriotisme, comme dans ses croyances religieuses, une résolution suprême, l'Impératrice Charlotte conçut la pensée généreuse de risquer un dernier effort. Elle fit prier le nonce de se rendre auprès d'elle, et, dans cette entrevue, à laquelle M^{sr} Meglia n'osa pas se dérober, elle mit en œuvre toutes les ressources de son cœur et de son esprit pour émouvoir ce prêtre. Le légat du Pape resta inflexible, et se contenta d'opposer à toute raison, à tout argument, son manque d'instructions et de pouvoirs.

Cette fois, c'était bien fini, et il ne restait plus une ombre d'illusion à personne. Maximilien tint seulement à faire constater que ces refus successifs venaient du nonce et de lui seul, et, sur son ordre, M. Escudero écrivit dans ce sens à M^{sr} Meglia.

Ce prélat ne parut point embarrassé pour répondre, et il le fit avec plus d'esprit que de mesure :

Excellence,

Votre Excellence me prie, par une note en date d'hier 24 décembre... de vous communiquer par écrit ce que j'ai eu l'honneur d'exposer à Sa Majesté l'Impératrice, hier, et à vous dans la conférence du 20 de ce mois.... Je m'empresse avec plaisir de répondre aux désirs exprimés par Votre Excellence...

... J'ai suggéré à Sa Majesté et à Votre Excellence que le

Saint-Siège... ne pouvait pas supposer que le gouvernement impérial les proposerait (les points précisés par la note de l'Empereur), et *consommerait ainsi l'œuvre commencée par Juarez*. J'ai assuré à Sa Majesté que je n'avais jamais entendu parler à Rome d'un projet ainsi conçu, ni par Sa Sainteté, ni par son secrétaire d'État, ni par d'autres personnes attachées à la cour pontificale... Je passe, monsieur le ministre, par dessus beaucoup d'autres réflexions que je me suis permis de soumettre à la haute intelligence de Sa Majesté l'Impératrice, avec une franchise tout épiscopale...

C'est par votre intervention que j'ose supplier Sa Majesté, *tellement dévouée au Saint-Père*, de ne vouloir prendre aucune résolution contraire à l'Église et à ses lois... et d'attendre l'oracle de Sa Béatitude, qui ne peut être qu'à l'avantage de la religion et *pour le véritable bien de Sa Majesté l'Empereur et de son empire*.

Dès que cette réponse fut entre ses mains, Maximilien reconnut qu'il n'y avait qu'à agir en dehors du nonce et à résoudre lui-même les difficultés soulevées par la question ecclésiastique. Le 27 décembre, le *Journal officiel* publiait la lettre suivante, adressée au ministre de la Justice :

Mon cher ministre Escudero,

Afin d'aplanir les difficultés qui ont été soulevées au sujet des lois dites de réforme, nous nous sommes proposé d'adopter de préférence un moyen qui, tout en donnant satisfaction aux justes exigences du pays, devait avoir pour effet de rétablir, pour tous les habitants de l'empire, la tranquillité dans les esprits et le calme dans les consciences. Dans ce but, nous nous sommes occupé, étant à Rome, d'ouvrir des négociations avec le Saint-Père, comme chef universel de l'Église catholique.

Le nonce apostolique est arrivé à Mexico; mais, à notre très grande surprise, il a déclaré qu'il manque d'instructions pour négocier, et qu'il devra attendre ses instructions de Rome.

La situation difficile qui se prolonge depuis plus de sept mois, et qui nous a coûté de si grands efforts, n'admet plus de retard. Cette situation exige un prompt dénouement. En conséquence, nous vous chargeons de nous proposer immédiatement des mesures qui devront avoir pour effet :

Que la justice soit rendue sans égard à la qualité des personnes;

Que les intérêts légitimes créés par les dites lois de réforme soient garantis, sans préjudice des dispositions à prendre pour redresser les injustices et les excès auxquels ces lois ont donné lieu;

Qu'il soit pourvu à l'entretien du culte et à la protection des intérêts sacrés placés sous la sauvegarde de la religion,

Et enfin, que les sacrements s'administrent, et que les autres fonctions du ministère ecclésiastique s'exercent dans tout l'empire gratuitement et sans charges pour les populations.

A cet effet, vous nous proposerez tout d'abord un plan pour la révision des opérations de désamortisation des biens ecclésiastiques. Ce plan devra avoir pour base la ratification des opérations légitimes exécutées sans fraude et conformément aux lois qui ont décrété l'abolition de la main-morte et fait passer ces biens dans le domaine de la nation.

Enfin vous vous guiderez d'après les principes les plus larges et les plus libéraux de la tolérance religieuse, sans perdre de vue que la religion de l'Etat est la religion catholique, apostolique et romaine.

Par l'Empereur:
Le Ministre d'Etat,
VELASQUEZ DE LEÓN.

MAXIMILIEN.

Cette lettre était d'une convenance parfaite. M^{sr} Meglia, qui n'avait pas de pouvoirs pour traiter d'un accord, en avait sans doute pour critiquer, la plume à la main, les actes du gouvernement impérial, car il rédigea aussitôt une note, adressée à M. Ramirez (29 décembre 1864). Il y disait : « Dans la triste nécessité de protester contre les *expressions injustes et injurieuses* pour le Souverain-Pontife et son gouvernement... ». On a lu la lettre de Maximilien, citée dans son intégralité : chacun peut juger si elle contient une seule parole *injuste* ou *injurieuse* contre le Pape.

Puis M^{sr} Meglia revenait sur la note de l'Empereur :

Le gouvernement impérial m'ayant présenté un projet, en neuf articles, contraire à la doctrine, à la discipline actuellement en vigueur de l'Eglise et aux lois canoniques sacrées, projet qui tend à dépouiller l'Eglise de tous ses biens, de sa juridiction, de ses immunités, et à la rendre en tout dépendante et esclave du pouvoir civil, toutes choses déjà condamnées par le Pontife romain par deux allocutions consistoriales de 1856 et 1861, j'ai répondu franchement que je n'avais pas d'instructions pour traiter sur des bases aussi inadmissibles, et j'ai prouvé sans réplique que le Saint-Père n'avait pu me donner des instructions là-dessus :

1^o Parce que l'on ne pouvait supposer qu'un pareil projet serait proposé par le gouvernement impérial;

2^o Parce que celui-ci n'en avait jamais fait mention au saint-siège, ni à l'excellentissime épiscopat mexicain, qui avait, bien au contraire, d'autres espérances et flatteuses promesses.

Si donc le gouvernement impérial a tenu secret jusqu'au dernier moment ce projet déplorable, comment peut-il être surpris que le nonce du Saint-Siège n'ait pas d'instructions à ce sujet ?...

Un tel langage, de telles insinuations, ne pouvaient rester sans réponse. M. Ramirez riposta (10 janvier 1865) :

Excellence,

J'ai reçu exactement la note de Votre Excellence datée du 29 décembre dernier, mais les occupations du moment ne m'ont pas permis d'envoyer une réponse immédiate...

... Votre Excellence voit compromis l'honneur et la responsabilité du Saint-Père; elle juge sa haute dignité outragée par certains passages insérés dans un paragraphe de la lettre que Sa Majesté a adressée à son ministre de la Justice; elle proteste en conséquence contre son contenu. Bien juste et digne en même temps est le zèle que met Votre Excellence à défendre l'honneur de son souverain, et je ne ferais autre chose que de l'en féliciter si, dans sa défense, elle ne touchait à celui du mien...

Le ministre relève les expressions désobligeantes employées par le nonce, et les accusations portées contre l'Empereur de vouloir « consommer l'œuvre de Juarez » :

Si Votre Excellence a pu recouvrer le calme d'esprit nécessaire dans la discussion des affaires graves, elle comprendra que de pareils procédés ne sont faits ni pour gagner la bienveillance ni pour convaincre, et que leur forme était trop peu convenable pour qu'il en fût donné connaissance à l'Empereur.

Puis il entre dans la discussion, et établit qu'à Rome on n'ignorait rien et de la situation et des solutions qu'elle pouvait comporter. A ce sujet, il rappelle les termes mêmes de sa lettre du 22 juillet 1864 à M. Agui-

lar, et en cite un extrait, celui-là même que nous avons reproduit plus haut¹; il ajoute que M. Aguilar s'est acquitté de la mission dont on l'avait chargé, et la preuve, c'est la présence même du nonce à Mexico. M. Ramirez repousse donc hautement et nettement ce singulier reproche d'avoir tenu caché jusqu'au dernier moment le « déplorable projet ».

Sa Sainteté l'avait jugé et condamné, fait-il observer non sans malice. On ne pouvait l'appeler occulte.

Quant à la seconde accusation, il y répond en ces termes :

Juarez a dépouillé l'Eglise de tout ce qu'elle avait : il l'avait réduite à la mendicité, il avait banni la religion de l'Etat, et il l'avait faite esclave au nom de la liberté.

L'Empereur prend le chemin tout opposé, et, agissant suivant son droit et son pouvoir, il avise aux moyens d'indemniser l'Eglise de ses pertes; il restitue à ses membres les droits reconnus à tous les citoyens; il s'adresse au Père commun des fidèles, et lui demande son concours pour aplanir les difficultés et consolider les liens qui doivent unir l'Etat et l'Eglise.

Est-ce là par hasard consommer l'œuvre commencée par Juarez?...

Il reproduit ensuite les exigences formulées par le nonce, et les discute. Il arrive à cette conclusion :

Votre Excellence voudrait que l'Empereur fit un bouleversement général, qu'il se mit en guerre avec ses sujets, et cela, non pas pour obtenir à l'Eglise ce qui lui est néces-

1. Page 111.

saire, puisque Sa Majesté y pourvoit, mais pour que l'Eglise puisse être propriétaire d'une manière certaine et bien déterminée...

Il achève sa riposte par un argument tout à fait topique :

... L'esprit de Votre Excellence sera aussi rassuré que l'est celui de l'Empereur si elle considère que tous les points qui sont malheureusement aujourd'hui une pomme de discorde au Mexique forment pour ainsi dire la constitution civile et religieuse d'une des nations les plus illustres du monde, et chez laquelle le catholicisme brille de la plus éclatante splendeur. Loin d'y former un obstacle, ils y sont un moyen pour que son clergé soit cité comme modèle à tous les peuples chrétiens.

Ainsi donc, ce qui en France est légitime et convenable pour l'Etat, ne peut-il être au Mexique que contraire à la doctrine et aux canons ? En pareille matière il ne peut y avoir deux mesures : la vérité est une partout.

Il termine en relevant vivement l'insinuation de M^{sr} Meglia au sujet des « espérances et flatteuses promesses » qui auraient été faites à « l'excellentissime épiscopat mexicain » :

Comme Son Excellence ne s'explique pas clairement et ne dit pas quelles personnes auraient pris pareils engagements, cette assertion pourrait laisser croire que l'Empereur en aurait eu l'initiative.

Je dois m'inscrire en faux contre pareille affirmation...

Ainsi envenimé par ces notes et ces réponses, le conflit ne s'en tint pas là.

Le 7 janvier, Maximilien, pour bien affirmer les droits du pouvoir civil, avait, par décret, remis en

vigueur dans l'empire les lois et règlements promulgués, avant et depuis l'indépendance, concernant l'*exequatur* des bulles, brefs, rescrits et dépêches de la cour de Rome. L'article 2 portait que ceux-ci lui seraient présentés par le ministre de la Justice et des Affaires ecclésiastiques, pour obtenir l'*exequatur* respectif. Le nonce, s'immisçant dans une question toute d'ordre intérieur, rédigea une seconde protestation, et l'adressa, le 19 janvier, à M. Ramirez.

Celui-ci crut encore devoir y répondre longuement. Il établissait qu'en matière de dogme le pouvoir du Pape était absolu, mais qu'en matière de discipline, par exemple, il n'en était pas toujours ainsi; qu'il se trouvait parfois des points qui sont du domaine de l'un et de l'autre pouvoirs, et que, pour ceux-ci, tout gouvernement avait le droit de les examiner.

Irrité de ces contradictions, il terminait sa réplique par ces paroles énergiques :

Ceux qui, se laissant emporter par un zèle démesuré, poussent la Papauté hors de ses limites et la dépouillent de son caractère, oublient les sévères leçons de l'histoire, perdent les bénéfices d'une prudence plus puissante que toute présomption imaginable, agrandissent en apparence, mais affaiblissent en réalité la suprématie du Saint-Siège, et, loin de faire respecter sa véritable autorité, la rendent odieuse. ®

Cette fois, la rupture des relations diplomatiques avec le nonce était complète. Il resta néanmoins à Mexico jusqu'au mois de mai, époque à laquelle il demanda ses passeports, et partit, suivi de tout le personnel de la légation, pour le Guatemala.

Maximilien, malgré la triste expérience faite, ne renonça point à obtenir de la cour de Rome ce qu'il regardait comme indispensable autant à l'intérêt de son trône qu'au bien de la religion, et il résolut d'envoyer une mission auprès de Pie IX.

M. Ramirez l'annonçait en ces termes à M. Aguilar le 29 janvier 1865 :

... Sa Majesté, convaincue d'un côté qu'il n'y a plus rien à faire avec le nonce, et, de l'autre, qu'il est nécessaire d'agir avec célérité, voulant du reste donner à Sa Sainteté une marque éclatante de son estime, de son affection et du vif désir qui l'anime de conserver avec le Saint-Siège ses rapports de bonne entente, et de résoudre avec lui les terribles difficultés qui l'entourent, Sa Majesté, dis-je, s'est décidée à envoyer son ministre d'Etat, accompagné de deux conseillers, dans le but d'instruire Sa Sainteté de l'état dans lequel se trouve le pays, afin que, connaissant les choses, elle avise aux moyens de vaincre les obstacles et de conjurer les périls qui menacent simultanément l'autel et le trône¹.

Mais les mesures de déférence et de respect vis-à-vis du Souverain-Pontife ne pouvaient plus arrêter les décisions annoncées dans la lettre du 27 décembre par l'Empereur. Le 27 février 1865, le *Journal officiel* publiait deux décrets qui en étaient l'expression légale.

1. La plupart de ces documents ont été publiés déjà, notamment dans une brochure intitulée : *La Cour de Rome et l'Empereur Maximilien*, parue, sans nom d'auteur, en 1867. Il était nécessaire de les reproduire ici pour donner un exposé complet de la question ecclésiastique.

Le premier était ainsi conçu :

Maximilien, Empereur du Mexique,

Après avoir entendu notre conseil des ministres et l'avis du conseil d'Etat, avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. — L'Empire protège la religion Catholique, Apostolique et Romaine comme religion d'Etat.

Art. 2. — Auront ample et franche tolérance sur le territoire de l'Empire tous les cultes qui ne sont pas contraires à la morale, à la civilisation ou aux bonnes mœurs. Pour l'établissement d'un culte, on devra demander par avance l'autorisation du gouvernement.

Art. 3. — Selon que les circonstances l'exigeront, on publiera les règlements de police concernant l'exercice des cultes autorisés.

Art. 4. — Le Conseil d'Etat connaîtra des abus que les autorités commettraient contre l'exercice des cultes et contre la liberté que les lois garantissent à leurs ministres.

Ce décret sera déposé aux archives de l'Empire et publié en la forme officielle.

Donné au Palais de Mexico, le 26 février 1865.

MAXIMILIEN.

Le second décret, composé de trente articles, chargeait le conseil d'Etat de réviser toutes les opérations de désamortisation et nationalisation des biens ecclésiastiques effectuées en exécution des lois du 25 juin 1856, des 12 et 13 juillet 1859, et déclarait que les résolutions du conseil seraient irrévocables et immédiatement exécutoires, sans admettre aucune exception.

Un règlement, en date du 9 mars, compléta ce décret pour les détails de son exécution.

L'espoir fondé sur la venue à Mexico d'un envoyé du Saint-Siège avait donc été complètement déçu. Tout le monde n'en fut pas également surpris, et il est intéressant de citer, à ce sujet, une lettre confidentielle, entièrement écrite de sa main, que le maréchal Randon adressait au maréchal Bazaine le 15 janvier 1865, à une date où l'on ne connaissait point encore en Europe les événements qui venaient de se passer à Mexico :

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

Paris, le 15 janvier 1865.

CABINET DU MINISTRE.

Mon cher Maréchal,

Le dernier courrier à la date du 9 décembre nous a apporté des nouvelles du Mexique qui ont un intérêt tout particulier par suite de l'arrivée à Mexico du nonce apostolique. C'est en effet une crise pour le gouvernement à peine installé de l'Empereur Maximilien, et il est en effet regrettable que la question des biens du clergé n'ait pas été réglée sans l'intervention d'un nonce quelconque et par la seule raison d'État d'un fait accompli. C'est ce que je vous disais, je crois, dans une de mes dépêches qui a précédé l'arrivée de l'Empereur. Ce serait une grande erreur de croire que ce que M^r Meglia ne fera pas, un autre envoyé du Saint-Siège le fera : il n'y a qu'à voir l'Encyclique qui met notre clergé en révolution pour se faire une idée exacte de l'esprit de concession de la cour de Rome.

Vous me dites, vous dites à notre Empereur que le souverain du Mexique a sur cette question brûlante une volonté arrêtée, et qu'il passera outre si les considérations politiques sont sans influence sur la conduite du nonce. Puisse-t-il en être ainsi pour l'affermissement du pouvoir au Mexique et pour la confiance qui naîtra en Europe de

l'expression ferme et nette des idées gouvernementales de l'Empereur!

J'aime à espérer que les avis qui arriveront d'Europe seront conformes à celui que je me permets d'émettre...

Malheureusement l'énergie momentanée de Maximilien ne devait point produire d'aussi bons résultats. Le clergé, frustré dans son espoir de recouvrer ses biens, de reprendre sa prépondérance absolue dans les conseils du gouvernement, commença contre Maximilien une guerre violente, où les pamphlets, les calomnies, les attaques de tous genres, furent employés, non sans succès. Le parti clérical entra dans la grande coalition, formée de tous les partis opposés contre celui qu'il avait appelé lui-même au Mexique, et qu'il qualifiait maintenant d'« étranger ».

Un concordat n'eût peut-être pas sauvé l'Empire ; mais le refus d'un concordat le perdit sûrement. En présence d'un tel résultat, on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement qui s'impose : la cour de Rome refusait à Maximilien ce qu'elle avait accordé à Bonaparte. La raison en est-elle dans la faiblesse du pouvoir de l'Empereur, tandis que le Premier-Consul était le vainqueur de Marengo ? Et faudrait-il en conclure qu'en cette double circonstance la Rome chrétienne ne sut pas s'inspirer de la devise de la Rome païenne :

Parcere subjectis et debellare superbos ?

Nous ne nous appesantirons pas davantage sur une

question que nous avons exposée en détail, parce que c'était le seul moyen de l'exposer impartialement, et nous laisserons au lecteur le soin de décider lequel a mieux agi, — non pas au point de vue de la doctrine théologique, ce qui n'est pas de notre compétence, — mais au seul point de vue des intérêts religieux et moraux : ou le pape Pie VII, qui, grâce au concordat, a vu rétablir en France la religion catholique, ou le pape Pie IX, dont l'intransigeance en a facilité la ruine au Mexique?

CHAPITRE VIII

Situation assombrie. — Impressions de l'Impératrice. — Rapports du maréchal Bazaine. — Incident de l'abbé Alleau. — Difficultés financières. — Les fonds provenant du premier emprunt sont rapidement épuisés. — La Banque du Mexique. — Le ministre des Finances, M. Fould, au maréchal Bazaine. — Mines de la Sonora. — Projet de convention annexe au traité de Miramar. — M. Gwin. — Lettre de Napoléon III (14 mai 1864). — M. Drouyn de Lhuys au marquis de Montholon. — Le commandant en chef prépare l'occupation de la Sonora (décembre 1864). — Instructions confidentielles données au général de Castagny. — Opposition de Maximilien.

Je ne sais si vous êtes au fait que le Saint-Père, qui a le caractère enjoué, dit souvent de lui-même qu'il est *jettatore*? Eh bien! c'est positif que, depuis que son envoyé a mis le pied sur notre sol, nous n'avons eu que des déboires, et nous en attendons un nombre qui ne sera pas moindre dans un avenir prochain. ®

C'est en ces termes qu'écrivait, en janvier 1865, l'Impératrice Charlotte à une amie d'Europe. On voit qu'elle cherchait encore à dissimuler ses tristesses, ses appréhensions, sous une apparence de belle humeur.

question que nous avons exposée en détail, parce que c'était le seul moyen de l'exposer impartialement, et nous laisserons au lecteur le soin de décider lequel a mieux agi, — non pas au point de vue de la doctrine théologique, ce qui n'est pas de notre compétence, — mais au seul point de vue des intérêts religieux et moraux : ou le pape Pie VII, qui, grâce au concordat, a vu rétablir en France la religion catholique, ou le pape Pie IX, dont l'intransigeance en a facilité la ruine au Mexique?

CHAPITRE VIII

Situation assombrie. — Impressions de l'Impératrice. — Rapports du maréchal Bazaine. — Incident de l'abbé Alleau. — Difficultés financières. — Les fonds provenant du premier emprunt sont rapidement épuisés. — La Banque du Mexique. — Le ministre des Finances, M. Fould, au maréchal Bazaine. — Mines de la Sonora. — Projet de convention annexe au traité de Miramar. — M. Gwin. — Lettre de Napoléon III (14 mai 1864). — M. Drouyn de Lhuys au marquis de Montholon. — Le commandant en chef prépare l'occupation de la Sonora (décembre 1864). — Instructions confidentielles données au général de Castagny. — Opposition de Maximilien.

Je ne sais si vous êtes au fait que le Saint-Père, qui a le caractère enjoué, dit souvent de lui-même qu'il est *jettatore*? Eh bien! c'est positif que, depuis que son envoyé a mis le pied sur notre sol, nous n'avons eu que des déboires, et nous en attendons un nombre qui ne sera pas moindre dans un avenir prochain. ®

C'est en ces termes qu'écrivait, en janvier 1865, l'Impératrice Charlotte à une amie d'Europe. On voit qu'elle cherchait encore à dissimuler ses tristesses, ses appréhensions, sous une apparence de belle humeur.

Elle se faisait cependant bien peu d'illusions déjà à cette époque, comme le prouve la suite de la lettre :

L'énergie et la persévérance ne nous manquent pas, je crois; mais je me demande si, les difficultés de toute espèce continuant de la sorte, il y aura possibilité d'en sortir. Le clergé, blessé à mort par la lettre du 27 décembre, n'est pas facile à dompter: tous les vieux abus se coalisent pour éluder les dispositions de l'Empereur vis-à-vis de lui. Il y a là-dedans, non peut-être du fanatisme, mais une telle ténacité sourde et manœuvrière, que je crois impossible que les membres qui composent aujourd'hui le clergé puissent jamais en former un nouveau. Ce qu'on fera d'eux, voilà la question. Lorsque Napoléon I^{er} obtint du Pape la démission des évêques émigrés, ils vivaient à l'étranger, et, comme c'étaient de saints personnages, ils se résignèrent: *ceux que nous avons ici quitteraient volontiers leurs sièges, mais pas leurs revenus*. Un traitement de l'État ne leur rapporterait jamais autant, et leur idéal est de vivre en Europe avec cet argent, pendant que nous bataillons ici pour fixer la position de l'Église.

Les biens vendus vont être révisés; seconde pomme de discorde, car, par la reconnaissance des lois de réforme nous nous sommes mis les conservateurs sur les bras, et aujourd'hui nous allons avoir à dos les libéraux et les adjudicataires. Comme il ne saurait y avoir qu'un poids et une mesure pour tous, ceux qui se sont livrés à des opérations illicites devront restituer leurs gains, et je crains que cette œuvre de réparation et de justice n'excite autant de passions que la perte des biens pour le clergé.

Nous traversons depuis un mois une forte crise. Si elle est victorieusement supportée, l'avenir de l'empire mexicain s'annonce bien; sinon je ne sais ce qu'il faut en augurer. Pendant les six premiers mois, tout le monde trouve le gouvernement parfait: touchez à quelque chose, mettez la main à l'œuvre, on vous maudit. C'est le néant qui ne veut pas être détrôné...

Ce que disait l'Impératrice sur « l'idéal » des évêques n'était que trop exact. En voici une preuve dans une lettre adressée d'Oajaca, le 10 février 1865, au général L'Hérillier par le maréchal :

Que M^{sr} Labastida reste à Mexico ou qu'il retourne en Europe, je crois que cela n'avancera pas beaucoup la solution des affaires ecclésiastiques. Mon opinion est néanmoins que Sa Majesté a bien fait de lui objecter que sa place était dans son diocèse. Il est préférable que les prélats mexicains soient au Mexique au moment où la grave question des biens du clergé va se traiter et se résoudre, qu'en Europe et surtout à Rome.

Le maréchal se tenait en effet au courant de tout ce qui se passait; présent ou absent, il surveillait de son mieux les actes du gouvernement impérial, et il en informait exactement notre ministre de la Guerre. Tous les quinze jours il lui envoyait un rapport résumant les rapports particuliers qu'il recevait des commandants supérieurs dans les provinces. Sur ce point, il nous est facile, pièces en mains, de détruire l'opinion qui s'est plu à le considérer tantôt comme un censeur violent et morose de Maximilien, tantôt comme un optimiste trompant son gouvernement sur la marche des choses. S'il n'a pas tout vu, s'il n'a pas tout su, s'il n'a pas tout prévu, c'est que cela était impossible à un homme, même dans sa situation; mais il n'est que juste de constater que ses rapports furent presque toujours l'expression vraie de la situation.

C'est bien à eux que Napoléon III dut de connaître,

dès ses débuts, les faiblesses du gouvernement de Maximilien, et c'est pour ce motif qu'il écrivit, au bas de la dépêche de l'Impératrice Eugénie, cette petite phrase tracée à la hâte, mais qui en disait bien long : « Il faudrait, je crois, que l'Empereur montrât plus de résolution ».

A la même époque, le maréchal écrivait :

Depuis ma dépêche du 10 de ce mois (septembre 1864), la situation politique du pays n'a pas subi de modification sensible, quoique cependant une certaine inquiétude se soit manifestée...

... Si le parti libéral, entraîné par les manières affables et bienveillantes du souverain, s'est montré de prime-abord disposé à accepter une part dans l'administration du pays, je dois constater qu'il paraît aujourd'hui plus réservé et qu'il laisse percer l'inquiétude que je signalais au début de cette dépêche.

Rien en effet n'est venu, de la part du gouvernement, indiquer au peuple mexicain que l'Empereur ait pris quelques mesures relatives aux graves questions qui agitent le pays. Aucun arrêté, aucun décret n'est encore sorti pour faire connaître les intentions du souverain.

Aussi dois-je constater une sorte de malaise et de mécontentement, qui se traduisent par une attitude plus réservée et par une certaine tendance du parti libéral à se rapprocher des réactionnaires, sous l'influence d'aspirations contraires, il est vrai, mais non satisfaites de part et d'autre...

Le parti libéral se servira du parti opposé dans l'espoir de renverser l'édifice établi à si grande peine, et on ne peut se dissimuler que l'énergie et l'intelligence ne soient du côté des libéraux.

Et lorsque, après l'expédition d'Oajaca (qui trouvera sa place plus loin, dans le récit des faits mili-

itaires), le commandant en chef revint à Mexico, il communiqua aussitôt au maréchal Randon ses impressions sur la situation créée par l'échec des négociations avec le nonce du Pape :

Mexico, 10 mars 1865.

Monsieur le Maréchal,

Le décret du 26 février sur la liberté religieuse n'a causé aucune agitation, effacé pour ainsi dire par le décret impérial qui traite de la désamortisation des biens du clergé. L'effet produit par ce décret sur l'opinion publique a d'abord été très grand, parce qu'on y voyait la confirmation de la loi dite de réforme; mais la réflexion est venue: une lecture plus attentive du décret précité a montré les difficultés de son application, les lenteurs interminables que les dispositions de l'article 13 apportaient à la solution des affaires pendantes, et la revision apparaît aujourd'hui aux propriétaires de biens nationalisés ou de *pagarés* comme une cause de ruine et comme une difficulté de plus venant entraver les intérêts engagés dans les affaires...

Le clergé a été atteint très au vif, et exploite la portion mécontente de la population à son profit. En somme, ce décret n'est qu'un atermolement, et ne saurait rien produire, pour le moment du moins.

Les partis tendent à s'unir, et des écrits proclamant l'union comme le seul moyen de repousser l'étranger et l'envahisseur sont clandestinement répandus dans le public.

La polémique engagée sur le terrain des biens ecclésiastiques vient de trouver un nouveau champion dans la personne de M. Alleau, prêtre missionnaire arrivé tout récemment de France, qui avait commencé à faire imprimer une brochure que l'on a saisie par ordre de l'Empereur Maximilien. Ce prêtre, venu à Mexico pour représenter les intérêts du clergé français, ne se contente pas de battre en brèche

dans sa brochure les arguments mis en avant par les partisans de la réforme, il y déverse le blâme et des insinuations malveillantes sur l'Empereur et l'intervention française.

Les relations de M. Alleau à Mexico avec Son Exc. le nonce apostolique, M^{re} Labastida et d'autres personnes, ne m'ont point laissé de doute sur sa mission. M. Alleau est né à Nice, et par conséquent Français, et, après m'être entendu avec M. le ministre de France, je l'ai fait diriger sur la Vera-Cruz, d'où il sera envoyé à la Nouvelle-Orléans, où il désire se retirer. Je pense que la mesure exceptionnelle que j'ai cru devoir prendre à son égard sera approuvée.

Les dernières nouvelles que j'ai reçues de l'intérieur sont bonnes sous le rapport politique et meilleures au point de vue administratif. Les rassemblements qui me sont signalés dans le nord, du côté de Chihuahua, les intentions prêtées au général Negrete, méritent confirmation d'une part, et ne sont que la conséquence des événements.

L'entêtement de l'ex-président Juarez se manifeste sur un terrain d'où il ne nous a pas encore été possible de le chasser; mais, ainsi que Votre Excellence a pu s'en rendre compte par mes rapports émanés de l'état-major général, toutes mes mesures sont prises pour une opération sérieuse de ce côté, et j'ai tout lieu d'espérer qu'aucun accident ne surgira avant que mes troupes ne soient complètement en ligne pour agir.

J'adresse à Votre Excellence les copies des trois rapports des commandants supérieurs de Zacatecas, Guanajuato et San-Luis-Potosi. Votre Excellence jugera une fois de plus de l'état du pays dans ces localités éloignées et importantes; *elle verra en même temps tous les efforts que nous faisons pour éclairer le gouvernement impérial, l'aider de nos conseils et de notre action....*

Nous avons tenu à donner ces deux citations, malgré leur longueur, afin de montrer sur quelles preuves

nous appuyons nos dires. Il nous serait aisé de multiplier ces citations, mais le cadre assigné à cet ouvrage ne le permet pas. Force nous sera donc de nous borner à des extraits; mais pour qui en connaît la source ils seront aussi probants que des reproductions intégrales.

Les difficultés religieuses n'étaient point les seules qui attendissent le nouveau gouvernement, et les difficultés financières venaient leur disputer la première place dans les préoccupations de l'Empereur et de ses ministres.

La pénurie du trésor avait été l'origine des embarras de Juarez, le prétexte invoqué par l'intervention, et finalement la cause de tous les événements dont le Mexique était le théâtre depuis le milieu de l'année 1861.

La situation financière, malgré l'administration sage et prudente de la Régence, n'avait pu se modifier en si peu de temps au point de devenir bonne à l'avènement de Maximilien. Avec de la tranquillité, du bon ordre et surtout de la probité chez les agents du Trésor, on pouvait espérer un meilleur rendement des douanes, seule vraie ressource alimentant le Trésor public; mais il restait bien des déficits à combler, bien des dettes à payer, et le nouveau gouvernement se trouvait, dès le début, exiger de plus grandes dépenses.

Pour n'en citer qu'une, au lieu des 60 000 piastres de traitement allouées au président de la République, la liste civile exigeait 1 500 000 piastres pour l'Empereur et 200 000 pour l'Impératrice. On avait en outre

créé une multitude de charges honorifiques largement rémunérées.

L'empire naissant avait heureusement, grâce à l'appui de la France, trouvé du crédit, et le premier emprunt contracté par Maximilien, encore à Miramar, avait produit 126 millions.

Cette somme n'était point parvenue entière au Mexique, il s'en fallait : 8 millions avaient été remis à Maximilien ; 24 millions étaient restés dans les caisses de la Commission des finances mexicaines établie à Paris, pour garantie des intérêts des deux premières années ; 1 500 000 francs avaient été remis à M. Radonetz, pour l'achèvement du palais de Miramar ; 1 800 000 francs avaient été versés au général Chapelié pour l'équipement de la légion belge ; 2 millions et demi au colonel Mathias Leiser, pour la légion autrichienne. Le Trésor mexicain avait reçu une cinquantaine de millions.

D'après le traité de Miramar, il devait remettre entre les mains de notre payeur, chaque mois, à partir du 1^{er} juillet 1864, 2 083 000 francs pour la solde, la nourriture et l'entretien de l'armée française. Mais les ressources n'étaient pas même suffisantes pour payer l'armée indigène. Qu'arriva-t-il ? Le maréchal Bazaine, ne pouvant rien obtenir au Mexique, se couvrit des avances faites par des délégations sur les fonds de l'emprunt laissés à Paris. Ceux-ci furent promptement épuisés.

La situation devint alors extrêmement difficile. D'une part, le service de trésorerie de l'armée ne pouvait rester sans payer la solde des troupes et les

autres dépenses nécessaires, et, d'autre part, le gouvernement français se trouvait dans un grand embarras vis-à-vis des Chambres, auxquelles on avait annoncé la fin de notre secours financier lors de l'adoption de la convention de Miramar. Dès le 27 août 1864, le ministre de la Marine, M. de Chasseloup-Laubat, s'ouvrait nettement au commandant en chef :

Une lettre adressée à M. le ministre des finances a fait connaître à l'Empereur que les troupes mexicaines avaient encore été payées sur les fonds du Trésor français, malgré les stipulations de la convention passée avec le gouvernement mexicain.

J'ai été invité à appeler votre plus sérieuse attention sur ce sujet. Vous savez que, devant le Corps législatif, M. le ministre d'État et les commissaires du gouvernement ont fait connaître quelle était l'étendue des sacrifices que la France avait dû s'imposer pour atteindre le but qu'elle s'était proposé au Mexique, et que les limites de ces sacrifices ont été posées d'une manière précise à partir du 1^{er} juillet de cette année. *Tout l'équilibre du budget de 1864 repose donc sur l'observation des conventions conclues avec l'Empereur Maximilien, dont le gouvernement s'est engagé avant tout à solder les troupes indigènes.*

Nous ne nous dissimulons pas que le premier sujet de vos préoccupations a dû être et doit être encore la pacification du pays, et que, devant l'impossibilité où a pu se trouver le gouvernement de Mexico de faire face aux dépenses de son armée, vous avez voulu sauvegarder les intérêts les plus importants qui vous étaient confiés. *Mais vous devez comprendre aussi combien serait fautive la situation du gouvernement de l'Empereur devant le Corps législatif si toutes les assertions qu'il a présentées lors de la dernière session se trouvaient démenties par les faits.*

Je suis donc chargé de vous demander de faire tous vos efforts pour que le Trésor français n'ait plus à solder de troupes mexicaines. Il ne faut pas que les dettes du gouvernement augmentent vis-à-vis de la France, et il importe que la convention soit religieusement observée...

Le maréchal Bazaine s'efforçait d'obéir aux ordres de son gouvernement; mais la situation était plus puissante que sa volonté. Ce n'était point à lui à organiser l'administration ni les finances du nouvel empire : ce soin incombait à Maximilien. Celui-ci en avait bien l'intuition, mais il réglait cette question comme il réglait toute chose : à l'européenne et par les moyens aussi lents qu'inefficaces employés dans le vieux monde. Ainsi il créa une commission des finances. Il la divisa en six sections, et lui traça le programme de ses travaux. Elle devait examiner : 1° les impôts; 2° les questions de change; 3° les charges du Trésor; 4° les mines, le commerce, l'agriculture; 5° le crédit public, les règlements de la dette intérieure et extérieure; 6° les budgets, la comptabilité et l'organisation du Tribunal des comptes.

Cela fait, il attendit.

Il ne comprenait pas toujours les nécessités de la situation. On en vit une autre preuve dans les négociations entamées pour la fondation de la Banque du Mexique.

On sait les services que la Banque de France rend journellement à notre administration des finances : avançant de l'argent quand les impôts sont en retard, encaissant les sommes disponibles, en un mot régu-

larisant le service des paiements et consolidant le crédit. Presque tous les autres pays ont des établissements analogues. La première pensée de Napoléon III et de M. Fould avait été de doter le Mexique d'une institution semblable. La Régence avait compris et accepté cette idée de notre gouvernement : l'exécution en avait été reportée à l'arrivée de Maximilien.

Celui-ci ne se pressait nullement de donner son consentement. Malgré les instances de M. Corta, il ajournait indéfiniment sa décision.

Notre ministre des Finances, contrarié de ces ataroiements, s'adressait, en désespoir de cause, au maréchal Bazaine (30 septembre 1864) :

... Je croyais les choses plus avancées, et je regrette beaucoup ce retard, car l'instrument le plus utile pour le crédit du Mexique et le développement des affaires, c'est la Banque.

J'ai épuisé tout ce que je pouvais dire à ce sujet à l'Empereur Maximilien dans les conversations que j'ai eues avec lui à Paris, et où j'ai eu le regret de ne pouvoir faire prévaloir dans son esprit l'importance de l'engagement que l'Empereur Napoléon et moi, par son ordre, nous avons pris envers MM. Hottinguer et C^{ie}, engagement qui avait été ratifié par la Régence. Je n'ai pas besoin d'insister auprès de vous sur ce que cette circonstance avait de pénible. Vous avez d'ailleurs parfaitement apprécié vous-même l'avantage national qu'il y aurait pour nous à ce que la Banque du Mexique fût placée entre les mains de Français.

Dans la lettre que j'adresse par ce courrier à l'Empereur du Mexique, j'aborde la question d'un nouvel emprunt, d'un nouvel appel au crédit. Je crois en effet qu'un second emprunt pourrait être négocié dans les premiers mois de

l'année prochaine, si, d'ici là, comme il faut l'espérer, les choses s'établissent régulièrement au Mexique, et si le gouvernement se pénètre bien de la nécessité de faire honneur à tous ses engagements, et notamment à ceux qu'il a contractés vis-à-vis de nous par la convention de Miramar...

Un mois plus tard, le 30 octobre, M. Fould revenait sur cette question d'emprunt, et cette nouvelle lettre, toujours adressée au maréchal, renferme des détails aussi intéressants que peu connus :

J'ai reçu par le dernier courrier deux traites s'élevant ensemble à la somme de 2 065 000 francs, émises par le ministre des Finances du gouvernement mexicain sur la commission des finances à Paris. *Mais cette commission est déjà à découvert*, si l'on tient compte des engagements, qui lui ont été imposés par les décrets de Miramar, de conserver par devers elle deux années d'arrérages pour la dette anglaise et pour l'emprunt contracté au mois d'avril dernier, ainsi que des délégations déjà faites par l'Empereur Maximilien au profit des légions belge et autrichienne.

En admettant, ce que je veux espérer, que les versements des termes échéant du 15 octobre au 15 février seront régulièrement payés, il ne resterait plus qu'une somme insignifiante de disponible.

Cela ne doit pas vous empêcher d'insister pour que chaque terme de l'indemnité stipulée par la convention de Miramar, ainsi que les remboursements mensuels des avances faites pour les troupes mexicaines, nous soient payés au moyen de traites sur la commission de Paris : ces traites devront stipuler qu'à défaut d'argent disponible, le paiement sera effectué par la délivrance de rentes mexicaines aux cours du jour sur la place de Paris.

Pour l'intelligence de ce qui précède, je dois vous dire

que, sur les 12 096 000 francs de rentes 6 p. 100, qui formaient le montant de l'emprunt mexicain, il n'en a été négocié que, 9 575 000, et qu'il reste ainsi 2 521 000 francs de titres disponibles.

Le ministre de la Guerre m'a communiqué votre dépêche du 10 septembre dernier, et j'ai donné mon adhésion à vos propositions concernant les expéditions militaires et la continuation du chemin de fer¹. Vous voudrez bien, pour ces deux natures de dépenses, qui, réunies, ne devront pas excéder huit millions, exiger du gouvernement mexicain des traites sur Paris, payables, comme je l'ai dit plus haut, en argent ou en titres du dernier emprunt en cours. Je ne saurais trop insister auprès de vous pour le maintien scrupuleux de ces limites : *en sortir serait nous créer ici, vis-à-vis du Corps Législatif, de véritables embarras.*

J'ai déjà entretenu l'Empereur Maximilien de la nécessité d'aviser à la négociation d'un nouvel emprunt ; il est évident que c'est le seul moyen de se procurer les ressources nécessaires pour affermir son gouvernement. J'attendrai M. Corta, dont le retour est prochain, pour vous envoyer un projet rédigé d'accord avec lui.

Ces lettres font saisir sur le vif l'erreur constante qui a contribué à l'échec final de l'intervention française au Mexique. Au lieu de regarder en face et d'aborder de front les difficultés et les obstacles, on eut les yeux fixés toujours sur les Chambres françaises : on chercha à ne point les effrayer par de grosses demandes d'hommes ou d'argent, et de là vint qu'on ne fit jamais pour le Mexique ce qu'il fallait, mais seulement ce

¹ Le chemin de fer de Vera-Cruz à la Soledad, que le maréchal proposait de continuer jusqu'à la sortie des Terres-Chaudes, à Passo-del-Macho.

qu'on croyait pouvoir faire sans se créer de trop grands embarras en France.

Voici à ce propos quelques réflexions fort sensées :

Il n'est pas absolument juste de dire que l'expédition du Mexique a été le fruit du gouvernement personnel : elle est la conséquence du système actuel de gouvernement, système qui est, je crois, sans précédents dans le monde.

Le gouvernement parlementaire eût probablement empêché l'expédition, ou l'eût arrêtée à temps ; mais, si le gouvernement personnel eût engagé une telle entreprise, il l'eût menée autrement. Pour que le drame se déroulât avec toutes ses péripéties, il a fallu un gouvernement assez personnel pour qu'il fût possible d'entamer l'aventure et assez constitutionnel pour énerver l'action ; il a fallu, en d'autres termes, un gouvernement qui n'eût plus ni la décision d'un pouvoir unique, ni la modération d'un pouvoir tempéré¹.

Il est certain qu'au moment où écrivait le ministre des Finances il était prématuré de demander au nouveau régime de subvenir seul à ses dépenses, à plus forte raison d'exécuter à la lettre la convention de Miramar. Quel homme, le supposât-on doué du génie d'un Charlemagne ou d'un Napoléon, eût été capable, en si peu de mois, d'effacer les traces de cinquante ans de guerre civile et d'organiser un pays cinq fois grand comme la France ?

Mais ce que Maximilien aurait pu s'il avait été bien conseillé, c'est offrir des compensations, qui, chose singulière, eussent été plus profitables peut-être encore à son pays qu'à nous. Voici comment :

1. *L'Intervention française au Mexique* : préface de Clément Duvernois.

Le Mexique est, en certaines parties, une terre merveilleuse, dont le sol renferme les plus belles et les plus riches mines d'or et d'argent qui soient connues. Celles de la Sonora avaient tenté déjà bien des aventuriers ; mais l'exploitation d'une mine ne saurait être l'œuvre d'un individu : il faut, en outre, que les travailleurs ne soient exposés ni à être chassés par la force, ni à être dépouillés et volés. Napoléon III avait compris que, sous la protection des baïonnettes françaises, des compagnies puissantes pourraient se former et exploiter fructueusement toute la région nord du Mexique. Il avait envoyé un ingénieur des plus distingués, M. Laur, examiner et étudier ces gisements.

Le rapport de M. Laur avait été remis à Napoléon III en novembre 1868 ; il contenait ces lignes :

J'ai cherché à montrer d'abord l'importance de la formation argentifère de ce pays, en donnant quelques indications générales sur son étendue géographique, sur les parties qu'on a déjà explorées et sur les richesses véritablement remarquables que le mineur y a toujours rencontrées. Examinant ensuite le mouvement de l'argent au sortir des ateliers métallurgiques, je montre que, emporté hors du Mexique par une force irrésistible qui est celle qui maintient entre les peuples l'équilibre des échanges, le précieux métal ne peut atteindre les marchés européens qu'après mille lenteurs et au prix de très grandes dépenses.

Il m'a semblé que ce serait une œuvre éminemment nationale que celle qui placerait sous la main de la France une production métallique aussi importante, appelée à un aussi brillant avenir que celle de ce pays ; j'indique comment cette œuvre peut être réalisée, et je donne la mesure des bénéfices que le Trésor français pourrait y trouver.

La perspective de telles richesses tenta le gouvernement français : en cela ses convoitises étaient aussi légitimes que naturelles. Il est vrai qu'on l'a accusé d'avoir voulu s'emparer par la force des vastes territoires qui renfermaient les mines, et cette accusation, ainsi qu'on le verra, a trouvé bien des gens crédules, volontairement ou non. Les sources authentiques auxquelles nous puisons les éléments de notre récit renferment sur ce sujet plusieurs documents dont la lecture permettra de juger du bien ou mal fondé de l'accusation.

Le premier acte est un projet de traité, rédigé par le gouvernement français, auquel la Régence avait donné son assentiment, et qui devait être soumis à la ratification de l'Empereur, et annexé au traité de Miramar.

Art. 1^{er}. — Comme garantie de la bonne exécution de la présente convention, et comme témoignage de gratitude envers le gouvernement de S. M. l'Empereur des Français, le Gouvernement mexicain concède à la France le droit d'exploitation de toutes les mines de l'Etat de Sonora qui se trouveraient actuellement être non exploitées ou non dénoncées.

Art. 2. — Afin d'assurer à l'exploitation de ces mines toutes les garanties désirables, le Gouvernement français aura le droit d'entretenir à ses frais, dans le territoire du dit Etat de Sonora, un corps de troupes régulières, qui pourra être remplacé plus tard par des forces que viendraient à organiser, pour leur propre compte, toutes compagnies auxquelles le gouvernement français jugerait à propos d'accorder des concessions pour l'exploitation des mines. Dans ce dernier cas, lesdites forces seront soumi-

ses aux lois du pays, conformément aux règlements qu'adopteront lesdites compagnies, avec l'approbation du Gouvernement mexicain¹.

Art. 3. — Pour donner à la présente convention le caractère d'équité que recherchent les deux parties contractantes, il est stipulé qu'une partie du montant net que produira au Trésor français l'exploitation des mines concédées pourra revenir au Gouvernement mexicain, et être admise en remboursement des frais de guerre occasionnés à la France par la campagne 1862 et 1863, comme compensation de la susdite concession.

Maximilien avait opposé à l'adoption de ces articles une force d'inertie telle qu'on avait, à cette époque, remis à plus tard la conclusion de cette affaire : il s'agissait alors de venir à bout des autres difficultés provoquées par la signature et du pacte de famille et du traité de Miramar. Mais Napoléon III ne renonçait point à son idée. Il écrivait, le 14 mai 1864, au général Bazaine :

Mon cher Général,

Cette lettre vous sera remise par M. Gwin, Américain, autrefois gouverneur de la Californie, mais très partisan du nouvel empire du Mexique. Il voudrait coloniser la Sonora, et personne n'est plus à même que lui de réaliser cette grande entreprise. J'en ai parlé ici à l'Archiduc, et j'ai aperçu qu'il craignait d'appeler au Mexique des Américains ; mais c'est là, à mon avis, une erreur. Les Américains que M. Gwin veut attirer sont tous du Nord et dégoûtés de leur gouvernement républicain.

1. Voir dans *Rêve d'Empire* la lettre de Napoléon III au général Bazaine du 16 décembre 1863, pp. 215-216.

Tâchez donc, je vous prie, dans l'intérêt du Mexique, de l'appuyer de tout votre pouvoir auprès de l'Empereur. Croyez, mon cher Général, à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

M. Gwin arriva à Mexico peu après Maximilien, et demanda immédiatement de grandes concessions de terrains en Sonora pour y créer des centres de colonisation. Outre le commandant en chef, le ministre plénipotentiaire devait également appuyer sa demande, qui n'était que la réalisation des idées de Napoléon III. Le ministre des Affaires étrangères avait, à ce sujet, envoyé des instructions officielles au marquis de Montholon :

Paris, 15 juillet 1864.

Monsieur le Marquis,

Vous avez vu que la convention principale signée à Miramar ne faisait que consacrer définitivement, et sans aucune modification, l'arrangement directement arrêté entre l'Empereur et l'Archiduc. Il y avait urgence, en effet, à ce que la signature de cet acte important mit fin à toutes les incertitudes apparentes de la situation. Vous n'avez donc pas été surpris en ne trouvant point, parmi ses clauses, la concession de l'exploitation des mines de la Sonora, déjà accordée, en principe, par le gouvernement de la Régence, et dont je m'étais d'abord proposé de demander l'insertion dans le traité paraphé à Paris. Mais l'abstention que m'ont dictée à ce moment des considérations politiques majeures n'implique nullement l'idée de renoncer à une concession sur la valeur de laquelle le sentiment du gouvernement de l'Empereur n'a pas varié.

Il y a là, comme je l'écrivais précédemment, une combinai-

son dont le Mexique peut tirer avantage autant et plus que nous encore. Si nous avons un intérêt évident à aider ce pays à se libérer vis-à-vis de nous, il n'est certes pas d'une importance moindre pour lui de pouvoir le faire dans des conditions propres non seulement à alléger ses charges, mais encore à assurer l'exploitation de ses richesses naturelles.

Le désir de l'Empereur est donc toujours de voir ratifiées par le nouveau souverain du Mexique les dispositions qu'avaient consenties en notre faveur le gouvernement de la Régence.

Je vous invite en conséquence à revenir sur cette question, soit avec les ministres mexicains, soit avec l'Empereur lui-même, si l'occasion vous en était fournie, et à exposer tout le prix que nous attachons au maintien de la concession concernant la Sonora.

Je me plais à croire que vos démarches rencontreront un accueil conforme à nos vœux. Je vous laisse à décider, dans ce cas, de la forme sous laquelle il serait le plus convenable de reproduire les stipulations, que contenait notre convention, des articles additionnels au traité de Miramar. Un arrangement spécial ou même un échange de déclarations officielles me sembleraient également propres à atteindre le but que nous nous proposons.

Veillez, etc.

DROUYN DE LHUYS.

Pour appuyer les projets du cabinet de Paris, le maréchal Bazaine décida qu'une colonne expéditionnaire, composée de deux bataillons du 51^e de ligne, sous les ordres du colonel Garnier, irait occuper cette province. Il enjoignit au général de Castagny d'appuyer ce mouvement. Il profita de cette occasion pour communiquer à ce général ses vues à ce sujet, et il le

fit dans une dépêche secrète que nous mettons en partie sous les yeux du lecteur.

Le maréchal, au début, y rappelait que c'était au nom de l'empereur Maximilien et pour le compte du gouvernement mexicain que cette occupation devait avoir lieu : « La question de concession à la France de toutes les mines non concédées encore ou non exploitées n'est point encore terminée ; *mais il est bien entendu qu'elle ne constituerait aucune concession de territoire* ». Dans la prévision de l'acceptation des articles additionnels au traité de Miramar, il prescrivait de procéder à l'étude des terrains pouvant être concédés, au dénombrement des terrains arables propres à l'installation de centres agricoles :

S'il se présente des émigrants pendant l'occupation du pays par les troupes de votre division, continuait-il, vous pourrez, en vous conformant aux lois et règlements du pays, leur faire délivrer des concessions provisoires, mais en faisant bien connaître aux concessionnaires cette condition du provisoire, rien ne pouvant ni ne devant être définitif que par suite de la sanction impériale. *Je ne saurais trop vous répéter que, dans tous les cas, la Sonora doit être administrée, gouvernée, au nom de l'Empereur Maximilien.*

Je crois savoir que le gouvernement de Juarez avait accordé à de grandes compagnies étrangères de larges concessions ; vous recherchez si le fait est vrai et ce qui a été fait à cet égard...

La question, on le voit, était bien posée. D'après tous ces documents, voici ce que demandait le Gouvernement français : *le droit d'exploitation seul, et point la propriété* des mines non encore concédées. Il se réservait

d'exploiter par lui-même ou par des compagnies autorisées par lui. Des bénéfices provenant de cette exploitation, une part serait attribuée au trésor mexicain comme droit de concession, et ces sommes viendraient en déduction de la dette contractée par le Mexique envers la France, dette reconnue par le nouvel empire.

La proposition, comme le disait M. Fould, ne présentait donc que des avantages pour les deux parties contractantes.

Que fit Maximilien ? Il refusa purement et simplement. Il feignit de ne pas comprendre ce qu'on lui demandait, et répondit que le serment qu'il avait prêté à Miramar de n'aliéner aucune parcelle du territoire mexicain lui interdisait de ratifier le consentement conditionnel donné par la Régence.

Le prétexte ne valait pas plus que le refus qu'il était destiné à justifier. Ni l'un ni l'autre d'ailleurs ne venaient directement de Maximilien : là encore il avait cédé à des influences. Son entourage, toujours poussé par sa profonde hostilité contre la France, lui avait fait refuser un si bel avantage.

Cette réponse, dictée par la haine et la cupidité, amena l'avortement des projets de colonisation. Le gouvernement de Maximilien ne s'établit jamais en Sonora, et la marche en avant du colonel Garnier se borna à une inutile et stérile promenade militaire.

nullement à abandonner la lutte. Et, pour raviver le zèle de leurs partisans, ils faisaient courir, à tort ou à raison, des bruits représentant leur grand voisin comme disposé à leur donner une aide chaque jour plus considérable, chaque jour plus effective.

Le maréchal tenait l'Empereur au courant de ces menées :

Mexico, 18 décembre 1864.

Sire,

J'ai l'honneur d'adresser à V. M. une note renfermant divers renseignements intéressants sur les projets des dissidents. Par les extraits tirés de la correspondance des généraux Negrete, Arteaga, Quezada, Karbajal et l'ex-président Juarez, le parti dit libéral n'a point dit son dernier mot, et cherche, malgré ses défaites, à organiser la résistance dans le Chihuahua, et peut-être ensuite en Sonora.

Il résulte toutefois de ces correspondances que les chefs du parti dissident n'ont point une entière confiance dans les populations, et manquent des principales ressources. Le combat du 21 novembre à Guadalajara a porté un coup très sensible à l'ennemi, ce qui lui a fait précipiter sa retraite vers Chihuahua.

Les dernières nouvelles que j'ai reçues de Mazatlan m'informent qu'un agent du président Lincoln, des Etats-Unis, est venu dans cette place, se rendant auprès de Juarez afin de traiter avec ce dernier de la cession de la Sonora, moyennant un secours en hommes de 50,000 Américains du Nord. J'y crois peu, mais je transmets la nouvelle telle quelle.

La faiblesse des préfets choisis par Maximilien laissait désarmée l'autorité civile : les populations le sentaient. Les partisans de l'empire n'avaient pas confiance, tandis que les adversaires reprenaient de l'au-

CHAPITRE IX

Prolongation de la résistance. — Faits de guerre pendant les derniers mois de l'année 1864. — Correspondance chiffrée du général de Castagny. — Le général L'Hériller nommé commandant supérieur de Mexico. — Le maréchal Bazaine va faire le siège d'Oajaca, défendue par Porfirio Diaz. — Prise de la ville (9 février 1865). — Félicitations envoyées au maréchal par l'Empereur et par l'Impératrice. — Une lettre du Roi des Belges. — Note inédite du sous-intendant Friant. — Rentrée du maréchal Bazaine à Mexico (15 février). — La légion autrichienne. — Singulières prétentions de son commandant, le général Thun. — Générosité imprudente de l'Empereur. — Porfirio Diaz s'échappe. — Décret d'organisation de l'armée (28 janvier). — Division du pays en 50 départements. — Junte de colonisation. — Décrets divers.

La vigilance du corps d'occupation ne se démentait pas, et elle était toujours aussi nécessaire. Les débuts du nouveau gouvernement n'avaient pas été heureux, et les dispositions favorables que constatait si amèrement M. Zamacona, loin de s'accroître, paraissaient plutôt diminuées par les fautes commises. Aussi ceux qu'on appelait les dissidents, et qui renvoyaient, non sans justice, ce nom à leurs adversaires, ne songeaient

dace. Ainsi, le 10 décembre, un commencement d'émeute eut lieu à San-Luis-de-Potosi : heureusement, la rébellion fut énergiquement réprimée.

C'étaient là des symptômes d'un état persistant de malaise, même dans les centres soumis à l'autorité de l'Empereur. Bientôt on vit que le mal était plus profond encore ; on découvrit une vaste conspiration réactionnaire, ayant des ramifications dans tout l'empire, et comptant au nombre de ses adhérents des généraux ralliés comme Taboada, Vicario et autres. Taboada fut arrêté, Vicario prit la fuite, et le péril fut momentanément conjuré.

Le danger de la situation venait surtout de l'entourage de l'Empereur, qui ne comprenait guère que des ennemis de la France, lesquels, Européens ou Mexicains, ne se faisaient aucun scrupule de trahir les secrets du gouvernement.

La chose ne saurait être douteuse ; il suffit de citer quelques passages de la lettre confidentielle (elle était chiffrée) écrite à ce moment-là (3 janvier 1865) de Durango par le général de Castagny. Elle ouvre un triste jour sur l'état des provinces du nord :

... La situation semble devenir si grave que je dois l'exposer dans toute sa vérité.

... L'insurrection va s'étendre. Nazas vient d'être réoccupé ; Patoni y est arrivé ; Gonzales Herrera y est attendu avec toutes ses forces. Dans peu de temps nos communications seront difficiles avec Chihuahua.

De divers côtés on parle de complots, de réunions de libéraux, de mouvements qui vont éclater. On exagère, je n'en

doute pas ; cependant il existe quelque chose de vrai dans tout cela.

Les projets de Votre Excellence sont à la connaissance du public. Mme Zuloaga, actuellement à Mexico, a écrit à ses parents de Durango que nos troupes seraient retirées de Chihuahua au commencement de février.

On dit à Durango que je dois quitter cette ville dans les premiers jours de mars et qu'il n'y demeurera qu'une petite force. Ces dispositions, que j'ignore, le public les connaît. *L'auteur de cette nouvelle, c'est M. Ramirez, le ministre dont l'hostilité envers les Français n'est un mystère pour personne.*

Corona vient de demander un prêt d'argent aux négociants de Mazatlan, en leur assurant qu'il serait bientôt dans cette ville, puisque Votre Excellence avait donné ordre d'évacuer le port de Mazatlan et Guaymas.

Ainsi vos dispositions sont annoncées d'avance. Les Mexicains, et en tête le principal ministre, trahissent l'intervention. Le résultat est d'inquiéter partout. L'opinion flotte incertaine et ne sait plus à quoi se rattacher. *Je n'ai plus d'action morale ni d'influence sur des populations qui n'ont plus de confiance en nous, et qui se voient à la veille d'être abandonnées.*

La possibilité de guerre avec l'Amérique augmente encore les craintes. Ce n'est pas là pourtant le côté grave de la situation. On attaque partout le gouvernement de l'Empereur du Mexique. *On critique cette interminable série de décrets sur cérémonies, préfets militaires, décorations, etc., qui s'entassent dans les archives sans application possible. L'attention publique se porte sur deux points exclusivement : finances et armée. D'un côté, on ne voit former aucune force sérieuse, et de l'autre on annonce la banqueroute imminente. On se plaint de l'insouciance du gouvernement, de la négligence des ministres, qui ne s'occupent pas des affaires, ne répondent même pas aux préfets, et cachent la vérité à l'Empereur.*

Chacun prévoit une crise prochaine; chacun répète que cela ne peut durer ainsi. On annonce le départ de l'Empereur pour l'Europe pour le mois de février. *Je regrette d'être obligé de le dire, mais l'opinion publique semble desirer ce départ comme unique remède à la situation.*

Je ne m'étendrai pas davantage sur tous les bruits qui me parviennent. Il me suffira, je crois, d'avoir indiqué à Votre Excellence les principaux traits de la situation des esprits et des choses dans le deuxième grand commandement. J'ajouterai pourtant un fait assez significatif. Le préfet de Durango était un homme exceptionnel au Mexique: dégoûté, il a donné sa démission. Le gouvernement ne semble pas s'inquiéter de le remplacer. Je le cherche vainement de mon côté. Les quelques hommes qui pourraient à peu près remplir ces fonctions refusent d'accepter. C'est la conséquence du vague de l'avenir, et, par le fait, *au lieu d'avancer, nous perdons chaque jour du terrain.*

Le sud du Mexique ne présentait point, à ce moment, un état meilleur que le nord. Un centre de résistance s'était révélé à Oajaca, et il importait de le détruire, aussi bien pour la sécurité que pour le bon renom du gouvernement.

Un homme se trouvait dans cette contrée qui, par son caractère, son honorabilité, ses qualités publiques et privées, exerçait une influence toute-puissante sur ses compatriotes. Bien qu'il se soit montré l'ennemi le plus redoutable de l'intervention et de l'empire mexicain, bien que ce soit à son habileté et à sa persévérance, au moins autant qu'à la ténacité de Juarez, que soient dûs notre échec final et celui de Maximilien, il n'est que loyal de rendre à cet adversaire la justice à laquelle il a droit. Il sut se battre

avec bravoure, il sut supporter la défaite sans s'abaisser, et, lorsque les événements lui rendirent une armée et un commandement, il se signala entre les autres généraux mexicains par son humanité. Aux yeux de l'historien, il eut cette supériorité sur Juarez qu'il défendit toujours sa patrie et ne défendait point sa position: c'était le général Porfirio Diaz, aujourd'hui président de la République mexicaine.

Profitant de l'ascendant qu'il exerçait dans sa province natale, il parvint à réunir une armée, et il s'établit dans Oajaca, qu'il entourait de défenses formidables. Le maréchal résolut de détruire ce centre de révolte, et décida une expédition de ce côté. La chose n'était point facile: aucune route n'était ouverte. Il confia le soin de mener un premier corps de troupes et de tracer un chemin où pût passer l'artillerie au général Courtois d'Hurbal.

Celui-ci s'acquitta avec bonheur de cette tâche; sachant à propos obtenir le concours des populations, il établit une route militaire de 400 kilomètres, qui devait, après avoir servi à notre marche, procurer aux habitants de ces contrées l'incalculable avantage d'avoir entre eux les moyens de communication qui leur manquaient. Ces préliminaires de l'expédition accomplis, le maréchal rejoignit le 14 janvier son divisionnaire à Etla.

Il laissait Mexico sous le commandement du général L'Hériller: il pouvait compter sur la vigilance de cet officier supérieur. Il croyait également que l'Empereur se montrerait ferme et énergique: il

l'avait quitté tout ému encore des résistances inattendues qu'il avait trouvées chez le nonce.

Devant cette inqualifiable attitude, l'Empereur m'a fait appeler, — disait le rapport du 27 décembre, — et ne m'a point caché qu'il allait prendre les mesures les plus nettes pour reconnaître tout ce qui a été fait par les gouvernements précédents.

Sa Majesté a ajouté qu'elle avait réuni un nombre assez considérable de documents scandaleux et authentiques sur la conduite privée, ecclésiastique et politique des membres du clergé mexicain; qu'elle aura, à l'occasion, entre les mains des armes sérieuses pour contre-balancer aux yeux du pouvoir temporel tous les arguments que le clergé pourra mettre en jeu.

J'espère que l'énergie de l'Empereur triomphera de cette passe difficile.

Heureusement pour lui, le maréchal avait d'autres ennemis à combattre et d'autres armes à son service. Il avait amené un officier du génie de grand mérite, le colonel Doutrelaine : il le chargea de diriger l'attaque de l'artillerie contre la place d'Oajaca, investie dès le 20 janvier.

Le 28 janvier, le colonel adressait son rapport au commandant en chef :

Vous m'avez fait l'honneur de me demander mon avis sur les moyens à prendre et sur le point d'attaque à choisir pour mener à bonne fin le siège d'Oajaca. Les reconnaissances de la place qui ont été faites par M. le général Courtois d'Hurbal et par M. le lieutenant-colonel Bressonnet, et celles que j'ai faites moi-même après eux, m'ont permis d'arrêter mon opinion à cet égard, et je suis en mesure

aujourd'hui de la formuler à Votre Excellence sans aucune hésitation et sans aucun doute.

Il serait superflu de décrire ici les défenses d'Oajaca : Votre Excellence les connaît mieux que personne, après les avoir elle-même, et à plusieurs reprises, explorées toutes, et en tous détails sous le canon de la place.

Au premier coup d'œil que l'on jette sur l'ensemble de ces défenses, on reconnaît que les défenses de l'intérieur de la ville sont formidables. Non seulement Oajaca est protégée au nord par les ouvrages qui couvrent les hauteurs du Cerro de la Soledad, mais elle est défendue à l'est par le couvent de la Merced, au sud par le couvent de San-Francisco, à l'ouest par le couvent de la Soledad, bâtiments indestructibles, fortifiés de longue main, armés d'une nombreuse artillerie, et reliés au réduit central, qui s'étend de la place d'Armes jusqu'aux couvents de Carmen et de Santo-Domingo, plus solides encore que les précédents et reliés eux-mêmes au fort de la Soledad. L'expérience du siège de Puebla nous a fait connaître l'incroyable force de résistance de ces immenses constructions, dont les murs massifs et dont les terrasses blindées défient la pioche, le boulet et la bombe, dont les cours sont hérissées d'obstacles et de pièges de toute nature, et dont les communications couvertes présentent aux défenseurs toutes les facilités possibles pour tourner et envelopper l'assaillant, pour opérer des retours offensifs, et pour battre en retraite en toute sécurité. Retranchée dans ces abris presque inexpugnables, la garnison de Oajaca, forte de 5 à 6 000 hommes, et encore dans sa première vigueur, opposera à nos 2 500 baïonnettes une résistance que ne manqueraient pas d'encourager encore l'insuffisance de nos moyens matériels et la faiblesse de notre artillerie et de ses approvisionnements...

Le colonel proposait un plan qui consistait à frapper le moral de l'ennemi par une série de revers suc-

cessifs, par l'attaque et la destruction des défenses extérieures, c'est-à-dire des forts du Dominante. Il examinait les divers cas qui pouvaient alors se présenter, prévoyant pour chacun le moyen de parer aux difficultés, et il terminait par cette conclusion, que les faits devaient vérifier :

... Je ne pense pas, monsieur le Maréchal, que la résistance de Oajaca soit jamais poussée à une telle limite, et j'ai la confiance qu'après la prise des hauteurs, surtout si elles nous sont disputées par une lutte sérieuse et de quelque durée, la place se rendra à votre discrétion.

Après avoir pris connaissance de ce remarquable exposé, le maréchal écrivit en bas : « *Approuvé et à exécuter immédiatement, l'investissement étant complet.* »

Les opérations commencèrent aussitôt.

Il importait d'autant plus de réussir que l'on venait précisément de saisir un courrier envoyé à Porfirio Diaz, et la correspondance trouvée sur lui ne laissait aucun doute sur l'existence, dans toutes les Terres-Chaudes, d'un commencement d'organisation gouvernementale dont le siège était à Oajaca. Le maréchal, de son quartier général de l'Hacienda Blanca, en informa l'Empereur, lui montrant ainsi combien il était mal servi par ses agents de Vera-Cruz et de Tlacoalpan.

Le 4 février, un feu violent fut dirigé contre Oajaca et contre les forts ; des tranchées rapprochaient nos troupes de la place. Mais bientôt on se trouva sur le rocher, et il fut impossible de continuer. Le 8 février,

le maréchal se résolut à tenter l'assaut. Il prescrivit, point par point, le rôle de chacun des corps engagés. « M. le général de division Courtois d'Hurbal, ayant demandé à diriger l'assaut, disait l'ordre en terminant, commandera toutes les troupes destinées aux attaques de vive force. »

Cet honneur était bien dû à cet officier général, qui avait dirigé la colonne expéditionnaire avec une remarquable intelligence, et surmonté, par ses habiles dispositions et son activité, tous les obstacles que présentait ce long parcours de 400 kilomètres à travers une contrée aussi sauvage.

Le colonel Dourelaine trouvait l'assaut un peu prématuré, les ouvrages ennemis n'ayant pas, suivant lui, été suffisamment battus par l'artillerie. Mais, d'autre part, le maréchal songeait à ménager les munitions, peu abondantes, et il pensait que, plutôt que d'attendre encore, il était préférable de tenter une attaque de vive force qui, si elle réussissait, amènerait la capitulation des défenseurs de la ville.

Le maréchal avait vu juste. Les préparatifs de l'assaut étaient à peine terminés, que le général Porfirio Diaz se présentait, dans la nuit du 8 au 9 février, à l'avant-poste le plus rapproché de la place, et demandait à être conduit au quartier-général. Mis en présence du maréchal, il lui offrit de capituler. ®

— Je n'accepterai que *la reddition sans conditions* de la ville et de la garnison, lui signifia le commandant en chef.

Porfirio Diaz ne pouvait compter sur des soldats

démoralisés : il dut s'incliner. La convention fut aussitôt rédigée et signée, et la place occupée par nos troupes, le 9, à la pointe du jour.

235 officiers généraux, supérieurs et subalternes ou assimilés, 7840 hommes, 60 pièces d'artillerie et tous les fusils de la garnison tombaient en notre pouvoir. Ce magnifique résultat avait été obtenu en dix jours d'investissement et de tranchée ouverte; il n'avait coûté aux assaillants que 10 hommes tués et 30 blessés.

Dès que ces événements furent connus à Mexico, l'Empereur s'empressa d'adresser ses félicitations au maréchal sur cette campagne que, trois mois plus tard, avec sa mobilité d'impression, il devait appeler « la promenade d'Oajaca ». Il appréciait autrement, en ce moment, le succès de nos armes.

Mon cher Maréchal,

La nouvelle de la prise d'Oajaca, confirmée par votre télégramme m'apprenant la capitulation de la place, m'a causé la plus agréable impression.

Je suis heureux de voir se terminer aussi pacifiquement un siège qui occupait tant de nos braves soldats, et forçait d'ajourner tant d'autres opérations si nécessaires. C'est donc avec grand plaisir, mon cher Maréchal, que je vous félicite pour ce nouveau fleuron à ajouter à votre couronne militaire, déjà si riche en souvenirs. Ce succès est d'autant plus beau qu'il aura coûté moins de ce sang français, trop précieux pour ne pas être ménagé.

Veillez donc, mon cher Maréchal, recevoir avec mes sincères félicitations l'expression de mes sentiments les plus affectueux.

Obligé de me mettre au lit, légèrement indisposé, je dois me borner à dicter cette lettre, que je tenais à vous écrire.

Votre très affectionné,

MAXIMILIEN.

Chapultepec, le 14 février 1865.

Et, le même jour, l'Impératrice écrivait de son côté :

Palais national de Mexico, 14 février 1865.

Mon cher Maréchal,

Ne pouvant vous envoyer une couronne de lauriers, puisque vous venez de les cueillir vous-même, je suis heureuse que l'arrivée d'une grande-croix de son ordre de Léopold, que mon père m'a chargée de vous transmettre, coïncide avec votre beau succès, et qu'il me soit ainsi possible de vous offrir un léger témoignage de sentiments que je partage, pas seulement par obéissance filiale, mais aussi par estime pour vous.

Je ne vous renouvelle pas mes félicitations, que l'Empereur vous aura exprimées telles qu'elles ont jailli de notre cœur. Ce n'a pas été une surprise, car nous n'attendions pas moins; mais c'est un brillant et heureux événement.

Maintenant j'espère que nous vous verrons revenir en bonne santé, et je vous renouvelle avec plaisir, en attendant, l'assurance de la sincère considération et estime avec laquelle je suis,

Votre bien affectionnée,

CHARLOTTE.

A la lettre de l'Impératrice était, en effet, jointe celle du roi des Belges :

Laeken, 24 décembre 1864.

Monsieur le Maréchal,

Mes très chers enfants l'Empereur Maximilien et l'Impératrice Charlotte me parlent sans cesse, dans les termes les

plus chaleureux, des éminents services que Votre Excellence rend à l'Empire mexicain et des preuves constantes de bienveillance qu'elle leur donne.

Je prie Votre Excellence de me permettre de me joindre à eux dans l'expression de leurs sentiments et d'accueillir le témoignage de ma haute estime et des sentiments que je lui ai voués.

LÉOPOLD.

Ces lettres, assez significatives par elles-mêmes, prendront une plus grande importance rapprochées de certains incidents postérieurs. On verra avec quelle rapidité s'efface le souvenir des services rendus.

Maître d'Oajaca, le maréchal s'empressa d'y établir l'ordre. Il rendit à l'évêque son palais, transformé par Porfirio Diaz en capsulerie; il rappela les religieuses expulsées, et les réintégra dans leur couvent de la Conception; enfin, ayant trouvé un grand nombre de cloches enlevées aux villages voisins et destinées à la fonte, il les fit restituer aux populations indiennes, heureuses de rentrer en possession de ces objets vénérés. Il confia le commandement de l'État au général Mangin, et lui laissa un bataillon d'infanterie légère d'Afrique, deux bataillons de la légion étrangère et trois bataillons de troupes indigènes; puis il ramena le reste du petit corps expéditionnaire vers la capitale, où il rentra le 25 février.

Nous ne terminerons pas le récit de cette expédition sans parler d'un incident soulevé à son propos, et où l'on verra une preuve de plus de l'empressement avec lequel l'entourage de l'Empereur saisissait toutes les

occasions d'attaquer le commandement ou l'administration française.

Le maréchal avait cherché à faire admettre en principe, — l'état du trésor mexicain ne permettait guère plus, — que les frais des expéditions entreprises par l'armée française contre les ennemis de l'empire seraient payés par lui. On ne payait rien; mais, pour se donner un prétexte à agir ainsi, on se livrait à de violentes critiques contre ces expéditions. Notamment en ce qui concerne celle d'Oajaca, on se plut à répandre le bruit qu'elle avait coûté des sommes énormes. M. Domenech, dans son *Histoire du Mexique*, se fait l'écho de ce bruit¹. Certaines personnes allèrent jusqu'à soutenir qu'on avait dépensé 10 millions, et cette accusation fut portée à Paris, où, comme de juste, elle émut fort le ministre de la Guerre.

Or l'accusation était fautive; ce document authentique lui donne le plus péremptoire démenti :

CORPS EXPÉDITIONNAIRE
DU MEXIQUE.

—
INTENDANCE MILITAIRE.

—
Service de

Les dépenses pour transports aux deux colonnes d'Oajaca sont :
En 1864, du 12 juillet au 31 décembre, de 654 569 fr. 64,
Et en 1865, du 1^{er} janvier au 20 mars, de 1 000 000 chiffres ronds.

Mexico, le 22 mars 1865.

Le sous-intendant :

FRIANT.

1. T. II, p. 283.

L'importance de cette pièce, écrite tout entière de la main du sous-intendant Friant, n'échappa point au quartier-général, car en travers se trouve la mention suivante: *A classer avec soin pour être retrouvée au besoin, 23 mars 1865.* Il semble qu'on eût prévu l'accusation.

Les dix millions se réduisaient à un million six cent cinquante-cinq mille francs en chiffres ronds, et cette dépense était d'autant moins exagérée qu'il y eut à transporter non pas seulement des vivres, mais des projectiles, des outils et tout un matériel de siège.

Pendant l'absence du maréchal, les légions autrichienne et belge avaient continué à débarquer à Vera-Cruz et avaient été dirigées sur Puebla et sur Mexico: la première était commandée par le général comte de Thun; la seconde, par le lieutenant-colonel Van der Smissen. Ce dernier était déjà connu de plusieurs officiers supérieurs de l'armée d'Afrique, dont il avait suivi les opérations en qualité d'attaché militaire, et parmi lesquels il comptait des amis.

Le maréchal était d'autant mieux disposé à les recevoir, que l'arrivée de ces nouveaux combattants lui permettrait de diminuer l'effectif des troupes françaises, et d'obéir ainsi aux désirs aussi bien qu'aux ordres souvent répétés de Napoléon III et du maréchal Randon. Par contre, il ne s'attendait guère à la demande singulière que lui adressa le général de Thun dans une lettre datée de Mexico, le 1^{er} février 1865:

Monsieur le Maréchal,

De passage à Puebla pour me rendre auprès de mon au-

guste souverain, j'y ai trouvé la lettre très gracieuse de Votre Excellence en date du 13 janvier 1865.

Avant tout, Monsieur le Maréchal, je tiens à vous remercier de toutes les mesures prises pour le débarquement et la marche de mon corps, ainsi que de la cordiale réception et des preuves de vraie camaraderie que j'ai trouvées partout où mes troupes sont venues en contact avec des troupes françaises.

Ce n'est qu'en maintenant ces bonnes relations que je crois pouvoir rendre à Sa Majesté mon Empereur de bons services, et cette tâche me sera aussi agréable qu'aisée à remplir, dès que la position de mon corps vis-à-vis de votre glorieuse armée sera réglée.

Votre Excellence comprendra très bien que les officiers et soldats issus de l'armée autrichienne doivent conserver la dignité de cette armée, et ne pourraient en conséquence jamais consentir à occuper la position dans laquelle se trouve l'armée indigène du Mexique vis-à-vis des troupes françaises.

Rien n'étant encore stipulé à l'égard des rapports de service entre les troupes françaises et autrichiennes, je m'adresse à Votre Excellence pour vous prier de régler cette affaire le plus tôt possible, en prenant pour base les relations qui sont d'usage entre les armées de deux puissances alliées.

Je regrette de tout mon cœur de ne pas pouvoir présenter personnellement mes hommages à monsieur le Maréchal, et je ne puis qu'assurer qu'il me sera le plus grand honneur et la plus haute satisfaction de servir sous les ordres de Votre Excellence,

Agréez, monsieur le Maréchal, etc.

THUN, général.

L'idée était étrange de poser pareille question au commandant en chef de l'armée française. Ce n'était point à lui, mais bien au ministre de la Guerre de

Maximilien, sinon à l'Empereur lui-même, qu'il pouvait appartenir de résoudre cette difficulté. Mais l'idée était encore plus étrange de la soulever, et l'on peut se demander comment il était venu à l'esprit du général Thun de se comparer à un chef français, et d'assimiler les troupes françaises et les siennes à celles de *deux puissances alliées*.

L'Autriche, en tant que puissance, n'avait avec le Mexique d'autres relations que des relations diplomatiques : la France seule était représentée par son armée, servant sous son drapeau national. Les Austro-Belges, au contraire, n'étaient que des engagés volontaires, et, qu'ils le voulussent ou non, ils faisaient partie de l'armée mexicaine, servaient sous le drapeau mexicain, et n'avaient même le droit de guerroyer qu'à cette condition.

Les relations de service entre eux et les Français n'avaient donc pas besoin d'être réglées, puisqu'elles l'avaient été implicitement par la convention de Miramar. Le colonel Van der Smissen l'avait compris, car il n'avait point élevé de semblables prétentions, bien que, de sa part, elles eussent paru moins excessives, puisque son corps avait été organisé tout spécialement pour servir de garde particulière à l'Impératrice Charlotte.

Maximilien, informé de ces faits, essaya de tourner la difficulté, et pour éviter tout conflit il isola le corps autrichien, en le concentrant tout entier à Puebla, dont il devint la garnison. Ce n'était qu'un palliatif insuffisant, qui troublait l'unité d'organisation militaire, et présenterait de graves dangers le jour où

les circonstances forceraient ce corps à une action commune avec les troupes françaises.

En attendant, on lui confia la garde des prisonniers faits à Oajaca. Le maréchal, en les expédiant à Puebla, avait insinué à l'Empereur l'idée de les éloigner du pays pendant quelque temps, en les déportant dans une île voisine. Maximilien préféra écouter les conseils, imprudemment généreux, du général Thun, qui venait d'arriver et ne connaissait ni les mœurs, ni les habitudes mexicaines : on relâcha tous ces prisonniers. Parmi eux se trouvaient le préfet d'Oajaca, Juan Vasquez, le général Salinas, sept colonels, et un grand nombre d'officiers ou de fonctionnaires. La magnanimité de Maximilien eut pour résultat de rendre immédiatement à la cause juariste les cadres qu'on venait de détruire¹. Il ne lui manquait qu'un chef : il ne lui manqua pas longtemps. On laissa Porfirio Diaz s'échapper du fort de Guadalupe, où il était enfermé. Il ne restait plus qu'à rendre Oajaca pour perdre tous les bénéfices de l'expédition heureuse de nos troupes. On n'alla pas jusque-là, mais Porfirio Diaz et les libérés se chargèrent plus tard de la reprendre, et, avec Oajaca, Puebla et Mexico...

1. Dès le 28 juin 1865, le rapport politique constatait ceci :

« L'État de Oajaca continue à jouir de tranquillité; cependant quelques inquiétudes auraient dernièrement pris naissance à la suite du retour dans cet État des officiers faits prisonniers pendant le siège et graciés en masse par l'Empereur à l'occasion de son avènement. Cet acte de clémence, dont l'opportunité n'était peut-être pas très grande, est dû, sans aucun doute, au désir de S. M. d'acquérir dans ce pays une certaine popularité. « Malheureusement le Mexique n'est pas mûr pour comprendre une pareille générosité... »

Maximilien continuait, pendant ce temps-là, à travailler à ce qu'il croyait l'organisation du gouvernement et de la nation, c'est-à-dire qu'il rendait décrets sur décrets.

Le 28 janvier, le *Journal officiel* de l'Empire publiait la loi organique de l'armée, qui instituait un état-major général de 6 généraux de division et de 12 généraux de brigade, un état-major spécial de 40 officiers, un corps d'administration de 66 inspecteurs ou commissaires, et un état-major de place de 16 officiers. L'effectif total de l'armée était porté à 22374 hommes sur le pied de paix, et à 30044 sur le pied de guerre.

L'administration civile fut également remaniée de fond en comble. Un décret divisa le Mexique en cinquante départements, pour lesquels on créa cinquante chefs-lieux. Le tout fut ensuite groupé en huit grandes divisions militaires. C'était une division assez semblable à celle que Rome a faite du monde entier, surtout en ce sens que plus d'un fonctionnaire n'était guère nommé qu'*in partibus*.

Malgré l'état violent qui subsistait encore dans bien des régions, Maximilien se flatta que les colons accourraient au Mexique, et, pour favoriser ce mouvement hypothétique, il créa une junta de colonisation chargée de rechercher les terrains indûment occupés, d'en poursuivre la reprise sur les propriétaires, de fixer les points du territoire destinés à devenir des centres de colonisation, d'indiquer les routes à ouvrir pour en faciliter l'accès, et à préparer les projets de lois pour assurer aux colons des gîtes d'étapes, des secours, etc.

La loi de la liberté de la presse, la loi réglant le régime monétaire et le statut provisoire de l'empire furent promulgués le 10 avril 1865, jour anniversaire de l'acceptation de la couronne à Miramar.

Le même jour furent créées l'Académie des sciences et de littérature, la junta protectrice des classes nécessiteuses, et la maison de charité de Mexico.

Toujours préoccupé de donner à son gouvernement et à sa cour les apparences des gouvernements et des cours d'Europe, Maximilien avait inauguré l'année 1865 en créant une nouvelle décoration, l'ordre de l'Aigle mexicaine, qu'il déclara supérieur à celui de N.-D. de Guadalupe. Puis, désireux de récompenser tous les genres de dévouements qu'il s'imaginait devoir s'empressez autour de son trône, il ajouta à ces deux ordres : 1° la décoration de l'ordre de Saint-Charles, réservée aux femmes ; 2° la médaille du Mérite civil et la médaille du Mérite militaire, et 3° l'ordre de la Constance, divisé en deux classes : la première destinée à ceux qui auraient servi cinquante ans dans l'armée, et la seconde, à ceux qui n'auraient servi que vingt-cinq ans. Le nom de cet ordre laissait supposer que les années de service ne seraient comptées qu'autant qu'elles auraient été employées au service de la même cause. Son utilité en devenait bien problématique.

Le *Journal officiel* avait publié également un règlement des préséances, dans les cortèges et cérémonies publiques, pour les dignitaires de la Couronne, aussi bien que pour les fonctionnaires civils et militaires de l'empire.

La promulgation de tous ces décrets fut suivie de la publication d'une lettre de l'Empereur au Ministre de la Justice accordant amnistie pleine et entière à tous les délits de presse commis jusqu'à ce jour sur le territoire de l'empire.

L'opinion publique ne se montra point aussi clémente. Jamais, dans aucun pays du monde, autant de décrets n'avaient paru en aussi peu de temps. L'effet produit ne fut nullement celui qu'attendait l'Empereur. Au lieu d'y voir une manifestation de son activité d'esprit et de son zèle pour le bien public, on les considéra comme l'empressement un peu puéril d'un prince qui joue au monarque absolu. Cette opinion fut d'autant plus répandue que, dans le statut provisoire, il n'était pas dit un mot du « Congrès », seule institution qui, bien que temporaire et souvent illusoire, avait jusqu'à ce jour donné au gouvernement mexicain l'apparence d'un pouvoir constitutionnel et parlementaire.

Ce silence équivalait à la suppression de l'institution : ce fut une faute. Il eût été bon, pour l'Empereur, que la nation vit à côté de lui un corps quelconque qui eût partagé les responsabilités du pouvoir. En cas de succès, son prestige en eût été fort peu diminué; en cas d'échec, le mécontentement ne l'eût pas seul atteint. Mais Maximilien était-il un homme politique capable de comprendre ces nécessités de situation ? Il est plus facile de trouver des princes pour régner que pour gouverner.

CHAPITRE X

Questions financières. — Règlements des dettes antérieures. —

La réfaction. — Réclamation de nos nationaux. — Résistances du gouvernement mexicain. — Ultimatum financier de la France (14 mars 1865). — Instructions secrètes qui l'accompagnent. — Avances faites par le trésor de l'armée française. — La banque du Mexique (16 février 1865). — Mission de M. Bonafons. — Responsabilités du maréchal. — Les confidences au ministre de la Guerre, maréchal Randon. — Réponse de celui-ci. — Rapports difficiles avec les autorités mexicaines. — Procédés incorrects du ministre de l'Intérieur relevés par le maréchal Bazaine. — Prévisions à ce sujet du maréchal Randon. — Une lettre de M. de Morny.

« Finances et armée », tels sont les deux premiers sujets de préoccupation d'un gouvernement, avec cette différence toutefois que les finances passent avant l'armée, puisque sans argent on n'a pas de soldats.

Le côté financier était assurément celui qui devait le plus attirer l'attention de Maximilien, car jusqu'à présent on ne vivait que d'expédients. Il avait été impossible d'établir sur des bases sérieuses le budget des recettes pour l'armée 1865. Seules les dépenses avaient été prévues, et encore !

La promulgation de tous ces décrets fut suivie de la publication d'une lettre de l'Empereur au Ministre de la Justice accordant amnistie pleine et entière à tous les délits de presse commis jusqu'à ce jour sur le territoire de l'empire.

L'opinion publique ne se montra point aussi clémente. Jamais, dans aucun pays du monde, autant de décrets n'avaient paru en aussi peu de temps. L'effet produit ne fut nullement celui qu'attendait l'Empereur. Au lieu d'y voir une manifestation de son activité d'esprit et de son zèle pour le bien public, on les considéra comme l'empressement un peu puéril d'un prince qui joue au monarque absolu. Cette opinion fut d'autant plus répandue que, dans le statut provisoire, il n'était pas dit un mot du « Congrès », seule institution qui, bien que temporaire et souvent illusoire, avait jusqu'à ce jour donné au gouvernement mexicain l'apparence d'un pouvoir constitutionnel et parlementaire.

Ce silence équivalait à la suppression de l'institution : ce fut une faute. Il eût été bon, pour l'Empereur, que la nation vit à côté de lui un corps quelconque qui eût partagé les responsabilités du pouvoir. En cas de succès, son prestige en eût été fort peu diminué; en cas d'échec, le mécontentement ne l'eût pas seul atteint. Mais Maximilien était-il un homme politique capable de comprendre ces nécessités de situation ? Il est plus facile de trouver des princes pour régner que pour gouverner.

CHAPITRE X

Questions financières. — Règlements des dettes antérieures. —

La réfaction. — Réclamation de nos nationaux. — Résistances du gouvernement mexicain. — Ultimatum financier de la France (14 mars 1865). — Instructions secrètes qui l'accompagnent. — Avances faites par le trésor de l'armée française. — La banque du Mexique (16 février 1865). — Mission de M. Bonafons. — Responsabilités du maréchal. — Les confidences au ministre de la Guerre, maréchal Randon. — Réponse de celui-ci. — Rapports difficiles avec les autorités mexicaines. — Procédés incorrects du ministre de l'Intérieur relevés par le maréchal Bazaine. — Prévisions à ce sujet du maréchal Randon. — Une lettre de M. de Morny.

« Finances et armée », tels sont les deux premiers sujets de préoccupation d'un gouvernement, avec cette différence toutefois que les finances passent avant l'armée, puisque sans argent on n'a pas de soldats. ®

Le côté financier était assurément celui qui devait le plus attirer l'attention de Maximilien, car jusqu'à présent on ne vivait que d'expédients. Il avait été impossible d'établir sur des bases sérieuses le budget des recettes pour l'armée 1865. Seules les dépenses avaient été prévues, et encore !

La situation financière du Mexique était un abîme qu'il fallait renoncer à sonder. A quels chiffres s'élevaient les dettes existantes lors de la venue de Maximilien, nul ne pouvait le dire, d'abord parce que ces sommes s'augmentaient sans cesse de tout ce qu'on ne payait pas, sans parler des réclamations de chaque jour pour les vols et les pillages commis chez les particuliers, et ensuite parce que le système des *réfactions* achevait de dérouter toutes les recherches.

On appelle *réfaction* (*refaccion*) un mode de règlement qui n'a de règlement que le nom, et qui heureusement n'appartenait qu'au Mexique.

Il consiste à admettre toute réclamation contre le Trésor, pourvu qu'elle soit accompagnée d'un versement en numéraire égal au chiffre demandé : ainsi tel qui réclame 10 000 piastres n'a qu'à verser 10 000 piastres en argent, et immédiatement il reçoit en échange 20 000 piastres de valeurs. En réalité, loin d'être un règlement quelconque, la réfaction est un emprunt déguisé, à un taux énorme, et qui procure quelque argent au Trésor en doublant le chiffre de la dette primitive, et quelquefois même en le décuplant.

Nous citerons à ce propos l'opération financière faite en juillet 1859 par M. Carlos Peza, ministre des Finances du président Zuloaga. Sous prétexte d'unifier la dette intérieure, il entreprit une conversion de tous les titres, au moyen d'une émission de 400 millions de bons nationaux.

Il en plaça pour 285,899,385 francs, mais en échange de ces valeurs qu'avait reçu le trésor?

En anciens titres de la dette.	30,703,485 fr.
En quittances d'arrérages capitalisés.	1,848,250 —
En numéraire, par réfaction	2,215,715 —
Ensemble	34,767,450 fr.

L'opération avait donc augmenté la dette publique de 251 131 935 francs. Il y en eut d'autres semblables, et celle à laquelle est resté attaché le nom de Jecker fut la dernière avant l'intervention.

L'évaluation et le règlement de la dette extérieure ne présentaient pas moins de difficultés. On se rappelle les décrets signés à Miramar, les 10 et 11 avril 1854, à ce sujet. En ce qui concernait les réclamations françaises, l'Empereur s'était contenté de leur affecter une somme de douze millions, mais la répartition n'en avait point encore été faite. Notre ministre demanda qu'un intérêt de 6 p. 100 fût ajouté au chiffre des réclamations. L'exigence n'avait rien que de très légitime, le taux de 6 p. 100 étant le taux légal du Mexique. Mais M. Ramirez, qui aimait moins encore les réclamations des Français que les Français eux-mêmes, atermoya, traînant les choses en longueur, et finalement rejeta sur M. Hidalgo, ministre du Mexique à Paris, le soin de procéder au règlement de ces créances.

Trois mois après cependant, le 10 mars 1865, mieux inspiré, le cabinet mexicain admit la réclamation formulée par le marquis de Montholon, et il en informa le maréchal Bazaine.

C'était trop tard.

Après avoir eu la maladresse de refuser, le gouvernement avait la malechance d'être revenu trop tard sur son refus. Ignorant cette seconde décision, le gouvernement français, irrité de rencontrer tant de mauvaise volonté à Mexico, avait pris une résolution énergique. Le 14 mars, le Conseil des ministres, réuni dans le cabinet de Napoléon III, avait décidé d'adresser à l'Empereur Maximilien un ultimatum financier, que le ministre des Finances, M. Fould, communiqua à son collègue de la Guerre, le maréchal Randon, pour être transmis au maréchal Bazaine :

MINISTÈRE
DES FINANCES
—
DIRECTION
DU MOUVEMENT GÉNÉRAL
DES FONDS.
N°

Paris, le 14 mars 1865.

Monsieur le ministre et cher collègue,

Votre Excellence devant adresser des instructions à S. Exc. le maréchal Bazaine au sujet des résolutions prises ce matin en conseil des ministres, je viens préciser les divers points qui ont été arrêtés.

Le Trésor français ne fera à l'avenir aucune avance au gouvernement mexicain, à quelque titre que ce soit, à moins que le gouvernement de S. M. l'Empereur Maximilien n'ait donné son adhésion définitive aux propositions suivantes :

1° Des titres du second emprunt mexicain pour une somme de 50 millions de francs devront être remis au Trésor français pour être affectés, avec les 12 millions de titres de l'emprunt de 1864, déjà remis en exécution de l'art. 11 de la convention de Miramar, au règlement en bloc des réclamations de toute origine émanant de sujets français. Ces 50 millions seront admis au pair, c'est-à-dire en 6 p. 100 à 100 francs, ou la proportion, si l'emprunt est conclu dans d'autres combinaisons.

Des instructions dans ce sens devront être immédiatement adressées à M. le comte de Germiny, président de la Commission des finances du Mexique à Paris.

2° Le gouvernement mexicain devra s'obliger à rembourser au Trésor français :

Les avances faites pour les frais de transport de matériel dans les expéditions militaires entreprises par nos troupes dans l'intérieur du Mexique ;

Les dépenses du service de transport exécuté tous les deux mois par la marine impériale, et qui ont été fixées par l'art. 7 de la convention de Miramar à 400,000 francs par voyage, aller et retour ;

La somme de 2,100,000 francs affectée aux dépenses de construction du chemin de fer de la Vera-Cruz, en excédant des 8 millions compris à l'art. 9 de la convention précitée ;

Pour ces trois articles, le remboursement devra être opéré en traites sur la Commission des finances du Mexique à Paris, pour être acquittées, soit au moyen des ressources qui seront disponibles sur l'emprunt de 1864, soit sur les produits du nouvel emprunt à contracter.

3° Enfin le gouvernement de l'Empereur Maximilien s'engagera à remettre la direction et la perception des douanes de tous les ports du golfe du Mexique et du Pacifique occupés et soumis à l'Empire entre les mains des agents de l'administration française, qui les administreront pour le compte du gouvernement mexicain...

Exécutées à la lettre, de pareilles résolutions eussent été une main-mise sur le nouvel empire, équivalant à l'annihilation de l'autorité de Maximilien ; elles eussent précipité la ruine de l'œuvre dont la France cherchait encore la consolidation. Mais elles n'étaient en réalité qu'un épouvantail destiné à faire peur au cabinet mexicain, qu'on traitait en cette occasion un peu

comme on traite un enfant indocile, et des instructions, — celles-ci secrètes et confiées au seul maréchal Bazaine, — étaient jointes, qui non seulement tempéraient la rigueur de l'ultimatum, mais même permettaient au commandant en chef de continuer au besoin ses secours au Trésor mexicain.

Une seconde lettre « confidentielle » accompagnait la première :

... Il a été décidé en outre, dans le conseil des ministres de ce matin, que *Votre Excellence, par une dépêche confidentielle, autoriserait le maréchal commandant en chef à faire quelques concessions aux conditions stipulées, et qu'enfin, dans le cas où, en raison de la situation financière du Mexique, il deviendrait absolument indispensable pour la sécurité de l'Empire de procurer temporairement quelques ressources à S. M. l'Empereur Maximilien, M. le maréchal Bazaine serait autorisé à délivrer des réquisitions sur le Payeur de l'armée jusqu'à concurrence d'une somme de dix millions de francs, à raison de deux millions par mois, pour être employée au paiement des troupes mexicaines et austro-belges...*

... Je donne au Payeur en chef l'ordre précis de cesser toute nouvelle avance au gouvernement mexicain, et de se conformer sur ce point aux ordres formels du Maréchal commandant en chef...

La situation était bien telle que la prévoyait le cabinet français, et le Trésor de l'armée avait dû, bien avant l'arrivée de cette lettre, faire des avances au Trésor mexicain; celui-ci se trouvait déjà débiteur d'une somme de 2 172 627 fr. 60, employée à solder les troupes mexicaines et à payer les transports de matériel à la suite des colonnes.

L'urgence d'un second emprunt se faisait vivement sentir; mais la rapidité avec laquelle avait fondu l'argent procuré par le premier n'était pas sans être fort inquiétante. Les emprunts ne sont que des ressources passagères, qui creusent un gouffre chaque jour plus profond s'ils n'ont point pour but de faire face à des embarras passagers, la situation du pays restant d'ailleurs bonne et régulière. Il s'en fallait qu'il en fût ainsi.

Et cependant on travaillait à sortir de l'impasse où les événements, autant au moins que les incapacités financières, avaient jeté le malheureux pays.

La question de la Banque du Mexique était enfin résolue :

J'ai la satisfaction, écrivait, le 16 février, M. Fould au maréchal, de vous annoncer que la commission instituée par l'Empereur du Mexique a signé hier, avec les représentants des maisons de banque de Londres et de Paris, un traité qui ne diffère pas essentiellement de celui approuvé par la Régence. Au lieu de 1 p. 100, la commission sur les affaires de l'État est réduite à 3/4 p. 100. La Banque s'engage à faire une avance de dix millions de francs pendant cinq ans au gouvernement mexicain.

J'ai la ferme conviction que cet établissement aidera puissamment au développement des affaires au Mexique. Les noms des fondateurs inspirent une confiance générale, et j'espère que, ce premier pas fait, il sera facile de trouver de nouvelles ressources pour un emprunt.

Ce ne sont pourtant là que des moyens temporaires et presque des expédients. La base réelle du crédit mexicain doit être dans les principes politiques déjà inaugurés et fermement maintenus; dans une organisation administrative forte et vigilante;

enfin dans l'ordre et l'économie, si nécessaires même aux empires les plus riches et les plus florissants. La tâche est difficile et demandera du temps. Ce serait surtout une erreur dangereuse que de compter indéfiniment sur le crédit. Le Mexique a d'immenses ressources; mais, si elles n'étaient pas mises en valeur par un bon gouvernement, les personnes qui viennent en aide au nouvel empire, en souscrivant ses emprunts, auraient d'amers désappointements.

Ces prévisions, qui devaient si tristement se réaliser quelques années plus tard, montraient que le ministre français entrevoyait du moins le péril. Il chercha à le conjurer en envoyant à Mexico des financiers français, plus capables que les indigènes de « mettre en valeur les immenses ressources du Mexique ». A M. Corta, qui avait abrégé le temps de sa mission et s'était hâté de rentrer en France, succéda un inspecteur général des finances, M. Bonnefons. En annonçant son arrivée à l'Empereur, M. Fould l'informait que « M. Bonnefons entrerait à son service comme ministre des Finances si le désir lui en était exprimé par Sa Majesté »; mais il ajoutait « qu'il serait peut-être préférable qu'il le fût sans titre officiel : c'est ce que l'Empereur pourrait seul apprécier ».

Le malheur est que toute cette bonne volonté ne servait pas à grand chose, paralysée qu'elle était par l'hostilité des confidents de l'Empereur. Celui-ci, de plus en plus impressionnable à mesure que grandissaient les difficultés de sa tâche, prêtait chaque jour davantage l'oreille aux récriminations de M. Éloin et de ses pareils contre les Français. Tombé des hauteurs où

son rêve l'avait porté, il n'acceptait pas volontiers sa déception, et il en faisait retomber tout le poids sur la France et sur ceux qui la représentaient. Il s'acheminait, insensiblement mais sûrement, vers cette idée, qui se fit jour plus tard, qu'il avait été trompé par le gouvernement de Napoléon III, alors que celui-ci était contraint de reconnaître qu'il s'était trompé sur le caractère et les capacités de Maximilien.

On juge combien ces froissements intimes, cachés encore sous une apparence de cordialité, rendaient difficiles parfois les relations entre l'Empereur et le quartier général. Forcé d'obéir à son gouvernement, le maréchal Bazaine semblait un tyran vis-à-vis de Maximilien : on le rendait responsable de tout ce qu'il faisait et de ce qu'il ne faisait pas. Quelle situation pour un commandant en chef!

Le maréchal Bazaine s'en ouvrait au ministre de la Guerre, qui, ayant suivi la marche des événements depuis le début, comprenait la situation et pouvait à la fois lui donner les meilleurs conseils et le défendre contre les attaques qui ne manqueraient pas de se produire :

Cet esprit de nationalité dont j'ai entretenu Votre Excellence, et qui se fait remarquer dans les dernières nominations décrétées par l'Empereur Maximilien, porte déjà ses fruits, et il était évident que cet esprit ne pouvait être favorable à l'influence française. Les préfets ont reçu des instructions qui me sont encore inconnues, mais que leurs actes dénotent à chaque occasion. Ainsi le ministre de Gobernacion a, dans une circulaire, blâmé des mesures éner-

giques prises à Guadalajara par M. le général Neigre dans l'intérêt de la pacification du pays.

Je ne suis point resté exempt de ces coups d'épingle, et hier j'ai reçu de M. le ministre de Gubernacion une lettre conçue en termes mal sonnans, et signée par son secrétaire. J'ai dû renvoyer cette lettre au ministre avec ma réponse, dans laquelle je ne lui cache nullement combien je trouve son procédé peu convenable, et en l'avertissant de ne m'adresser à l'avenir que des lettres signées de lui.

La tactique de certains agents du gouvernement me paraît très claire : faire retomber sur nous l'odieuse des mesures exceptionnelles ou de rigueur; se retrancher derrière l'armée chaque fois qu'il y a un acte de répression à exercer, et profiter de tout ce qui peut survenir d'heureux pour s'en attribuer les résultats et les bénéfices.

Sagement le maréchal Randon répondait (31 janvier 1865) :

... Tout ce que vous me dites, mon cher maréchal, des tendances et des aspirations qui s'agitent autour de l'Empereur fixe bien vivement mon attention, quoique je n'y voie rien qu'on ne dût prévoir. Il faut espérer que l'autorité morale de l'Empereur tempèrera tout ce mouvement, et ramènera son entourage à des sentiments plus justes envers l'intervention française. Quand le calme se fait, chacun se trouve rendu à ses instincts, et nous ne pouvions pas nous flatter de les avoir complètement pour nous. Vous saurez achever par la netteté de votre caractère et par toutes les ressources de votre prudence ce que vous avez accompli par le succès de vos armes : cette seconde part de votre tâche n'est pas la moins difficile, mais je n'en suis pas tourmenté le moins du monde...

... J'ai été frappé, mon cher maréchal, de ce que vous me dites de certains coups d'épingle auxquels vous expose le milieu où vous vivez : cette position si délicate et si difficile ne

demande rien moins que toute votre valeur morale pour en aplanir toutes les aspérités. Je compte parfaitement sur vous pour couvrir la fermeté de votre conduite par la prudence qui prévient les froissements inutiles : c'est là, je le répète, le couronnement de votre œuvre; je ne m'en dissimule aucun des embarras...

Le ministre de la Guerre voyait juste : ce n'était pas seulement à sa finesse et à sa perspicacité qu'il le devait, c'était aussi aux renseignements très exacts qui lui étaient envoyés par le maréchal Bazaine, ainsi qu'à ses appréciations presque toujours sagaces et profondes. La correspondance confidentielle échangée entre le commandant en chef et son ministre en est une preuve indéniable.

S'il n'en eût pas été ainsi, comment le maréchal Randon eût-il écrit ce passage si vrai, si malheureusement vrai ?

Si j'ai vu avec une grande satisfaction les heureux résultats que vous avez obtenus pour la dispersion des bandes juaristes, et par suite pour la pacification du pays, *je ne suis pas moins impressionné que vous en face de l'incertitude qui continue à régner sur la marche gouvernementale que se propose de suivre l'Empereur Maximilien.* Il importe en effet que les partis sentent la main qui gouverne et que le vague des idées ne se prolonge pas.

Incidemment, et puisque nous parlons des relations du maréchal avec l'Europe, nous placerons ici une note du maréchal Bazaine, se rapportant à la seule lettre que lui ait adressée le duc de Morny. Elle a son importance, comme on le verra.

« L'opinion publique a attribué à M. le duc de

Morny une influence prépondérante dans le règlement d'affaires financières au Mexique. Si elle a existé, c'est par d'autres voies que celle du commandement, car le commandant en chef a seulement reçu de M. de Morny la lettre ci-après :

Paris, 15 novembre 1864.

Maréchal,

Le fils de mon ancien colonel et ami Guys se rend au Mexique comme représentant les intérêts d'une grande Compagnie financière anglo-française qui est dans l'intention de consacrer des capitaux à de grandes affaires à Mexico. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de savoir que M. Guys est un galant homme, Français, fils et frère de militaires, et qu'il a droit à la protection et à la bienveillance des autorités françaises : je le recommande donc à vos bontés, et je vous prie de recevoir l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

MORNY.

« *Jamais il n'a été question dans les instructions, dans les dépêches des divers ministres au commandant en chef de l'armée, de l'intérêt que pouvait avoir M. le duc de Morny dans la solution de telle ou telle affaire financière.* »

CHAPITRE XI

Impressions produites en France par les nouvelles du Mexique. — Paroles de Napoléon III à l'ouverture de la session législative (15 février 1865). — Ses lettres confidentielles au maréchal Bazaine (1^{er}, 13, 31 mars). — Instructions du ministre de la Guerre. — Lettre de Napoléon III du 16 avril. — Bandes de dissidents. — Exécution de Romero. — Déchainement de la Presse. — Arrestation de cinq rédacteurs de journaux. — Ils reçoivent leur grâce de Maximilien. — Protestation du Maréchal. — Effervescence dans le pays. — Troubles à Puebla provoqués par le changement des troupes de la garnison.

L'expédition du Mexique n'avait jamais été populaire en France, pour cette raison majeure qu'on ne l'avait jamais comprise. A un moment, l'opinion publique se passionna, mais l'armée seule pouvait s'en attribuer le mérite. On s'inquiétait du sort de nos soldats guerroyant sous un climat dangereux, à des centaines de lieues de la mère-patrie ; on s'intéressait à eux, et, lorsque la première affaire de Puebla vint montrer que ces Mexicains dont on faisait fi jusqu'alors n'étaient point des adversaires à dédaigner, on suivit avec un intérêt croissant les nouvelles de nos succès, qui vengeaient enfin notre premier échec.

Morny une influence prépondérante dans le règlement d'affaires financières au Mexique. Si elle a existé, c'est par d'autres voies que celle du commandement, car le commandant en chef a seulement reçu de M. de Morny la lettre ci-après :

Paris, 15 novembre 1864.

Maréchal,

Le fils de mon ancien colonel et ami Guys se rend au Mexique comme représentant les intérêts d'une grande Compagnie financière anglo-française qui est dans l'intention de consacrer des capitaux à de grandes affaires à Mexico. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de savoir que M. Guys est un galant homme, Français, fils et frère de militaires, et qu'il a droit à la protection et à la bienveillance des autorités françaises : je le recommande donc à vos bontés, et je vous prie de recevoir l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

MORNY.

« *Jamais il n'a été question dans les instructions, dans les dépêches des divers ministres au commandant en chef de l'armée, de l'intérêt que pouvait avoir M. le duc de Morny dans la solution de telle ou telle affaire financière.* »

CHAPITRE XI

Impressions produites en France par les nouvelles du Mexique. — Paroles de Napoléon III à l'ouverture de la session législative (15 février 1865). — Ses lettres confidentielles au maréchal Bazaine (1^{er}, 13, 31 mars). — Instructions du ministre de la Guerre. — Lettre de Napoléon III du 16 avril. — Bandes de dissidents. — Exécution de Romero. — Déchainement de la Presse. — Arrestation de cinq rédacteurs de journaux. — Ils reçoivent leur grâce de Maximilien. — Protestation du Maréchal. — Effervescence dans le pays. — Troubles à Puebla provoqués par le changement des troupes de la garnison.

L'expédition du Mexique n'avait jamais été populaire en France, pour cette raison majeure qu'on ne l'avait jamais comprise. A un moment, l'opinion publique se passionna, mais l'armée seule pouvait s'en attribuer le mérite. On s'inquiétait du sort de nos soldats guerroyant sous un climat dangereux, à des centaines de lieues de la mère-patrie ; on s'intéressait à eux, et, lorsque la première affaire de Puebla vint montrer que ces Mexicains dont on faisait fi jusqu'alors n'étaient point des adversaires à dédaigner, on suivit avec un intérêt croissant les nouvelles de nos succès, qui vengeaient enfin notre premier échec.

La prise de Puebla, l'entrée à Mexico et les engagements heureux qui accompagnèrent ces événements fournirent au patriotisme chauvin de nos pères son contingent de satisfaction. Cela fait, l'opinion publique cessa de s'intéresser à ce qui se passait là-bas, ou du moins se reprit à envisager l'expédition comme au début, c'est-à-dire avec défiance et chez quelques-uns avec hostilité.

Nous avons conquis le Mexique, nous étions maîtres du pays, et nous y avons établi un gouvernement de notre choix : que pouvions-nous désirer de plus ? Il fallait revenir au plus vite, et, pour employer un terme familier mais juste, faire ce que font les joueurs heureux : passer la main.

Cette idée était d'autant plus forte que l'opinion générale croyait, comme elle le croirait encore si la vérité sur ces faits ne ressortait pleine et entière des documents inédits mis enfin au jour, que Napoléon III était intervenu au Mexique poussé par l'intérêt de nos compatriotes molestés, qu'il s'était engagé plus avant qu'il ne voulait d'abord, et que notre échec de Puebla, M. de Morny aidant, avait changé en une véritable guerre, suivie d'une occupation, ce qui ne devait d'abord être qu'une démonstration. Toujours dans cet ordre d'idées, on s'imaginait que, embarrassé de sa conquête, Napoléon III avait cherché à s'en débarrasser, et que là était le secret du couronnement de l'archiduc Maximilien.

Or à ce jour Maximilien était Empereur : qu'attendait-on pour revenir ?

Les Chambres se faisaient l'écho de cette opinion ; Napoléon III sentait combien il était difficile d'y résister, et il savait qu'il était non moins difficile d'y donner pleine satisfaction. Toutefois, heureux des meilleures nouvelles reçues du Mexique, ou plutôt heureux du renvoi d'une partie des troupes à la fin de l'année 1864, il se flatta que la situation permettrait de nouveaux retours, et, à l'ouverture de la session législative, le 15 février 1865, il annonça dans son discours la rentrée en France d'une partie de l'armée du Mexique. Les applaudissements qui couvrirent ses paroles lui montrèrent une fois de plus l'impopularité de l'expédition.

Mais le malheur voulut que d'autres voix, des voix d'outre-mer, se fissent entendre aussi, et le souverain, tiraillé entre ces deux échos, sacrifia son désir à la prudence. Le moment n'était point encore venu de retirer à l'empire mexicain l'appui de nos baïonnettes. Napoléon III le constata avec tristesse :

Paris, 1^{er} mars 1865.

Mon cher Maréchal,

Je ne vous ai pas écrit depuis longtemps parce que tout semblait marcher sur des roulettes, et que d'ailleurs le ministre de la Guerre vous transmettait mes ordres. Aujourd'hui les choses me semblent plus sombres, et je vous écris, d'abord pour vous autoriser à garder au Mexique toutes les troupes que vous y avez, et ensuite pour vous recommander de ne pas trop les éparpiller. Ce n'est pas sans appréhension que je vois des détachements se diriger vers la Sonora.

Ne pourrait-on pas former des colonnes purement mexicaines qui rayonneraient à une certaine distance autour d'un centre occupé par nous ?

Je ne crains pas une guerre avec les États-Unis, d'abord parce qu'heureusement ils ne sont pas prêts à faire la paix, et ensuite parce que, le cas échéant, ils n'oseraient pas déclarer la guerre à la fois à la France et à l'Angleterre.

Néanmoins il est bon d'avoir les yeux ouverts de ce côté, et de maintenir toujours sous la main un bon noyau de troupes.

Je suis avec un vif intérêt vos opérations devant Oajaca : Dieu veuille que vous réussissiez sans éprouver trop de pertes !

Nous avons reçu le 1^{er} janvier au matin vos félicitations pour la nouvelle année : c'est un heureux à-propos.

Dites à l'armée combien je suis heureux de sa belle conduite, et recevez, mon cher Maréchal, l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le maréchal, bien qu'il trouvât l'expression de « sombres » exagérée, — il revenait d'Oajaca et comptait toujours sur un réveil d'énergie dans l'âme de Maximilien, — le maréchal pensa être agréable à l'Impératrice Charlotte, si désireuse de voir rester au Mexique « les pantalons rouges », en lui communiquant cette lettre. L'Impératrice ne résista pas au plaisir de la montrer à son entourage, et elle est venue ainsi à la connaissance du public : c'est d'ailleurs la seule de toutes ces pièces confidentielles qui ait vu le jour.

Le même soir, Charlotte la renvoyait au maréchal, avec un billet dans lequel elle exprime la joie qu'elle a éprouvée :

Chapultepec, 29 mars 1865.

Mon cher Maréchal.

Je vous renvoie votre satisfaisante missive avec nos remerciements : elle arrive comme je l'avais prévu. J'avais remué ciel et terre, il y a un mois, pour que nous gardassions le 2^e zouaves ; mais, comme votre veto souverain s'est mis en travers de mes efforts, j'ai baissé la tête, et je me suis tue. Maintenant je crains que la plus grande partie n'en soit embarquée ; si cependant il en restait quelque chose, vous me donneriez une satisfaction *personnelle* de les retenir. Je crois que ce sont des gens qui en valent dix, et que jamais il n'eût fallu les laisser partir.

Croyez à mes sentiments les plus sincères.

CHARLOTTE.

Le maréchal était de l'avis de l'Impératrice, et il n'eût pas laissé partir cette troupe d'élite, si elle ne lui avait pas été réclamée par le ministre de la Guerre, qui en avait besoin en Algérie, où des symptômes de révolte se manifestaient chez les Arabes, notamment dans la province d'Oran. Au reçu de la lettre de Napoléon III, il expédia des ordres pour arrêter l'embarquement des zouaves : les ordres arrivèrent trop tard.

Pendant ce mois de mars, la correspondance secrète de l'Empereur des Français et du commandant en chef reprit avec une grande régularité. Il en était ainsi chaque fois que les choses, sans aller mal d'une façon positive, semblaient, suivant l'expression impériale, « plus sombres ». Ces lettres, où le souverain parle à cœur ouvert, permettent de voir quelle marche

suivaient ses pensées à mesure que les événements se déroulaient. Le moment approche où, désillusionné sur le caractère de Maximilien, Napoléon III ne tardera pas à être découragé de son œuvre, et où il suffira des nuages amoncelés sur l'Europe et de l'attitude plus nettement hostile des États-Unis pour l'y faire renoncer.

A l'époque où nous sommes, l'espoir du succès final subsiste encore dans son esprit, et, malgré les difficultés que lui suscite l'opposition du pays et de la Chambre, il n'entend pas abandonner sa création.

Paris, le 15 mars 1865.

Mon cher Maréchal,

Je vous ai écrit par le dernier courrier pour vous faire part de mes appréhensions au sujet de l'état du Mexique. Depuis, nous avons appris par New-York que la ville de Oajaca s'était rendue. J'espère que la nouvelle est vraie, et je vous en félicite. Je pense que vous aurez reçu à temps l'ordre de ne pas encore renvoyer en France la brigade qui devait être rapatriée après le siège de Oajaca.

Dans ma dernière lettre j'ai oublié de vous faire une recommandation : c'était, autant que possible, de ne pas occuper les villes qu'on est plus tard obligé d'abandonner, car notre retraite de Tampico et d'Acapulco a fait un très mauvais effet.

L'état financier du Mexique n'est pas brillant, et doit exciter toute notre sollicitude. Mon intention est de venir en aide au Trésor mexicain, mais dans de certaines limites et à la dernière extrémité. Les lettres que le ministre de la Guerre vous écrit, d'après l'avis du ministre des Finances, vous autorisent à permettre aux payeurs de l'armée de fournir

environ deux millions par mois au gouvernement; mais nous voudrions saisir cette occasion pour le forcer à agir avec plus d'énergie et à régulariser toutes nos créances. Je vous envoie les copies des lettres du ministre des Finances au ministre de la Guerre, afin de vous mettre au courant de la question; je vous envoie également une note de New-York qui fait craindre l'arrivée de quelques aventuriers dans la Sonora.

Il est parti dernièrement, avec un brevet d'officier, dans la légion étrangère, un jeune homme qui a été quelque temps dans ma maison : c'est le jeune d'Aure, fils de l'écuier de Saumur. Je vous le recommande comme homme de cœur et d'intelligence.

Recevez, mon cher Maréchal, l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Palais des Tuileries, le 15 mars 1865.

Mon cher Maréchal,

Je vous félicite de la prise de Oajaca. J'ai suivi avec plaisir les détails de l'attaque, qui m'a paru avoir été conduite avec une grande habileté. Témoignez toute ma satisfaction aux officiers et soldats.

Cette lettre vous sera remise par M. Gwyn, que vous connaissez; il désire beaucoup réaliser son projet de colonisation de la Sonora. Je crois qu'il pourrait être très utile à l'Empereur Maximilien, et c'est à lui à décider quel parti il peut être tiré de ses moyens et de son intelligence.

Quant à l'appui qu'il voudrait recevoir de vous, je vous en laisse juge, en vous recommandant toutefois la plus grande prudence, afin de ne pas nous embarquer dans une nouvelle expédition qui pourrait entraîner de grandes dépenses et de grandes difficultés.

Je suis bien aise d'apprendre que vous soyez de retour à

Mexico : j'espère que vous contribuerez, par votre influence, à achever les affaires et à pacifier les pays.

Recevez, mon cher Maréchal, l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Les craintes exprimées au sujet d'une nouvelle expédition dans le Nord étaient partagées par le maréchal Randon, qui, dans son courrier de la même date, ne cachait pas que « ces opérations vers le Nord l'avaient toujours inquiété », car « il avait horreur des petits paquets », et il reconnaissait que le commandant en chef n'était que trop « en situation d'en faire, pour ne pas être sobre de ceux que l'on pouvait raisonnablement éviter ». « Avoir des garnisons à Mazatlan et à Guaymas sans pouvoir tenir le pays à l'entour, c'est immobiliser inutilement des troupes, s'affaiblir sur des points où nous devrions toujours être forts, et courir le risque de faire comme à Acapulco, d'évacuer en laissant à l'ennemi la facilité d'exercer d'atroces représailles. »

Ce n'était point pour d'inutiles démonstrations dans le Nord-Est que le maréchal Bazaine avait fait occuper Mazatlan et Guaymas, mais bien par suite d'une nécessité supérieure, dont la responsabilité incombait tout entière à l'empereur Maximilien. Ces expéditions étaient la conséquence de la levée du blocus, ordonnée par lui en juillet 1864, des ports de l'empire. Du moment que nos vaisseaux ne pouvaient plus empêcher les dissidents d'introduire par mer les armes, les munitions et les secours de toutes sortes qui leur

venaient de la Californie, il fallait bien qu'on barrât la route de terre. Il importait aussi qu'on leur enlevât les recettes des douanes. Ce double motif justifiait l'occupation de ces points éloignés.

Le danger n'en était pas moins grand pour l'armée française, éparse « en petits paquets » sur une immense étendue ; mais la situation l'exigeait, non moins que la volonté de Maximilien.

Dans sa lettre du 16 avril, Napoléon III revenait sur ce point, qui évidemment lui causait de graves préoccupations.

Mon cher Maréchal,

Je viens de recevoir votre lettre du 17 mars. Je suis fâché que vous n'ayez pas reçu à temps les dépêches que le ministre vous a adressées afin de retenir le 2^e zouaves. Les opérations du Nord m'inquiètent un peu, et on me dit que nos troupes sont bloquées à Mazatlan.

Je vous envoie toute ouverte une lettre pour l'Empereur Maximilien, afin que vous la cachetiez après l'avoir lue, et que vous la lui remettiez ensuite.

Croyez, mon cher Maréchal, à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le bruit, dont Napoléon se faisait l'écho, que nos troupes étaient bloquées dans Mazatlan, n'était pas exact ; il n'était pas faux non plus. La vérité c'est que les communications n'étaient ni sûres ni continues entre cette ville éloignée et le gouvernement central, et que, suivant leur degré d'audace, les troupes de partisans se rapprochaient plus ou moins des baïonnettes françaises.

La série continuait de ces escarmouches où se plaissaient à la fois le patriotisme de soldats luttant pour l'indépendance de leur patrie et la témérité de bandits trouvant des occasions de piller et de guerroyer contre les corps qui s'opposaient à leurs déprédations. Parfois des pertes sensibles pour nos troupes rendaient ineffaçable le souvenir d'engagements qui n'avaient par eux-mêmes ni importance ni résultats.

C'est dans un de ces combats que le commandant Maréchal, placé à la tête de la région des Terres-Chaudes, avait trouvé la mort. Le commandant de Montarby, quatre officiers de zouaves et d'autres vaillants soldats avaient péri de la même manière. Morts à jamais regrettables, et morts à peu près inutiles.

Les dissidents n'étaient pas plus heureux, et quelques-uns de leurs chefs avaient également succombé, tels que Royas, chef de bande très redouté. Ces succès de nos armes amenèrent quelques soumissions, notamment celles des généraux Solis, Etchegaray, Neri, Romulo del Valle et Garcia; mais il suffisait parfois d'un revers pour en annuler les minces bénéfices. La plupart, en effet, se soumettaient devant la force, prêts à reprendre la lutte dès que les circonstances paraîtraient favorables.

Les morts seuls ne revenaient pas : aussi les cours martiales se montraient-elles impitoyables lorsqu'un chef ennemi tombé entre les mains de nos soldats leur était déferé.

Le colonel de Potier s'était particulièrement donné

la mission de poursuivre et de traquer les bandits qui infestaient le pays. Il avait récemment joué à quelques-uns d'entre eux un tour de sa façon qui avait paru le mieux organisé et le plus plaisant du monde.

Presque quotidiennement le courrier qui faisait le service entre Mexico et Queretaro était attaqué et dévalisé : aussi les voyageurs ne le prenaient qu'en tremblant, et lorsque des obligations impérieuses les y forçaient. Résignés à leur sort, ils subissaient généralement la loi du plus fort, et se laissaient rançonner, dans la crainte d'être assassinés s'ils essayaient une résistance quelconque.

Le colonel de Potier se jura de mettre un terme à ce scandale, et de rendre la sécurité aux voyageurs. Ne pouvant faire accompagner le courrier par une troupe armée, dont la présence aurait fait fuir les bandits momentanément, il usa de stratagème. Il choisit quelques zouaves aussi hardis que braves; il les affubla d'oripeaux divers, de façon qu'on les prit pour de vrais voyageurs; puis, au moment du départ, il leur fit occuper toutes les places de la voiture.

Le courrier se mit en route; les brigands, non prévenus, se présentèrent, à l'endroit habituel, pour lever leur petit impôt; mais, cette fois, il fallut déchanter. Les voyageurs supposés sautent par la portière, tirent de dessous leurs vêtements des revolvers et des sabres-baïonnettes, et tuent à bout portant ceux qui n'ont pas le temps de s'enfuir. La leçon porta ses fruits, et le courrier fit dorénavant son service sans accident fâcheux.

Au colonel de Potier revient également la gloire d'une capture importante, celle de Romero, le plus redoutable de ces chefs qui, moitié patriotes et moitié bandits, faisaient aux Français comme aux Mexicains une guerre acharnée, volant, pillant ou tuant ceux qui leur tombaient sous la main. Délégués à la cour martiale, Romero et quatre de ses compagnons furent condamnés à mort et fusillés.

On vit à cette occasion combien peu le gouvernement de Maximilien avait su inspirer la confiance et imposer le respect. Quelques petits journaux satiriques, dont on tolérait la publication à Mexico, s'emparèrent de cet incident, et en firent une machine de guerre contre l'autorité.

El Buscapie (Le Coup de pied) publia, deux jours après l'exécution, un article intitulé *La Fusillade de Romero*, où les faits étaient travestis avec une ironie sarcastique.

La Cuchará (La Cuillère), le lendemain, dans un article intitulé *El Señor don Nicolas Romero*, bafouait la justice rendue au nom de l'Empereur.

D'autres feuilles, *La Sombra (L'Ombre)*, *La Orquesta (L'Orchestre)*, *Los Esperuelos del Diablo (Les Lunettes du Diable)* emboîtèrent le pas, et se mirent à faire chorus.

Le maréchal Bazaine, dont la mission n'était point présentement d'établir la liberté de la Presse au Mexique, et qui ne pouvait tolérer les insultes et les railleries adressées ainsi publiquement au gouvernement établi par l'appui de la France, usa des pouvoirs que

lui conférait l'arrêté non rapporté concernant l'état de guerre : il fit saisir et enfermer à la *Accordada* les journalistes délinquants, et informa Maximilien des délits commis, en même temps que des mesures qui en avaient été la suite.

L'Empereur, ou plutôt son entourage immédiat, qui se serait peut-être plaint de n'être pas suffisamment protégé par le commandant en chef si celui-ci n'avait pas agi, parut mécontent de cet acte d'énergie. M. Éloin se rendit aussitôt près du maréchal, et lui demanda des détails sur les faits reprochés aux journalistes, des explications sur les mesures prises. Le maréchal, fort de son droit, ne céda pas, et le chef du cabinet dut s'incliner devant une volonté formelle, non sans avoir, par lettre, dégagé sa responsabilité.

Cette attitude était rien moins que logique. De deux choses l'une : si l'Empereur entendait laisser librement discuter et même travestir les actes de son gouvernement, pourquoi insistait-il sans cesse pour qu'on poursuivît les dissidents ? pourquoi maintenait-il des cours martiales ? Si, au contraire, il voulait se faire respecter, pourquoi blâmait-il d'une façon indirecte, peu courageuse et même peu loyale, la conduite énergique du commandant en chef ?

Mais ce fut bien pis après la condamnation. Les journalistes, frappés de peines variant entre un mois et un an de prison, 16 et 2000 francs d'amende, n'attendaient pas huit jours leur grâce. Maximilien saisit le prétexte de l'anniversaire de son accession au trône pour détruire d'un trait de plume tout l'effet moral

de l'acte énergique du maréchal. Il agit là comme il avait agi en levant le blocus des ports, en libérant les prisonniers d'Oajaca. Il semblait qu'il craignit jamais d'être privé d'adversaires.

Ce n'est pas tout encore. Le maréchal, partageant les sentiments de l'armée entière, avait vu du plus mauvais œil les grâces ainsi prodiguées; le respect lui avait fermé la bouche, le droit de grâce étant un de ces droits régaliens qui échappent à tout contrôle. Mais son étonnement égala son indignation lorsqu'il apprit que l'un des grâciés, le rédacteur de *La Orquesta*, créature du ministre de l'Intérieur, Cortés Esparza, et secrétaire de l'Ayuntamiento de Mexico, n'avait point été révoqué; bien plus, qu'aussitôt sorti de prison, il avait été prié par le ministre de reprendre ses fonctions! Cette fois, le maréchal jugea qu'un plus long silence serait une faiblesse, et il se plaignit vivement à l'Empereur d'une mesure blessante pour lui :

... J'avoue, Sire, que je trouve dans ce procédé du ministre un acte de haute inconvenance, qu'il est de mon devoir comme de mon droit de signaler à Votre Majesté.

J'y trouve la mesure d'un esprit d'hostilité que certains actes récents pourraient dénoter encore, et je crois pouvoir affirmer à l'Empereur que l'Ayuntamiento ne s'est pas associé à cet acte du ministre, et que ce corps municipal n'en accepte point la solidarité.

Je me borne à signaler ces faits à la haute appréciation de Votre Majesté, en l'assurant de nouveau que, *sentinelle vigilante et dévouée, j'éclairerai loyalement l'Empereur en appelant son attention sur les hommes qui l'entourent, qui sont admis dans ses conseils, mais dont l'influence ou l'action peut*

être hostile au gouvernement et au principe d'autorité qu'il représente.

Cette dernière réflexion était fort juste, et l'Empereur, s'il avait ouvert les yeux, aurait pu s'en rendre compte, trop aisément par malheur. Les incidents fâcheux se multipliaient, et les personnes investies de la confiance du Souverain restaient ou inactives ou aveugles.

Et cependant chaque jour la presse se plaisait à semer l'inquiétude, à propager les doutes sur la durée et sur la solidité de l'Empire; on n'épargnait pas ses défenseurs. C'est ainsi que des calomnies abominables répandues contre les mœurs des soldats autrichiens trouvèrent un instant créance, et contribuèrent à amener des désordres sanglants à Puebla.

La bonne humeur, l'entrain du soldat français, joints à sa réputation bien établie de bravoure, avaient presque partout produit le meilleur effet sur les populations au milieu desquelles il vivait. Prompt à s'accoutumer aux habitudes des indigènes, facile dans les relations quotidiennes, il plaisait généralement, et les villes qui possédaient depuis quelque temps des garnisons françaises ne demandaient qu'à les conserver. Ainsi, à Puebla, on aimait nos soldats et leur chef, le brave et loyal général Brincourt. Énergique mais juste, sévère mais conciliant, ce chef avait admirablement réussi. Aussi les habitants furent-ils très désappointés lorsqu'ils apprirent la décision de l'Empereur ordonnant le remplacement des Français par les volontaires autrichiens.

A cette nouvelle, dans la soirée du 17 mars, des rassemblements se forment aux cris de : « Mort aux Autrichiens ! » Ceux-ci envoient des patrouilles par la ville : on les insulte ; on leur lance des pierres. Ils veulent disperser leurs agresseurs : ils ripostent, et font feu, heureusement sans atteindre personne.

Le lendemain, l'effervescence s'accroît : les scènes de désordre recommencent avec plus de gravité. Une patrouille, sous les ordres du major Polak, rencontre un cavalier mexicain ; elle cherche à l'arrêter : le cavalier s'enfuit. On lui tire dessus sans le toucher. Alors des coups de feu, partis des maisons voisines, répondent aux coups de feu ; une troupe armée attaque l'hôtel-de-ville, où des Autrichiens se sont réfugiés et barricadés. Ça et là, par la ville, des collisions sanglantes mettent aux prises les volontaires étrangers et les Mexicains. Ce n'est qu'à grand'peine que le général de Thun parvient enfin à dompter ces résistances. Les principaux meneurs sont arrêtés et traduits devant une cour martiale. La sentence fut impitoyable, mais le général n'attendit point qu'on eût le temps de la réviser pour la faire exécuter. Cette sévérité mit fin à la révolte, et le colonel Jeanningros put, avec nos dernières compagnies, quitter Puebla.

C'étaient là assurément de fâcheux débuts pour les troupes autrichiennes : le souvenir ne devait malheureusement pas s'en effacer de sitôt.

CHAPITRE XII

Mission du général Woll en Europe. — Le maréchal Bazaine demande l'autorisation de rentrer en France. — Refus du ministre de la Guerre. — Le général Douay revient au Mexique. — Le successeur désigné du Maréchal. — Rivalités. — Système de communications quotidiennes, inauguré le 1^{er} mars, entre l'Empereur et le commandant en chef. — Rapport du 28 avril 1863. — Affaire de Tacambaro. — Voyage de l'Empereur. — Le général Thun choisi pour organiser l'armée mexicaine. — Le général L'Hérillier écarté. — M. Esteva remplace au ministère M. Cortez Esparza. — Préfets hostiles. — On célèbre à Toluca l'anniversaire de l'attaque de Puebla (5 mai). — Retour de l'Empereur à Mexico. — Nouveau parti. — L'annexion à la France. — Correspondance du commandant en chef et du ministère de la Guerre à ce sujet. — Mariage du maréchal Bazaine avec M^{lle} Josefa Pena y Azcarate (26 juin). — Don de l'Empereur à la maréchale. — Second emprunt. — Lettre de M. Fould (31 mai 1865).

Au mois de février 1865, le maréchal Bazaine, après la prise de Oajaca, rentrait en vainqueur à Mexico. L'Empereur et l'Impératrice lui adressaient les plus vives et les plus chaleureuses félicitations. Or, au dire de certains écrivains, ces félicitations étaient aussi fausses que vives, et, dans le même moment, Leurs

A cette nouvelle, dans la soirée du 17 mars, des rassemblements se forment aux cris de : « Mort aux Autrichiens ! » Ceux-ci envoient des patrouilles par la ville : on les insulte ; on leur lance des pierres. Ils veulent disperser leurs agresseurs : ils ripostent, et font feu, heureusement sans atteindre personne.

Le lendemain, l'effervescence s'accroît : les scènes de désordre recommencent avec plus de gravité. Une patrouille, sous les ordres du major Polak, rencontre un cavalier mexicain ; elle cherche à l'arrêter : le cavalier s'enfuit. On lui tire dessus sans le toucher. Alors des coups de feu, partis des maisons voisines, répondent aux coups de feu ; une troupe armée attaque l'hôtel-de-ville, où des Autrichiens se sont réfugiés et barricadés. Ça et là, par la ville, des collisions sanglantes mettent aux prises les volontaires étrangers et les Mexicains. Ce n'est qu'à grand'peine que le général de Thun parvient enfin à dompter ces résistances. Les principaux meneurs sont arrêtés et traduits devant une cour martiale. La sentence fut impitoyable, mais le général n'attendit point qu'on eût le temps de la réviser pour la faire exécuter. Cette sévérité mit fin à la révolte, et le colonel Jeanningros put, avec nos dernières compagnies, quitter Puebla.

C'étaient là assurément de fâcheux débuts pour les troupes autrichiennes : le souvenir ne devait malheureusement pas s'en effacer de sitôt.

CHAPITRE XII

Mission du général Woll en Europe. — Le maréchal Bazaine demande l'autorisation de rentrer en France. — Refus du ministre de la Guerre. — Le général Douay revient au Mexique. — Le successeur désigné du Maréchal. — Rivalités. — Système de communications quotidiennes, inauguré le 1^{er} mars, entre l'Empereur et le commandant en chef. — Rapport du 28 avril 1863. — Affaire de Tacambaro. — Voyage de l'Empereur. — Le général Thun choisi pour organiser l'armée mexicaine. — Le général L'Hérillier écarté. — M. Esteva remplace au ministère M. Cortez Esparza. — Préfets hostiles. — On célèbre à Toluca l'anniversaire de l'attaque de Puebla (5 mai). — Retour de l'Empereur à Mexico. — Nouveau parti. — L'annexion à la France. — Correspondance du commandant en chef et du ministère de la Guerre à ce sujet. — Mariage du maréchal Bazaine avec M^{lle} Josefa Pena y Azcarate (26 juin). — Don de l'Empereur à la maréchale. — Second emprunt. — Lettre de M. Fould (31 mai 1865).

Au mois de février 1865, le maréchal Bazaine, après la prise de Oajaca, rentrait en vainqueur à Mexico. L'Empereur et l'Impératrice lui adressaient les plus vives et les plus chaleureuses félicitations. Or, au dire de certains écrivains, ces félicitations étaient aussi fausses que vives, et, dans le même moment, Leurs

Majestés, obéissant à un sentiment de mécontentement et de défiance contre le maréchal, sollicitaient de Napoléon III son rappel immédiat.

On prétendit du moins que telle était la mission confiée au général Woll, lequel, effectivement, quitta le Mexique vers cette époque pour se rendre en France. Comme, d'autre part, aucune demande de cette espèce ne fut nettement, clairement, adressée, à cette époque, au gouvernement français, pas plus par le général Woll que par toute autre personne, la chose ne nous paraît nullement prouvée, et, pour l'honneur de Maximilien, il vaut mieux la croire inexacte.

Voici toutefois ce que dit, à ce sujet, un écrivain qui se prétend bien renseigné sur ce qui se passait à la cour de l'Empereur du Mexique¹ : « Dans une note « secrète de Sa Majesté, écrite au mois de février ou « de mars 1865, — note qui devait être remise à « l'Empereur Napoléon, et qui ne le fut pas, parce que « le porteur, avant son départ de Vera-Cruz, connaissait toutes les preuves de sympathie personnelle « que l'Empereur Maximilien donnait au maréchal, « crut que cette note avait été écrite dans un moment « d'humeur, et la conserva, — ... ».

En admettant le bien fondé de cette information, on est forcé de reconnaître en tout cas que la mission donnée au général Woll était singulièrement élastique, puisque cet envoyé se crut en droit, de son autorité privée, de n'y donner aucune suite. La preuve

1. M. DOMENECH, *Histoire du Mexique*, t. II, p. 273.

s'en trouve dans ce passage de la lettre confidentielle du maréchal Randon au maréchal Bazaine (du 30 juin 1865) : « J'ai vu le général Woll, qui ne m'a « rien appris de bien nouveau... »

Malgré les témoignages d'estime et de confiance dont l'Empereur comblait le commandant en chef, malgré le respect et le dévouement de celui-ci, des difficultés s'élevaient parfois entre l'administration française et l'administration mexicaine. Ces légers froissements, inévitables dans une situation mal définie et sans précédents, étaient rendus plus fréquents par les dispositions ouvertement hostiles de M. Éloin et de la plupart des ministres de Maximilien.

L'Empereur lui-même, aux prises avec les difficultés d'une position financière déplorable, ne savait pas toujours rester en dehors de ces querelles mesquines. A tout instant le Trésor mexicain, épuisé, avait recours au Trésor français. Pris entre les ordres très nets et souvent répétés de son gouvernement et le désir bien naturel de ne pas empêcher, par un refus trop prolongé, le fonctionnement des services du nouvel empire, le maréchal résistait d'abord aux demandes d'argent, puis cédait. Lorsqu'il autorisait les paiements, les relations étaient parfaites; dans le cas contraire, elles s'aigrissaient momentanément. Conséquence forcée de la tutelle financière mise aux mains du commandant en chef.

Mais la personne même du maréchal Bazaine n'y était pour rien : le commandement aurait eu un autre titulaire, que celui-ci se fût trouvé en présence des

mêmes exigences, en face des mêmes ordres : la situation n'eût point été changée.

C'est ce que ne voyait pas, ou ne voulait pas voir toujours Maximilien, non plus que l'Impératrice Charlotte ; et ils s'imaginaient que les choses iraient mieux si le maréchal était remplacé par un général d'humeur plus facile, plus conciliante : le général Félix Douay par exemple.

Cet officier supérieur, venu au Mexique avec les premiers renforts envoyés au printemps 1862, était, après le maréchal, le premier personnage de l'armée française. Sa bravoure, son mérite, attiraient l'attention sur lui, moins cependant aux yeux des souverains que ses relations plus intimes avec Napoléon III, dont il était un des officiers préférés. On savait, — peut-être par lui-même, — qu'il correspondait directement ou indirectement avec l'Empereur des Français, et que celui-ci écoutait volontiers ses avis.

Plein d'une ambition d'ailleurs fort légitime, le général Douay avait vu les deux généraux en chef promus successivement au maréchalat, et, dans sa pensée, une pareille récompense attendait sûrement celui qui leur succéderait. Pour obtenir le bâton si envié, il faut avoir commandé en chef plus de deux divisions devant l'ennemi. L'ennemi existait toujours ; quant aux deux divisions, il ne demandait qu'à les voir rester au Mexique dans l'intérêt de l'intervention, et cet intérêt se trouvait d'accord avec ses secrets désirs. Très bien vu de Maximilien et de Charlotte, il avait pu leur laisser entendre qu'il comprenait peut-

être autrement que le maréchal Bazaine le rôle du chef de l'armée française. Il faudrait ignorer les tendances invincibles de l'esprit humain pour trouver extraordinaire qu'un subordonné, si près de la première place, ne s'imaginât pas faire mieux que son chef, et il y a tout lieu de croire, étant données les qualités éminentes du général Douay, qu'il eût accompli avec succès la tâche qu'il ambitionnait.

Il venait de retourner en Europe ; mais son absence serait-elle définitive ? L'Empereur et l'Impératrice espéraient que non. Il reviendrait après avoir vu Napoléon III, après avoir causé avec lui librement, à cœur ouvert. Qui sait ? il obtiendrait peut-être des renforts, des secours en argent plus considérables ; s'il pouvait revenir avec le commandement en chef, que de facilités pour le gouvernement mexicain !

C'étaient là des illusions, mais Maximilien n'était plus à les compter. Quand bien même le général Douay eût convaincu Napoléon III, il n'aurait convaincu ni la Chambre ni le pays, et le gouvernement personnel n'était plus assez fort pour imposer à la nation de nouveaux sacrifices. Que ce fût Bazaine, ou Douay, ou tout autre général, qui exercât le commandement supérieur à Mexico, la direction restait toujours à Paris ; et plus il aurait été démontré que la situation exigeait de dépenses en hommes et en argent, plus le secours de la France aurait été près de se retirer, par un de ces jeux de la politique, laquelle justifierait une fois de plus l'accusation portée contre elle par un

maître écrivain¹ d'être « la première des sciences inexactes ».

Pour n'être point la première des sciences infidèles, l'histoire trouve heureusement des sources auxquelles elle peut puiser sans crainte d'erreur. Dans cet ouvrage, fait de documents authentiques, nous avons déjà rectifié plus d'une de ces « fables convenues » dont parle Fontenelle : ici nous pouvons encore apporter la lumière sur un fait à peine soupçonné par quelque esprit plus sagace².

A cette même époque où l'on croyait demandé le rappel du maréchal Bazaine, il l'était en effet, non point par ceux à qui l'on en attribuait l'initiative, mais par lui-même.

Glorieux de la part qu'il avait prise dans la conduite des opérations militaires aussi bien que dans la direction des affaires politiques, vainqueur du meilleur général dissident à Oajaca, voyant la faiblesse du nouveau gouvernement, mais croyant que l'expérience et la force des choses l'éclaireraient et modifieraient ses allures, ne se jugeant point indispensable pour la besogne qui, suivant lui, allait incomber au chef d'un corps d'occupation destiné à être réduit progressivement, le maréchal, dans une lettre particulière adressée au ministre de la Guerre, sollicita l'autorisation de rentrer en France, et ce fut le maréchal Randon qui, dans une lettre également confidentielle et écrite tout entière de sa main, lui répondit, le

1. ÉMILE AUGIER.

2. M. G. NIOX, *Expédition du Mexique*, p. 483.

15 mars 1865, en lui traçant ce qui lui restait à faire, que sa « mission n'était pas encore terminée ».

Voici, au surplus, un extrait de cette lettre :

... Il est important, au premier chef, que l'ordre s'établisse au Mexique dans les finances, et le gouvernement du pays doit y tendre, avec la plus rigide activité; mais je ne me fais pas illusion sur la difficulté de trouver les moyens d'y parvenir.

L'Empereur Maximilien ne peut pas consacrer au grand jour la vénalité ou l'incapacité des agents qu'il a sous sa main; et cependant il faut que son gouvernement perde l'idée que les trésors de la France seront indéfiniment et sans mesure consacrés à pourvoir à ses besoins, il faut qu'il justifie tout ce que l'on raconte des richesses que renferme le sol mexicain, il faut en un mot que la France ne soit pas obligée de faire de nouveaux sacrifices pour consolider un trône qui doit chercher son appui dans le pays même. Je sais parfaitement que toutes ces choses-là sont faciles à démontrer en théorie et à notre point de vue, mais qu'il surgit bien des difficultés pour les faire admettre dans la pratique. *Voilà ce qui me fait vous dire que votre mission n'est pas terminée et qu'il vous reste encore à cueillir de la gloire.* Vous devez être soutenu par la confiance générale qui repose sur votre tact, votre fermeté, votre bon jugement; et je vous assure que le gouvernement de l'Empereur vous tiendra compte bien sincèrement de tous les efforts que vous tenterez pour mener à bonne fin l'œuvre immense que nous poursuivons au Mexique.

La façon dont ce refus était donné, les éloges qui l'accompagnaient, la confiance qu'on lui témoignait, tout cela ne permettait guère au maréchal Bazaine de persister dans son idée de rentrer en France. Le rôle

que lui montrait son ministre était assurément moins glorieux et surtout moins facile que celui par lequel il s'était jusqu'alors illustré: c'était une raison de plus pour qu'il ne cherchât point à s'y soustraire. Il consentit donc à rester.

Bien qu'il comptât sur une pareille résolution, le ministre de la Guerre, ainsi averti des désirs du maréchal Bazaine, crut devoir, pour parer à toute éventualité, désigner un successeur au commandant en chef, et ce successeur fut précisément le général Douay.

Le général Douay, écrivait le ministre le 31 mars, est en effet revenu du Mexique *charmé de l'accueil qu'il avait reçu de l'Empereur et de l'Impératrice, et très disposé d'après cela à revenir sur sa première intention de rentrer définitivement en France.* L'Empereur se montre disposé à lui donner l'ordre de se remettre en route, et il est probable qu'il partira vers le 20 du mois prochain, profitant du départ d'un bâtiment de l'État qui prendra la mer pour Vera-Cruz. *Je n'ai pas lieu de croire que le retour du général Douay soit contraire à vos vœux, car vous ne m'avez laissé pressentir rien de semblable dans vos lettres.* Il n'était pas possible de ne pas vous donner un second divisionnaire, et celui que je vous aurais envoyé de France, quel qu'il fût, aurait eu à faire son éducation du pays, et n'aurait pas sans doute exécuté vos ordres avec la même entente.

Quelque chose avait transpiré, même à Paris, soit des désirs de la cour de Mexico, soit des désirs du général Douay. Le maréchal Randon en avait eu vent, et il tint, avec sa loyauté habituelle, à y faire allusion dans un courrier suivant (30 avril) :

Le général Donay s'embarque sur le *Tarn* pour retourner au Mexique y reprendre le commandement de sa division. *Je ne vous parle pas de tous les bruits qui ont été mis en circulation sur la destination présumée qui serait donnée à cet officier général : ils n'avaient d'autres fondements que ceux qui leur étaient donnés par les fabricants de nouvelles à la main.*

Le maréchal Bazaine était ainsi prévenu. Fort de sa situation et de la confiance qu'il inspirait à Napoléon III et à son ministre, il n'éleva aucune objection contre la désignation faite du général Douay. Peut-être fut-ce un tort, car l'armée française fut bientôt au courant de la rivalité secrète qui divisait le chef et son successeur, et cette situation n'était bonne ni pour l'un ni pour l'autre.

Quoi qu'il en fût des secrets désirs de Maximilien, ses relations avec le quartier-général restaient faciles et même cordiales, du moins en apparence. Depuis le 1^{er} mars, un système de communications quotidiennes avait été inauguré qui, pour les petits incidents journaliers, offrait le mérite de simplifier les correspondances. Deux registres avaient été établis, l'un pour le quartier-général, l'autre pour le cabinet de l'Empereur. Celui-ci s'était augmenté récemment d'une section militaire, à la tête de laquelle avait été placé le commandant Loysel, détaché de son régiment et placé hors cadres, avec l'assentiment du gouvernement français. Cet officier se trouvait chargé de diriger la correspondance du cabinet, tandis que le premier aide-de-camp, alors le lieutenant-colonel

Napoléon Boyer, dirigeait celle du quartier-général.

Chaque page du registre était partagée en deux colonnes : dans celle de gauche se trouvaient les informations, les demandes, etc. ; dans celle de droite, les réponses.

Voici un spécimen de chacun :

Registre du commandant en chef.

3 mars.

Tous les renseignements que reçoit le maréchal tendent à assurer que les dissidents des Terres-Chaudes reçoivent leurs armes, leurs munitions et même des ressources en hommes, par la rivière de Tabasco et par Minatillan.

Le maréchal pense qu'il est nécessaire de rétablir effectivement, mais sans le notifier diplomatiquement, le blocus de la portion du golfe qui s'étend de Carmen à Minatillan.

Un ordre de Sa Majesté l'Empereur à cet égard, et le maréchal donnera de suite des instructions à Vera-Cruz...

*Le lieutenant-colonel
chef du cabinet.*

NAP. BOYER.

La mesure proposée par le maréchal est approuvée. Les instructions devront être données confidentiellement, de manière à ce que la diplomatie ne puisse intervenir et qu'il ne puisse se produire ultérieurement des réclamations.

Le chef du cabinet militaire.

C. LOYSEL.

Registre du cabinet militaire de l'Empereur.

Je vous renvoie la pétition des dames de *Queretaro*.

Il y a eu un quiproquo fort amusant.

La pétition fut prise pour être relative à Guanaprato au lieu de *Queretaro*.

Je ne m'étonne pas alors si le colonel Giraud y perdait son latin.

Prière de la faire examiner à *Queretaro* cette fois-ci.

28 avril.

C. LOYSEL.

Afin que Son Excellence M. le maréchal n'ait aucun doute sur l'exactitude que met le cabinet à porter à la connaissance du gouvernement les abus ou menées occultes qu'il signale à l'attention de Sa Majesté,

Envoi de la réponse du ministre de Gobernacion au sujet de la conduite du préfet de Cuernavaca.

30 mai.

C. LOYSEL.

Va être fait immédiatement.

NAP. BOYER.

Le maréchal n'a aucun doute sur les soins qu'apporte le cabinet de Sa Majesté à transmettre les réclamations ou les plaintes ; mais le maréchal craint que les ministères ne donnent aucune suite, la plupart du temps, aux affaires qui leur sont soumises.

31 mai.

NAP. BOYER.

Ces communications, dont la rapidité et la concision étaient éminemment utiles et favorables au bon fonctionnement de l'administration, n'excluaient nullement la correspondance directe entre l'Empereur et le maréchal pour les affaires importantes.

Il y avait un an que Maximilien était au Mexique : comment cette année avait-elle été employée, et quelle était la situation de l'Empire ? Le rapport du maréchal Bazaine du 18 avril 1865 répond trop exactement à ces deux questions pour que nous n'en donnions pas ici une grande partie : on verra par cette citation quelle valeur il faut attribuer au reproche souvent adressé aux autorités françaises d'avoir dissimulé la vérité à leur gouvernement.

... Le parti conservateur se compose aujourd'hui de tous les amis de l'intervention, de tous ceux qui voient avec satisfaction l'ordre succéder à l'anarchie; il a réussi et fondu dans une même opinion les fractions modérées de l'ancien parti libéral, une bonne partie des réactionnaires et des cléricaux. Le parti de ces derniers ne se composant plus que du haut clergé entouré d'un petit nombre de fidèles, le parti conservateur, qui renferme des hommes intelligents et qui est propriétaire d'une large portion du territoire, se tient en garde contre l'esprit Nord-Américain, sachant bien que ce dernier s'accorde parfaitement avec celui du parti libéral démocrate. Ce dernier parti, en effet, ne peut revenir au pouvoir que poussé par l'influence des États-Unis, soutenu au besoin par une intervention américaine. Le Mexique, à un moment donné, deviendrait donc, dans cet ordre d'idées, le champ de bataille sur lequel se débattront les principes que cherche à faire prévaloir le gouvernement de Washington. De là l'inquiétude qui règne dans tous les

esprits, et le peu de confiance que dans le fond on accorde au gouvernement de l'Empereur Maximilien, qui, malgré son bon vouloir, a encore beaucoup à faire pour assurer le présent et garantir l'avenir.

Comme preuves à l'appui de ce que j'avance, j'ai l'honneur d'adresser à V. Exc. une série de dépêches que m'a transmises M. le général Mejia : cette correspondance, à laquelle je joins la copie de la lettre du général même, a un intérêt qui ne vous échappera pas. La dépêche du vice-consul de France à Matamoros, adressée au commandant de l'Adonis, renferme aussi des détails intéressants sur ce qui se passe à la frontière nord du Mexique.

Je me fais un devoir de signaler à l'Empereur les moindres incidents que je crois de nature à l'éclairer. J'ai appelé l'attention de S. M. sur certains personnages que l'opinion publique réprovoque, et qui sont admis dans les conseils impériaux. J'ignore encore la modification que S. M. pourra apporter plus tard au personnel sur lequel il semble s'appuyer.

Les derniers décrets que j'ai eu l'honneur de transmettre à V. Exc. ont provoqué, de la part des journaux français qui se publient à Mexico, des observations que l'autorité n'a pas goûtées. *L'Estafette* et *l'Ère Nouvelle* ont subi un premier avertissement le lendemain de la promulgation de la loi sur la presse. *Peut-être les mesures vigoureuses que j'avais cru devoir prendre vis-à-vis des rédacteurs de la petite presse et la condamnation de ces derniers par le Conseil de guerre n'ont-elles pas été étrangères à cette riposte immédiate appliquée à la presse française.* L'autorité a usé de son droit, et cette affaire, qui a ému les intéressés, n'a pas un caractère de haute importance.

Je joins à ma dépêche deux coupures du journal *l'Estafette* qui me paraissent présenter la situation actuelle sous son véritable jour; l'article relatif à l'impossibilité de gouverner le Mexique avec des hommes de parti s'applique parfaitement à la circonstance particulière du gouverne-

ment actuel, composé en grande partie d'éléments que je considère comme hostiles à l'idée française, et nullement dévoués à l'Empereur.

Les modifications apportées, dans les circonscriptions intérieures de l'Empire ont déjà causé des mécontentements, ainsi que je vous l'avais fait pressentir. Cela n'a rien qui doive surprendre, car on a atteint certains intérêts de clocher, tout en favorisant d'autres localités. *Ce qu'il y a de fâcheux c'est que, l'application du nouveau système étant impossible pour le moment, et pour longtemps peut-être encore, sur la majeure partie du territoire, on ne se soit pas contenté de tracer sur une carte les nouvelles délimitations, au lieu d'en faire l'objet d'un décret qui froisse des susceptibilités et des intérêts avec lesquels il est politique de compter encore.* C'est ainsi que le général Lozada, voyant le chef-lieu de la circonscription échapper à Tépé, adresse une plainte à l'Empereur, et transmet la protestation de toute la population de la Sierra, sur laquelle il a une influence absolue. J'ai calmé les inquiétudes de ce chef, dont le concours nous est très-utile en ce moment et dont la défection pourrait nous créer de sérieux embarras.

Dans l'intérieur la situation est la même; les rapports de Guadalajara mentionnent même des progrès dans le Jalisco, où des projets de route s'élaborent pour relier le chef-lieu du département à la mer, par Tépé et San-Blas. On me signale de Guadalajara, de Guanajuato, de Zacatecas et de San-Luis-Potosi une amélioration sensible dans les finances. C'est la première fois que cette heureuse nouvelle m'est donnée aussi positivement, appuyée par des chiffres.

Les nouvelles de Oajaca sont toujours excellentes : le pays, pacifié, ne demande qu'à jouir des bienfaits du nouvel état de choses.

La révision des biens nationalisés poursuit lentement et difficilement son cours au milieu du mécontentement général. Jamais mesure n'a été plus impopulaire : aussi n'a-t-elle pas peu contribué à garnir les rangs du parti démocratique,

qui, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire à V. Exc. s'intitule le parti national, par opposition au parti conservateur, qui voit son salut dans l'intervention française, tandis que le premier fera tous ses efforts pour arriver au protectorat américain, sinon à l'intervention des États-Unis.

L'Empereur a quitté Mexico le 18 courant, pour faire une excursion jusqu'à Orizaba. S. M. m'a dit, au moment de son départ, qu'elle ne resterait que trois semaines absente, son but principal étant de se reposer des affaires et de se distraire, tout en visitant les contrées que doit parcourir la voie ferrée entre Mexico et Orizaba.

P. S. — Au moment de clore ma dépêche, j'apprends par un télégramme de la Vera-Cruz que le packet anglais a apporté la nouvelle de l'assassinat du président Lincoln. A voir les démonstrations de joie qui ont accueilli la nouvelle de la prise de Richmond, le parti démocratique mexicain en ressentira vraisemblablement le contre-coup.

La mort du président Lincoln n'eut pas d'influence réelle sur les événements; tout au plus émut-elle un instant Juarez et son entourage immédiat, mais elle n'eut et ne pouvait avoir aucune action sur la politique des États-Unis. Les dissidents ne se montrèrent nullement découragés, et, si les provinces voisines de Mexico et de Puebla, et occupées par les troupes françaises, semblaient sincèrement ralliées à l'empire et occupées du seul désir de vivre en paix, les parties du territoire soustraites à l'occupation renfermaient des éléments de résistance qui n'étaient pas près de se dissoudre.

Dans le Michoacan notamment, deux généraux dissidents, Salazar et Arteaga, tenaient la campagne, évitant soigneusement les troupes françaises et tombant

en toute occasion sur les troupes mexicaines. Deux autres chefs, Regulès et Riva Palacio, les secondaient.

Le Nord ayant exigé la présence des divisions Douay et Castagny, le pays était dégarni de forces, et la garnison de Morelia se composait du seul 81^e de ligne, sous les ordres du colonel de Potier. On la renforça du bataillon belge, commandé par le colonel Van der Smissen. Ces deux officiers parcoururent la contrée chacun à la tête d'une colonne légère, mais ils ne purent atteindre l'ennemi : le seul résultat de cette marche fut d'éloigner Regulès de Morelia.

Ils venaient de rentrer dans cette ville le 10 avril, aissant vers le sud une petite colonne composée de quatre compagnies du bataillon belge, sous la direction du major Tydgadt, en tout 231 hommes et 38 cavaliers. Dès le 8 au soir, le colonel de Potier avait fait prévenir le major qu'il « allait recevoir le choc » de toutes les troupes de Regulès et qu'il devait s'arrêter et se retrancher dans Tacambaro.

Ce simple avis, bien qu'il ne renfermât aucune promesse de secours, fut interprété dans ce sens par le major Tydgadt : aussi se résolut-il à se défendre aussi longtemps qu'il le faudrait contre les 3,000 hommes de Regulès. Il se retrancha dans l'église de Tacambaro et dans l'enclos attenant, sous la protection d'un mur de deux mètres de haut.

Le 11 avril, à la pointe du jour, de tous côtés débouchent des assaillants. Les Belges trois fois sortent de leur réduit et les refoulent à coups de baïonnettes ; mais chaque sortie leur coûte quelques-uns des leurs.

Leur nombre diminue : ils se retirent dans l'église et y soutiennent un siège désespéré jusqu'à dix heures du matin. Leurs chefs tombent les uns après les autres : le major Tydgadt, le capitaine Chazal, fils du ministre de la guerre de Belgique, le capitaine Eugène Delannoy, les lieutenants Palmaert, Petit et Van der Burgh, sont mortellement atteints ; les capitaines Gauthin et de Schrynmakers, le lieutenant Carlot, sont blessés ; le clocher de l'église prend feu. La résistance cesse d'être possible, il faut se rendre, et les 187 survivants de cette troupe héroïque sont faits prisonniers.

Le général Arteaga, qui arriva le soir à Tacambaro, et qui n'avait été pour rien dans la victoire, donna une preuve de la férocité qui animait certains de ces chefs mexicains que des historiens se sont parfois plu à comparer à des Porfirio Diaz : il demanda que tous les prisonniers fussent immédiatement fusillés. Plus humains, les généraux Regulès et Riva Palacio s'opposèrent à ce massacre. Cela n'empêcha point un digne émule d'Arteaga, qui avait rang de colonel, d'abattre d'un coup de revolver le docteur Lejeune pendant qu'il était occupé à soigner les blessés. Le fait est rapporté par un témoin de cette triste journée, le capitaine de Schrynmakers !

Le colonel de Potier, dès qu'il eut connaissance de ce combat, se mit à la poursuite de Regulès, l'atteignit le 23 avril à Huaniqueo, et le battit si complètement que ses bandes désorganisées allèrent se disperser dans le sud.

La nouvelle du combat de Tacambaro eut un douloureux retentissement à Mexico. L'Impératrice Charlotte se montra très sensible à la défaite et à la mort de ses compatriotes : la gloire qu'ils s'étaient acquise couvrait mal les tristesses d'un tel insuccès. Quant aux Belges, ils reprochèrent vivement au colonel de Potier de n'avoir pas porté secours à la petite troupe qu'il savait menacée d'une attaque par des forces supérieures.

Quelques jours auparavant, le 18 avril, l'Empereur Maximilien avait mis à exécution son projet de voyage : parti de Mexico, il s'était dirigé sur Orizaba et avait parcouru la contrée où l'on projetait de faire passer un chemin de fer qui reliait la capitale au tronçon déjà établi dans les Terres-Chaudes.

Ce voyage ressembla aux voyages précédents. Le souverain s'arrêtait dans toutes les localités où des monuments, des souvenirs historiques, attiraient son attention de lettré et de poète. Il visita les pyramides de Teotihuacan à Tlascala ; il parcourut avec émotion l'ancien palais de Fernan Cortez et l'église où les premiers indigènes du Nouveau-Monde avaient reçu le baptême.

Il rencontra sur sa route le même enthousiasme que précédemment, officiel chez les Mexicains, spontané et sincère chez les pauvres Indiens.

Le 1^{er} mai, il s'installait, à une demi-lieue d'Orizaba, dans l'hacienda de Jalapilla, où il comptait se reposer quelques jours.

Le général de Thun l'avait un instant escorté, pen-

dant la route, avec une troupe de cavalerie autrichienne. Est-ce à cette rencontre qu'est due l'inspiration — assez malencontreuse — qui lui dicta la lettre qu'il adressa au maréchal Bazaine, le 5 mai, (date malheureuse, en ce qu'elle rappelait le souvenir de notre premier insuccès devant Puebla) ?

Mon cher Maréchal,

Partageant l'opinion de votre Excellence qu'il faut poursuivre activement l'organisation de l'armée, et *n'ayant pas trouvé un général français* ou mexicain qui eût voulu ou qui aurait pu s'en charger, je me suis décidé à la confier au général comte de Thun.

La première décision à prendre est la réunion des forces nécessaires pour former une brigade : j'invite Votre Excellence à donner des ordres pour que les corps ci-après nommés se rendent à Puebla, endroit que je désigne pour l'organisation, etc.

Le maréchal avait tout lieu d'être surpris d'une telle missive. L'Empereur oubliait-il ou ne voulait-il pas se souvenir que parmi les généraux français il n'avait au contraire que l'embarras du choix ? Plusieurs noms avaient été mis en avant, et celui qu'on lui avait tout particulièrement désigné, le général de brigade L'Hérillier, était prêt à accepter la mission d'organiser l'armée mexicaine. Bien plus, l'autorisation de le placer hors cadres avait déjà été demandée au gouvernement français : elle arriva au Mexique peu de temps après la lettre de Maximilien.

Le maréchal se hâta de porter le fait à la connaissance de l'Empereur, et de lui fournir un projet qui

lui permit de revenir sur sa décision sans blesser le général de Thun :

Une dépêche de S. Exc. le maréchal ministre de la Guerre m'a fait savoir que M. le général L'Hérillier était mis à la disposition de Votre Majesté pour l'organisation de l'armée mexicaine. J'ai fait connaître à M. le général L'Hérillier la décision qui le concerne. Quant à l'emploi à donner à cet officier général, pour le mettre à même de remplir sa mission, j'ai l'honneur de proposer à V. M. la solution suivante :

Donner à M. le général L'Hérillier le commandement de la 2^e division territoriale, dont le chef-lieu est à Puebla : il y continuerait l'œuvre commencée par le général comte de Thun, et je constituerais à Puebla une garnison française.

M. le général de Thun prendrait le commandement de la 1^{re} division, et en même temps il serait placé à la tête du 3^e grand commandement, dont le chef-lieu serait à Morelia. Il y aurait dans cette dernière disposition une économie à faire, en supprimant un état-major divisionnaire.

La pensée du maréchal se devine : il offrait ainsi à Maximilien l'occasion de mettre à la tête de la future armée mexicaine un chef qui avait fait ses preuves, et en même temps d'éloigner de Puebla les Autrichiens, qui, ainsi qu'on l'a vu, y avaient été fort mal accueillis et n'y étaient pas devenus populaires. Mais l'Empereur était résolu à ne pas utiliser les services d'un général français : il ne fut fait aucune réponse à la communication du maréchal.

L'influence à laquelle obéissait Maximilien était toujours prépondérante dans la personne de M. Éloin, qui ne quittait point le souverain, et dans celle de la

plupart des ministres. Il y avait cependant cette différence entre ceux-ci et celui-là : c'est que, tout en causant le plus grand mal à l'empire, M. Éloin ne détestait que les Français, tandis que les ministres n'étaient même point ralliés sincèrement à la cause de Maximilien. L'un des plus hostiles était sans contredit M. Cortès Esparza. L'Empereur se décida enfin à le remplacer par M. Esteva, honnête homme, du parti libéral modéré, et étranger jusqu'à ce jour à l'administration ; mais il ne fallut pas moins que toute l'énergie du maréchal pour en arriver là.

On a peine à se faire une idée de ce qu'était l'administration civile de l'empire, même à ce moment-là, après plus d'un an de règne. Des préfets, les uns manquaient de courage, et se contentaient de se soustraire aux responsabilités, comme ceux de San-Luis-Potosi, de Victoria, de Saltillo, de Matamoros, qui avaient abandonné leur poste « par peur des événements qu'ils pressentaient » ; les autres trahissaient ouvertement le gouvernement, comme le préfet de Toluca, qui avait permis qu'on fêtât publiquement l'anniversaire du 5 mai ; comme le préfet de Tlalpan, qui recevait chez lui les démagogues, et, dans ses propres salons, les voyait, sans s'y opposer, pousser des *vivats* en l'honneur des dissidents ; comme le préfet de Cuernavaca, fils d'ailleurs du chef dissident de l'état de Guerrero, qui quittait fréquemment sa préfecture pour se rendre à des conciliabules de révolutionnaires ; comme le préfet de Guanajuato, qui était resté l'ami et l'agent de Doblado!...

Sur ce dernier point, le maréchal Bazaine exerçait une surveillance particulière. Le colonel Jeanningros l'ayant averti que d'anciens officiers de Doblado étaient récemment arrivés à Guanajuato et à Léon comme commandants militaires, et que tout s'y préparait pour un soulèvement, il prit un parti décisif : il donna l'ordre à la petite troupe française qui gardait la ville de quitter cette place. Il en informa l'Empereur, ajoutant qu'il se verrait contraint d'agir de même dans toutes les localités où il ne rencontrerait pas un concours loyal de la part des autorités politiques et administratives.

L'Empereur comprit, et sacrifia M. Cortès Esparza. Par malheur, quels que fussent la bonne volonté et le zèle de son successeur, il était difficile de changer en un jour tant de fonctionnaires, moins facile encore de leur trouver des successeurs plus énergiques ou plus fidèles.

Bien que quittant le ministère, M. Cortès Esparza trouva moyen d'être encore nuisible à l'empire : il obtint de faire rapporter le décret promulgué par la Régence le 25 février 1864, et interdisant les jeux de hasard. En vain le commandant en chef présenta-t-il quelques observations à l'Impératrice-Régente, le *monte* (roulette) fleurit plus que jamais, engloutissant la solde de quelques-uns des officiers français et le salaire des pauvres diables.

Ces fautes du gouvernement impérial n'échappaient point au maréchal Bazaine, non plus que leurs conséquences :

L'Empereur Maximilien, écrivait-il dans son rapport du 10 mai, ne rencontre que des ovations dans l'excursion qu'il fait actuellement, *et cependant on est bien obligé d'avouer que l'empire est aujourd'hui bien moins populaire qu'il ne l'était à son début*, et j'ai déjà eu l'honneur d'en signaler les causes à Votre Excellence. Elles tiennent :

1° Au brusque changement de politique qui a fait choisir les conseillers de Sa Majesté dans un parti qui n'est pas sincèrement rallié, désaffectionnant ainsi ceux mêmes qui avaient travaillé à l'établissement de l'empire;

2° Au malaise produit par une longue attente d'une impulsion gouvernementale fonctionnant régulièrement et sortant enfin des théories pour passer à la pratique;

3° A la pénurie du Trésor, qui a fait mettre de côté et jeter dans la misère beaucoup d'officiers de l'armée;

4° Enfin à la révision des biens nationalisés, mesure qui reste toujours très impopulaire.

Cette impopularité de l'empire avait causé des déceptions parmi les partisans de l'intervention française : de là s'était formée une opinion nouvelle chez certains d'entre eux. Le maréchal y fait allusion dans son rapport du 28 mai. Le passage vaut la peine d'être reproduit, comme on en peut juger :

Les partis qui restent en présence sont le démagogique [®] et celui que j'ai appelé conservateur libéral, parti qui veut l'ordre et la paix, et que composent les grands propriétaires fonciers, des libéraux modérés amis de leur pays et presque tous les anciens cléricaux. Ce dernier parti est dans une inquiétude extrême, qui s'est augmentée depuis les derniers événements d'Amérique. Aussi ses membres se comptent-ils et forment-ils un faisceau dont la force s'augmente en proportion de la faiblesse du gouvernement et du danger que

peut créer l'apathie apparente qui préside aux destinées du pays et au choix des agents du pouvoir exécutif.

J'ai reçu à cet égard des confidences qui émanent d'une source qui ne me permet point de doute, et, plutôt que de subir le joug américain, auquel tend le parti démagogique, les conservateurs n'hésiteraient pas à se donner au bras qui les a soutenus et sur lequel ils basent toutes leurs espérances d'avenir : *c'est une annexion à la France, ou tout au moins un protectorat sous sa forme la plus absolue, que le parti conservateur est décidé à proposer le jour où, par suite d'événements qui ne sont point improbables, le souverain que l'intervention a donné au pays viendrait à lui manquer.*

Ce parti est nouveau, nombreux, puissant, riche, et puise sa force et son droit dans l'amour sincère du pays et de sa nationalité; il prend la dénomination de parti impérialiste, dans l'espoir que l'Empereur cherchera dans son sein les membres d'une administration qui pourra sauver le pays.

Si une opinion longtemps dominante, et aujourd'hui encore très persistante, n'avait attribué au maréchal Bazaine la pensée de se substituer à Maximilien, dans la prévision des « événements non improbables » dont parle ce rapport, il n'y aurait là qu'une information ordinaire, analogue à celles que contenaient les autres rapports, et peut-être l'aurions-nous passée sous silence. Il était en effet fort naturel que les gens qui avaient appelé l'archiduc Maximilien au Mexique, et qui s'étaient employés à l'établissement de l'empire, vissent avec anxiété le peu de solidité du nouveau régime; et, comme ils se savaient compromis et se sentaient, en cas de triomphe des Juaristes, exposés à des représailles terribles, le désir du salut leur faisait chercher un moyen quelconque

d'éviter une aussi terrible perspective. De là à souhaiter le protectorat de la France et à désirer que les baïonnettes françaises, qu'ils voyaient quotidiennement à l'œuvre, continuassent vis-à-vis d'eux leurs bons offices, il n'y avait qu'un pas : quoi d'étonnant à ce qu'ils l'eussent franchi?

Quant au maréchal, eut-il l'ambition qu'on lui a prêtée? Pour l'affirmer comme pour le nier, il faudrait avoir connu sa pensée, et personne ne s'en peut vanter. D'ailleurs, la question est oiseuse : nul n'est responsable de ses pensées secrètes, si ce n'est devant sa conscience. On ne doit compte que de ses actes à sa patrie d'abord, à l'histoire ensuite. Or, on verra que, placé dans des circonstances qui lui donnaient une liberté d'action presque illimitée, le maréchal ne chercha jamais à prendre pour lui un pouvoir dont, plus que qui ce soit, il connaissait les ennuis, les difficultés, le néant.

Si toutefois, en admettant l'impossible, cette information envoyée à Paris avait eu pour but de tâter l'opinion du gouvernement français, la réponse qu'il en reçut ne fut point de nature à l'encourager :

Je reviens encore au contenu du dernier rapport politique, lui écrivait le ministre de la Guerre, en ce qui concerne les aspirations d'un certain parti que vous signalez et qui ne tendraient à rien moins qu'à réclamer dans certaines éventualités le protectorat de la France. Si ces tendances prenaient quelque consistance, *je dois vous déclarer que vous devriez les repousser de la manière la plus péremptoire, car, à aucun titre et dans quelques circonstances que ce fût, une pareille combinaison ne saurait être admise ou seulement entrevue :*

elle serait également en opposition formelle avec les intérêts de la France et aux intentions de S. M. Je n'ai pas besoin de m'étendre plus longuement sur ce sujet, que votre haute raison ne saurait d'ailleurs admettre un seul instant.

Les rapports envoyés par le maréchal Bazaine étaient l'objet d'un examen fort attentif à Paris, et, pour le prouver, il suffira de citer un autre passage de cette même lettre, qui est une de celles que le maréchal Randon prenait la peine d'écrire en entier de sa main, comme toutes les fois d'ailleurs qu'il avait à faire au maréchal Bazaine des communications confidentielles :

Il est une chose qui a frappé l'Empereur, auquel je soumetts la lecture de vos dépêches : c'est la nuance qui existe presque constamment entre les appréciations pour l'avenir du Mexique qui ressortent soit de votre rapport politique, soit de votre correspondance particulière ou de vos documents militaires. Sans doute ne traitant pas des mêmes sujets, ils doivent contenir d'autres appréciations ; mais, même en tenant compte de ces nuances, on est étonné des impressions différentes qui résultent de la comparaison entre ces pièces. *Assurément, si votre rapport politique parvenait seul, on désespérerait de l'avenir du Mexique, et ce que nous aurions de mieux à faire ce serait de décamper au plus vite. Heureusement que vos lettres particulières et vos rapports militaires donnent de meilleures espérances.* Sans entrer dans de plus grands détails, qui mettraient plus en évidence les appréciations auxquelles je viens de me livrer, je suis conduit à vous faire cette simple observation, à savoir si la personne qui rédige les rapports politiques s'inspire véritablement de vos propres impressions, ou si elle n'obéit pas plutôt à celles qui lui sont particulières, et qui, en général, ne sont favorables ni aux hommes ni aux choses du Mexique.

Qu'on sache d'abord que personne autre que le maréchal ne rédigeait les rapports politiques non plus que les rapports militaires. Les premiers étaient faits à son cabinet, souvent sous sa dictée, souvent sur une minute de lui, d'après les rapports que lui adressaient les généraux et officiers supérieurs commandant dans les provinces, en conformité de la circulaire du 3 juin 1864 ; les seconds étaient rédigés à l'État-Major d'après les mêmes procédés. Jamais aucune pièce ne fut expédiée à Paris sans avoir été lue par le commandant en chef.

D'où venaient alors les contradictions qui parfois se rencontraient dans ces deux sortes de correspondances ? L'explication n'en est pas difficile, et le ministre de la Guerre la pressentait déjà en constatant qu'elles ne traitaient pas des mêmes sujets.

En effet, le rôle de notre représentant militaire auprès du nouvel empire était double : d'une part, tout d'action en ce qui concernait les opérations militaires ; d'autre part, tout de surveillance en ce qui concernait la direction administrative donnée par le gouvernement impérial. Or, notre armée se montrait à la hauteur de sa tâche, et dans toutes les opérations où l'on avait besoin de recourir à sa bravoure le succès récompensait ses efforts : de là l'optimisme des rapports militaires. Au contraire, — et le lecteur en sait déjà assez par le début de cette histoire, — tout ce qui touchait à l'administration, aux finances, aux services de l'empire, était ou mal conçu ou mal exécuté : de là le pessimisme des rapports politiques.

Quant à la correspondance particulière du maréchal, qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'elle reflétait la pensée du chef toujours victorieux jusqu'ici et qui ne pouvait admettre qu'un gouvernement appuyé par nos armes ne réussit point à s'implanter dans un pays fatigué de troubles et n'aspirant qu'à la tranquillité ?

Un passage du rapport du maréchal Bazaine (28 juin), qui partait de Mexico à la même date que de Paris partait la lettre du ministre de la Guerre, vient corroborer ces appréciations d'une façon tellement nette qu'il est bon de le citer ici, en forme de conclusion :

La situation générale de l'empire tend donc, en résumé, à s'améliorer, tant par suite des nouvelles rassurantes venues de l'extérieur que par suite des progrès journaliers de nos colonnes.

Le côté faible de l'état actuel de choses tient toujours à la direction imprimée par le Souverain...

Nous avons traité longuement cette question parce qu'aussi bien fallait-il l'exposer une bonne fois. Ceci fait, reprenons le récit.

L'Empereur avait quitté Orizaba dans les premiers jours de juin, mais il ne rentra que le 24 à Mexico, une indisposition l'ayant retenu dix-sept jours à Puebla. Bien que rétabli, il portait les traces visibles du mauvais état de sa santé, et l'altération de ses traits fit impression sur toute la population.

Il arrivait à temps pour assister à un événement intime que la situation du principal personnage égalait à un événement politique, et dans lequel beaucoup ont cru voir des intentions qui n'y étaient guère.

Le maréchal Bazaine épousait une Mexicaine, mademoiselle Josefa Peña y Azcarate.

L'usage du pays voulant que le marié fût assisté d'un parrain, et la mariée d'une marraine, l'Empereur et l'Impératrice s'offrirent pour ces fonctions. La cérémonie eut lieu dans la chapelle du palais impérial avec une grande solennité.

L'Archevêque de Mexico donna lui-même la bénédiction nuptiale aux deux époux. Un déjeuner suivit, à la fin duquel l'Empereur porta ce toast :

— Buvons à la santé de notre cher Maréchal et de madame Bazaine ! Que Dieu bénisse leur union !

L'Impératrice Charlotte se leva ensuite, et alla embrasser la jeune maréchale.

A moins de supposer une bien profonde dissimulation chez Maximilien et Charlotte, il faut convenir que ces démonstrations cordiales, affectueuses même, prouvaient que les nuages passagers survenus entre l'Empereur et le commandant en chef n'avaient au fond altéré en rien l'estime qu'ils se devaient l'un à l'autre.

Bien plus, Maximilien, généreux comme un prince et reconnaissant comme un poète, chercha un moyen de témoigner aux nouveaux mariés sa sympathie et sa munificence. Craignant que le maréchal ne lui opposât quelque refus, il tourna la difficulté de la façon la plus délicate et la plus habile.

Mon cher maréchal Bazaine,

Voulant vous donner une preuve d'amitié personnelle aussi bien que de reconnaissance pour les services que vous

avez rendus à notre patrie, et profitant pour cela de l'occasion de votre mariage, nous donnons à la maréchale le palais de *Buena-Vista*¹, y compris le jardin et les meubles, sous la réserve que, le jour où vous retournerez en Europe, ou si pour quelque autre motif vous ne vouliez pas conserver la possession de ce palais pour la maréchale, la nation vous le reprendra; et, dans ce cas, le gouvernement s'engage à donner comme dot à la maréchale la somme de cent mille piastres.

Votre affectionné.

MAXIMILIEN.

Que les amis du Mexique se rassurent, la munificence de Maximilien ne le ruina pas plus qu'elle n'enrichit le maréchal Bazaine : conformément à la lettre impériale, la nation reprit le palais, mais jamais elle ne donna les cent mille piastres. En bonne justice, d'ailleurs, les devait-elle ?

Sur ces entrefaites, Maximilien reçut une nouvelle qui lui causa la plus vive satisfaction : un second emprunt mexicain venait d'être souscrit à Paris. C'était pour son gouvernement le seul moyen de parer à quelques-uns de ses embarras présents, aux dépens de l'avenir il est vrai; mais ni lui ni son entourage ne paraissaient s'en effrayer, ni même s'en préoccuper.

Le ministre des Finances annonçait au maréchal la chose en ces termes :

L'emprunt a été souscrit, et, quoique les banquiers fussent

1. Le palais de *Buena-Vista*, appartenant à M. Suárez, était loué par la ville de Mexico 60 000 francs par an, et servait d'habitation au maréchal.

personnellement engagés, il est heureux de voir que 70 000 preneurs sont entrés dans cette opération.

Quelques jours plus tard, elle eût échoué devant le public, à cause de la prise de Richmond, de la reddition de Lee et de l'assassinat du président Lincoln.

L'opposition en France jettera probablement feu et flammes à l'occasion de cet emprunt, et elle en attaquera les conditions; mais il ne faut pas attacher trop d'importance à ces attaques, qui sont toujours dictées par les mêmes sentiments d'hostilité contre l'expédition du Mexique. Cette impression s'atténuera d'ailleurs par les mesures habiles et énergiques que vous prenez et qui hâteront la pacification du pays.

Le gouvernement du Mexique recevra de l'emprunt des ressources relativement considérables; mais il ne sauraient les ménager avec trop d'économie, car *des efforts de la nature de ceux qui viennent d'être faits ne peuvent se renouveler de longtemps.*

Agréez, etc.

ACHILLE FOULD.

Dans une publication intitulée *RÉVÉLATIONS SUR L'OCCUPATION FRANÇAISE AU MEXIQUE au point de vue financier*, et faite par ordre du gouvernement constitutionnel de la République, on blâme naturellement la France et l'Empereur Maximilien d'avoir imposé de telles charges au pauvre Mexique, d'autant, disait-on, que, grâce aux conditions de l'emprunt, aux commissions promises, au taux de l'intérêt, aux primes de remboursement, aux lots attachés à chaque tirage, le Trésor mexicain était débité de 250 millions, alors qu'il ne devait guère toucher que 96 à 97 millions.

On comprendrait ce blâme et cette sollicitude si le

gouvernement constitutionnel de la République avait eu un seul instant la pensée de reconnaître cette dette; mais comme il n'en était rien, et que jamais le Trésor mexicain ne paya un sou de cet emprunt, pas plus que des autres contractés sous Maximilien, il eût été plus naturel au gouvernement constitutionnel de se féliciter que le Mexique eût bénéficié de 96 à 97 millions, la perte des millions versés incombant tout entière aux souscripteurs, à ces 70 000 malheureux que M. Fould se réjouissait imprudemment d'avoir vu prendre la place des banquiers soumissionnaires.

Parmi ces souscripteurs, y eut-il des Mexicains? Bien peu s'il en faut croire le rapport officiel du commandant en chef: pas une souscription mexicaine ne fut enregistrée par le Trésor de notre armée, et, si l'on souscrivit chez les banquiers, ce fut en si petite quantité qu'on ne s'en aperçut pas.

En cette occasion c'était encore la France qui donnait son argent, comme elle donnait son sang. On peut dire qu'elle plaçait l'un et l'autre à fonds perdus.

CHAPITRE XIII

Les États-Unis. — Capitulation des généraux Lee et Johnston. — Prise de Richmond. — Le Maréchal établit deux grands commandements dans le Nord. — Les généraux Douay et de Castagny. — M. de Montholon, nommé à Washington, est remplacé par M. Dano. — Incident. — Hostilité de la Presse américaine. — Lettre du maréchal Randon. — Lettre de l'Impératrice Eugénie (3 mai 1865). — Mesures prises par le commandant en chef. — Correspondance de France. — Le maréchal Randon au maréchal Bazaine. — Lettre de Napoléon III (24 juin).

Le péril qui menaçait l'Europe, et que l'expédition du Mexique, dans la pensée de son promoteur, avait eu pour but de conjurer, était devenu, dès nos premiers pas sur le Nouveau-Monde, un péril pour l'empire de Maximilien. C'en était assurément le plus redoutable, et il était au fond de toutes les préoccupations qu'inspirait son œuvre à Napoléon III, et par contre coup à ses ministres et au commandant en chef du corps expéditionnaire.

La lenteur que les revers d'abord, que la mauvaise politique ensuite, imposèrent à l'établissement d'un ordre de choses stable au Mexique, avait permis aux

gouvernement constitutionnel de la République avait eu un seul instant la pensée de reconnaître cette dette; mais comme il n'en était rien, et que jamais le Trésor mexicain ne paya un sou de cet emprunt, pas plus que des autres contractés sous Maximilien, il eût été plus naturel au gouvernement constitutionnel de se féliciter que le Mexique eût bénéficié de 96 à 97 millions, la perte des millions versés incombant tout entière aux souscripteurs, à ces 70 000 malheureux que M. Fould se réjouissait imprudemment d'avoir vu prendre la place des banquiers soumissionnaires.

Parmi ces souscripteurs, y eut-il des Mexicains? Bien peu s'il en faut croire le rapport officiel du commandant en chef: pas une souscription mexicaine ne fut enregistrée par le Trésor de notre armée, et, si l'on souscrivit chez les banquiers, ce fut en si petite quantité qu'on ne s'en aperçut pas.

En cette occasion c'était encore la France qui donnait son argent, comme elle donnait son sang. On peut dire qu'elle plaçait l'un et l'autre à fonds perdus.

CHAPITRE XIII

Les États-Unis. — Capitulation des généraux Lee et Johnston. — Prise de Richmond. — Le Maréchal établit deux grands commandements dans le Nord. — Les généraux Douay et de Castagny. — M. de Montholon, nommé à Washington, est remplacé par M. Dano. — Incident. — Hostilité de la Presse américaine. — Lettre du maréchal Randon. — Lettre de l'Impératrice Eugénie (3 mai 1865). — Mesures prises par le commandant en chef. — Correspondance de France. — Le maréchal Randon au maréchal Bazaine. — Lettre de Napoléon III (24 juin).

Le péril qui menaçait l'Europe, et que l'expédition du Mexique, dans la pensée de son promoteur, avait eu pour but de conjurer, était devenu, dès nos premiers pas sur le Nouveau-Monde, un péril pour l'empire de Maximilien. C'en était assurément le plus redoutable, et il était au fond de toutes les préoccupations qu'inspirait son œuvre à Napoléon III, et par contre coup à ses ministres et au commandant en chef du corps expéditionnaire.

La lenteur que les revers d'abord, que la mauvaise politique ensuite, imposèrent à l'établissement d'un ordre de choses stable au Mexique, avait permis aux

États-Unis de poursuivre impunément leur querelle intérieure. Aujourd'hui l'empire n'était pas consolidé, les dissidents luttèrent toujours, et des événements décisifs, mettant un terme aux embarras intimes des États-Unis, leur laissaient toute liberté de jeter au milieu des forces, ou plutôt des faiblesses qui se disputaient le Mexique, le poids de leur argent, de leurs secours en hommes et de leur influence morale.

Le Sud était définitivement vaincu : ses deux derniers chefs d'armée, les généraux Lee et Johnston, capitulèrent, et Richmond était pris. Les armées victorieuses du Nord étaient à la disposition du gouvernement de Washington, qui pouvait les lancer au delà du Rio-Bravo.

Sans doute une telle résolution ne cadrerait ni avec les résolutions, ni avec les habitudes du cabinet américain. Sa prudente habileté ne recourrait point au procédé brutal d'une guerre déclarée contre la France, d'autant qu'il était d'autres moyens moins dangereux et plus sûrs d'arriver au résultat souhaité. Toutefois il suffisait que la chose devint possible pour que le devoir fût de s'en préoccuper et de se prémunir contre toute tentative d'agression. Le gouvernement de Paris marqua ses craintes à cet égard, et envoya sur ce point des avertissements nombreux au maréchal Bazaine. Celui-ci ne les avait point attendus, et, ferme sur le terrain militaire, qu'il connaissait bien, il avait aussitôt concentré le gros de ses forces dans le Nord, et établi deux grands commandements, qu'il avait confiés à ses deux divisionnaires, le général

Douay (revenu au Mexique ainsi qu'on l'avait annoncé) et le général de Castagny.

Au premier, avait été remise la garde des départements de San-Luis-de-Potosi, Nuevo-Léon, Coahuila et Tamaulipas, avec chef-lieu à San-Luis-de-Potosi ; au second, celle de Durango, Zacatecas, Sinaloa, Chihuahua et Sonora, avec chef-lieu à Durango.

Le maréchal proposa à l'Empereur la création d'un troisième grand commandement pour les provinces du Sud, avec Morelia pour chef-lieu : le général de Thun devait en devenir titulaire.

Le commandant en chef ne se borna pas à ces premières mesures de précaution.

Le général Cortina, qui s'était rallié à l'empire et auquel imprudemment on avait laissé un commandement dans le Nord, tout près de Juarez et de Negrete, venait de faire une nouvelle volte-face. Cette défection avait permis à Negrete d'occuper Monterey et de menacer Matamoros. Le maréchal expédia immédiatement au secours de ce port un bataillon de la légion étrangère qui arriva à temps pour appuyer les troupes, restées fidèles, du brave Mejia.

D'autres inquiétudes subsistaient. Le Président des États du Sud, Jefferson Davis, le général sudiste Slaughter, pouvaient, dans l'espoir d'échapper aux Nordistes, franchir le Rio-Bravo-del-Norte et venir se réfugier sur le territoire mexicain. Qu'advient-il alors, et quelle source de conflits pouvait naître de ces incidents ?

Plus soldat que diplomate, le maréchal Bazaine, en

présence de ces redoutables éventualités, jugea bon de recourir à l'expérience et aux conseils du ministre belge auprès de la cour de Mexico. Celui-ci ne se déroba point, et consentit à donner son avis avec autant de bonne grâce que de bonne humeur. La lettre était confidentielle, bien entendu, mais le temps écoulé depuis ces événements nous permet de la reproduire ici :

Fombaya, le 26 mai 1865.

Monsieur le Maréchal,

Depuis notre conversation, j'ai réfléchi, et il y a dans toute cette affaire des éventualités si sérieuses que je sens le besoin de mettre les points sur les i.

Que le passage du Rio-Bravo par les confédérés soit un bien ou un mal n'est pas à discuter. Le fait, s'il a lieu, arrivera comme une tuile, s'imposera de lui-même, et il s'agira d'en tirer le meilleur parti et d'en éviter les conséquences fâcheuses.

Je continue à croire, monsieur le maréchal, que des hostilités ouvertes des États-Unis sont peu probables; cependant dans l'état de surexcitation où ce pays se trouve, *il est fort important de ne pas fournir un cri aux passions populaires.* Il faudrait donc, dans le cas où le général Slaughter se présenterait avec son armée, et certainement avec un matériel considérable, il faudrait, dis-je, *un grand luxe de neutralité* et des déclarations de respect pour une nation voisine; tout en accordant un asile qui ne peut se refuser à des exilés, il faudrait immédiatement leur faire déposer les armes, — *que les États-Unis pourraient réclamer après avoir reconnu l'empire.*

D'après tous mes renseignements, les confédérés se prêteront de bonne grâce à toutes ces précautions.

Ce qui me paraît à craindre, monsieur le maréchal, c'est

une dernière résistance des débris du Sud dans le Texas, car le gouvernement fédéral y enverra sans doute et en très peu de temps une armée considérable, dont la présence sur la rentière de l'empire exercera une fatale influence et peut famener de déplorables complications. Je suis si pénétré de ce danger, que je me demande jusqu'à quel point il ne serait pas sage et prudent d'aller au devant des projets du général Slaughter, afin de dissiper par anticipation la tentative de résistance qu'il est dans la nature énergique et tenace de Jeff. Davis d'essayer encore avant d'abandonner le champ de bataille.

Le Nord licencie ses troupes et désarme. S'il peut continuer pendant six mois, il ne sera plus à craindre, car il suffira à peine à sa besogne intérieure. Mais, si on lui assigne un nouveau champ de bataille avant de s'être refroidi, avant d'être en lutte avec les inextricables difficultés de l'administration des états reconquis, il courra comme un seul homme et sans regarder derrière jusqu'au Rio-Bravo, et j'ignore s'il y aura à Washington assez de sagesse et d'autorité pour le maintenir sur la rive gauche.

J'ajouterais encore, monsieur le maréchal, que si Jeff. Davis arrive dans l'empire, en lui montrant tous les égards dus à son grand caractère, à une grande infortune, il faudrait *exceptionnellement et ostensiblement*, lui refuser l'asile, — en lui fournissant les meilleurs moyens d'aller en Europe, car malheureusement il ne peut être au Mexique qu'une provocation, qu'un centre de conspiration pour les États-Unis, donc compromettant et dangereux malgré lui-même. ®

Je n'ai pas la prétention de vous apprendre rien de neuf, mais vous avez, sur ce point délicat, désiré connaître mon opinion : il m'a paru prudent de l'énoncer avec précision.

Ces conseils étaient sages. Le maréchal s'en inspira pour proposer à Maximilien diverses mesures nécessaires au cas où les événements prévus se réaliseraient.

Mais, avant qu'une résolution définitive eût été prise, le danger se trouva écarté par la capture de Jefferson Davis, puis par la débandade des troupes confédérées.

Un incident toutefois suivit qui faillit tout compromettre.

Un colonel des confédérés, qui avait autrefois servi dans l'armée de Juarez, crut l'occasion bonne, au milieu du désordre qui accompagna la capitulation de Brownsville, pour faire passer aux dissidents quelque matériel d'artillerie, six canons et deux fourgons. Le général Slaughter, désireux de ne point favoriser Juarez, fit transporter ces pièces sur la rive mexicaine, où il les abandonna. Le général Mejia les recueillit, et les amena provisoirement à Matamoros.

Le maréchal, aussitôt informé, obtint de l'Empereur l'autorisation de les mettre immédiatement à la disposition du gouvernement des Etats-Unis. Bien leur en prit, car celui-ci s'était déjà adressé au cabinet de Paris.

M. de Montholon, qui venait d'être nommé à Washington et remplacé à Mexico par M. Dano, put heureusement répondre à ce sujet à l'ombrageuse susceptibilité de M. Sewart.

La conduite du maréchal fut hautement appréciée à Paris : on lui sut gré et des mesures prises par lui et de la confiance qu'il manifestait :

Je vois par vos dernières dépêches, lui écrivait le ministre de la Guerre (13 mai), que vous avez concentré vos troupes dans le Nord, et je ne puis qu'approuver en tous points ces mouvements. Vous allez vous trouver ainsi en mesure de

poursuivre vos opérations contre les débris des troupes de Juarez, contre l'ex-président lui-même, qu'il importe de chasser du territoire mexicain, afin d'abattre ce drapeau qui sert de ralliement aux dissidents, et aussi de faire face aux embarras que pourra produire la fin de la guerre entre les Fédéraux et les Confédérés.

Je suis satisfait que vous ne soyez pas autrement préoccupé des incidents que ces graves événements peuvent produire sur le Mexique. *Je dirai volontiers que nous en sommes plus émus en France que vous ne paraissez l'être vous-même ;* et cette situation d'esprit doit naturellement vous donner confiance que, quelque chose qui vous arrive, vous serez en mesure de dominer les événements.

Napoléon III se trouvait, à cette époque, en Algérie. Loin des nouvelles, il avait laissé à l'Impératrice-Régente le soin de correspondre, au besoin, avec le maréchal Bazaine. Elle lui écrivit donc le 31 mai :

Mon cher Maréchal,

On a envoyé votre lettre à l'Empereur, qui se trouve en Algérie, et, par une erreur dans les bureaux, je n'en ai pas pris connaissance, de façon que nous aurons l'air de jouer aux propos interrompus. Je me bornerai d'ailleurs à vous dire que les hommes libérables seront remplacés au fur et à mesure, afin que vous ne vous trouviez pas avec une diminution d'effectif.

Je crains que les nouvelles d'Amérique n'aient un peu effrayé l'Empereur et l'Impératrice du Mexique, peut-être même au delà des circonstances. Heureusement votre lettre nous a tous rassurés. *D'ailleurs nous recevons des assurances amicales de l'Amérique, dont il faut profiter sans oublier la prudence,* et je crois que le grand point est d'empêcher ce qui peut donner une proie à l'opinion et diriger les pas-

sions contre nous. Ce danger ne peut exister si on agit avec fermeté et avec soin sur les frontières.

Je profite de cette occasion pour vous faire mon compliment sur votre mariage; assurez la future maréchale que je serai charmée de la voir. En attendant, le courrier français vous portera un petit souvenir que je vous prie de lui donner en mon nom.

Croyez, mon cher Maréchal, à tous mes sentiments affectueux.

EUGÉNIE.

Le commandant en chef n'avait point, en effet, « oublié la prudence ». Il avait pris toutes les précautions nécessaires pour combattre les agressions qui pouvaient venir de la frontière nord. Il avait fait établir çà et là par le génie des réduits fortifiés, destinés à servir de retraites et d'abris aux troupes de partisans qu'il comptait opposer aux envahisseurs. Il avait été même jusqu'à faire sonder les principaux chefs des dissidents; et, à l'exception d'un petit nombre, ceux-ci lui avaient promis leur concours; du moins, le maréchal affirmait en avoir la certitude. La chose était fort possible, car les Américains avaient laissé au Mexique les plus tristes souvenirs de leur séjour pendant la guerre de 1849, et ils étaient détestés, surtout par les Indiens. Les dissidents voulaient bien leurs secours détournés pour se rendre indépendants, mais ils eussent redouté leur présence, un territoire occupé étant trop facilement pour eux un territoire annexé.

Que faisait pendant ce temps le gouvernement de Maximilien? Comme en toutes choses, le comman-

dant en chef donnait seul l'impulsion, seul prenait les décisions, seul préparait les opérations. La grande préoccupation de l'Empereur était de se faire bien voir des populations, et, pour y arriver, il croyait que le meilleur moyen était de se faire voir: de là, ces voyages, plus fréquents qu'il n'eût fallu. Aux acclamations des foules il répondait par des décrets; mais ni les unes ni les autres n'établissaient rien, ne consolidaient rien, dans un pays où tout était à faire.

Avec sa grande finesse, le ministre de la Guerre se rendait compte de cet état de choses, s'il n'en discernait pas bien les mille causes apparentes ou réelles:

Je ne vois pas que les affaires générales fassent de sensibles progrès au Mexique: cela tient-il aux événements qui se sont accomplis en Amérique, ou bien ce mouvement de résistance est-il dû à la situation même des partis, qui préfèrent un état permanent d'anarchie à la consolidation d'un gouvernement régulier? Quoi qu'il en soit, cette situation générale est loin de celle que nous devons espérer.

Tout est confus dans mon esprit, et je redoute de nouvelles complications du côté de la Sonora...

Les officiers de différents grades qui reviennent du Mexique sont unanimes pour rendre une éclatante justice à la confiance que vous inspirez; mais ils n'accusent pas la même quiétude d'esprit en ce qui concerne le gouvernement mexicain: ils formulent leur pensée en disant que le nombre des partisans de l'empire va plutôt en diminuant qu'en augmentant.

Je sais bien qu'il faut faire la part de cette disposition à la critique, malheureusement incarnée dans notre esprit militaire,

mais encore serais-je heureux de trouver quelques indications qui me permissent de combattre les dispositions dont je viens de faire mention.

Malheureusement la question financière ne s'améliore pas, et la dépréciation des fonds mexicains provenant du dernier emprunt n'est pas favorable.

Il faudra bien cependant sortir de cette impasse, car nous ne pouvons pas songer à éterniser notre occupation lointaine; vous aurez vu, par les journaux, les récriminations soulevées dans la Chambre et dans la Presse sur la question mexicaine... (15 juin).

Le maréchal Bazaine, dans son rapport du 10 mai, répondait par avance à quelques-unes des questions que se posait le ministre de la Guerre.

Quant à Napoléon III, il était revenu d'Algérie le 24 juin, et il avait repris sa correspondance particulière :

Mon cher Maréchal,

Je ne vous ai pas écrit depuis longtemps parce que mon voyage en Algérie m'en a empêché. Je n'avais d'ailleurs rien à vous dire de très important, si ce n'est à vous féliciter de votre mariage, qui, j'espère, vous rendra heureux.

Je donne cette lettre au colonel Lafont, ancien lieutenant-colonel de la gendarmerie impériale. C'est un brave homme qui connaît bien son métier et qui pourrait être utile à l'Empereur Maximilien; je vous prie de le recommander pour une place dans la gendarmerie mexicaine.

Recevez, mon cher maréchal, l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Que signifiait cette lettre, en apparence insigni-

fiante et d'un ton assez mélancolique? Napoléon III, commençait-il à se décourager de toujours répéter les mêmes choses, de n'avoir que de vagues conseils à donner comme de vagues espérances à recevoir?

son ardeur, s'était lancé sur leurs pas pour les rappeler; mais, un plafond s'effondrant sous ses pieds, il avait été précipité dans un brasier ardent: son corps, carbonisé et méconnaissable, n'avait été retrouvé que le lendemain.

Cette mort héroïque avait excité la pitié et l'enthousiasme de la population, qui suivit en foule son cercueil. Seul, sur le parcours du cortège, un licencié, qui choisissait assurément mal son occasion, trouva là matière à insulte pour les Français. Arrêté aussitôt, il fut traduit devant un conseil de guerre, qui le condamna à cinq années de travaux forcés. Six semaines après, l'Empereur mettait à néant l'arrêt de notre justice militaire et graciait notre insulteur.

Il serait difficile d'expliquer une telle mesure si Maximilien n'avait eu la main forcée par quelques-uns de ses ministres. Quoi qu'il en soit, cette maladresse blessa vivement et justement les susceptibilités de l'armée.

Ce n'était pourtant pas l'instant pour le gouvernement impérial de s'aliéner ses seuls défenseurs: l'armée mexicaine, toujours en projet, ne s'organisait guère, et les tristesses comme les préoccupations s'accumulaient autour du Souverain. Par moment, il comprenait tout le mal que lui faisaient la présence et les conseils de M. Éloin: il n'avait cependant point l'énergie de rompre avec lui. A la fin, il usa du stratagème qu'il employait pour éloigner les gens qui lui déplaisaient: il inventa une mission en Europe, et expédia M. Éloin, le 20 mai, au-delà des mers. Mais

CHAPITRE XIV

Incident aux funérailles du colonel Tourre (3 mai). — Départ de M. Éloin. — Démission de M. de Arrangoiz. — Union des anciens partis contre l'Empire. — Santa-Anna à l'île Saint-Thomas. — Son manifeste du 8 juillet 1865. — Mort de Doblado. — Seconde affaire de Tacambaro. — Joie de l'Impératrice Charlotte. — Le général Brincourt dans l'extrême-Nord. — Note diplomatique remise par M. Bigelow à M. Drouyn de Lhuys (26 juillet). — Appréhensions du gouvernement français. — Lettre confidentielle de Napoléon III au maréchal Bazaine (17 août). — Le Maréchal exécute ces ordres. — Impopularité. — Instructions du ministre de la Guerre (31 août). — Armée d'observation à Brownsville et à Brazos. — Le général de Castagny à Durango. — Rapport du général Brincourt. — Lettre de ce dernier (17 octobre). — Minces résultats de tous ces faits de guerre. — Opinion du général Neigre.

Dans la nuit du 3 mai, un violent incendie ayant éclaté à Puebla, les zouaves du 3^e régiment s'étaient portés au secours des habitants des maisons en feu; quelques-uns s'étaient même aventurés dans les étages supérieurs. Le colonel Tourre, emporté par

M. Éloin devait, pour le plus grand malheur de Maximilien, conserver sur son esprit une toute-puissante influence.

Quelques semaines plus tard, un incident bizarre se produisit qui fut, pour le Souverain, plus blessant qu'une insulte ouverte. On lut dans les journaux une lettre adressée par le préfet de Morelia à l'Empereur : ce fonctionnaire ne gardait guère de ménagement. Il entrevoyait, disait-il, le triomphe du parti révolutionnaire, *non en raison de sa propre force, mais en raison de la faiblesse du gouvernement, qui n'avait pas d'idées fixes, pas d'unité d'action*, et il déclarait donner sa démission pour échapper au ridicule réservé aux fonctionnaires publics dans son département.

Une autre démission fut plus sensible encore à Maximilien, celle d'un intime confident, de l'ouvrier de la première heure pour ainsi dire, M. Francisco de Arrangoiz, son ministre plénipotentiaire auprès des cours de Londres, de Bruxelles et de la Haye. Elle lui arriva également en juin 1865. Elle avait pour but de protester contre plusieurs de ses actes, notamment contre la position faite au chef de cabinet, M. Éloin, auquel M. de Arrangoiz devait adresser toutes ses dépêches, au lieu de les transmettre directement à son supérieur hiérarchique, le ministre des Affaires étrangères.

Ces faits auraient dû avertir l'Empereur de la nécessité de donner un vigoureux coup de barre et de prendre des résolutions énergiques : l'effet produit fut tout autre. Il lui suffit des acclamations plus ou

moins sincères qui l'accueillirent, le 6 juillet, pendant la cérémonie destinée à fêter l'anniversaire de sa naissance, pour lui rendre son insouciance habituelle. Il présida la séance d'ouverture de l'Académie, en nomma président M. Ramirez, « dont les dispositions ont toujours été parfaitement hostiles à l'élément étranger¹ », et, le 13 juillet, il instituait une nouvelle commission de Révision du style, destinée à revoir les projets de lois ou décrets, à en corriger les défauts de style, et à examiner s'ils ne contenaient rien de contraire aux lois et décrets antérieurs.

Et, pendant ce temps, l'audace des anciens partis croissait en raison de la faiblesse du gouvernement. L'union se faisait contre l'empire de tous ses adversaires d'autrefois : une portion du parti conservateur restée fidèle à Santa-Anna négociait une entente avec Juarez; de tous côtés, des émissaires circulaient entre les différents chefs. L'administration mexicaine laissait faire.

Pourtant le danger était grand de ce côté : le parti santa-anniste possédait, grâce à son chef, une puissance énorme qui manquait aux juaristes, l'argent. L'ancien président était colossalement riche, et semblait tout prêt à sacrifier sa fortune entière au triomphe de sa cause. Le maréchal Bazaine fut renseigné sur ce point d'une piquante manière. Un lieutenant d'état-major, M. Gaston de Béarn, s'étant arrêté dans l'île de Saint-Thomas, eut l'idée d'aller voir Santa-

1. Rapport politique.

Anna. Avec cette hardiesse et cet esprit d'aventure si naturels à la vieille noblesse française, il mit aussitôt son projet à exécution. Il ne savait trop comment il se présenterait, ni surtout comment il serait reçu : il se fia au hasard. Mais en cette occasion la fortune favorisa son audace, et sa démarche eut un plein succès, ainsi qu'on va le voir par la relation qu'il en fit alors :

... Nous avons déjà parcouru une partie de la ville sans penser qu'il pût y avoir quelqu'un à visiter à Saint-Thomas, lorsque je me souvins que le célèbre général Santa-Anna, qui fut plusieurs fois Président du Mexique, habitait Saint-Thomas.

Ce Santa-Anna compte parmi ses hauts faits d'avoir vendu une partie du Mexique aux États-Unis ; on assure qu'il trouva à cette opération une trentaine de millions de francs de bénéfice, et qu'il tomba plusieurs fois en récidive, car on lui donne une fortune de plus de 120 millions.

Ce fut pendant sa présidence que les Français attaquèrent le Mexique en 1836, et prirent en quelques heures Saint-Jean d'Ulloa, réputé imprenable. Ce fut encore sous lui qu'une armée des États-Unis commandée par le général Scott entra à Mexico, mais tellement dénuée de tout qu'elle dut acheter des vaincus la permission de repartir, et qu'il fallut envoyer une deuxième armée chercher la première.

J'avais grande envie de voir ce personnage et de causer avec lui ; mais j'avais deux compagnons, dont l'un, étant en uniforme, et l'autre, étant diplomate belge, craignaient de se compromettre. Moi qui n'étais ni en uniforme ni Belge, je me fis conduire par un négriillon chez Santa-Anna.

Je fus introduit dans un énorme salon, meublé avec le plus grand luxe, à l'européenne, mais un luxe lourd et sans goût. Au bout de quelques instants entra une dame, la señora Dolorès, femme de Santa-Anna, qui me dit en espagnol qu'elle regrettait de ne pouvoir me parler ma langue natale

l'allemand, mais qu'elle et son mari ne parlaient qu'espagnol.

Je vis que j'étais pris pour un officier allemand, et je me laissai faire.

La señora Dolorès est une grande femme blonde, d'un blanc mat, environ trente-cinq ans, a dû être fort belle et est encore bien. Elle m'a dit qu'elle était très heureuse à Saint-Thomas, que le climat était superbe, lui faisait grand bien, etc...

Pour la femme de ce riche nabab, M^{me} de Santa-Anna avait un drôle de costume : des pantoufles en velours rouge devenues feuille-morte par long service, une robe en indienne vert pomme plissée comme un sac, et des manches à gigot : c'était fort laid.

Au bout d'un quart d'heure entra le général, vêtu à la française, tout en noir. M^{me} de Santa-Anna se retira.

Après quelques banalités, ayant dit au général que j'allais visiter le Mexique, il commença à me raconter longuement son histoire, puis ajouta : « Les Français sont des orgueilleux, des insolents : si en 1836 je n'avais pas perdu ma jambe, ce qui consterna mes troupes, pas un d'entre eux n'aurait échappé. Je les ai chassés une première fois du Mexique, je les en chasserai une seconde. J'ai aussi une police très-bien faite au Mexique, et je sais que, pour une bande qu'on détruit, il en renaît dix autres. Les Français fusillent les Mexicains comme des chiens, mais cela fait bien : ça réveille leur patriotisme. Cette conduite soulève contre la France l'opinion publique, et j'ai la promesse des États-Unis qu'ils interviendront au mois de décembre. Ils mettront leurs armées et leur crédit à ma disposition. Ils n'attendent pour se déclarer ouvertement que la réunion du Congrès, qui aura lieu à cette époque. D'ici à un an tous les Français seront détruits et je serai à Mexico. Le peuple mexicain avait accueilli Maximilien croyant qu'il lui donnerait la paix ; mais il est mou, incertain, et joue un rôle ridicule : il est aux ordres d'un général français,

« et, si Napoléon donne un ordre, il est plus obéi au Mexique que Maximilien. Cela humilie la nation, qui sait bien que la Sonora sera démembrée de l'empire, et cédée à la France si Napoléon le veut... etc... »

Moi, toujours pris pour un allemand, je n'avais pas grand chose à dire, et le général se lançait de plus en plus; mais l'heure avançait, et je finis par lui dire combien j'étais heureux d'avoir causé avec un homme aussi célèbre.

Là-dessus il me demanda la permission de me confier quelques proclamations pour que je les répande, afin d'éclairer l'opinion publique : j'ai accepté les proclamations, et lui ai demandé si je pouvais en envoyer en Europe. Il m'a dit que plus je les répandrais, plus je lui ferais plaisir, et m'a reconduit avec des poignées de mains sans fin jusqu'au bout de son jardin, qui est fort beau.

Je vous envoie une de ces proclamations.

DE BÉARN,
Lieutenant d'état-major.

Dans ce long manifeste, Antonio Lopez de Santa-Anna rappelait bien l'adhésion publique qu'il avait donnée à l'empire le 27 février 1864, mais il la qualifiait d'erreur déplorable :

J'ai adhéré à ce système de gouvernement, qui semblait être celui de la majorité, par suite de la déférence que j'ai toujours montrée pour la volonté nationale, et parce que je croyais que les Mexicains, dans l'exercice de leurs droits, s'étaient donné eux-mêmes les nouvelles institutions, et cherchaient ainsi à concilier l'ordre et la liberté. Erreur déplorable! *De cette île hospitalière, je contemple avec indignation l'échafaud que la tyrannie arrose du sang de nos frères, dans notre pays bien-aimé!*

Mais il ne s'était pas engagé à fond : il était trop fin pour cela. Il le rappelle avec complaisance :

Compatriotes, si, en lisant mon manifeste de l'année dernière, vous trouvez ces mots : « *Ma conscience et mes convictions sont pour la monarchie constitutionnelle* », rappelez-vous aussi que je vous ai dit : « *Je ne suis pas l'ennemi de la démocratie, mais de ses excès, et surtout n'oubliez pas que je suis le fondateur de la République...* ».

En revanche, il ne trouve qu'une explication assez piteuse pour l'apposition de sa signature sur l'acte rédigé à bord du *Comway*¹ :

Les journaux de la capitale ont affirmé que je reconnais l'intervention française. Cet acte de ma part ne venait pas de ma volonté, mais il m'était imposé par les circonstances. A peine le steamer qui me portait était-il entré dans le port de Vera-Cruz qu'un officier français vint me trouver à bord et me fit savoir que je ne pouvais pas débarquer, et que je devais repartir par le même navire si je ne souscrivais pas immédiatement à toutes les conditions qu'on me présenta écrites en français. Les conditions étaient de reconnaître l'intervention et le monarque élu, et de ne pas faire d'adresse au peuple.

« *Une pareille insolence ne pouvait qu'exciter mon indignation; mais les souffrances de ma femme, que le voyage avait fatiguée, et les conseils de quelques amis qui vinrent me trouver me portèrent à souscrire aux conditions qu'on m'imposait...* »

Il terminait en affirmant son patriotisme, son désintéressement et son amour pour le Mexique :

Mes amis, en m'adressant à vous aujourd'hui, je ne suis mû que par un désir : celui d'assurer votre bonheur et la gloire du Mexique...

1. Voir *Rêve d'Empire*, p. 250, 251.

Compatriotes, dans la journée mémorable du 2 décembre 1822, j'ai adopté cette devise : « *A bas l'Empire! Vive la République!* » et maintenant, du sol étranger où je suis exilé, je répète la même devise avec enthousiasme!

A. L. DE SANTA-ANNA.

C'est ainsi que de nouveaux renforts venaient aux partis dissidents, et remplaçaient les vides que la mort faisait dans leurs rangs. A cette même date, le fameux Doblado mourait aux États-Unis : eût été un coup sensible pour les ennemis de l'empire si l'adhésion de Santa-Anna n'était venue en compenser le mauvais effet, et au-delà.

Qu'importait, en présence de cet accroissement lent mais constant des hommes hostiles, que le gouvernement de Maximilien remportât çà et là quelques succès militaires? Cependant celui qui donna un reflet de gloire à ses armes vers cette époque lui causa une grande joie, et avec raison, parce que la victoire était cette fois une revanche vivement souhaitée.

Le lieutenant-colonel de la légion belge, baron Van der Smissen, ne pouvait oublier la défaite subie par quelques compagnies de sa troupe, et quels qu'eussent été les éloges prodigués aux héroïques vaincus, il éprouvait pour lui et pour les siens le désir d'effacer ce souvenir pénible.

Il commandait tout l'État de Michoacan, voisin du Guerrero, qui servait de retraite à de nombreuses bandes de partisans. Il avait pour le seconder dans sa tâche les forces du colonel Clinchant, environ

600 zouaves, et celles du colonel mexicain Mendez, un Indien plein d'énergie et de bravoure, un second Mejia. Tous trois furent informés que les généraux juaristes Arteaga et Pueblita avaient, le 19 juin, attaqué et pris la ville d'Uruapan, et que là, se livrant à leur cruauté habituelle, ils avaient fait fusiller séance tenante le sous-préfet Isidore Paz et le commandant de la place, colonel Lemus.

A ces nouvelles, le colonel Clinchant se met en marche : en trois jours il gagne Uruapan, reprend la ville, poursuit Pueblita, l'atteint, le défait et le tue.

De son côté le colonel Van der Smissen occupe, le 29 juin, Tacambaro, quartier-général des dissidents, et il y reste en observation, appuyé par le colonel Mendez, dont les cavaliers épient les mouvements d'Arteaga, pendant que celui-ci manœuvre pour envelopper la petite troupe belge.

Avec un véritable coup d'œil militaire, le colonel Van der Smissen comprend que le meilleur moyen d'attirer l'ennemi est de lui inspirer confiance par une fausse retraite : il évacue Tacambaro, remonte vers le nord, à Tecario, puis rétrograde encore jusqu'à Santa-Clara, où il transporte ses malades et renouvelle ses approvisionnements.

Arteaga donne dans le piège, et revient dans Tacambaro avec trois mille hommes.

Le colonel Van der Smissen redescend aussitôt vers le sud : il n'a que huit cent cinquante combattants, mais, peu importe! ils sont animés d'un tel désir de vengeance qu'il n'hésite pas un seul instant; il les

forme en trois colonnes, et les lance contre l'ennemi. L'artillerie balaie la route; les Belges la parcourent au pas de course, abordent avec un élan admirable les positions qu'Arteaga a crues inexpugnables, escaladent les hauteurs, mettent en fuite la cavalerie, et enfoncent l'infanterie. Au bout d'une heure, la victoire est complète : les Belges enlèvent comme trophées un drapeau, six pièces d'artillerie, et environ 600 armes, parmi lesquelles toutes les carabines perdues au premier combat de Tacambaro.

Cette glorieuse affaire causa partout la plus vive satisfaction, mais dans nul cœur elle n'eut plus de retentissement que dans celui de l'Impératrice Charlotte. Dès qu'elle en eut connaissance, elle prit plaisir à écrire au maréchal Bazaine une lettre où éclate sa joie :

Je suis heureuse parce que nos forces belges ont enfin remporté une victoire *de gros calibre* et vengé leurs malheureux frères. Ce sera une grande consolation en Belgique, car, en dépit de tout l'héroïsme et des services funèbres, tout le monde savait bien que la première affaire avait été rien moins qu'un succès. Je vous recommande l'affaire des prisonniers belges... Il faudrait peut-être payer de quelque stratagème. Les prétentions d'Arteaga me paraissent outre-cuidantes. Le mieux serait de s'emparer des prisonniers sans éveiller de soupçons. Il serait humiliant que l'on pût dire en Europe que l'on néglige des gens qui sont venus se consacrer au Mexique, lorsque rien ne les y obligeait. Je viens de lire, non sans enthousiasme, le rapport de Van der Smissen, qui ne manque pas de nerf. Il faut penser combien cela relèvera les Belges aux yeux du pays, car tout le monde, à commencer par moi, avait pensé qu'ils étaient plutôt l'espérance de l'avenir que d'une grande solidité pour le présent.

L'Empereur écrivit au colonel Van der Smissen une lettre officielle de félicitations; mais, ainsi qu'il arrive trop souvent en pareille occurrence, une certaine rivalité s'établit entre le colonel belge et son collègue mexicain. Mendez trouvait sa part trop petite, et, de fait, il avait grandement contribué à la victoire. On fut obligé d'envoyer l'un dans le Nord et de laisser l'autre dans le Sud.

Cet incident montrait une fois de plus les inconvénients des troupes étrangères, quand celles-ci, ne pouvant combattre sous leur drapeau, ne voulaient pas se fondre dans l'armée mexicaine. Cette mésintelligence contribuait à rendre impossible l'organisation de cette armée. Le général de Thun l'avait compris, et il venait de renoncer à la mission dont on l'avait chargé : il préférerait se mesurer avec les dissidents. Il les battit dans le Huasteca, puis se rendit dans l'État d'Oajaca, auquel, comme on l'a vu, la clémence de l'Empereur et l'évasion de Porfirio Diaz avaient rendu des soldats et un chef.

Le général Douay, parti de Mexico le 9 juillet, était allé prendre possession de son grand-commandement à San-Luis-de-Potosi : rassuré de ce côté par la présence de cet officier supérieur, le maréchal, poussé par le désir répété de l'Empereur, donna au général de Castagny l'ordre de lancer une colonne à la poursuite de Juarez dans le Chihuahua.

La direction de cette opération fut confiée au général Brincourt. Le général de Castagny ne crut pas devoir lui communiquer les instructions que lui avait

reçues à ce sujet du commandant en chef, et qui étaient ainsi conçues :

Je ne veux d'aucune façon que nos troupes dépassent Chihuahua de plus d'une journée de marche, et, tout en laissant croire que nous resterons dans cette province, le général Brincourt, dès que les troupes seront reposées, se mettra en route sur Rio-Florida, puis sur Durango...

La diplomatie veut s'appuyer sur la fuite de Juarez de sa dernière capitale pour amener les États-Unis à la reconnaissance de l'empire mexicain : nous ne pouvons faire plus, et ce serait folie que de vouloir le suivre en ce moment dans tous les recoins où il voudra aller.

Le mouvement prescrit commença. Juarez n'attendit pas nos soldats : dix jours avant leur arrivée, il avait quitté Chihuahua avec son fidèle ministre Lerdo de Tejada, et s'était réfugié, à travers des espaces inhabités, à Paso-del-Norte, petit bourg établi sur la frontière même du territoire, à quelques mètres du sol américain. Ce gouvernement fugitif ne désespérait point, et, avec une ténacité et une confiance que nous devons admirer, bien qu'elles nous aient coûté cher, il annonçait bravement au monde diplomatique et sa fuite et sa persévérance dans la lutte :

Paso-del-Norte, 15 août 1865.

Ayant quitté la ville de Chihuahua le 5 courant, le Président de la République est arrivé hier à Paso-del-Norte ; il a ordonné que le siège du gouvernement y serait établi pour le présent.

Ici, comme sur tout autre point de la République où les circonstances pourront rendre convenable que le siège du gouvernement soit établi, le citoyen Président fera tout son

possible pour remplir son devoir avec courage et constance : il répondra ainsi aux vœux du peuple mexicain qui ne cessera jamais de lutter partout contre l'envahisseur et finira infailliblement par triompher dans la défense de son indépendance et des institutions républicaines.

LERDO DE TEJADA.

Le général Brincourt eût bien voulu répondre à cette audacieuse bravade et poursuivre jusqu'à Paso-del-Norte cet insaisissable adversaire ; mais l'imprudence eût été grande de se lancer à travers un désert sans eau, sans routes tracées : il se fortifia à Chihuahua, et attendit de nouveaux ordres.

Il se trouva qu'à cette époque les appréhensions, un moment calmées, sur la frontière du nord, se ravivèrent brusquement. Le ministre des États-Unis à Paris, M. Bigelow, remettait le 26 juillet à M. Drouyn de Lhuys une note incriminant la conduite de personnes « s'intitulant les représentants du gouvernement impérial mexicain », et terminant par une phrase peu claire, qui contenait clairement une façon de menace. Le gouvernement des États-Unis aurait enjoint au commandant des forces militaires au Texas « de ne permettre aucun mouvement agressif sur le territoire mexicain » aux troupes placées sous ses ordres, « à moins d'instructions spéciales à cet effet du département de la guerre, nécessitées par un état de choses qui n'est pas prévu en ce moment ».

La démarche du cabinet de Washington était assez singulière, car, puisqu'il refusait de reconnaître l'empire de Maximilien, c'était à Juarez qu'il devait s'adres-

ser; mais, en ce moment, il n'osait point encore faire montre d'hostilité ouverte, et il se bornait à tâter le terrain.

Napoléon III comprit le danger qui menaçait nos troupes au Mexique, et il adressa au maréchal l'importante lettre qu'on va lire :

Camp de Châlons, 17 août 1865.

Mon cher Maréchal,

Je vous remercie de vos souhaits que vous m'adressez au nom de l'armée.

Je viens aujourd'hui vous parler de choses graves et sur lesquelles j'appelle toute votre attention.

Nos relations avec les États-Unis ne sont pas mauvaises; cependant elles prennent un caractère qui pourrait devenir grave. Il faut donc que vous preniez vos dispositions en conséquence, et, si jamais les États-Unis veulent envahir le Mexique, le seul point à adopter serait d'évacuer tous les points qui sont à la circonférence et de prendre position dans un endroit central. Il faudrait laisser s'épuiser les envahisseurs par des marches longues et difficiles, dans un pays malsain et privé de ressources, et tomber avec toutes vos forces réunies sur un ennemi fatigué et probablement divisé.

Si dans la guerre contre la Russie nous avons réussi, c'est que j'avais bien pensé qu'en portant la lutte en Crimée, les Russes épuiserait leurs forces dans les marches : c'est ce qui est arrivé. Les plus grandes difficultés pour les armées, et surtout pour les armées mal organisées, ce ne sont pas les combats, mais les marches à de grandes distances : ne l'oubliez pas dans l'occasion. Ensuite il ne faut pas vouloir tout occuper, mais, au contraire, faire la part du feu, abandonner hardiment tout ce que l'on ne peut conserver avec avantage, et masser vos troupes au lieu de les éparpiller.

Je sais qu'avec votre expérience ces recommandations sont presque inutiles; cependant j'ai voulu appeler sur ces graves questions votre attention. *Je vais m'occuper avec le ministre de la Guerre de ce que nous pouvons faire pour accroître insensiblement vos forces.*

Faites comprendre à l'Empereur que, dans les circonstances graves dans lesquelles nous pouvons nous trouver d'un jour à l'autre, il ne s'agit pas de faire du libéralisme et de la clémence, mais de montrer de l'énergie, du bon sens et de se livrer complètement à ceux là seuls qui peuvent le sauver.

Croyez, mon cher Maréchal, à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Pour donner une idée des difficultés que comportait la situation du commandant en chef, nous transcrivons ici un passage de la dépêche que lui adressait à la même date le maréchal Randon :

Il n'est pas douteux que nous verrons rentrer avec une grande satisfaction de nouvelles troupes du Mexique, parce que cela prouverait que les affaires se consolident. Je ne puis donc, en ce qui me concerne, que vous remercier de l'espérance que vous me donnez.

Je ne vous parle pas des affaires américaines : que pourrais-je vous en dire, alors que personne, je crois, ne sait ce que fera ou pourra faire ce gouvernement?

Il est évident que le maréchal Randon, resté à Paris, ignorait ce qu'écrivait, de Châlons, Napoléon III, car la contradiction était grande entre le souverain, qui parlait d'accroître « insensiblement » le corps expéditionnaire, et le ministre, qui manifestait l'espoir de le voir réduit par de nouveaux renvois de troupes. Le

maréchal Bazaine n'hésita point : il suivit les instructions émanées de Napoléon III.

Il se mit aussitôt en mesure d'exécuter le plan qu'il lui traçait; mais, investi seul de la confiance de son souverain, il ne pouvait divulguer à personne, pas même à Maximilien, et surtout moins à Maximilien qu'à tout autre, à cause de son entourage, les motifs qui le faisaient agir. Aussi, les premiers ordres à peine donnés, de toutes parts s'élevèrent des réclamations : généraux commandant le territoire, préfets, ministres, et l'Empereur plus encore, croyant à quelque plan nouveau conçu par le maréchal, lui prêtèrent des intentions qu'il n'avait certes pas. En quelques semaines, un revirement se fit dans l'opinion publique. La popularité dont il avait joui jusque-là s'évanouit; on l'accusa de travailler à la ruine de Maximilien. Rappelant son mariage avec une mexicaine, on lui prêta les projets les plus ambitieux.

Seul en face de ce déchainement hostile, il ne songea qu'à remplir le devoir qui lui était tracé, et son silence obligé fut bientôt considéré comme la preuve, sinon l'aveu, de ces coupables menées.

Dans sa dépêche du 31 août, le ministre complétait les instructions données par Napoléon III :

L'organisation que vous avez donnée aux deux divisions me paraît très logique. J'approuve également, par anticipation, le projet que vous paraissez avoir de verser les deux escadrons de hussards, hommes et chevaux, et de renvoyer les cadres en France. Il vaut toujours mieux avoir de gros escadrons et bataillons que des fictions d'effectif.

J'ai mis, comme toujours, vos rapports politiques et militaires sous les yeux de l'Empereur, qui ne manque pas de les lire avec le plus grand intérêt, et qui me charge de vous témoigner sa satisfaction sur la manière dont vous dirigez les opérations et sur la netteté de vos aperçus politiques et administratifs. Je comprends parfaitement la divergence qui peut parfois se produire entre votre jugement sur les faits accomplis ou qui s'accomplissent et celui du gouvernement mexicain : il ne peut en être autrement, en raison des points de vue différents qui s'offrent à l'horizon.

Vous considérez notre intervention comme ne devant durer que rigoureusement le temps nécessaire pour accomplir l'œuvre que nous avons entreprise, et le Gouvernement mexicain serait disposé à penser que nous devons sacrifier nos propres intérêts aux siens, et ne songer à nous séparer de lui que lorsque le pays tout entier sera entré dans un calme et un ordre parfaits, c'est-à-dire à une époque indéterminée. C'est, sous beaucoup de rapports, le second volume de notre occupation de Rome; et, pour continuer le sens de cette comparaison, nous devons peut-être chercher à limiter la durée de notre séjour au Mexique aux conditions d'une reconnaissance de l'Empire mexicain par les États-Unis.

Je sais que l'Empereur Maximilien trouve excessives les dépenses qu'entraînent les expéditions que vous êtes forcé d'entreprendre; il dit que celle d'Oajaca aurait coûté au Trésor mexicain dix millions de francs : j'ai de la peine à croire ce chiffre parfaitement exact. Mais, dans tous les cas, je demanderai s'il serait plus juste et plus naturel que ce fût le Trésor français qui couvrit ces dépenses, dont il n'a aucun profit à tirer...

Je crois que vous êtes dans le vrai en cherchant à faire occuper par les troupes mexicaines les postes les plus excentriques, afin d'avoir vos régiments le plus sous la main que vous pourrez, afin d'être d'autant plus en mesure de faire face aux éventualités qui peuvent se produire du côté du Rio-Grande.

L'approbation, on le voit, était aussi nette qu'explicite : le maréchal n'avait donc qu'à persévérer dans son plan de conduite. Cette lettre, cependant, contenait une révélation grave : Maximilien commençait à le battre en brèche. Cette accusation fautive d'avoir dépensé dix millions dans l'expédition d'Oajaca était le prélude des attaques destinées à miner la position du commandant en chef auprès de son gouvernement. Mais cette campagne de calomnies était menée comme toute chose — maladroitement ; — il était facile à l'accusé d'y répondre : les pièces authentiques ne lui manquaient pas.

Le maréchal ne se laissa pas détourner de son devoir, et, mesurant toute la responsabilité qui lui incombait en présence d'un conflit éventuel entre la France et les États-Unis, il maintint son plan de sage concentration.

Sur sa demande, le commandant de *la Tisiphone*, en station près du Texas, envoya à terre un enseigne de vaisseau, M. de la Bédollière, avec mission de se renseigner sur les préparatifs des Américains. Cet officier passa cinq jours à Brownsville et à Brazos, et acquit la certitude qu'une armée de 70 000 hommes était concentrée dans ces parages. L'infanterie, composée de nègres mal vêtus, mal chaussés, quoique bien armés, était, à vrai dire, peu redoutable. Par contre, la cavalerie était excellente, et l'artillerie aussi.

Les nègres avaient été amenés là moins pour former une armée que pour désertir et aller renforcer les bandes juaristes. Le maréchal chercha à prévenir ce

danger en leur offrant mieux : il décida que tous les fédéraux ou confédérés qui viendraient se réfugier au Mexique seraient admis à entrer dans la légion étrangère, au même titre que les étrangers s'engageant en Europe. Il enlevait ainsi à Juarez des contingents redoutables. Cela fait, il donna ordre au général de Castagny de ramener toutes ses troupes autour de Durango.

L'ordre alla atteindre le général Brincourt à Chihuahua. Cet officier supérieur ignorait que sa mission ne serait que temporaire : il s'était installé dans cette ville avec l'intention bien marquée de ne pas l'abandonner du jour au lendemain. L'ordre de départ le consterna. Que dirait-on de lui ? que penserait-on de ce général envoyé pour délivrer un pays des troupes juaristes et leur cédant la place aussitôt ? Il connaissait la discipline, mais l'amertume l'emporta sur le devoir : il écrivit à son supérieur pour protester contre l'ordre qu'il recevait :

2^e DIVISION MILITAIRE
1^{re} BRIGADE

Chihuahua, le 17 octobre 1865.

CONFIDENTIELLE
ET PARTICULIÈRE

Mon Général,

N^o 129

Le courrier qui vient d'arriver m'apporte votre lettre confidentielle du 7 octobre : je vois avec peine qu'il nous faut abandonner le Chihuahua à l'ennemi.

Je ne crois pas exagérer les conséquences de cette retraite en affirmant qu'elle va donner un nouvel aliment à la guerre, qui prendra le caractère d'une lutte nationale.

Mais ce qui pardessus tout m'est désagréable, c'est que j'ai joué ici fort innocemment le rôle odieux d'un trompeur : je

suis venu, au nom de la France, au nom de l'Empereur Maximilien, offrir la paix, la sécurité, la protection de nos armes, à une population opprimée par Juarez et ses adhérents.

Selon les instructions de mes chefs, j'ai organisé le pays, remplaçant partout les autorités juaristes par des hommes paisibles, auxquels j'ai demandé leur adhésion au gouvernement impérial. J'ai reformé les administrations avec d'honnêtes gens, qui gagnent par leur travail le pain de leur famille. J'ai entraîné les populations indiennes de la Sierra dans un mouvement de régénération: je leur ai fait combattre les dissidents dans l'intérêt de la cause impériale; et aujourd'hui il me faut abandonner aux excès et aux vengeances des libéraux des milliers de pauvres gens qui se sont fiés à ma parole et qui ont compté sur notre protection, pour exécuter un mouvement militaire de concentration dont je ne puis deviner le but. Et cela sans laisser à un préfet politique représentant l'Empereur Maximilien, à un général ou à un corps de troupes représentant l'intervention française, le soin de protéger tant d'intérêts, le devoir de défendre un sol glorieusement conquis par nos armes.

Certes les motifs de cette concentration doivent être bien puissants, puisqu'ils exigent de l'armée française un pas en arrière qui compromet son honneur. Je n'ai pas à les apprécier: je n'ai qu'à obéir. Mais j'aime mieux briser mon épée que la tacher.

Je viens donc, mon général, vous prier de m'enlever mon commandement, si définitivement nous devons abandonner le Chihuahua. Le colonel Carteret, auquel je transmettrai toutes vos instructions, conduira la colonne, que j'accompagnerai comme simple particulier.

Je donnerai ma démission s'il le faut.

Mais au moins il ne sera pas dit que j'ai abandonné des malheureux après les avoir trompés, que j'ai battu en retraite devant un ennemi imaginaire ou sans combattre. Et si, comme je le suppose, les populations se soulèvent peu à peu derrière nous, il ne sera pas dit que j'ai perdu par fai-

blesse tous les fruits de l'intervention, et précipité la retraite de l'armée française.

Ainsi que je vous l'ai fait connaître par ma lettre confidentielle n° 118, je répons de garder le Chihuahua avec 1,000 hommes: je vous en rends 1,100 pour couvrir Durango...

Si vous envisagez comme moi, mon général, les conséquences de l'abandon du Chihuahua, *aidez-moi, dans l'intérêt et pour l'honneur de l'armée, à faire revenir S. Exc. le maréchal d'une détermination qui peut avoir des conséquences si funestes.*

Fort de ma conscience, je prends toute la responsabilité d'une résistance qu'on taxera d'opposition ou d'indiscipline.

Si vous jugez que nous devons obéir immédiatement, enlevez-moi mon commandement pour le donner au colonel Carteret, afin qu'il soit bien constaté que j'ai résisté à un ordre qui me déshonore.

Veillez agréer, etc.

BRINCOURT.

Le général de Castagny comprit ce qu'il y avait de douloureux pour le général Brincourt à battre ainsi en retraite, et, passant sur l'acte d'indiscipline commis par cet officier, il lui maintint son commandement et l'ordre de ramener ses troupes à Durango. Il se borna à transmettre au commandant en chef copie de cette lettre, avec cette observation: « Il est parfois dur d'exécuter certains ordres; mais, si chaque officier se croyait autorisé à discuter les ordres qu'il reçoit, il n'y aurait plus d'armée possible ».

Le maréchal jugea la protestation du général Brincourt « un acte de loyauté », et il le reçut à Mexico avec la plus grande cordialité. Il le détourna de l'idée

de rentrer en France, et le conserva auprès de lui.

Il en était à peu près partout comme dans le Chi-huahua : dès que nos soldats paraissaient, le pays se soumettait, l'administration s'organisait au nom de l'empire : nos soldats s'éloignaient, et tout ce qui avait été établi s'effondrait derrière eux.

Dans son rapport politique du 13 septembre, le commandant en chef reproduisait quelques passages des rapports du général Douay et du général Neigre, faisant siennes ainsi les appréciations de ces deux officiers supérieurs. A ce titre, elles méritent doublement de figurer ici.

Rapport du général Douay, commandant à San-Luis-de-Potosi :

L'organisation politique établie par le gouvernement impérial n'a produit jusqu'ici aucun résultat. *La tranquillité qui règne dans certains départements n'est qu'apparente et due seulement à l'occupation française.* Les partisans sincères du gouvernement sont en petit nombre. Dans l'état présent des esprits, on ne peut compter sur le concours de personne, à quelque parti qu'il appartienne.

Rapport du général Neigre, commandant à Léon :

La situation est toujours très tendue. On espère chaque jour un changement devenu indispensable dans la politique et l'énergie du gouvernement.

Déjà, le 10 août, ce général écrivait :

Si nos colonnes gagnent chaque jour du terrain en combattant, il est pénible de reconnaître qu'il n'en est pas de même de l'administration centrale.

Il est bien certain que rien ne se fait dans les départements. Partout où l'on a la paix, on demande une organisation forte, solide et durable ; mais chacun voit avec dégoût qu'on ne fait pas droit à ce désir. Les dissidents seuls s'en réjouissent.

J'estime que la situation politique actuelle est beaucoup plus mauvaise que celle d'il y a un an, alors que l'autorité était entre les mains de l'armée française, et que le pays tout entier était plein des plus légitimes espérances.

Le gouvernement n'a pas conquis une seule sympathie, car personne, depuis cette époque, ne s'est rallié de bonne foi, et les plus chauds partisans de l'empire se sont beaucoup refroidis. La confiance dans l'avenir disparaît, et peu à peu la désaffection s'étend partout.

Qui donc, après cela, osera dire que le maréchal Bazaine a caché la situation de l'empire, a dissimulé la vérité à son gouvernement ? Nous avons multiplié ces citations pour en finir une bonne fois avec cette accusation.

Maintenant, si le maréchal ne désespérait point encore, c'est qu'il comptait toujours sur un revirement dans l'esprit de Maximilien :

La situation générale de l'empire, écrivait-il le 13 septembre comme résumé de son rapport, ne pourra subir une modification sérieuse et favorable que le jour où l'Empereur Maximilien se décidera à changer radicalement les conseillers qui l'entourent : cette mesure est regardée par tout le monde comme indispensable.

S. M. elle-même paraît le comprendre et m'en a donné dernièrement l'assurance. Je regrette qu'elle croie devoir attendre encore pour prendre cette détermination, car l'expérience faite est bien concluante, et tout ajournement fait perdre un temps précieux.

De quel nom pourrait-on qualifier la conduite des ministres qui poussaient Maximilien dans la voie où il s'était si malheureusement engagé? N'était-ce pas folie, alors que tout l'édifice impérial reposait, dans un équilibre très instable d'ailleurs, sur les baïonnettes de nos soldats, d'attaquer sourdement leur chef et de se livrer contre eux à des taquineries mesquines? Pour finir par un trait plaisant, n'avait-on pas imaginé, dans le programme des fêtes de septembre, de qualifier l'armée française d'*armée auxiliaire*?

CHAPITRE XV

Mission Langlais. — Accueil fait par le gouvernement mexicain. — Inquiétude des esprits. — Quiétude de Maximilien. — Allocution de l'Empereur à la fête de l'Indépendance. — Les petits-fils d'Iturbide. — Adoption projetée. — Nouvelles militaires. — Juarez quitte le territoire mexicain. — Proclamation de l'Empereur (2 octobre). — Décret du 3 octobre 1865. — Approbation du maréchal Bazaine. — Exécution des généraux Arteaga et Salazar. — Maximilien regrette ces mesures. — Continuation des mauvais procédés du gouvernement mexicain. — Lettre du Maréchal au ministre de la Guerre. — Indécisions de l'Empereur. — Sa lettre à Napoléon III (20 octobre). — Les *Peones*. — Décret du 1^{er} novembre.

Le gouvernement français avait offert à Maximilien de lui envoyer des hommes compétents et habiles destinés à organiser les divers services de l'administration. Pour les finances, le premier chargé de cette mission fut M. Corta, député au Corps législatif, qui arriva au Mexique vers le commencement de l'année 1864. Il n'y resta pas longtemps, et revint en France quelques mois après. Ce court séjour parut lui suffire pour apprécier les richesses du Mexique : il en fut littéralement ébloui, et il communiqua à ses col-

De quel nom pourrait-on qualifier la conduite des ministres qui poussaient Maximilien dans la voie où il s'était si malheureusement engagé? N'était-ce pas folie, alors que tout l'édifice impérial reposait, dans un équilibre très instable d'ailleurs, sur les baïonnettes de nos soldats, d'attaquer sourdement leur chef et de se livrer contre eux à des taquineries mesquines? Pour finir par un trait plaisant, n'avait-on pas imaginé, dans le programme des fêtes de septembre, de qualifier l'armée française d'*armée auxiliaire*?

CHAPITRE XV

Mission Langlais. — Accueil fait par le gouvernement mexicain. — Inquiétude des esprits. — Quiétude de Maximilien. — Allocution de l'Empereur à la fête de l'Indépendance. — Les petits-fils d'Iturbide. — Adoption projetée. — Nouvelles militaires. — Juarez quitte le territoire mexicain. — Proclamation de l'Empereur (2 octobre). — Décret du 3 octobre 1865. — Approbation du maréchal Bazaine. — Exécution des généraux Arteaga et Salazar. — Maximilien regrette ces mesures. — Continuation des mauvais procédés du gouvernement mexicain. — Lettre du Maréchal au ministre de la Guerre. — Indécisions de l'Empereur. — Sa lettre à Napoléon III (20 octobre). — Les *Peones*. — Décret du 1^{er} novembre.

Le gouvernement français avait offert à Maximilien de lui envoyer des hommes compétents et habiles destinés à organiser les divers services de l'administration. Pour les finances, le premier chargé de cette mission fut M. Corta, député au Corps législatif, qui arriva au Mexique vers le commencement de l'année 1864. Il n'y resta pas longtemps, et revint en France quelques mois après. Ce court séjour parut lui suffire pour apprécier les richesses du Mexique : il en fut littéralement ébloui, et il communiqua à ses col-

lègues son enthousiasme dans les séances du 9 et 10 avril 1865, quelques jours avant la souscription du second emprunt, au succès duquel sa harangue ne nuisit point. Il avait été remplacé par M. Bonnefons; mais celui-ci, très éprouvé par le climat, tomba malade, ne put s'occuper de rien, et fut contraint de rentrer promptement en France. On lui choisit pour successeur M. Langlais, conseiller d'État, dont le ministre des Finances annonçait au maréchal la venue en ces termes :

Chargé par l'Empereur Maximilien de trouver à son gouvernement un ministre des Finances, nous nous estimons heureux d'avoir décidé M. Langlais à accepter cette difficile mission, qu'il est propre à remplir à cause de son expérience politique, de son tact et de ses connaissances spéciales.

Lorsque nous avons été informés des hésitations qu'avait éprouvées l'Empereur Maximilien, l'Empereur Napoléon, consulté, voulut que M. Langlais ignorât cette circonstance, qui aurait pu ébranler sa résolution ou affaiblir sa foi dans le succès : nous l'avons donc tenue secrète, et vous jugerez comme nous qu'il est bon qu'elle ne soit pas connue de M. Langlais : l'Empereur Napoléon a d'ailleurs écrit à S. M. l'Empereur du Mexique..

M. Langlais ne mettait pas pour rien ses capacités au service du gouvernement mexicain : une indemnité de départ de 50 000 francs lui était allouée; son traitement annuel devait être de 100 000 francs, et, au bout de trois ans de séjour, on devait lui donner en sus une somme de 200 000 francs. Ce n'est pas tout : si des raisons de santé ou autres forçaient

M. Langlais à rentrer en France avant cette époque, une part proportionnelle de cette somme lui serait acquise.

Maximilien était encore plus irrésolu que ne le disait la lettre de M. Fould. Un journal français ayant parlé de M. Langlais comme du futur ministre des Finances, l'Empereur fit insérer un article rectificatif dans le *Journal officiel*; protestant contre cette idée : « De telles affaires ne se règlent pas, ne peuvent se régler de l'autre côté de l'Océan ».

Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées depuis cette manifestation d'indépendance, que Maximilien, réunissant à sa table quatre-vingts officiers supérieurs de l'armée française, à l'occasion de la fête de Napoléon III, portait un toast « au grand Souverain protecteur du Mexique ».

Puis il se hâta de convoquer à diverses reprises son conseil des ministres, lequel prenait des résolutions sur tous les points financiers qui en étaient susceptibles, comme pour réduire à rien par avance la mission qu'aurait à remplir M. Langlais. Et néanmoins, quelques semaines plus tard, l'Empereur signait ce singulier décret :

Désirant donner à M. le conseiller d'État Langlais une preuve de notre haute considération et utiliser ses profondes connaissances administratives et financières au bénéfice de l'organisation complète et définitive des divers départements ministériels de notre gouvernement, nous soumettrons à son examen, pour qu'il donne son opinion, ou pour leur révision, ceux des projets de loi élaborés par nos mi-

nistres, ou proposés par notre conseil d'État, et dont l'importance nous paraîtra nécessiter de nouvelles investigations, telles que l'organisation financière, les recettes et dépenses, banques, crédits mobiliers et immobiliers, organisation judiciaire, révision des codes, et organisation administrative, préfectures, municipalités, etc., etc., traités internationaux, de commerce, postes, concordats, etc., etc., conventions relatives aux réclamations et indemnités, etc., etc..

M. Langlais, ayant une situation analogue à celle de ministre sans portefeuille, pourra assister, quand l'Empereur l'ordonnera, aux Conseils des ministres, pour discuter et donner sa manière de voir sur toutes les questions que nous soumettrons à son examen.

Il jouira de la solde et des indemnités qui ont été convenues entre le gouvernement français et lui avant son départ de France.

Donné au palais de Mexico, le 30 septembre 1865.

MAXIMILIEN.

C'était trop beau : on accablait M. Langlais sous la confiance illimitée qu'on lui témoignait. La vie d'un homme d'État n'aurait pas suffi pour mener à bonne fin le quart de ces projets : aussi le maréchal, avec sa finesse ordinaire, se demanda si le ministre mexicain qui avait rédigé ou suggéré le décret impérial réglant les attributions de ce ministre sans titre et sans portefeuille l'avait établi sérieusement, comme pouvant être mis à exécution, ou comme un épouvantail destiné à faire reculer M. Langlais. Point n'est besoin de dire pour quelle opinion il penchait.

Si telle était la pensée de l'Empereur et de son entourage, on conviendra que c'était payer fort cher une bien mesquine satisfaction. Disons d'ailleurs, dès

maintenant, que la mission de M. Langlais prit fin bientôt : le conseiller d'État mourut subitement, quelques mois après son arrivée, sans avoir pu donner toute la mesure de ses capacités¹.

Une pareille politique de la part du gouvernement mexicain n'était point faite pour diminuer l'inquiétude des esprits : Juarez s'en rendait compte, et venait de lancer encore une proclamation ; enfin de nouveaux ennemis de l'empire s'organisaient, formaient une vaste association sous le nom de *Défenseurs de la doctrine Monroë*, et ne reculaient point devant l'idée de faire absorber le Mexique par les États-Unis.

Seul ou presque seul dans son empire, Maximilien ne partageait pas les préoccupations que causait à de plus clairvoyants cet état de choses. Il lui suffisait, pour oublier les ennuis du gouvernement, de quitter son palais de Mexico, et, une fois en voyage, il se trouvait heureux. C'est ainsi qu'il fit à cette époque une excursion du côté de Tulancingo. Comme de coutume, il en rapporta l'idée de quelques décrets : par l'un, il ordonnait la création de colonies civiles et militaires, accompagnées de fortins, sur la ligne de Mexico à Vera-

1. Malgré la brièveté de son passage aux affaires, M. Langlais sut conquérir le respect même des ennemis de l'empire. Voici l'appréciation élogieuse portée sur lui dans l'opuscule : *Révélation sur l'occupation française au Mexique au point de vue financier* : « M. Langlais présente une exception parmi les commissaires. Homme capable et sévère, à peine arrivé à Mexico, il comprit la valeur du temps que l'on avait perdu, les sommes que l'on avait gaspillées, et que le scandale avait pris une large part aux affaires ».

Cruz; par un autre, il ouvrait le Mexique aux émigrés de toutes les nations.

Le 16 septembre, il fêta l'anniversaire de l'Indépendance et prononça une allocution empreinte de cette bonté qui chez lui n'était pas douteuse, mais où certains passages contrastaient singulièrement avec la situation :

...Ce que je fais, tout vrai Mexicain doit le faire : il doit extirper de son cœur les rancunes passées, il doit ensevelir les haines de parti et ne vivre que pour le bonheur et l'avenir de notre beau pays. Unis dans ces sentiments et suivant ensemble le chemin que nous trace le devoir, nous serons forts et nous ferons triompher les principes qui sont le but de nos travaux...

L'Empereur profita de cette occasion pour faire connaître un projet formé depuis quelque temps dans son esprit et réalisé depuis huit jours. N'ayant pas d'enfant et désespérant d'en avoir jamais, il s'était chargé de pourvoir aux frais d'éducation et d'entretien des petits-fils d'Iturbide, cet empereur d'un jour, fusillé en 1824. Il pensait les adopter ensuite, et laisser à l'un d'eux l'héritage de sa couronne.

Les acclamations qui l'accueillaient à Mexico ou dans les contrées environnantes lui faisaient illusion sur les sentiments des populations : il lui paraissait si naturel d'être aimé, à lui qui aimait vraiment ses nouveaux sujets et qui s'imaginait de la meilleure foi du monde avoir déjà tant fait pour leur bonheur par toutes les mesures qu'il avait décrétées et qu'il croyait exécutées ! Une nouvelle qui lui parvint le 30 sep-

tembre le confirma dans sa pensée optimiste : Juarez venait de quitter le territoire mexicain ; il avait franchi la frontière des États-Unis, se dirigeait sur Mesilla, et de là sur Santa-Fé, avec deux de ses ministres, Ruiz et Prieto, et le président de la Cour suprême, Gonzalès Ortega.

Ce départ, lui sembla-t-il, mettait fin à toute résistance : l'empire pouvait désormais être reconnu par les puissances, à commencer par les plus voisines. Dans sa joie, il adressa à la nation mexicaine une proclamation qui débutait par un éloge de Juarez, assurément mérité, mais qui, sous la plume de l'Empereur, parut ou une faiblesse ou une naïveté : une faiblesse, s'il avouait par là avoir douté de sa cause jusqu'à ce moment ; une naïveté, s'il espérait séduire par quelques mots louangeurs un ennemi irréconciliable.

Au reste, ce manifeste est trop important pour n'être pas reproduit ici :

Mexicains,

La cause soutenue *avec tant de courage et de constance* par D. Benito Juarez avait déjà succombé, non seulement devant la volonté nationale, mais devant la loi même que ce chef invoquait à l'appui de ses titres. Aujourd'hui, cette cause, dégénérée en faction, est restée abandonnée par le fait de la sortie de son chef du territoire de la patrie.

Le gouvernement national a été longtemps indulgent, et il a prodigué les actes de clémence pour laisser aux hommes égarés, à ceux qui ne connaissaient pas l'état des choses, la possibilité de s'unir à la majorité de la nation et de rentrer dans le chemin du devoir. Il a obtenu le résultat désiré : les hommes honorables se sont groupés autour de

son drapeau et ont accepté les principes justes et libéraux qui guident sa politique. Le désordre n'est plus entretenu que par quelques chefs, égarés par des passions qui n'ont rien de patriotique, et par une soldatesque sans frein, qui reste toujours comme le dernier et triste vestige des guerres civiles. Dorénavant la lutte sera entre les hommes honorables de la nation et les bandes de malfaiteurs et de brigands.

Le temps de l'indulgence est passé : elle ne servirait plus qu'au despotisme des bandes, à ceux qui incendient les villages, à ceux qui volent et assassinent les citoyens pacifiques, de malheureux vieillards et des femmes sans défense. Le gouvernement, fort de son pouvoir, sera désormais inflexible dans le châtement : ainsi l'exigent les droits de la civilisation, le respect de l'humanité et les exigences de la morale.

MAXIMILIEN.

Puis un décret suivait, daté du 3 octobre, et contresigné par le Ministère entier, qui prononçait la peine de mort contre tous ceux qui seraient pris les armes à la main ou convaincus d'appartenir à une bande armée. La sentence devait être rendue par la cour martiale et exécutée dans les vingt-quatre heures, sans qu'aucun recours en grâce puisse être formulé ou admis. La cour martiale était remplacée par le chef de la troupe, lorsqu'il s'agissait de prisonniers faits dans une action de guerre.

Par le dernier article, amnistie pleine et entière était accordée à tous ceux qui feraient leur soumission avant le 15 novembre. — Cette date fut ensuite remplacée par celle du 1^{er} décembre.

Ces mesures de rigueur cadraient si peu avec l'atti-

tude du gouvernement impérial jusqu'alors, que l'opinion générale en attribua la paternité au maréchal Bazaine, bien que le Ministère eût contresigné le décret, et le Ministère ne passait point pour obéir docilement aux volontés du commandant en chef.

Depuis, les écrivains qui se sont occupés de cette question ont émis des avis contraires, les uns rejetant tout sur Maximilien, les autres sur le maréchal. La vérité n'est ni d'un côté ni de l'autre, et, comme on va le voir par des pièces authentiques, chacun d'eux a sa part de responsabilité.

Le décret a été rédigé d'abord par Maximilien, sur son initiative propre ; mais depuis longtemps la pensée d'une répression plus énergique lui était suggérée par le commandant en chef. Aussi celui-ci dit-il, dans son rapport au ministre de la Guerre : « L'Empereur, dont « le caractère paraît être essentiellement patient, a « voulu attendre que Juarez fût sorti du territoire « mexicain avant de promulguer cette loi. S. M. s'est « enfin décidée, *sur mes conseils*, à donner une preuve « de fermeté qui a fait un bon effet parmi les conser- « vateurs. »

Quant à la forme choisie par Maximilien, le maréchal Bazaine n'y fut pour rien, et ce n'est que dans la journée du 2 octobre qu'il fut appelé au palais, où l'Empereur lui donna lecture du décret, et le pria en même temps d'en assurer la stricte exécution. Le maréchal se borna à faire observer que le projet présentait une lacune : qu'il serait bon d'établir la responsabilité du propriétaire sur sa propriété, parce que, en

donnant asile aux bandes, il coopérait à leurs méfaits et entretenait cette guerre désastreuse. Sa proposition fut approuvée et devint l'article 10 du décret.

Le maréchal adressa alors aux commandants supérieurs une circulaire relative à son application. Dans sa pensée, la mesure était excellente, surtout parce qu'elle allait enlever à l'armée française l'odieux des mesures rigoureuses qu'elle avait dû employer contre ceux qui méconnaissaient l'Empire mexicain.

Elle lui inspirait les réflexions suivantes :

Ils (les conservateurs) espèrent y voir la fin de cette période d'indulgence qui a mis le pouvoir entre les mains du parti opposé. Les libéraux, de leur côté, espèrent peut-être, par cette concession, amener l'Empereur à leur en faire une à son tour.

V. Exc. remarquera en effet que S. M. a pris soin de faire signer la loi en question par tous les ministres qui forment son cabinet. Elle s'est même félicitée en cette occasion de la docilité de son conseil d'État et du bon vouloir de ses ministres. *Peut-être faut-il attribuer à cette condescendance le sens que j'exprimais plus haut. Ce qui pourrait donner plus de poids encore à cette supposition c'est que, depuis quelques jours, le bruit court en ville que l'Empereur aurait reçu des lettres de Juarez et d'Arteaga offrant de faire leur soumission à l'empire, sous le prétexte que la lutte est inutile et que les principes de S. M. sont par le fait les mêmes que ceux qu'ils professent. Mais, disent-ils, autant nous sommes disposés à aider l'union de tous les Mexicains, autant nous abhorrons l'étranger : c'est pourquoi la première condition de leur soumission serait la sortie immédiate de toutes les baïonnettes étrangères.*

Les lettres de Juarez et d'Arteaga étaient supposées,

et la nouvelle ne reposait sur aucun fondement. Par contre, la pensée prêtée aux ministres était fort vraisemblable : n'avaient-ils pas été heureux d'engager leur souverain, tandis que lui se réjouissait sans doute de les avoir compromis ?

Ce décret passe pour avoir joué un grand rôle dans la destinée de l'Empire mexicain aussi bien que dans le procès de Queretaro : on a voulu y voir un fait capital, une décision d'une gravité telle que le reste, à côté, parut pâle ou insignifiant. On comprend l'intérêt que les partis ont eu à juger de la sorte cette mesure exceptionnelle ; mais un examen sérieux fera bien vite apercevoir que tout cela n'est que du bruit, et que le grand effet produit l'a été surtout en paroles.

Sans doute, ç'a été une arme terrible que ce décret, lorsque Maximilien captif a comparu devant le conseil de guerre de Queretaro ; mais, ainsi qu'on le verra, ce conseil de guerre, par sa composition, par les instructions qu'il dut recevoir, fut institué plus pour condamner l'Empereur du Mexique que pour juger Maximilien. Le décret n'eût pas existé, rien n'eût été changé à la sentence. Il parut politique et, en même temps, d'une vengeance piquante de retourner cette arme contre celui qui l'avait forgée.

Le sort de ceux que le décret visait n'en fut même pas modifié sensiblement. Des cours martiales fonctionnaient déjà ; déjà, des chefs de corps ou de contre-guérillas ripostaient aux fusillades des chefs de bandes et de guérillas par d'autres fusillades. Ce décret ne fut point le signal des exécutions som-

maires, et la lutte ne l'avait point attendu pour prendre, en certains points du territoire, suivant les chefs qui guerroyaient, un caractère féroce et sanguinaire.

Après cette constatation, il est peut-être oiseux de se demander si Maximilien avait le droit de rendre ce décret, ou tout au moins si la mesure était légale. A quoi bon s'attarder à une discussion purement théorique, dont la solution nous semble impossible? En ces matières, si la question de légalité est douteuse, celle de droit l'est plus encore; mais cela n'a jamais rien empêché, les nations, les gouvernements, les individus, — sauf quelques esprits plus élevés, — n'ayant point réussi à se mettre d'accord, non-seulement entre eux, mais souvent même avec eux-mêmes.

L'empire a essayé au Mexique ce que la royauté a fait en Algérie, ce que la république a exécuté à Tunis et au Tonkin. Ceux qui ont poussé des cris de fureur en apprenant l'exécution d'Arteaga et de Salazar sont les mêmes peut-être qui ont approuvé les fusillades de chefs arabes ou de chefs annamites. — On peut juger par là combien la question est douteuse.

Si nous élargissons le cercle de notre examen, nous voyons que ce que la France a fait, toutes les autres nations l'ont fait ou le font, et la chose est trop connue pour qu'il soit besoin d'en donner des exemples. Il est donc permis de dire que, si Maximilien n'avait pour lui, de façon assurée, aux yeux de certaines personnes, ni le droit ni la légalité, il pouvait du moins invoquer l'usage.

Bon ou mauvais dans le fond, suivant son applica-

tion et ses résultats, ce décret du 3 octobre était incontestablement maladroit dans la forme. Après l'éloge de Juarez et l'espoir exprimé de voir toute résistance éteinte, l'Empereur eût été bien inspiré de retourner son texte, si l'on peut ainsi parler, et de commencer par la fin, c'est-à-dire de donner comme son but principal, comme celui qui dictait sa pensée, l'amnistie qu'il accordait à ceux qu'on nommait les dissidents.

Offrant par cette mesure de large clémence le pardon et l'oubli aux Mexicains de bonne volonté, il pouvait alors menacer ceux qui repousseraient ses bienfaits, et qui refuseraient de désarmer, des peines sévères portées contre d'irréconciliables ennemis : il eût ainsi conquis cette partie de l'opinion publique qui se prend volontiers aux mots, et qui a d'autant plus de force qu'elle est moins raisonnée, parfois même moins raisonnable.

Le maréchal Bazaine n'était point bon juge en la matière. Il envisagea la question comme commandant d'une force étrangère, et non point comme le souverain dépendant tôt ou tard de la nation dont une partie était visée par le décret : voilà pourquoi, malgré sa finesse habituelle, il n'aperçut pas la maladresse commise par Maximilien et donna au décret son approbation entière. L'exercice du commandement, surtout à l'étranger et pendant la période de lutte, l'habitude de se voir obéi avec une soumission parfaite, tout cela tend à fausser l'esprit, et à lui donner cette conviction que la force, et la force seule,

suffit à vaincre les obstacles. Ce n'est point vrai pour tous les obstacles.

On s'est fort apitoyé sur le sort de ceux contre lesquels le décret était dirigé, et, sur ce point, certains écrivains, donnant dans un don-quistisme quelque peu naïf, ont gémi sur cette légion de patriotes exposés à être fusillés dans les vingt-quatre heures.

Des patriotes, il y en avait dans le parti adverse, cela n'est pas douteux, et tout à l'honneur du Mexique et de l'humanité. Oui, certains hommes ont cru à leur patrie, et lui ont sacrifié leur vie, ou du moins l'ont exposée pour son salut et son indépendance, comme les Porfirio Diaz, les Riva Palacio et d'autres. Mais aller plus loin, et transformer en patriotes des bandits qui ne cherchaient que des occasions de piller, des chefs tour à tour ennemis, tour à tour ralliés, et dont les défections ressemblaient fort à des trahisons, c'est une exagération ridicule et insultante pour les vrais patriotes. Comment sans injustice comparer un Cortina à un Porfirio Diaz ?

De représailles en représailles, la lutte, en diverses circonstances, était devenue particulièrement atroce, et un crime d'une audace grande vint précisément à cette époque porter à son comble l'exaspération du quartier-général. Le 7 octobre, des bandes réunies dans les Terres-Chaudes attaquèrent le train de chemin de fer à la Roya-di-Piedra, entre Mexico et Vera-Cruz, s'emparèrent d'un lieutenant du génie colonial, d'un garde d'artillerie et de sept hommes de troupes entièrement désarmés : le lendemain on

ne retrouva que neuf cadavres horriblement mutilés.

Le commandant en chef, rappelant ce fait et d'autres qui l'avaient précédé, adressa, le 11 octobre, aux commandants supérieurs, une circulaire qui se terminait ainsi :

En présence de ces actes sauvages, les représailles deviennent une nécessité et un devoir. Tous ces bandits, y compris leurs chefs, ont été mis hors la loi par le décret impérial du 3 octobre 1865.

Je vous invite à faire savoir aux troupes sous vos ordres que je n'admets pas qu'on fasse des prisonniers. Tout individu, quel qu'il soit, pris les armes à la main sera mis à mort. Aucun échange de prisonniers ne sera fait à l'avenir. Il faut que nos soldats sachent bien qu'ils ne doivent pas rendre les armes à de pareils adversaires.

C'est une guerre à mort, une lutte à outrance entre la barbarie et la civilisation qui s'engage aujourd'hui. Des deux côtés il faut tuer ou se faire tuer.

Qu'il soit nécessaire parfois de recourir à de pareilles extrémités, la chose est peut-être possible, bien que cela ne nous paraisse point démontré : il est absurde et honteux que la civilisation en soit réduite, dans sa tâche moralisatrice, à employer les mêmes procédés que la barbarie, qu'elle s'est donnée mission de détruire et de remplacer. En tout cas, quand des bandits attaquent des hommes désarmés et les mutilent affreusement, il n'y a pas besoin de décret : si on les prend, on n'a qu'à les tuer comme des chiens. Cela se fait, mais à quoi bon l'écrire ?

Ce que la civilisation ne doit pas permettre, c'est d'étendre indéfiniment les responsabilités sous prétexte

de représailles. Parce qu'un individu a commis un crime, en doit-on punir le village ? Parce qu'un village s'est soulevé, en doit-on châtier l'état ? Parce qu'un état s'insurge, doit-on mettre toute la nation hors la loi ? Les temps viendront où ces principes, longtemps méconnus, triompheront enfin, où les nations dites civilisées renonceront à enseigner toutes les vertus aux nations dites barbares par des procédés qui, eux, ne peuvent pas même être dits civilisés, et où, les guerres de conquêtes politiques cessant, on abolira l'esclavage des peuples, comme on a répudié l'esclavage des individus.

Nous n'en sommes pas là encore ; l'on n'en était pas là surtout, au Mexique, à l'époque dont nous parlons, et notre récit nous ramène à de nouvelles scènes de meurtre et de vengeance.

On se rappelle les combats dont le Michoacan avait été le théâtre et les défaites subies en dernier lieu par les chefs dissidents. Le colonel impérialiste Mendez compléta cette série de succès en s'emparant, le 13 octobre, à Santa-Anna-d'Amaltan, des généraux Arteaga et Salazar, avec 300 de leurs hommes.

Mendez était un Indien : logique mais cruel comme ces natures restées sauvages, il songea à profiter de sa capture pour donner à ses ennemis un salutaire exemple. Envoyant dans le Nord les 300 soldats, il garda les deux généraux ; il les conduisit à Uruapan, et là, à la place même où, quatre mois auparavant, Arteaga et Salazar avaient fait fusiller le vieux commandant Lemus et le sous-préfet Isidore Paz, il les fit

passer par les armes, comme des victimes expiatoires immolées aux mânes de victimes innocentes.

C'est là plus qu'une atténuation de l'acte du colonel Mendez : c'en est la justification, si le meurtre peut jamais être justifié. En tout cas, Mendez avait le droit de répondre qu'il appliquait la loi à ceux-là mêmes qui l'avaient faite : *Patere legem quam ipse fecisti*.

On peut donc s'étonner à juste titre de voir quelques écrivains s'apitoyer sur la fin tragique d'Arteaga et de Salazar et refuser leur pitié à leurs victimes. Ce sont là des impressions de politique et non des jugements d'historien.

Cet acte de justice sommaire eut un assez grand retentissement. Un trait montre une fois de plus tout ce qu'il y avait d'incohérence dans l'esprit de Maximilien : l'Empereur crut devoir ordonner que dorénavant on n'exécutât aucune sentence contre « des personnages honorables » sans lui en référer. Il faisait ainsi publiquement la critique de son propre décret, et perdait le bénéfice même de la terreur qu'il eût pu inspirer. Maximilien avait trop de bonté dans l'âme : Juarez n'en avait pas montré autant lorsqu'il avait porté le décret du 25 janvier 1862, que la voix populaire avait promptement jugé en lui appliquant le surnom de *Loi mortuaire* ; l'exécution sommaire du général Roblès, en mars 1862, en était une preuve éclatante.

L'entente établie entre Maximilien et le maréchal au sujet des mesures répressives n'avait pas modifié le fond même de la politique impériale ; les préventions

contre les Français et surtout contre leur chef grandissaient chaque jour. Celui-ci ne s'y méprenait pas :

Il semble donc de plus en plus, écrivait-il le 13 octobre au ministre de la Guerre, que l'ingratitude du gouvernement mexicain envers la France commence à se manifester clairement; et, si l'on ne veut pas encore prononcer le mot *déloyauté*, il faut reconnaître que, par une politique malheureuse, nous sommes réduits à un rôle presque ridicule, celui de conseiller inutile...

En effet, l'Empereur savait que M. Ramirez personifiait l'esprit d'hostilité vis-à-vis de la France: il feignit de nous donner une apparence de satisfaction, et il lui enleva le portefeuille des Affaires étrangères, mais il le garda auprès de lui et le nomma ministre d'État, à la place de M. Velasquez de León, parti en mission pour Rome. Ce nouveau titre accroissait encore sa prépondérance et son influence.

Néanmoins, Maximilien prit prétexte de la reconstitution de son ministère pour écrire à Napoléon III une lettre remplie d'éloges excessifs, comme on en va juger, et à laquelle on aurait pu répondre par le vers connu :

Un peu moins de respect et plus d'obéissance.

Monsieur mon Frère,

C'est avec un vif plaisir et un sentiment de véritable reconnaissance que je viens de recevoir, par l'entremise de M. Langlais, l'aimable lettre de Votre Majesté du 29 août. Les bons conseils de sincère ami que Votre Majesté me donne avec cette lucidité si remarquable qui la caractérise

sont toujours pour moi du plus grand prix; ils émanent du plus grand souverain de notre siècle, qui est certes le meilleur juge dans des questions aussi difficiles que celles qui nous préoccupent au Mexique. Du moment que Votre Majesté a confiance en M. Langlais, ce digne homme d'État peut être sûr de la mienne: son concours est pour moi plus que nécessaire, puisque la plus grande difficulté d'une position est le manque complet d'instruments utiles.

M. Langlais, comme ministre des Finances, aura l'occasion de faire connaître à Votre Majesté la situation actuelle: elle est difficile, mais pas désespérée. Ce n'est que la guerre qui dévore les ressources; les autres branches de l'administration coûtent moins que dans tout autre pays. Dans les dépenses de la guerre, ce sont ces malheureuses troupes auxiliaires, que le maréchal croit absolument nécessaires, qui coûtent des sommes exorbitantes, et qui servent, d'après mon jugement, au fond à très peu de chose. Dans les autres parties de l'administration, il règne presque de la parcimonie. Le changement qui s'est effectué dans mon ministère vous montrera qu'on cherche l'harmonie la plus complète et des hommes probes et utiles.

M. Dano aura écrit à son ministre que l'affaire des réclamations est définitivement arrangée sur les bases que la reconnaissance du Mexique envers la France nous a dictées.

M. Dano et le maréchal anront également informé Votre Majesté de la grande circonspection qu'on met ici dans toutes les questions délicates relatives à nos voisins. Les nouvelles que nous avons de Washington sont du reste rassurantes, et l'amitié sincère de Votre Majesté me donne cette ferme confiance dans l'avenir qui, seule, rend possible une tâche si difficile.

Dans les derniers jours, tous nos travaux d'organisation politique, administrative et judiciaire, basés sur le statut du 10 avril, ont été terminés et paraîtront ces jours-ci en plusieurs volumes. J'espère pouvoir envoyer ce travail à votre Majesté avec le prochain courrier français.

J'ai renoncé à mon voyage dans le Yucatan, où l'Impératrice ira seule, pour pouvoir me mettre aussidûment au travail avec M. Langlais, qui a déjà gagné toutes mes sympathies. Le maréchal vous aura envoyé la loi draconienne que j'ai dû donner contre les guerilleros : le résultat de cette loi sera favorable. On aurait pu déjà finir avec ce fléau du pays si les troupes n'avaient manqué.

Je prie Votre Majesté de me rappeler au bon souvenir de l'Impératrice et de croire aux sentiments de haute estime et de sincère amitié avec laquelle je suis,

De Votre Majesté, le bon frère,

MAXIMILIEN.

Chapultepec, le 20 octobre 1865.

P.-S. Dernière heure. — J'apprends à l'instant que M. Langlais ne croit pas pouvoir accepter le portefeuille des Finances avant d'en avoir référé directement à Votre Majesté. Les motifs qu'il m'allègue pour décliner pour le moment la direction officielle que je lui avais donnée me semblent d'une nature si délicate que je crois devoir prier Votre Majesté de bien vouloir être l'arbitre dans l'enquête scrupuleuse des dépenses faites depuis que je me trouve à la tête du gouvernement. Les rapports que M. Langlais adressera successivement à Votre Majesté démontreront la justesse de ma demande.

L'œuvre de législation dont parlait l'Empereur pouvait être comparée à « l'immensité même ». Pendant un mois le *Journal officiel* fut rempli par la publication de décrets, de projets, etc. Presque tous portaient la marque d'un esprit libéral, d'une âme élevée, généreuse, mais peu pratique. N'y voyait-on pas la fondation de deux prix de 5 000 francs chacun, l'un pour la meilleure tragédie, l'autre pour la meilleure comédie

qui seraient présentées dans le délai de six mois ?

C'est à la suite de cette publication que Maximilien dit au maréchal ces paroles étonnantes, et qui montrent de quelles illusions l'esprit de l'Empereur était encore rempli :

— *Maintenant que j'ai terminé le laborieux travail de la législation, je vais m'occuper de gouverner.*

Il faut cependant tirer de tout cet œuvre une mesure sage autant que politique, et qui, mise à exécution, eût pu modifier le fond de la situation. Il s'agit du décret rendu en faveur des *Peones*.

Le *Peon* était l'Indien qui, en qualité d'ouvrier, de laboureur ou de maçon, louait ses services aux *haciendados* (grands propriétaires). Comme salaire, il recevait une ou deux piastres et deux mesures de maïs par semaine : c'était insuffisant pour nourrir sa famille, pour la vêtir, etc. L'haciendado lui vendait alors à crédit les objets et denrées nécessaires ; mais le peon, ne payant pas, — et pour cause, — se trouvait lié par sa dette envers le propriétaire. Cette dette ne s'éteignait pas par l'insolvabilité constatée à sa mort, elle passait sur la tête des enfants : il en résultait que toutes les familles des *Peones* étaient pour ainsi dire réduites en servage. De plus, les haciendados avaient obtenu la dispense du service militaire pour les *Peones*, de telle sorte que rien ne venait arracher les malheureux à leur triste situation.

Quelques-uns, impatients du joug, s'enfuyaient et allaient grossir les rangs des bandes qui écumaient le pays ; les autres subissaient leur sort, mais attendaient

un défenseur. Tous avaient cru le trouver dans le nouveau Souverain.

Bien des obstacles se dressaient contre leur libération : les grands propriétaires d'abord, puis ceux qui en dépendaient, en un mot, presque toute la bourgeoisie était hostile à un changement du sort de ces travailleurs misérables indignement exploités.

Maximilien eut le courage de passer outre, de mépriser les craintes de son ministre de l'Intérieur. Il prépara un projet d'émancipation. Il crut habile de profiter d'une absence pour confier à l'énergie persuasive de l'Impératrice le soin de faire accepter par les ministres la pensée et les termes de ces décrets. La vaillante femme triompha plus peut-être par la force morale que par la persuasion, et elle se hâta d'apprendre à l'Empereur le succès obtenu :

Je viens de remporter le triomphe le plus complet sur toute la ligne. Tous nos projets ont passé. Celui des Indiens, après avoir excité un frémissement au moment de la présentation, a été accepté avec une sorte d'enthousiasme. Il n'y a eu qu'un seul avis contraire. Forte de ce succès, je leur ai développé des théories sociales sur les causes des révolutions au Mexique qui ont procédé des minorités turbulentes s'appuyant sur des masses inertes, sur la nécessité de rendre à l'humanité des millions d'hommes, quand on appelle de si loin la colonisation, et de faire cesser une plaie à laquelle l'Indépendance n'avait porté qu'un remède inefficace, puisque, citoyens de fait, les Indiens étaient pourtant restés dans une abjection désastreuse. Tout cela a pris, à mon grand étonnement, et je commence à croire que c'est un fait historique.

L'Empereur demanda son avis au maréchal : celui-ci s'empressa de le donner favorable, en rassurant Maximilien sur les suites que pourrait présenter le mécontentement des grands propriétaires ; toutefois il lui manifesta la crainte que ses généreuses intentions n'eussent pas des résultats aussi rapides qu'il l'espérait.

Cette vue était juste. En vain décréta-t-on que le Peon n'était responsable que de ses dettes et point de celles de son père ; en vain borna-t-on à 50 francs le chiffre pour lequel il pouvait être poursuivi pour dettes contractées dans l'intérieur de l'hacienda ; en vain régla-t-on les heures de travail ; en vain abolit-on les peines corporelles, le mauvais vouloir des hacendados réduisit à néant les bienfaits de ce décret, et l'empire ne dura point assez pour transformer en hommes libres ces parias que la république avait laissés esclaves.

CHAPITRE XVI

Maximilien demande à réviser le traité de Miramar. — Refus de Napoléon III. — Lettre du maréchal Randon (30 novembre). — L'Empereur se plaint du commandant en chef et le flatte dès qu'il a recours à ses forces. — Siège de Matamoros. — Lettre de Maximilien (2 décembre). — Ses incertitudes. — Embarras de Juarez. — Décret par lequel il perpétue son pouvoir, contrairement à la Constitution. — Le maréchal Bazaine reçoit une nouvelle lettre confidentielle de Napoléon III. — Blâme contre Maximilien. — Voyage de l'Impératrice dans le Yucatan (6 novembre-30 décembre). — Mort de Léopold I^{er}, roi des Belges. — Allocution de l'Empereur (15 janvier 1866). — Opinion et conseils de M. Jésus Téran. — Réponse de Maximilien. — Résumé des rapports adressés au commandant en chef mis sous les yeux de l'Empereur. — Projet de code civil. — Retour du colonel du Pin. — Incidents à ce sujet. — Protestation du Maréchal approuvée par le ministre de la Guerre.

De tous les projets élaborés pour l'organisation de l'armée mexicaine aucun n'avait été mis à exécution : l'empire se trouvait sans forces indigènes. Au moment où, comme il le disait, Maximilien allait se mettre à gouverner, il comprit que l'appui de l'armée française lui était plus que jamais nécessaire. Qu'advient-il si le cabinet de Paris exécutait à la lettre les

clauses de la convention de Miramar relatives au retrait des troupes ? Il s'adressa donc au gouvernement français, sollicitant la révision de cette convention : il proposait d'ajourner toute réduction de l'effectif des troupes françaises, et, en même temps, demandait de laisser à la France la charge de les payer et de subvenir aux frais des expéditions entreprises par elles.

Le cabinet de Paris repoussa ces propositions. Elles avaient produit sur lui une impression d'autant plus mauvaise qu'elles coïncidaient avec l'accueil maladroit fait à M. Langlais et avec certaines paroles, imprudentes tout au moins, du nouveau ministre d'État. Le maréchal Randon se fit l'écho de ce mécontentement dans sa lettre confidentielle du 30 novembre :

Ce que je vois se dessiner de plus en plus dans les hautes régions, c'est le système d'ingratitude et de méfiance envers nous. Aujourd'hui c'est Ramirez qui nous blesse dans un discours prononcé dans une circonstance solennelle : demain c'est l'accueil presque injurieux qui est fait à un délégué de notre gouvernement, qui se voue à l'œuvre ingrate de chercher à mettre de l'ordre dans cette caverne de dilapidateurs de la fortune publique. Bientôt on méconnaîtra les services que nos troupes rendent chaque jour. Cette disposition du gouvernement mexicain est dangereuse, et elle ne peut que désillusionner de plus en plus le pays des sacrifices incessants que nous faisons pour une cause qui finira par perdre toute apparence de nationalité même aléatoire ; et, alors, qui pourra déclarer que nous devons prolonger le séjour de nos troupes dans ces lointaines contrées ?

Ce jugement porté sur l'état d'esprit du gouvernement mexicain se trouvait justifié par mille faits quo-

tidiens. Nous pourrions en donner une série de preuves irréfutables par la production de la correspondance échangée entre le cabinet de l'Empereur et le quartier-général; mais ceci nous entraînerait trop loin, et ces redites sur de petits faits n'apprendraient rien de nouveau. Il nous suffira de placer sous les yeux du lecteur ce passage d'un rapport du maréchal Bazaine, pour détruire l'opinion de ceux qui lui ont attribué le rôle de spectateur impassible et parfois satisfait des fautes commises par l'Empereur :

J'ai conservé par devers moi, écrivait-il à son ministre, la série de toutes les notes que j'ai fait mettre sous les yeux de S. M., soit pour lui indiquer les nombreuses fautes qui étaient commises par l'administration, soit pour l'avertir des aspirations et des plaintes des différentes localités. Les réponses qui ont été consignées en marge se bornent à mentionner que *l'Empereur en a pris connaissance*.

La vérité est qu'on supportait le commandant en chef, mais qu'on ne l'aimait point. Dès qu'un danger menaçait, on le flattait et on invoquait son appui; le danger passé ou écarté, on le mettait de côté. Il semble qu'on eût été bien aise de le prendre en faute. Un exemple entre mille. On apprend qu'Escobedo, à la tête de trois mille hommes, et soutenu en dessous par les Américains, vient de bloquer Matamoros, où commande Mejia. Aussitôt l'Empereur signale le fait au maréchal, et l'engage à garnir la frontière du Nord, à débloquer la place. Le maréchal, habitué à ces coups d'épingle, répondit que ses mesures étaient prises et les ordres donnés. Effectivement, quelques

semaines après, Matamoros était débloqué. Monterey, qui, avec sa garnison impérialiste de 800 hommes, avait ouvert ses portes à 200 dissidents, était réoccupé par 150 hommes sous les ordres du commandant de La Hayrie.

Le 2 décembre, Maximilien écrit au maréchal :

...J'ai besoin... d'hommes loyaux, honnêtes et énergiques, et j'ai compté sur votre concours pour me renseigner franchement sur tous les fonctionnaires appelés à faire appliquer ces lois.....

Votre profonde expérience des hommes et des choses au Mexique, et les connaissances multipliées que vous pouvez acquérir par les nombreux rapports qui vous parviennent, vous permettront sans doute de m'adresser bientôt une partie de cet important travail et de le compléter peu à peu.

La demande était singulière après dix-huit mois de gouvernement. Le maréchal fit le travail, et l'envoya au Souverain, qui lui en accusa réception en ces termes :

J'ai pris connaissance des renseignements que vous avez bien voulu me communiquer sur les fonctionnaires du pays, et je vous exprime mes sincères remerciements pour cet excellent travail, que je consulterai avec fruit.

Qu'il l'ait consulté, c'est probable; qu'il l'ait fait avec fruit, c'est autre chose. Son ministère s'entendait à paralyser ses velléités d'obéissance aux conseils ou à l'influence du maréchal. On continua, comme par le passé, à choisir les fonctionnaires parmi des inca-

pables ou des ennemis de l'intervention. Aussi qu'arrivait-il? Ces singulières autorités lâchaient pied devant les dissidents dès que l'armée française se retirait. Et la faute en retombait sur le maréchal; du moins on le disait. Maximilien tout le premier, n'écrivait-il pas au maréchal, le 4 décembre :

Mon cher Maréchal,

Je viens de recevoir les plus fâcheuses nouvelles du Sinaloa et du département de Mazatlan.

Les populations de ces contrées ne peuvent se rendre compte du motif qui fait partir les troupes françaises avant que des corps mexicains *bien organisés* puissent les remplacer; elles voient avec terreur Corona rentrer d'un seul coup en possession de tout le pays soumis : leur confiance est donc profondément ébranlée, et cette fatale mesure nous fait perdre dans l'esprit public plus qu'une défaite éclatante, car elle semble indiquer que le gouvernement lui-même n'a pas foi dans l'avenir.

On m'écrit que le bataillon qui est en garnison à Mazatlan ne défendrait pas la ville en cas d'attaque, mais seulement le port. Je ne peux croire à une pareille résolution, et je suis convaincu que vous prendrez toutes les mesures pour réparer le mieux possible les malheurs qu'a entraînés l'évacuation.

Le maréchal n'avait pas de mesures à prendre, car elles étaient prises, et l'ordre de ne pas défendre la ville en cas d'attaque n'existait que dans l'imagination du correspondant de l'Empereur.

Nouvelle lettre le 14 décembre. L'Empereur se plaint du gouvernement que les rebelles ont formé à Tlacotalpam, dans les Terres-Chaudes, au sud de Vera-Cruz :

Il me serait agréable, disait-il, que vous me fassiez connaître quels sont vos projets au sujet de cette expédition et quand il vous paraîtra convenable de les mettre à exécution.

Le maréchal montra immédiatement à l'Empereur l'avis télégraphique qu'il avait reçu la veille, le 13 décembre, de M. le capitaine de frégate Peyron, lequel l'informait que, d'après ses ordres, un courrier extraordinaire avait été envoyé au stationnaire devant Alvarado pour étudier la situation à Tlacotalpam et les moyens d'y mettre fin. Depuis le 12 novembre on s'en occupait au quartier-général.

Ce fut encore le maréchal qui obtint de l'humanité du général Riva Palacio l'échange des prisonniers belges faits au premier combat de Tacambaro. Le général mexicain rendit ainsi 7 officiers et 180 soldats. Il n'avait pas voulu traiter avec le gouvernement de Maximilien.

L'impartialité que nous nous sommes imposée nous fait un devoir de louer comme il le mérite l'acte de Riva Palacio. Il eût été facile à ce chef de prendre prétexte de l'exécution d'Arteaga et de Salazar pour venger, sur les Belges tombés en son pouvoir, la mort de ces deux généraux, comme Mendez avait vengé par elle celle de Lemus et de Paz. Il ne céda point à l'envie de continuer la série de ces sanglantes représailles, et cette générosité est d'autant plus belle de sa part que le décret du 3 octobre venait lui-même de le mettre hors la loi.

La fortune, cependant, offrait à Maximilien une chance encore, la dernière peut-être, de se relever et de prendre le dessus. Le moment redevenait propice

pour une action énergique, non point dans le sens de la répression, mais dans le sens de l'administration et de l'organisation. En effet, ce qui restait du gouvernement légal de la République mexicaine subissait une crise profonde.

Aux termes de la Constitution fédérale, les pouvoirs de Juarez, élu pour quatre ans, expiraient le 30 novembre 1863, et, en attendant une nouvelle élection, ces pouvoirs passaient aux mains du Président de la cour supérieure, désigné pour remplir ces fonctions de Président intérimaire.

Juarez avait succédé de la sorte à Comonfort. Mais Juarez n'entendait pas se laisser dépouiller de son titre, et, dès le 8 novembre, il avait, de Paso-del-Norte, rendu un premier décret par lequel il prorogeait lui-même sa présidence jusqu'au jour indéterminé où on pourrait lui donner un successeur. Puis, prévoyant le cas où le général Ortega, l'ancien défenseur de Puebla en 1863, devenu Président de la cour suprême, revendiquerait ses droits, il rendit un second décret dans lequel, s'appuyant sur ce fait qu'Ortega était depuis neuf mois retiré aux États-Unis, il le déclarait déchu, ordonnait son arrestation et sa mise en jugement dès qu'il serait appréhendé sur le territoire de la République.

Ces mesures arbitraires, rendues en quelque sorte nécessaires par la situation du Mexique et presque légitimées par les services de Juarez, ne furent pas du goût de tout le monde. Le plus ancien des membres de la cour suprême, qui faisait fonctions de Président, le

général Ruiz, quitta Juarez, sous prétexte de congé nécessaire à sa santé; mais, à peine arrivé dans l'état de Chihuahua, il lança, le 30 novembre, une protestation publique contre la conduite de Juarez, violant la Constitution et se maintenant au pouvoir, alors que lui, Ruiz, eût dû occuper la présidence. Puis, assez inconséquent avec lui-même, il se rendit, le lendemain, à Rio-Florido, se présenta au chef d'escadrons Billot, et lui déclara qu'il se soumettait à l'empire et qu'il se disposait ensuite à rentrer définitivement dans la vie privée.

Juarez et son fidèle ministre Lerdo de Tejada ne se laissèrent pas plus émouvoir par cette défection qu'ils ne s'étaient laissé abattre par les revers. La nouvelle répandue à Mexico le 30 septembre était fautive : ni l'un ni l'autre n'avaient quitté le territoire mexicain. Ils saisirent cette occasion d'affirmer une fois de plus leur implacable résolution de lutter sans relâche, et de défendre jusqu'à la dernière extrémité « la cause soutenue avec tant de courage et de constance », au dire de l'Empereur Maximilien.

Une circulaire du ministre des Affaires étrangères l'apprit à tous :

Dans les circonstances de la guerre actuelle, celui qui a été quatre ans à la tête du gouvernement, loin de vouloir, en le conservant, satisfaire un intérêt personnel, ne fait qu'affronter des difficultés et des dangers à vaincre. Le citoyen Président de la République, en donnant ces décrets, prouve sa ferme et constante résolution de remplir jusqu'au bout ses devoirs envers la Patrie et le peuple qui l'a élu.

Ces deux hommes n'auraient peut-être point montré tant de persistance s'ils ne s'étaient sentis encouragés par les États-Unis. Ceux-ci venaient de leur donner une nouvelle preuve de leur bonne volonté en nommant un ministre plénipotentiaire auprès de Juarez, le général Logan, et le président Johnson, dans une allocution adressée au Congrès américain, parlait superbement de la division du globe terrestre en deux hémisphères, et proclamait que chacun d'eux devait être indépendant. Il satisfaisait ainsi les partisans de la doctrine de Monroë, en même temps qu'il lançait, sous forme voilée, un défi à Maximilien et à son allié.

Malgré ces appuis, la conduite de Juarez n'en était pas moins courageuse, non point de ce courage militaire qui porte à risquer sa vie, mais de ce courage civil qui demande de l'intelligence, de la ténacité et une fermeté inébranlable pour marcher au but qu'on s'est fixé. L'ambition peut le donner, et chez Juarez elle joua évidemment ce rôle; mais l'ambition n'est point nécessairement un défaut : elle est même une qualité chez un homme conscient de sa valeur, conscient aussi des services rendus.

Que serait-il advenu de l'œuvre entreprise par Napoléon III si le souverain choisi par lui pour l'exécuter eût possédé les mêmes qualités que Juarez, ayant une égale ambition? Cette pensée hanta plus d'une fois l'esprit de l'Empereur des Français, et l'impatience dut le gagner quand il sentait s'émietter une puissance qu'il avait crue forte et qu'il avait espérée victorieuse.

Pendant un temps, il s'en était remis aux conseils du commandant en chef; il avait attendu, comptant sur le temps, sur l'expérience qui viendrait sans doute à Maximilien; puis, avec le temps, la situation, précaire d'abord, mauvaise ensuite, s'aggravant, il perdit patience, et son irritation, pour la première fois, éclata dans la lettre secrète qu'il adressait au Maréchal le 29 novembre :

Compiègne, le 29 novembre 1865.

Mon cher Maréchal,

J'ai reçu ce matin votre lettre du 28 octobre, et je vois que les choses au Mexique ne vont pas bien. Il est indispensable que je prenne une résolution énergique, car nous ne pouvons pas rester sans cesse dans cet état d'incertitude, qui paralyse tous les progrès et augmente les charges de la France.

Je vais mûrement réfléchir aux mesures à prendre; en attendant, mettez tous vos soins à organiser l'armée mexicaine, afin que nous puissions, dans un temps donné, évacuer le pays. J'espère que les Américains, malgré leur jactance, ne voudront pas entrer en guerre avec nous; mais, ce danger écarté, il s'agit de savoir dans quel état nous laisserons le Mexique après notre départ.

Il faut que l'Empereur Maximilien comprenne que nous ne pouvons rester indéfiniment au Mexique, et qu'au lieu de bâtir des théâtres et des palais, il est essentiel de mettre de l'ordre dans les finances et sur les grandes routes. Qu'il sache bien qu'il sera beaucoup plus facile d'abandonner un gouvernement qui n'a rien fait pour pouvoir vivre que de le soutenir malgré lui.

Recevez, mon cher Maréchal, l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

P.-S. — Ne donnez pas aussi facilement des congés. Les grades doivent être obtenus au Mexique, et non en venant les solliciter à Paris.

Le ton de cette lettre, si différent de celui de la correspondance habituelle, trahissait les sentiments violents et longtemps contenus qui bouillonnaient dans l'esprit de Napoléon III. Plein du rêve qu'il avait conçu, épris de la gigantesque entreprise qu'il croyait mener à bonne fin pour la plus grande gloire de la France et de son règne, conscient des forces et des secours qu'il avait donnés à celui qui devait réaliser son œuvre, il voyait tout crouler, et, dans sa déception, il faisait retomber la faute entière sur le malheureux Maximilien.

Certes celui-ci n'était digne que par sa bonne volonté, son esprit cultivé et son cœur enclin à la bonté, de la couronne qu'on avait posée sur sa tête : par la faiblesse de son caractère, par les préjugés de sa race, par le vague et l'incertain de son éducation politique, il n'était point à la hauteur de la tâche immense qu'il avait assumée.

Il eût été juste cependant de tenir compte de ses doutes, de ses hésitations à accepter le rôle de régénérateur du Mexique ; il eût été prudent de le mieux étudier et surtout de le mieux connaître. Si Napoléon III se plaignait de ne pas trouver en lui le chef d'État qu'il avait cherché, Maximilien se plaignait aussi de n'avoir point reçu de Napoléon III l'empire tel qu'il se l'imaginait. On était loin du prince désiré, loin aussi du « lit de roses dans une mine d'or ».

Quoi qu'il en fût, cette lettre était menaçante ; me-

naçante pour Maximilien, menaçante pour l'Empire mexicain. Que pouvait le maréchal en cette occurrence ?

Cependant, l'Empereur avait renoncé à son projet de voyage dans le Yucatan : le moment n'était point propice pour s'éloigner de Mexico et abandonner encore une fois la direction du gouvernement. L'Impératrice seule, accompagnée d'une suite nombreuse, partit le 6 novembre, et se rendit à Vera-Cruz. Elle s'embarqua, le 20, à bord du vapeur mexicain *le Tabasco*, qui prit immédiatement le large, escorté par la corvette autrichienne *le Dandolo*. La traversée fut mauvaise, mais l'accueil qu'elle reçut à Merida, où elle fit son entrée le 23, la dédommagea des fatigues de la route.

La population Yucatèque, qui s'inquiétait assez peu de Juarez et formait depuis longtemps une façon d'État particulier, n'avait aucun motif pour mal recevoir l'Impératrice. Sa venue était un prétexte de fêtes, et les Yucatèques, vêtus de blanc suivant la mode du pays, se pressèrent sur son passage pour la voir, pour l'acclamer. Elle resta douze jours à Merida, heureuse d'une réception qui lui faisait oublier les ennuis et les tristesses de Mexico, puis elle se rendit à Campêche, et, là, reprit la mer sur *le Tabasco* ; le 20 décembre, elle rentra à Vera-Cruz.

Un train spécial la transporta à Paso-del-Macho : elle revit la population d'Orizaba enthousiaste et fidèle comme au premier jour ; elle traversa Puebla, et, non loin de Saint-Martin-Tesmelucan, elle aperçut

L'Empereur venu au devant d'elle à cheval. Le 3 janvier, ils arrivaient à Cuernavaca, une des villes les plus agréables du Mexique, et ils comptaient poursuivre leur excursion dans les Terres-Chaudes du Guerrero, lorsqu'une triste nouvelle vint changer leurs projets : le roi Léopold 1^{er} était mort au château de Lacken le 10 décembre précédent. Ils regagnèrent aussitôt Mexico.

Cette mort n'était qu'un deuil privé, et ne pouvait avoir d'influence sur les affaires mexicaines. Néanmoins elle attrista tout le monde, à l'égal de ces présages funèbres qui causaient tant de frayeur aux esprits superstitieux des anciens; et, l'allocution que Maximilien adressa, le 15 janvier, au corps diplomatique, aux autorités françaises et indigènes qui étaient venus lui présenter leurs condoléances, parut couverte comme d'un voile de tristesse, dont la cause assurément était moins la mort de Léopold que les sombres prévisions qui, par instants, commençaient à assaillir son esprit :

Messieurs,

Je vous remercie de la part que vous avez prise au chagrin que nous cause le malheur qui est venu nous frapper, l'Impératrice et moi.

Dans une si grande infortune, c'est assurément pour nous une consolation que le souvenir des grands et salutaires exemples que le défunt roi des Belges nous a légués comme une succession sacrée.

Comme nous, en acceptant le trône qu'un peuple lui offrait, il trouva une nation à constituer et un gouvernement

à fonder. Grâce à l'intervention désintéressée de la France, il put faire succéder la paix à la guerre, et se dévoua sans relâche à réaliser d'importantes réformes intérieures. Il promit la liberté à son peuple, et pendant la longue période de trente-cinq ans il tint sa parole; il promit au pays la sécurité et la tranquillité, et il les lui donna en consolidant son indépendance; il fit plus, il l'éleva à un rang distingué parmi les Etats d'Europe, et en fit un des premiers sous le point de vue de la liberté commerciale et de la liberté de la pensée : il laisse ainsi sans tache sa noble devise et son drapeau.

Nous saurons profiter de ce grand exemple dans lequel Dieu s'est plu à nous enseigner que sa Providence n'abandonne jamais dans leurs entreprises les monarques justes et fidèles à l'honneur. Sa fille, l'Impératrice, vient de faire un pénible voyage jusqu'aux frontières les plus éloignées, sous un climat dangereux et sans autre garde que l'affection du peuple qui l'entourait. De toutes parts elle a rencontré un franc et cordial accueil, qui a révélé, une fois de plus, la sympathie qui existe entre la Nation et Nous, quand les mécontents se plaisaient à proclamer que mon Auguste Épouse ne rencontrerait que l'indifférence sur son passage, quand les calomnieurs s'étaient aventurés jusqu'à dire qu'Elle oublierait son devoir en se retirant en Europe. A cette occasion, il m'est doux d'exprimer spécialement ma profonde reconnaissance à l'héroïque Vera-Cruz et au beau Yucatan, qui reçurent l'Impératrice avec une affection dont le souvenir restera toujours gravé dans mon cœur.

Quant à moi, Messieurs, vous avez été témoins de mes travaux : laissant de côté les vaines théories qui ne conduisent qu'à l'anarchie, j'ai consacré mes veilles à la réglementation de l'administration publique, au développement des éléments de richesse et de prospérité du pays, et à la solution des grandes questions qui m'ont le plus préoccupé.

Dans cette tâche ardue, j'ai su résister à l'impatience des uns et au découragement des autres, parce que les plaies

de plus de cinquante années de guerre civile ne se cicatrisent pas en un jour; mais, soutenu par la conscience de ma foi, je marche droit à mon but avec une infatigable persévérance. Mes forces pourront faiblir: mon courage, jamais!

Je n'ai pas l'intention de changer les mœurs démocratiques de la nation, et je suis soutenu par la conviction qu'elles élèvent l'esprit du citoyen et lui donnent conscience de sa dignité et de sa valeur. J'ai respecté la liberté de la presse partout où elle n'a pas dégénéré en libertinage, et j'ai en même temps fait respecter l'autorité de la Loi. Bien aveugle celui qui ne voit pas qu'une autorité forte est la dernière ancre de salut de notre Patrie!

Vous avez pu observer mon calme au milieu des calomnies qui ont été lancées contre nous à l'étranger. Retenez, Messieurs, que les calomnies passeront et que nos œuvres resteront.

Fort de l'appui de ma conscience et de la rectitude de mes intentions, je contemple l'avenir avec tranquillité. Le Mexique a placé son honneur dans mes mains: qu'il sache bien que dans mes mains son honneur ne sera jamais en péril!

Il semble, par ces affirmations répétées, que l'Empereur voulût se prouver à lui-même qu'il était de taille à dominer la situation et à vaincre les obstacles.

Vains efforts! des avertissements significatifs lui venaient de tous côtés; son fidèle secrétaire, le baron de Pont, lui transmettait une lettre de M. Jesus Teran, qui, jadis ministre de Juarez, s'était retiré à Berne depuis quelques années. Ce Mexicain avait eu, en 1863, le patriotisme de se rendre à Miramar, et, là, s'était efforcé de détourner le prince d'accepter la couronne du Mexique, affirmant que la situation n'était point celle qu'on lui dépeignait.

M. Téran, dans sa lettre au baron de Pont, ne dissimulait rien de ce qu'il croyait la vérité:

... Je crois que le temps est arrivé pour l'Archiduc de réfléchir sérieusement à l'état précaire de sa position et de quitter le Mexique avant que la force des choses l'oblige à évacuer la capitale. S'il pense que sa situation est bonne, je n'ai rien de plus à dire; mais s'il doute qu'elle le soit, et s'il venait à changer de visées et à me demander mon intervention auprès de Juarez, je ferais tout ce qui serait en mon pouvoir pour le tirer d'embarras et en même temps pour épargner à mon pays de nouveaux malheurs. J'essaierais d'obtenir de Juarez qu'il consentit à un traité honorable pour les deux parties, en lui montrant les maux que peuvent attirer la protection étrangère. Mais il faut que Maximilien soit prompt à se décider, car si Juarez fait une fois appel aux États-Unis, il sera trop tard pour un traité de ce genre. Les heureuses visions qui hantaient son imagination à Miramar se sont dissipées, et il doit être maintenant convaincu de la vérité de ce que je lui disais lorsque je lui assurais que l'histoire de l'intervention au Mexique serait semblable à celle de l'intervention en France pendant la première Révolution...

... *Le manque de confiance dans la stabilité de l'empire s'accroît et tend à devenir général. Le jour n'est pas loin où cette désaffection pénétrera dans toute la population.* En supposant que Maximilien se soutienne dans le présent, qui le soutiendra dans l'avenir? L'armée française ne peut rester indéfiniment au Mexique; une autre armée, composée d'aventuriers et de volontaires d'autres pays, serait insuffisante pour le maintenir. Que peut-il alors attendre? Ce que je dois répéter ici: tôt ou tard une défaite et une expulsion. Ne serait-il pas préférable de se retirer tranquillement et honorablement? Il devrait le comprendre mieux que moi.

Maximilien est-il venu au Mexique pour assurer le bonheur du peuple ou bien pour le sacrifier au prix d'une couronne?

Nous ne pouvons supposer que le premier terme. Eh bien ! puisqu'il n'a pas réussi à faire ce qu'il se proposait, *il est engagé par honneur et par devoir à se retirer*. Toute autre conduite lui ferait perdre l'estime et l'atteindrait dans sa première réputation... Si j'étais à sa place, je ferais un armistice avec le gouvernement constitutionnel, je conclurais un traité aussi avantageux que possible pour moi, je renverrais l'armée française conformément au traité de Miramar, et enfin je publierais un manifeste expliquant le but de mon arrivée au Mexique, et je quitterais le pays, selon ma promesse de me retirer dès que je reconnaitrais que ma présence est opposée aux vœux de la population.

... Il a, en ce moment, une bonne chance pour quitter la partie, mais tout délai sera pour lui un danger.

Ces graves paroles auraient dû faire sur Maximilien une vive impression ; mais, de même qu'il avait repoussé, en 1863, les avis de M. Jesus Téran, de même il les rejeta encore cette fois, et cela avec d'autant plus d'empressement, qu'il se défiait des avis venus d'Europe, principalement de Vienne. Il les attribuait à l'influence de son frère, l'empereur François-Joseph, pourtant bien étranger à ces choses.

Il répondit le 8 décembre au baron de Pont :

Je crois voir une diplomatie réelle et profonde dans les lettres de Téran. *Je désire beaucoup m'entendre avec Juarez* ; mais, avant tout, il doit reconnaître la résolution de la majorité effective de la nation, qui veut la tranquillité, la paix et la prospérité, et *il est nécessaire qu'il se décide à collaborer avec son inébranlable énergie et son intelligence à l'œuvre difficile que j'ai entreprise*. Si, comme je le crois, il a réellement en vue le bonheur du Mexique, il doit comprendre bien vite qu'aucun Mexicain ne désire plus que moi l'avenir

du pays, et que j'y travaille avec les meilleures intentions. *Qu'il vienne m'aider sincèrement et loyalement, et il sera reçu à bras ouverts comme tout bon Mexicain*. On ne peut traiter d'armistice là où il n'y a aucun ennemi loyal, mais seulement des hordes de barbares et de bandits, conséquence naturelle de tant d'années de guerre civile, des hordes comme celles qui ont causé tant de mal en Italie et en Hongrie.

Un armistice serait contraire à mes principes et à mes devoirs : je triompherai avec la seule intention de travailler pour le bien de la nation, ou je périrai avec honneur, ce qui vaut mieux que le marasme et la putréfaction au milieu de tous les éléments de prospérité.

Fallait-il que les illusions, pour ne pas dire l'aveuglement, fussent persistantes dans l'esprit de Maximilien pour qu'il envisageât comme possible la réalisation de cette idée que Juarez quitterait jamais son attitude intransigeante, et viendrait « collaborer à l'œuvre difficile » entreprise par l'Empereur du Mexique !

Et cependant le commandant en chef, plus pratique et voyant plus juste, jugeait de son devoir, au même moment, d'appeler l'attention de Maximilien sur l'état de l'empire ; il faisait écrire sur le registre des communications journalières cette note significative :

Le maréchal a l'honneur de porter à la haute connaissance de l'Empereur le résumé suivant des rapports politiques qui lui ont été adressés par les généraux de division sous ses ordres :

PARTOUT ON S'INQUIÈTE DE L'AVENIR, PLUTÔT AU POINT DE VUE INTÉRIEUR QU'À CELUI D'UNE GUERRE EXTÉRIEURE.

On s'étonne de ne voir aucune organisation se faire, aucune troupe mexicaine protéger le pays. On s'effraie du déclin

des caisses publiques, qui va toujours croissant. Les partisans de l'empire se découragent et se refroidissent. Chacun manque de confiance en nous et dans le gouvernement impérial.

Sous l'aiguillon de ce reproche indirect, l'Empereur sortait momentanément de son apathie et montrait quelque énergie. Il plaçait le lieutenant-colonel Lafon, récemment arrivé de France, à la tête de la gendarmerie mexicaine; il achetait 6 000 carabines provenant du désarmement de l'armée du Sud et mises en vente par les fédéraux; il laissait exécuter l'ex-colonel de gendarmerie Garcia Cano, qui avait déserté et sur lequel on avait trouvé une dépêche révélant un complot contre la vie de l'Empereur et de l'Impératrice; enfin il ne perdait pas de vue son œuvre de législation, et il annonçait sa résolution de doter le Mexique d'un code civil. Il multipliait les correspondances avec le maréchal, lui écrivant souvent plusieurs lettres par jour. Passant par-dessus la tête de ses ministres, il lui demandait ses avis sur les personnes, sur les décisions à prendre : on eût dit qu'il voulait l'associer aux responsabilités du gouvernement.

Le rôle du commandant en chef devenait de plus en plus difficile, de plus en plus délicat. A quoi bon répéter sans cesse des conseils déjà maintes fois donnés et jamais suivis? Pouvait-il, dans des lettres officielles et exposées à être divulguées, reproduire contre les ministres ses griefs et ses accusations?

Si encore une confiance absolue et réciproque avait lié l'Empereur au maréchal, la chose eût été possible: il n'en était pas ainsi, et un incident fâcheux amena

même un plus grand refroidissement dans leurs rapports.

Un Français aventureux, le colonel du Pin, après avoir fait campagne en Chine, était venu au Mexique et y avait longtemps guerroyé à la tête d'une contre-guérilla. Traitant indistinctement tous ses adversaires comme des bandits, cet officier avait montré en maintes occasions une grande énergie, trop grande même, car elle lui avait valu une universelle réputation de cruauté. On l'avait vu partir avec satisfaction en 1865, et tous, y compris le maréchal et les officiers français, espéraient bien qu'il ne reviendrait pas.

Il revint au contraire. Reçu par Napoléon III à Biarritz, il lui avait présenté un rapport où il exposait les moyens à l'aide desquels il se faisait fort d'amener rapidement la pacification du Mexique. Pourquoi les dissidents étaient-ils dangereux? Parce qu'ils avaient des armes. Qu'on les leur enlevât, ils n'étaient plus à craindre. Donc il fallait créer un corps de 5 000 gendarmes chargés d'assurer le désarmement de toute la nation, et le but était atteint. Comme sanction, tout détenteur d'armes serait puni de mort. Le procédé était simple, sinon pratique. Napoléon III, mécontent des événements au Mexique, ne s'arrêta pas à ce qu'il offrait de chimérique et d'irréalisable, et pensa bien faire en renvoyant là-bas un combattant de plus.

Informé de ce retour, Maximilien ne cacha pas son étonnement au maréchal :

Le télégraphe m'apprend, à mon extrême surprise, que

le colonel du Pin est revenu. Je désire connaître quelles sont les raisons qui ont motivé son retour et empêché l'exécution des instructions que je vous avais données à son sujet, dans une conférence spéciale, à Mexico.

Le maréchal s'empessa de répondre combien il était *surpris* lui-même du retour du colonel du Pin (il ne pouvait dire plus, puisqu'il s'agissait d'un acte de son Souverain; mais le mot surprise, en ce cas, n'équivalait-il pas au mot mécontentement?) et il ajouta que, pour éviter de nouvelles plaintes, il le plaçait sous les ordres directs du général Douay.

La chose, somme toute, n'avait pas grande importance. Sans doute, l'Empereur Maximilien n'avait point, strictement, le droit de donner au maréchal Bazaine des *instructions* sur la composition de l'armée française; il ne pouvait non plus rester indifférent à sa composition, et, à défaut d'instructions, il pouvait bien exprimer un avis. Par malheur, il ne s'en tint pas là, et de cet incident, qui semblait terminé, il fit une grosse affaire, inutilement, sans intérêt, sans nécessité.

Dans la réunion du 15 janvier, lorsque la cérémonie touchait à sa fin, il se dirigea vers M. Dano, le ministre de France, et là, à haute voix, mettant en cause le maréchal lui-même, il se plaignit vivement du retour du colonel du Pin.

Le maréchal, quoique présent à la réception, n'entendit pas les paroles de l'Empereur, mais le lendemain il fut informé de la scène par M. Dano. Sa situation ne lui permettait point de rester sous le coup d'un blâme immérité, et il se crut à la fois en

droit et dans l'obligation de protester. Il le fit en ces termes :

Sire,

Son Excellence le ministre de France m'a fait part des expressions de mécontentement et de blâme que Votre Majesté l'a chargé de me transmettre sur une décision prise par notre ministre de la Guerre, et qui est complètement du domaine de la discipline de l'armée française.

Leur publicité me fait un devoir de protester, car un maréchal de France ne relève que de son souverain; et, comme je considère ce blâme, infligé devant tout le corps diplomatique, comme immérité et pouvant en outre porter atteinte à la considération qui m'est due de la part de l'armée, et aussi à la mission que je remplis auprès de Votre Majesté, j'ai l'honneur d'informer l'Empereur que lesdites expressions seront transmises à qui de droit, en manifestant la pénible impression qu'elles ont produite sur celui qui a toujours servi Votre Majesté avec zèle et loyauté.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Majesté,

Le très respectueux serviteur,

Le Maréchal de France :

BAZAINE.

La conduite du commandant en chef reçut l'approbation du gouvernement français. L'Empereur Maximilien lui-même, comprenant qu'il avait été trop loin, ne revint ni sur la protestation du maréchal, ni même sur l'incident. Il reprit sa correspondance habituelle avec les mêmes formules cordiales que précédemment. Mais la mésintelligence avait commencé à se montrer publiquement entre eux. Ces incidents là laissent des traces qui, malheureusement, ne s'effacent pas.

CHAPITRE XVII

Sac de Bagdad. — Le Maréchal fait faire de nouvelles avances d'argent par le Trésor de l'armée. — Voyage secret de M. Seward. — Le Maréchal demande une audience, qu'on tarde à lui accorder. — L'Empereur et l'Impératrice retournent à Cuernavaca. — Négociations à Washington. — Le marquis de Montholon et M. Seward. — Réponse défavorable. — Lettre de Napoléon III (15 janvier 1866). — Mission du baron Saillard. — Mort de M. Langlais. — Résolutions secrètes de Napoléon III communiquées au maréchal Bazaine (31 janvier). — L'Empire condamné.

L'année 1866 commença mal.

De graves événements, qui eussent pu avoir des conséquences plus graves encore, venaient de jeter le trouble, sur l'extrême frontière du Mexique, dans une petite bourgade, appelée Bagdad, située à l'embouchure du Rio Bravo, et distante de quelques kilomètres de Matamoros et de Brownsville.

Un stationnaire, *la Tisiphone*, surveillait ces parages. Le 5 janvier 1866, vers le soir, trois hommes vinrent se réfugier à son bord, si émus, en proie à une terreur telle, qu'ils étaient hors d'état de parler. On les accueil-

lit avec cordialité, on les rassura sur leur sort; le lendemain, recouvrant un peu de calme et de sangfroid, ils racontèrent à M. de la Bédollière les atrocités dont la petite ville venait d'être le théâtre¹.

Le 5, entre trois et quatre heures du matin, des cris retentissent par la ville : Bagdad est envahi, sur plusieurs points à la fois, par une troupe considérable de soldats nègres venant des États-Unis, environ un millier. Ces bandits se dirigent aussitôt sur la prison, mettent en liberté un sieur Foster, emprisonné pour vol et meurtre, dont ils font leur chef et leur guide. Des officiers américains en uniforme, de la garnison de Clarkville, sont vus sur tous les points, notamment le colonel (ou soi-disant tel) Arthur Read et le général Crawford. Bientôt arrive Escobedo suivi d'une troupe mexicaine.

L'attaque a été si soudaine, si imprévue, qu'aucune résistance n'est organisée, et, suivant la coutume, la garnison passe aussitôt à l'ennemi. Le pillage commence.

Aux premiers coups de fusil, le vapeur français *l'Antonia* allume ses feux, remonte le fleuve et cherche à porter à Matamoros la nouvelle de ces événements. Deux attaques sont dirigées contre lui, mais il les repousse victorieusement.

Pendant ce temps les habitants libéraux de Bagdad

1. Nous résumons ici le rapport adressé par M. de la Bédollière, enseigne de vaisseau, au commandant de *la Tisiphone* et transmis au maréchal par l'intermédiaire du commandant G. Cloué.

se joignent aux Américains; le désordre est à son comble. Après le pillage, les massacres et les vengeances. Avertis que le sieur Foster en veut à leur vie, les trois hommes recueillis par *la Tisiphone* se jettent dans une barque et s'échappent à grand peine...

Telles sont les graves nouvelles transmises à Mexico. Tout événement sur la frontière des États-Unis peut amener les plus terribles complications. Par bonheur, le drapeau américain n'a pas été vu : aussi le gouverneur de Matamoros peut-il adresser une vigoureuse protestation au général Sheridan. Celui-ci, réprouvant les actes de piraterie, se hâte de désavouer les flibustiers auteurs de cette violation du droit des gens. Les réclamations envoyées par le maréchal Bazaine avaient donc reçu par avance toute satisfaction. Quelques jours après, Bagdad était évacué, et, le 25, le colonel Kodolich y rentrait à la tête d'un détachement autrichien.

Le péril était évité cette fois, mais l'alerte avait été chaude, et cet incident montrait trop à quel fil léger était suspendue la paix entre le Mexique impérial et les États-Unis.

Et le plus malheureux était que, pendant ce temps-là, le général Mejia, abandonné dans Matamoros, ne recevait aucun subside de son gouvernement. *Le Lutin* rapportait une dépêche de lui, adressée au maréchal, qui se terminait par cet aveu lamentable : « *Mes troupes sont sans solde, et cette situation terrible ne peut se prolonger* ».

Le commandant en chef transmet immédiatement l'in-

formation à l'Empereur, et lui offrit de faire partir un aviso français pour porter à Mejia les fonds indispensables. Au bout de deux jours, rien n'était venu, si ce n'est un nouvel aveu de la pénurie complète, absolue, du Trésor mexicain. N'envoyer aucun argent, c'était amener la défection de la garnison, la perte de Matamoros : le maréchal n'hésita point, et prit sur lui de faire avancer 300,000 francs par la trésorerie de l'armée.

L'Empereur se hâta d'en remercier le maréchal :

Mon cher Maréchal,

Je viens d'apprendre le précieux service que vous avez rendu à mon gouvernement en lui venant en aide tout récemment par suite d'une crise financière difficile.

Veillez agréer mes très sincères remerciements pour la discrétion et la cordialité avec lesquelles vous avez agi dans cette circonstance délicate, et qui, pour moi, doublent le prix de ce service.

Recevez, mon cher Maréchal, l'assurance des sentiments d'amitié avec lesquels je suis

Votre très affectionné,

MAXIMILIEN.

Palais de Mexico, le 5 février 1866.

La vérité se faisait jour et le doute n'était plus possible : les Américains avaient des intelligences partout, et ne se mettaient plus en peine de cacher leur double jeu. Déjà, en septembre 1865, le maréchal avait appris avec stupéfaction qu'un officier américain, le colonel Whithesey, muni d'un passeport visé à Matamoros, et d'une permission signée du ministre de Fomento (*Travaux publics*) *M. Roblès*, alors à Matamoros, s'était rendu

à Monterey, voyageant à petites journées et parcourant les routes qui permettaient de pénétrer dans le Mexique. Bien plus, on apprit que M. Seward lui-même s'était rendu à l'île Saint-Thomas, où il avait eu plusieurs conférences avec Santa-Anna.

Il est vrai qu'on invoquait comme prétexte à ce voyage le désir du cabinet de Washington d'acheter cette île au Danemark : le moment, en tout cas, était singulièrement choisi. On ne s'y trompa point. De fait, le voyage se rattachait à un plan caressé depuis quelque temps. Le gouvernement américain, qui avait hâte de voir partir les Français du Mexique, comprenait qu'il leur serait difficile de s'éloigner sans laisser derrière eux un gouvernement quelconque. Ce n'était point l'empire ; ce ne pouvait être la république avec Juarez : le cabinet de Paris ne traiterait jamais avec le chef qu'il avait combattu sans répit depuis plus de quatre années. Il fallait donc trouver un autre Président de la République, et ce personnage souhaité était le riche Santa-Anna, dont l'ambition, aiguisée par la rancune et le désir de la vengeance, accepterait avec enthousiasme le rôle qu'on lui destinait.

Ce plan de M. Seward, dévoilé à moitié par sa présence auprès de l'ancien dictateur, émut profondément les esprits. Aussi se montra-t-on quelque peu surpris à Mexico lorsqu'on apprit que l'Empereur et l'Impératrice choisissaient ce moment pour retourner à Cuernavaca, et y faire un séjour de plusieurs semaines, peut-être même de deux mois.

Informé indirectement de ce projet, le maréchal, qui

depuis quelque temps n'était plus appelé au Palais, sollicita une audience de Maximilien ; il désirait, disait-il, traiter de vive voix avec lui certaines questions, et appeler son attention sur diverses mesures à prendre, principalement sur l'attitude du général Rosas Landa, qui déjà avait, par ses persécutions, poussé Garcia Cano à désertir, et qui, au lieu de regagner son poste dans le Michoacan, était revenu tranquillement à Mexico.

Le maréchal ne reçut pas de réponse. Il insista de nouveau : on se borna à lui recommander d'assurer la sécurité de la route pour le voyage de Leurs Majestés. Il ne put voir l'Empereur que la veille du départ.

Maximilien l'autorisa à sévir contre un journal de Mexico qui avait reproduit un article injurieux pour Napoléon III ; il lui annonça sa résolution de constituer un nouveau cabinet aussitôt que M. Langlais aurait terminé ses études sur la situation financière et consenti à accepter le portefeuille des Finances, et l'entretien en resta là.

L'Empereur partit pour Cuernavaca, comme il l'avait décidé, mais revint passer quelques jours à Mexico : c'est alors qu'il écrivit au maréchal son billet de remerciements du 5 février ; c'est également à ce moment qu'il apprit quelques succès de nos troupes et des troupes mexicaines, notamment un engagement heureux et glorieux où le général Mendez battit, avec les seules forces indigènes, un nombre bien supérieur de juaristes, commandés par Regulès.

Quelle que fût l'importance de ces rencontres, les

résultats n'en étaient pas moins nuls : de nouvelles troupes se reformaient des débris des vaincus, et dès que les Français ou les impérialistes tournaient les talons, des dissidents semblaient sortir du sol pour occuper les lieux abandonnés. La nouvelle tactique, ordonnée par Juarez, « de ne livrer aucune bataille rangée, de ne pas s'enfermer dans les villes », mais de harceler sans cesse les corps ennemis, produisait les meilleurs effets, et rendait vains les plus grands succès.

L'impatience commençait à gagner de plus en plus le cabinet de Paris. Pensant que la non-reconnaissance de l'Empereur Maximilien par les États-Unis était le plus grand obstacle, sinon à la consolidation de l'empire, du moins à notre départ, le ministre des Affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, avait chargé le marquis de Montholon de tout mettre en œuvre pour vaincre cette obstination passive du cabinet de Washington. A cet effet, notre ministre avait mission de lui déclarer que, en échange de cette concession, Napoléon III « ne ferait pas de difficultés à prendre des arrangements pour rappeler ses troupes dans un délai raisonnable dont on pourrait consentir à fixer le terme ».

On se flattait que ces offres seraient acceptées, d'autant qu'à ce moment le général Logan refusait le poste de ministre plénipotentiaire auprès de Juarez. Mais ces espérances optimistes furent de courte durée : quelques semaines plus tard, on nommait M. Campbell en remplacement du général Logan, et M. Seward répondait au marquis de Montholon (6 décembre 1865) :

Le sens des suggestions de l'Empereur semble être que la France est disposée à se retirer du Mexique aussitôt qu'elle le pourra, mais qu'elle ne saurait le faire sans inconvénient avant d'avoir reçu des États-Unis l'assurance de dispositions amicales ou tolérantes envers le pouvoir qui s'est approprié la forme impériale dans la ville de Mexico.... Je regrette d'être obligé de vous dire que la condition mise en avant est une de celles qui nous semblent complètement impraticables.

M. Seward avait beau jeu : il possédait maintenant la conviction que le gouvernement français, lassé des sacrifices faits en pure perte pour soutenir un trône éphémère et continuer une œuvre impossible, ne demandait, ne cherchait qu'un prétexte honorable pour retirer ses troupes et mettre fin à l'intervention. Qu'avait besoin le cabinet de Washington de prendre des engagements pour obtenir ce résultat aujourd'hui certain ? Son langage se haussait à mesure qu'on était moins en état de riposter, et, semblable en cela à ces matamores qui crient d'autant plus fort qu'ils voient leurs adversaires plus humbles, il était bien aise de se donner le rôle prépondérant et des allures de vainqueur en face de la France, qui ne voulait pas de lutte et ne songeait qu'à s'en aller.

La lettre confidentielle que Napoléon III envoya au maréchal par le courrier du 15 janvier est un indice irrécusable de cet état d'esprit :

Palais des Tuileries, le 15 janvier 1866.

Mon cher Maréchal,

Les difficultés que me suscite sans cesse l'expédition du Mexique me forcent de fixer définitivement l'époque du

rappel de mes troupes. Le plus long temps que je puisse accorder pour le rapatriement du corps d'armée, qui ne doit se faire que successivement, est le commencement de l'année prochaine. Je vous envoie le baron Saillard pour qu'il s'entende avec vous et avec l'Empereur Maximilien relativement à l'exécution de cette mesure. Je voudrais que l'évacuation du Mexique ne compromit pas le pouvoir de l'Empereur. Avisez donc aux moyens d'organiser solidement la légion étrangère et l'armée mexicaine. Il faut que l'Empereur montre une grande énergie et trouve dans son pays les ressources nécessaires pour subvenir à ses dépenses. Je viens d'ailleurs d'écrire dans ce sens à l'Empereur Maximilien lui-même.

Recevez, mon cher Maréchal, l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

En même temps que la lettre de Napoléon III, le maréchal recevait une dépêche de son ministre qui exposait en quelques mots la mission confiée au baron Saillard :

... Je vais vous en dire la substance : « Nous ne pouvons « pas prolonger indéfiniment notre séjour au Mexique ; « plusieurs raisons, qu'il est inutile d'énumérer, font une loi « au gouvernement de l'Empereur de poser des termes à « notre occupation. Le rapatriement devra commencer au « commencement de l'hiver prochain, ou mieux encore « à l'automne ; il devra continuer sans précipitation, mais « sans être interrompu ; la légion étrangère, sous les con- « ditions stipulées dans la convention de Miramar, restera « à la solde du Mexique après le départ des troupes fran- « çaises : nous ferons nos efforts pour la porter à l'effectif « de 7 à 8 000 hommes. Il importe donc que l'Empereur « Maximilien prenne des dispositions pour se passer de « nous à une époque que l'on devra fixer. »

Le commandant en chef ne fut point étonné des résolutions du gouvernement français : la lettre de Napoléon III du 29 novembre 1865 les lui a fait pressentir. L'effet produit fut tout autre sur l'Empereur Maximilien, qui n'avait jamais envisagé sérieusement la pensée que les troupes françaises se retireraient avant la consolidation réelle, définitive, de son pouvoir. Le premier moment d'émotion passé, il se flatta que cet ultimatum n'était qu'une menace en l'air, destinée à activer l'organisation de l'administration et de l'armée mexicaines, trop lente au gré de l'impatience du cabinet de Paris. De là à faire retomber la responsabilité de cet incident pénible sur ceux qui renseignaient le cabinet de Paris, il n'y avait qu'un pas : il le franchit aussitôt.

Le maréchal ne dépendait pas de lui : il ne pouvait donc rien de ce côté ; mais il avait un ministre plénipotentiaire à Paris, M. Hidalgo : c'est sur lui que tomba le premier effet du mécontentement impérial.

M. Hidalgo se trouvait précisément à Mexico depuis un mois, appelé par Maximilien, qui avait manifesté la volonté de traiter de vive voix avec lui certaines questions importantes. L'Empereur, s'imaginant avoir été mal servi par lui, lui retira brusquement sa légation, et nomma à sa place le général Almonte. Une lettre, adressée à M. F. Mora, un de ses représentants en Europe, alors en mission auprès du nouveau roi des Belges, nous donne les motifs de cette résolution de Maximilien :

Hidalgo, comme vous le savez, fut appelé par le Gouvernement à Mexico pour nous éclairer sur divers points et pour recevoir une direction sur d'autres affaires secrètes et très délicates; il devait au bout d'un mois retourner à son poste; mais dans cet espace de temps arrivèrent au gouvernement des preuves si évidentes et si officielles, qui nous montrèrent clairement que Hidalgo n'a pas pu ou n'a pas voulu nous faire la lumière sur la situation à Paris, et qu'au contraire il nous a conduits dans une fausse direction, que le gouvernement s'est vu dans la nécessité, dans le devoir de lui retirer ses fonctions et de nommer le si intelligent et habile général Almonte pour le poste diplomatique le plus difficile que nous ayons en Europe. Il y a plus : le Gouvernement français lui-même nous a fait entendre très-clairement ici, par voie confidentielle, que Hidalgo ne lui était pas sympathique comme représentant du Mexique... Il est bon que vous sachiez tous ces détails afin de pouvoir réfuter immédiatement les calomnies qui pourront être inventées sur ce désagréable incident.

M. Hidalgo n'accepta pas cette disgrâce : il refusa le poste de conseiller d'État, offert à titre de compensation, et quitta Mexico subrepticement, pour se rendre en France, où il revint comme simple particulier.

L'Empereur ne se pressa pas de rentrer à Mexico, où le baron Saillard l'attendait. Le moindre temps gagné lui semblait précieux, et puis il était dans son caractère de remettre à plus tard, autant que possible, les choses ennuyeuses. Il ne quitta Cuernavaca que le 22 février. Le lendemain, un événement imprévu survenait qui lui enlevait encore une chance de prolonger l'intervention : M. Langlais mourait

subitement, et avec lui s'évanouissait l'espoir de ce nouveau ministère dont il eût fait partie.

Bientôt les échos d'Europe apportèrent les paroles prononcées par Napoléon III, le 22 janvier, à l'ouverture de la session des Chambres :

« Ainsi que j'en exprimais l'espoir l'année dernière, notre expédition touche à son terme. Je m'entends avec l'empereur Maximilien pour fixer l'époque du rappel de nos troupes, afin que leur retour s'effectue sans compromettre les intérêts français que nous avons été défendre dans ce pays lointain.

« L'Amérique du Nord, sortie victorieuse d'une lutte formidable, a rétabli l'ancienne union et proclamé solennellement l'abolition de l'esclavage. La France, qui n'oublie aucune noble page de son histoire, fait des vœux sincères pour la prospérité de la grande République américaine et pour le maintien de relations amicales bientôt séculaires. L'émotion produite aux États-Unis par la présence de notre armée sur le sol mexicain s'apaisera devant la franchise de nos déclarations. Le peuple américain comprendra que notre expédition, à laquelle nous l'avons convié, n'était pas opposée à ses intérêts. Deux nations également jalouses de leur indépendance doivent éviter toute démarche qui engagerait leur dignité et leur honneur. »

Et, afin qu'aucun doute, aucune ambiguïté ne planât sur ses intentions, il les confia sans détour au maréchal, dans une lettre destinée à rester secrète entre eux, et qui ne fut jamais, croyons-nous, communiquée

même au ministre de la Guerre. Jusqu'à ce moment, elle est demeurée le secret du maréchal Bazaine : de son vivant, il ne l'a point divulguée ; mais, en cédant ses papiers à Ernest Louet, il s'assura qu'elle verrait le jour. Elle explique bien des choses et porte la lumière sur les points obscurs de cette lamentable histoire. Qu'on en juge ; la voici :

Palais des Tuileries, 31 janvier 1866.

Mon cher Maréchal,

Quoique je n'aie rien de nouveau à vous écrire, je tiens cependant à vous répéter ce que j'ai chargé M. Saillard de vous dire.

Les circonstances, plus fortes que ma volonté, m'obligent à évacuer le Mexique ; mais je ne veux le faire qu'en laissant derrière moi à l'Empereur Maximilien toutes les chances de se maintenir avec ses propres forces et la légion étrangère. Il faut donc que vous mettiez tout votre zèle et toute votre intelligence à organiser quelque chose de durable dans le pays, afin que nos efforts n'aient pas été en pure perte. Vous avez, pour accomplir cette difficile tâche, un an ou dix-huit mois.

Si par hasard l'Empereur Maximilien n'avait pas l'énergie voulue pour rester au Mexique après le départ de nos troupes, il faudrait convoquer une Junte, faire organiser un gouvernement, et amener, par votre influence, le choix d'un Président de la République dont les pouvoirs devraient durer de six à dix ans. Ce gouvernement devrait naturellement s'engager à payer la plupart de nos créances sur le Mexique. Il est clair qu'il ne faudra recourir

à cette combinaison qu'à la dernière extrémité, car mon plus vif désir c'est que l'Empereur Maximilien puisse se soutenir.

Recevez, mon cher Maréchal, l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Cette lettre n'était que l'explosion de l'irritation manifestée précédemment par Napoléon III, et la paraphrase de la menace contenue dans ces lignes de la lettre du 29 novembre : « Il sera beaucoup plus facile d'abandonner un gouvernement qui n'a rien fait pour pouvoir vivre que de le soutenir malgré lui ».

Cette irritation, jointe aux « circonstances plus fortes que sa volonté », éclaire les mobiles auxquels Napoléon III obéissait en donnant au commandant en chef de pareilles instructions. Ils se résument ainsi :

1° Napoléon III désespérait de son œuvre. Le rêve d'un empire latin dans le Nouveau-Monde ne lui paraissait plus réalisable. Il avait été trompé et il s'était trompé dans cette aventure lointaine ; il sentait Maximilien incapable d'établir son gouvernement d'une manière stable et définitive. Dès lors, à quoi bon éterniser une expérience destinée à avorter ?

2° La poussée de l'opinion publique devenait chaque jour plus forte et plus puissante. Le pays avait assez de cette aventure d'au-delà des mers, et les Chambres se refusaient à voter de nouveaux millions pour cette expédition impopulaire.

3° L'Europe était dans un état latent de crise : des

bruits et des menaces de guerre commençaient à circuler. La Prusse et l'Autriche armaient, l'Italie aussi. Il n'était pas bon pour la France, en présence de ces redoutables éventualités, d'être engagée au loin.

4° L'attitude des États-Unis était inquiétante; mais cette raison était peut-être la moins puissante de celles qui pesèrent sur l'esprit de Napoléon III. Il est douteux que la perspective même d'une guerre avec les États-Unis l'eût fait reculer : sa correspondance le témoigne assez nettement. Seulement, à l'heure actuelle, il jugeait inutile de courir ce risque pour une œuvre condamnée d'avance. La couronne vacillante et l'autorité précaire de Maximilien ne valaient pas les dangers d'une semblable lutte. C'est ce que comprit le Cabinet de Washington, dont le langage devint agressif au fur et à mesure qu'il sut Napoléon III plus décidé que jamais à évacuer le Mexique. Il ne résista pas au plaisir de se donner cette apparence de victoire diplomatique.

Quant au maréchal Bazaine, il ne se méprit point sur la portée des instructions que lui envoyait Napoléon III, et, dès ce jour, ses perplexités furent grandes. Jamais, en effet, devoir plus terrible, pouvoir plus grand, responsabilité plus étendue, n'avaient été imposés à un homme. CONSOLIDEZ MAXIMILIEN OU RENVERSEZ-LE, tel était le dilemme que posait la lettre. Et, pour marcher vers l'une ou l'autre de ces solutions, aucun guide, aucun conseil même. Bien plus, pour exécuter un quelconque de ces plans, quelle force avait-il à sa disposition? Aucune.

Pour consolider Maximilien, il ne pouvait se servir des troupes sous ses ordres : ne lui fallait-il pas les ramener peu à peu vers le port d'embarquement, et s'interdire toute expédition, bien plus, tout engagement qui eût pu nuire au mouvement de retraite, car on lui fixait un délai qu'il ne devait point dépasser.

Pour renverser Maximilien, il pouvait encore moins employer la force : l'indignation eût été générale, et légitime après tout, de le voir se tourner contre le souverain que nous avions amené, que nous avions nous-mêmes intronisé!

C'est ainsi qu'une série d'événements contraires, de malentendus, de faiblesses, et, disons-le aussi, de fautes, avait rendu la situation de chacun des personnages mêlés à cette entreprise fautive et incertaine. Tout était pour tous confusion ou péril.

On verra le rôle joué par les uns et par les autres dans les derniers jours de cette aventure néfaste. Ici s'arrête la seconde partie de notre récit, car, la France retirant sa protection, on peut dire que l'*Empire de Maximilien*, s'il n'est fini, du moins est condamné.

Nous raconterons, dans un prochain volume, cette *Fin d'Empire*.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

	Pages.
Départ de Maximilien et de Charlotte pour le Mexique. — Droit divin et droit populaire. — Arrivée à Rome. — Le Pape Pie IX. — Allocution du Souverain-Pontife. — Départ de Rome sans que les questions religieuses aient été réglées. — Gibraltar. — L'existence à bord. — Fort-de-France. — Arrivée à Vera-Cruz (28 mai 1864). — Proclamation de Maximilien à ses sujets. — L'Empereur et l'Impératrice descendent à terre (29 mai). — Impressions fâcheuses. — Accident de voiture. — Réceptions à Cordova et à Orizaba. — Dix mille Indiens venus pour acclamer leurs nouveaux souverains. — Les Cumbres franchies à cheval. — Entrée à Puebla (5 juin). — Paroles de Maximilien en recevant les clefs de la ville. — Lettre de l'Impératrice au Préfet municipal. — Cholula. — Guadalupe. — Entrée à Mexico (12 juin). — Discours et fêtes. . . .	2

CHAPITRE II

L'Empire était-il possible? — Difficultés extérieures. — Les États-Unis. — Intervention directe. — Intervention déguisée. — Difficultés intérieures. — Les libéraux. — Les cléricaux. — Le parti conservateur libéral. — Question à

Pages.
résoudre. — Le gouvernement de Juarez. — L'occupation française. — La question religieuse. — Caractère de Maximilien. — Son indécision. — Ses illusions et ses erreurs d'appréciation. — Caractère de Charlotte. — Entourage des souverains. — M. Eloin et le cabinet de l'Empereur. — Le général Almonte mis à l'écart. — La population indienne. 27

CHAPITRE III

La situation politique au moment de l'arrivée de Maximilien. — Résultats du Gouvernement de la Régence et de l'administration du général Bazaine. — Lettre de Zamcona à Juarez. — Efforts pour ramener les dissidents. — Lettre du général Bazaine au général Uruga. — Adhésion de celui-ci. — Symptômes de pacification. — Circulaire du général en chef à tous les commandants supérieurs français dans les provinces (3 juin). — Maximilien prend en main le gouvernement. — Lettre de l'Empereur à M. Velasquez de León, ministre d'État (14 juin). — Institution d'une régence éventuelle (promulgation du décret de Miramar du 10 avril). — M. Ramirez ministre des Affaires étrangères. — Une monarchie démocratique. — M. Guierrez de Estrada laissé en Europe. — Sa lettre au baron de Pont. — Mort du P. Miranda. 43

CHAPITRE IV

Projet d'organisation de l'armée. — Légion belge. — Légion autrichienne. — Adoption du code militaire français. — Amnistie (décret du 6 juillet). — Maximilien ordonne la cessation du blocus des ports de l'Atlantique et du Pacifique. — Décrets, projets, formulaires élaborés par l'Empereur. — Titres honorifiques. — Grands dignitaires. — Règles d'étiquette. — Maximilien fixe sa résidence à l'Alcazar de Chapultepec. — Influence du cabinet de l'Empereur. — Position difficile du commandant en chef. — Lettre confidentielle de Napoléon III au général Bazaine (7-14 juillet 1864). 59

CHAPITRE V

Pages.
Dernières opérations militaires. — Le général L'Hérillier à Durango. — Colonnes mobiles. — Juarez retiré dans l'extrême nord. — L'Impératrice régente. — Départ de Maximilien. — Le commandant Loysel. — Queretaro. — Baptême d'Indiens. — Célébration de la fête de l'Indépendance (16 septembre). — Entrée à Guanajuato. — Léon. — Retour offensif sur Durango. — Le colonel Martin. — Lettres confidentielles de Napoléon III au commandant en chef. — Le général Bazaine élevé à la dignité de maréchal de France. — Télégramme de l'Impératrice Eugénie. — Maximilien au maréchal (7 octobre). — L'Impératrice Charlotte. — Extrait de l'*Indépendance belge*. — Continuation du voyage de l'Empereur. — Morelia. — L'Impératrice Charlotte va au-devant de Maximilien. — Son récit. — Rentrée à Mexico. — Lettre au préfet politique. 69

CHAPITRE VI

Mesures de gouvernement. — Nouveaux ministres. — *L'Ère nouvelle*. — Traité signé entre M. de Montholon et M. E. Masseras. — Programme conservateur et libéral du nouveau journal. — Instructions de l'Empereur à son ministre d'État et aux préfets politiques. — Commissaires impériaux. — Registres de l'état civil laissés au clergé. — Création d'un Conseil d'État. — Nouveaux exploits de l'armée française. — Le maréchal renvoie une brigade en France. — Elle est remplacée par la légion belge. — Nécessité pour le commandant en chef de diminuer l'effectif suivant le traité de Miramar. — Instructions du maréchal Randon. — Craintes de l'Impératrice Charlotte. — Eloignement des généraux Miramon et Marquez. — Echos d'Europe. — Paroles de l'Empereur d'Autriche au Reichsrath (14 novembre). — Protestation de Maximilien. 86

CHAPITRE VII

Le clergé mexicain. — La question religieuse. — Les biens ecclésiastiques nationalisés. — Origine de ces biens. — Capitaux et valeurs mobilières. — Dangers de ces biens de main-morte. — Mesures prises par le président Comonfort. — Zuloaga rapporte la loi. — Fraudes et simulations découvertes. — Confiscation décrétée par Juarez (13 juillet 1859). — L'intervention française arrête l'effet de ce décret. — Incidents survenus pendant la Régence. — La solution de ces questions remise à la venue de l'Empereur. — Impossibilité de revenir sur les faits accomplis. — Napoléon III conseille une solution analogue à celle donnée en France à la suite de la Révolution. — Maximilien, pour vaincre les résistances du clergé, attend l'appui du Pape. — Il sollicite auprès de la cour de Rome l'envoi d'un nonce. — Lettre de M. Ramirez à M. Aguilar (22 juillet 1864). — Arrivée de M^r Meglia, nonce du Pape. — Réception solennelle (10 décembre). — Première entrevue. — Lettre de Pie IX à Maximilien. — Propositions de l'Empereur. — Les négociations rendues impossibles. — Entrevue du nonce et du ministre des Affaires étrangères. — Entrevue du nonce et de l'Impératrice Charlotte. — Refus de négocier constaté par écrit. — Lettre de l'Empereur à M. Escudero. — Protestation du nonce. — Riposte du ministre des Affaires étrangères. — Décret du 7 janvier 1865. — Note du nonce à M. Ramirez (19 janvier). — Note de M. Ramirez au nonce (29 janvier). — Départ du nonce. — Envoi d'une mission mexicaine auprès du Pape. — Mesures prises par le gouvernement pour régler les questions religieuses. — Lettre du maréchal Randon prévoyant ces difficultés (15 janvier 1865). 101

CHAPITRE VIII

Situation assombrie. — Impressions de l'Impératrice. — Rapports du maréchal Bazaine. — Incident de l'abbé Alleau. — Difficultés financières. — Les fonds provenant du pre-

mier emprunt sont rapidement épuisés. — La Banque du Mexique. — Le ministre des Finances, M. Fould, au maréchal Bazaine. — Mines de la Sonora. — Projet de convention annexe au traité de Miramar. — M. Gwyn. — Lettre de Napoléon III (14 mai 1864). — M. Drouyn de Lhuys au marquis de Montholon. — Le commandant en chef prépare l'occupation de la Sonora (décembre 1864). — Instructions confidentielles données au général de Castagny. — Opposition de Maximilien. 131

CHAPITRE IX

Prolongation de la résistance. — Faits de guerre pendant les derniers mois de l'année 1864. — Correspondance chiffrée du général de Castagny. — Le général L'Hériller nommé commandant supérieur de Mexico. — Le maréchal Bazaine va faire le siège d'Oajaca, défendue par Porfirio Diaz. — Prise de la ville (9 février 1865). — Félicitations envoyées au maréchal par l'Empereur et par l'Impératrice. — Une lettre du roi des Belges. — Note inédite du sous-intendant Friant. — Rentrée du maréchal Bazaine à Mexico (15 février). — La légion autrichienne. — Singularités prétentions de son commandant, le général Thun. — Porfirio Diaz s'échappe. — Générosité imprudente de l'Empereur. — Décret d'organisation de l'armée (28 janvier). — Division du pays en 50 départements. — Junte de colonisation. — Décrets divers. 152

CHAPITRE X

Questions financières. — Règlements des dettes antérieures. — La *réfaction*. — Réclamations de nos nationaux. — Résistances du gouvernement mexicain. — Ultimatum financier de la France (14 mars 1865). — Instructions secrètes qui l'accompagnent. — Avances faites par le Trésor de l'armée française. — La Banque du Mexique (16 février 1865). — Mission de M. Bonnefons. — Responsabilités du maréchal. — Ses confidences au ministre de la

Guerre, maréchal Randon. — Réponse de celui-ci. — Rapports difficiles avec les autorités mexicaines. — Procédés incorrects du ministre de l'Intérieur relevés par le maréchal Bazaine. — Prévisions à ce sujet du maréchal Randon. — Une lettre de M. de Morny 173

CHAPITRE XI

Impressions produites en France par les nouvelles du Mexique. — Paroles de Napoléon III à l'ouverture de la session législative (15 février 1865). — Ses lettres confidentielles au maréchal Bazaine (1^{er}, 15, 31 mars). — Instructions du ministre de la Guerre. — Lettre de Napoléon III du 16 avril. — Bandes de dissidents. — Exécution de Romero. — Déchainement de la Presse. — Arrestation de cinq rédacteurs de journaux. — Ils reçoivent leur grâce de Maximilien. — Protestation du Maréchal. — Effervescence dans le pays. — Troubles à Puebla provoqués par le changement des troupes de la garnison. 183

CHAPITRE XII

Mission du général Wöll en Europe. — Le maréchal Bazaine demande l'autorisation de rentrer en France. — Refus du ministre de la Guerre. — Le général Douay revient au Mexique. — Le successeur désigné du Maréchal. — Rivalités. — Système de communications quotidiennes, inauguré le 1^{er} mars, entre l'Empereur et le commandant en chef. — Rapport du 28 avril 1865. — Affaires de Tacambaro. — Voyage de l'Empereur. — Le général Thun choisi pour organiser l'armée mexicaine. — Le général L'Hérillier écarté. — M. Esteva remplace au ministère M. Cortez Esparza. — Préfets hostiles. — On célèbre à Toluca l'anniversaire de l'attaque de Puebla (5 mai). — Retour de l'Empereur à Mexico. — Nouveau parti. — L'annexion à la France. — Correspondance du commandant en chef et du ministre de la Guerre à ce sujet. — Mariage du maréchal Bazaine avec M^{lle} Josefa Pena y

Aucarate (26 juin). — Don de l'Empereur à la maréchale. — Second emprunt. — Lettre de M. Fould (31 mai 1865). 201

CHAPITRE XIII

Les États-Unis. — Capitulation des généraux Lee et Johnston. — Prise de Richmond. — Le Maréchal établit deux grands commandements dans le Nord. — Les généraux Douay et de Castagny. — M. de Montholon, nommé à Washington, est remplacé par M. Dano. — Incident. — Hostilités de la presse américaine. — Lettre du maréchal Randon. — Lettre de l'Impératrice Eugénie (3 mai 1865). — Mesures prises par le commandant en chef. — Correspondance de France. — Le maréchal Randon au maréchal Bazaine. — Lettre de Napoléon III (24 juin). 233

CHAPITRE XIV

Incident aux funérailles du colonel Tourre (5 mai). — Départ de M. Eloin. — Démission de M. de Arrangoiz. — Union des anciens partis contre l'Empire. — Santa-Anna à l'île Saint-Thomas. — Son manifeste du 8 juillet 1865. — Mort de Doblado. — Seconde affaire de Tacambaro. — Joie de l'Impératrice Charlotte. — Le général Brincourt dans l'extrême-Nord. — Note diplomatique remise par M. Bigelow à M. Drouyn de Lhuys (26 juillet). — Appréhensions du gouvernement français. — Lettre confidentielle de Napoléon III au maréchal Bazaine (17 août). — Le Maréchal exécute ces ordres. — Impopularité. — Instructions du ministre de la Guerre (31 août). — Armée d'observation à Brownsville et Brazos. — Le général de Castagny à Durango. — Rapport du général Brincourt. — Lettre de ce dernier (17 octobre). — Mince résultats de tous ces faits de guerre. — Opinion du général Neigre. 244

CHAPITRE XV

Mission Langlais. — Accueil fait par le gouvernement mexicain. — Inquiétude des esprits. — Quiétude de Maxi-

	Pages.
milien. — Allocution de l'Empereur à la fête de l'Indépendance. — Les petits-fils d'Iturbide. — Adoption projetée. — Nouvelles militaires. — Juarez quitte le territoire mexicain. — Proclamation de l'Empereur (2 octobre). — Décret du 3 octobre 1865. — Approbation du maréchal Bazaine. — Exécution des généraux Arteaga et Salazar. — Maximilien regrette ces mesures. — Continuation des mauvais procédés du gouvernement mexicain. — Lettre du maréchal au ministre de la guerre. — Indécisions de l'Empereur. — Sa lettre à Napoléon III (20 octobre). — Les <i>Peones</i> . — Décret du 1 ^{er} novembre.	269

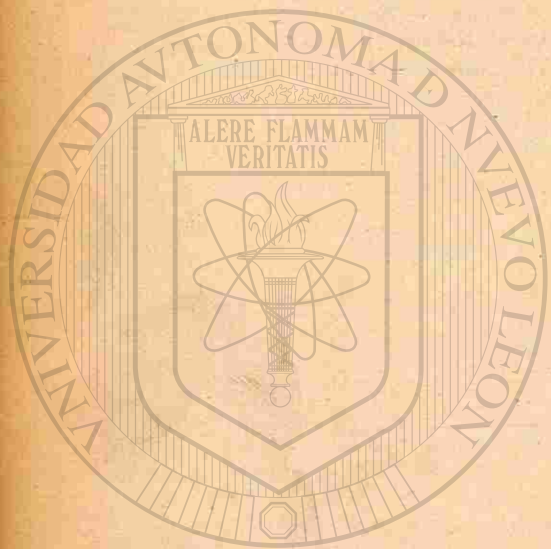
CHAPITRE XVI

Maximilien demande à réviser le traité de Miramar. — Refus de Napoléon III. — Lettre du maréchal Randon (30 novembre). — L'Empereur se plaint du commandant en chef et le flatte dès qu'il a recours à ses forces. — Siège de Matamoros. — Lettre de Maximilien (2 décembre). — Ses incertitudes. — Embarras de Juarez. — Décret par lequel il perpétue son pouvoir, contrairement à la Constitution. — Le maréchal Bazaine reçoit une nouvelle lettre confidentielle de Napoléon III. — Blâme contre Maximilien. — Voyage de l'Impératrice dans le Yucatan (6 novembre-30 décembre). — Mort de Léopold I ^{er} , roi des Belges. — Allocution de l'Empereur (15 janvier 1866). — Opinion et conseils de M. Jésus Téran. — Réponse de Maximilien. — Résumé des rapports adressés au commandant en chef mis sous les yeux de l'Empereur. — Projet de code civil. — Retour du colonel du Pin. — Incidents à ce sujet. — Protestation du Maréchal approuvée par le ministre de la Guerre.	292
--	-----

CHAPITRE XVII

Sac de Bagdad. — Le Maréchal fait faire de nouvelles avances d'argent par le Trésor de l'armée. — Voyage secret de M. Seward. — Le Maréchal demande une audience, qu'on	
---	--

	Pages.
tarde à lui accorder. — L'Empereur et l'Impératrice retournent à Cuernavaca. — Négociations à Washington. — Le marquis de Montholon et M. Seward. — Réponse défavorable. — Lettre de Napoléon III (15 janvier 1866). — Mission du baron Saillard. — Mort de M. Langlais. — Résolutions secrètes de Napoléon III communiquées au maréchal Bazaine (31 janvier). — L'Empire condamné.	314



UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

®

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



NUEV

OTEC